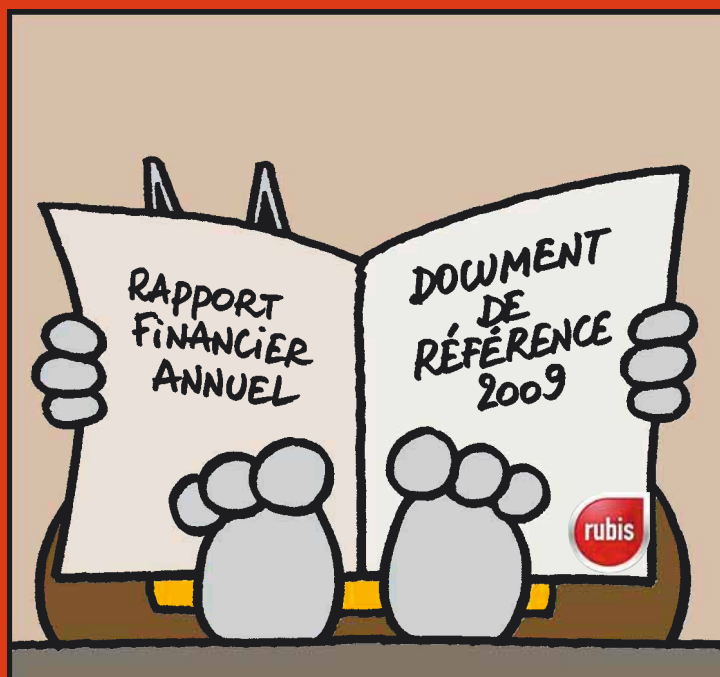




Sommaire

du Rapport Financier Annuel

Document de Référence 2009

1 Présentation du Groupe		6 Gouvernement d'entreprise et contrôle interne	
1.1 Profil du Groupe	02	6.1 Composition des organes de direction et de surveillance	138
1.2 Panorama et Organigramme synthétique du Groupe	04	6.2 Fonctionnement des organes de direction et de surveillance	140
1.3 Message des Gérants	06	6.3 Intérêts des organes de direction et de surveillance	143
1.4 Direction du Groupe	08	6.4 Procédures de contrôle interne	146
1.5 Rubis dans le monde	10	6.5 Opérations avec des apparentés	149
1.6 Chiffres clés du Groupe	12	6.6 Actionnariat salarié	150
1.7 Bourse et Actionnariat	14	6.7 Rapport du Président du Conseil de Surveillance établi en application de l'article L.226-10-1 du Code de commerce	153
1.8 Ressources Humaines	16	6.8 Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance établi en application de l'article L.226-10-1 du Code de commerce	156
1.9 Politique de Mécénat	18		
1.10 Rubis au cœur de l'Environnement	20	7 Informations générales sur la Société et le capital	
2 Aperçu des activités		7.1 Renseignements généraux sur Rubis	160
2.1 Rubis Terminal: Stockage de produits liquides	22	7.2 Renseignements statutaires sur Rubis	161
2.2 Rubis Energie: Distribution de GPL et de produits pétroliers	34	7.3 Renseignements de caractère général concernant le capital social	164
3 Facteurs de risques et assurances	47	7.4 Renseignements concernant les délégations de compétence et de pouvoirs	168
4 Présentation économique et financière		7.5 Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 juin 2010	169
4.1 Synthèse des résultats économiques de l'exercice 2009	56	8 Informations complémentaires	
4.2 Évolution récente et perspectives du Groupe	63	8.1 Attestation des personnes responsables	172
5 États financiers		8.2 Incorporation par référence	174
5.1 Comptes consolidés 2009 et annexes	66	8.3 Documents accessibles au public	175
5.2 Comptes sociaux 2009 et annexes	114	8.4 Table de concordance	176
5.3 Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés, les comptes annuels et les conventions et engagements réglementés	130	8.5 Table de concordance du Rapport Financier Annuel	177



1

2

3

4

5

6

7

8

Rubis

Deux métiers, un seul secteur:
l'aval pétrolier

Groupe international spécialisé dans les métiers du Stockage et de la Distribution d'énergie, Rubis dispose d'infrastructures stratégiquement localisées.

Profil du Groupe

Rubis est une des très rares entreprises internationales à pouvoir afficher durant ces années noires de 2008/2009 :

- une croissance de ses résultats supérieure à 10 % ;
- une croissance de son dividende par action très supérieure à l'inflation ;
- un taux d'investissement très élevé pour soutenir sa croissance future, tout en maintenant une structure financière solide et une liquidité de son bilan.

Un miracle ? Sans doute, mais surtout, un modèle stratégique efficace, mis en œuvre de façon continue et disciplinée.

Acteur international du secteur de l'énergie, Rubis exerce des métiers de niches dans des pays et des activités où la maîtrise des infrastructures énergétiques constitue un avantage compétitif discriminant.

Partout où Rubis opère, que ce soit en distribution de GPL ou de produits pétroliers, ou en terminalling, ses positions de marché en font un acteur incontournable.

Le caractère reproductible de son modèle économique ouvre à Rubis un très vaste champ d'action. Ce modèle repose sur la satisfaction de besoins essentiels, mais aussi sur la standardisation à l'échelle mondiale de ces process industriels, ainsi que des biens et services qu'il propose à sa clientèle.

Une organisation très décentralisée, au plus proche des besoins locaux, confère au Groupe une connaissance parfaite des produits et des marchés et contribue à la performance de Rubis. Cette organisation favorise une réactivité immédiate ainsi qu'une capacité d'anticipation en raison d'un échange permanent entre une vision de long terme et une gestion de terrain.

L'expertise ainsi accumulée est enrichie en permanence par des équipes de haute qualité et très motivées par la dynamique entrepreneuriale de Rubis. Elle pérennise sa croissance organique grâce à des gains constants de productivité et accélère sa croissance externe, qui elle-même enrichit son portefeuille d'activités, conférant ainsi au groupe Rubis un profil diversifié de croissance équilibrée.

Stratégie, modèle économique, organisation et expertise placent ainsi Rubis dans une spirale vertueuse qui explique sa croissance récurrente et sa solidité.



1

2

3

4

5

6

7

8

Stratégie

- Intervention sur des marchés de niche (produit ou géographique).
- Sélection de marché pouvant conjuguer croissance organique et externe.
- Expertise Rubis duplicable partout dans le monde.
- Choix de la diversité pour se protéger des aléas relatifs au monde de l'énergie.

Les atouts de Rubis

- Des infrastructures stratégiquement situées, aux meilleurs standards techniques.
- Un rôle de maillon clé au cœur de la chaîne énergétique.
- Un professionnalisme reconnu menant à des positions de leadership.
- Des activités complexes aux barrières d'entrées élevées.
- Des métiers peu exposés aux aléas de la consommation et capables d'aborder les chocs externes.

Panorama du Groupe

952 M€ de chiffre d'affaires
47,2 M€ de résultat net part du Groupe
668 M€ de capitalisation boursière
1075 personnes dans **14 pays**



Résultat
opérationnel
courant :

37,8 M€

Stockage de produits liquides

Pétrole • Produits chimiques • Engrais • Oléagineux...

Clientèle de professionnels

Leader en France

9 implantations en France

Brest • Dunkerque • Rouen • Saint-Priest • Salaise
 • Strasbourg • Mulhouse • Villeneuve-la-Garenne •
 Corse.

2 implantations en Europe

Rotterdam • Anvers (Mise en activité en 2010).



Résultat
opérationnel
courant :

45,4 M€

Distribution de GPL et de produits pétroliers

GPL (butane, propane, GPL-carburant), en vrac, condi-
tionné ou à la pompe • Produits pétroliers.

Clientèle de professionnels et de particuliers

Implantation dans 12 pays sur 3 continents

Europe • Caraïbes • Afrique.

Des positions de leader

N°1 en France dans les GMS (GPL-c) • N°1 aux
Antilles Guyane (GPL) • N°1 en Suisse, aux Bermudes
(Réseau stations-service) et Madagascar • N°1 dans
les îles anglo-normandes (distribution de produits
pétroliers) • N°2 aux Antilles Guyane (Réseau stations-
service) • N°3 au Maroc, au Sénégal et en République
tchèque.

Historique

1990 Création de Rubis.

1993 Acquisition de Rubis Terminal,
Stockage de produits liquides
industriels.

1994 Acquisition de Vitogaz (Rubis
Energie), Distribution de butane et de
propane.

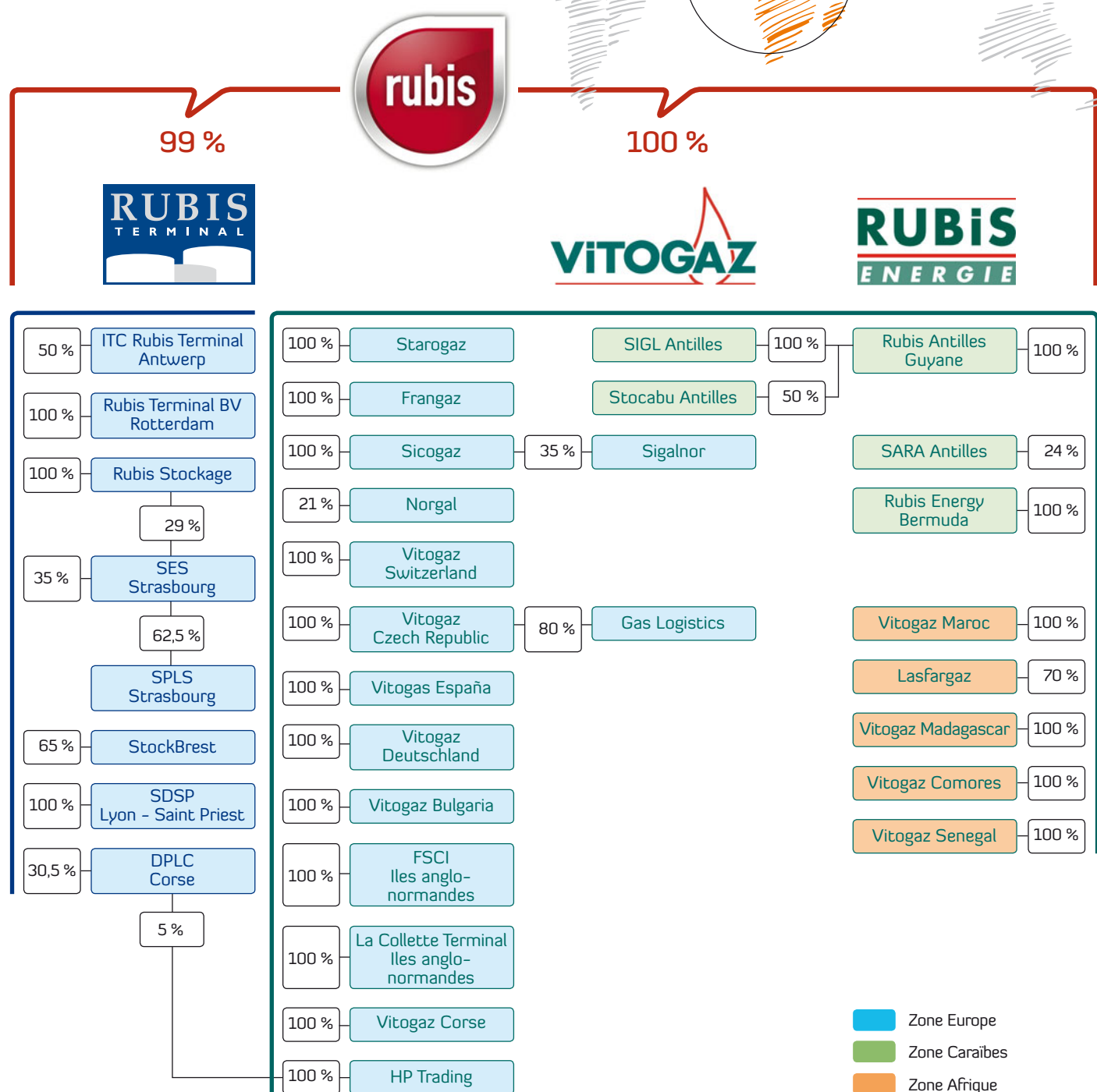
1995 Introduction à la Bourse de
Paris.

Depuis 1995 Développement régulier
des activités de stockage en France
et des activités de distribution de
GPL sur des niches géographiques
internationales.

2007/2009 Déploiement de Rubis
Terminal à l'international (Rotterdam
et Anvers) • Nombreuses opérations
de croissance externe pour Rubis
Energie.

2010 Rubis devient le premier action-
naire des Dépôts Pétroliers de la
Corse (35,5 %) (DPLC).

Organigramme synthétique du Groupe au 31.03.2010



Message des Gérants

Mesdames, Messieurs et chers Actionnaires,

A l'image de l'année 2008, l'année 2009 aura été une année très difficile pour la plupart des acteurs économiques.

Dans cet environnement dégradé, Rubis a poursuivi son développement de façon solide et volontaire, avec une croissance du résultat brut d'exploitation de 15 %.

Cette performance est d'autant plus appréciable qu'elle a été obtenue en dépit des éléments suivants :

Tout d'abord, d'importantes reprises de provisions en 2008 (environ 5 millions d'euros) ont entraîné un effet de base défavorable à l'exercice 2009 ; ceci explique que la croissance apparente (non-corrigée) du résultat net ne soit pas aussi forte que celle du cash-flow.

Ensuite, contrairement aux exercices passés, nous n'avons procédé à aucune opération de croissance externe, ces dernières venant régulièrement accélérer la croissance du Groupe. Les conditions des opérations que nous avons étudiées ne nous ont pas paru adaptées aux conditions économiques du moment et nous tenons à conserver une stricte discipline d'investissement. La croissance interne a donc été le seul support de l'augmentation des résultats.

Enfin, autre caractéristique de l'année 2009, nous avons poursuivi de forts investissements avec un montant record de près de 90 millions d'euros. Ces décisions visent à accompagner le développement industriel et commercial de Rubis, mais aussi à préparer les années à venir, notamment avec l'extension de 50 % des capacités de notre nouveau terminal de Rotterdam et la construction en cours, en partenariat avec un grand groupe japonais, d'un nouveau terminal à Anvers ; ces deux nouvelles capacités de stockage seront en service à la fin de l'année 2010.

Dans ce contexte, la belle augmentation des résultats de Rubis (+11 %) et de son cash flow (+22 %) prend une valeur particulière, tout autant que le maintien d'une situation financière particulièrement saine (levier de 36 % sur fonds propres), gage de sécurité et de visibilité. Ces résultats sont conformes à la tendance que nous avions évoquée lors de notre assemblée générale de juin 2009.

Nous pensons que les succès de Rubis sont le fruit d'une démarche cohérente et construite sur le long terme.

Nous opérons sur des marchés de l'aval pétrolier et chimique choisis pour satisfaire, directement ou indirectement, des besoins de base tels que se chauffer, cuisiner, se déplacer. Nous apportons en outre nos services aux opérateurs confrontés, dans leur logistique,

à la fragmentation des marchés des produits pétroliers, due aux changements de spécifications des produits et des normes, à la montée en puissance des agrocarburants, à l'évolution de l'industrie du raffinage et des produits chimiques, aux différences de structure des marchés régionaux.

Nous veillons à appuyer nos activités sur des infrastructures logistiques stratégiquement placées et constamment améliorées et nous nous attachons à cibler des marchés dont la taille nous permet d'être un acteur majeur.

Le développement de Rubis est régulièrement conforté par des acquisitions et le Groupe a largement démontré au fil des années sa capacité d'intégration.

Enfin, nous considérons comme un atout majeur l'organisation décentralisée de Rubis qui permet d'allier connaissance du terrain et rapidité d'adaptation et de décisions. Cet atout serait inopérant sans l'expertise et la très grande qualité des managers du Groupe et de leurs équipes, qui sont réunis dans le projet entrepreneurial de Rubis, et qui sont à la source de son succès. Nous voulons leur adresser ici nos félicitations, notre reconnaissance et nos remerciements.

Né de deux entreprises familiales, le groupe Rubis dont vous êtes actionnaires, est désormais présent dans 14 pays ou régions, en Europe, en Afrique et aux Caraïbes, avec de solides positions de marchés et de nombreux projets.

Son résultat est en croissance forte et régulière de 17 % par an, aussi bien sur le long terme (10 ans) que sur les trois dernières années ; cette croissance apporte toujours plus de solidité, de diversification à l'intérieur des deux métiers et d'opportunités d'investissement.

La valeur de Rubis, très résistante face à la très sévère chute des marchés boursiers en 2008, a quasiment retrouvé, dès la fin de l'année 2009, les niveaux précédant la crise financière.

La croissance du dividende servi aux actionnaires est aussi pour nous une préoccupation constante. Ainsi, le dividende par action a toujours été en croissance régulière et soutenue, avec une moyenne de 10 % par an depuis 10 ans, compte tenu de la hausse de 8 % proposée cette année.

En 2010 et comme par le passé, nous avons tous chez Rubis l'objectif d'investir, de poursuivre le développement de nos activités, de continuer à faire progresser les résultats et d'augmenter la distribution de vos dividendes.

Nous tenons ici à vous remercier sincèrement de votre confiance en Rubis et de votre constante fidélité.

Gilles Gobin
associé-gérant

Jacques Riou
associé-gérant



1

2

3

« Nos métiers
ont toujours
été sains et robustes
et le resteront. »

4

5

6

7

« Pour Rubis,
c'est une volonté
d'avoir toujours
des dividendes élevés
et en croissance. »

8

Direction et contrôle du Groupe

Rubis, Société en Commandite par actions

Rubis est une société en commandite par actions, avec des associés commanditaires et des associés commandités.

- Les associés commanditaires ont le même statut que les actionnaires d'une société anonyme.
- Les associés commandités ont le statut de commerçant. Ils sont solidairement et indéfiniment responsables des dettes sociales sur leurs biens propres.

Ce mode d'organisation est une structure moderne et efficace qui allie d'une part pouvoir, responsabilité, engagement du patrimoine de ses acteurs (associés-gérants) et d'autre part contrôle par les actionnaires à travers le Conseil de Surveillance. Cette structure juridique est en parfaite adéquation avec la stratégie du Groupe qui, pour se construire, requiert durée sur le long terme, dynamisme et réactivité. Elle assure également l'indépendance du Groupe face aux multinationales.

La Gérance

La Gérance est assurée par Messieurs Gilles Gobin et Jacques Riou qui représentent et engagent la Société dans ses rapports avec les tiers. Ils élaborent la stratégie du Groupe et animent son développement.

Direction générale, Groupe Rubis

Gilles GOBIN,
Associé-gérant

Jacques RIOU,
Associé-gérant

Bruno KRIEF,
Directeur Général Finance

François TERRASSIN,
Directeur Général de Rubis Terminal

Christian COCHET,
Directeur Général de Rubis Énergie

Jean-Pierre HARDY,
Directeur Général Délégué de Rubis Énergie

Maura TARTAGLIA,
Directeur Juridique et Administratif

Arielle CARRICART,
Directeur Comptable

Evelyne PELOYE,
Directeur de la Communication



1

2

3

4

5

6

7

8

Le Conseil de Surveillance au 31.12.09

Le Conseil de Surveillance représente les actionnaires commanditaires. Il est composé de onze membres dont les deux tiers sont des membres indépendants c'est-à-dire n'ayant aucun lien, de quelque nature que ce soit, avec la Société ou son Groupe qui puisse compromettre l'exercice de leur liberté de jugement.

Olivier HECKENROTH*
Président

Nils Christian BERGENE*

Hervé CLAQUIN

Olivier DASSAULT

Jean-Claude DEJOUHANET

Jean-Pierre FOLIGUET

Hervé JOUBAUD*
(décédé le 8 novembre 2009)

Christian MORETTI

Erik POINTILLART*

Gilles DE SUYROT

Philip J. VAN GESTEL

** Membre du Comité des Comptes*

Rubis

dans le monde

La dimension internationale est au cœur de la stratégie de développement de Rubis

De plus, Rubis évolue dans un contexte international porteur

Répartition des capitaux investis

Rubis Terminal :	264 M€
Rubis Energie Europe :	263 M€
Rubis Energie Caraïbes :	187 M€
Rubis Energie Afrique :	37 M€
soit un total de :	752 M€

• Les infrastructures du Groupe participent à la chaîne énergétique et assurent la connexion entre zones de production et zones de consommation d'énergie. Elles bénéficient donc toutes d'implantations stratégiques.

• Rubis sélectionne avec soin ses implantations. Il s'agit très souvent de niches géographiques profitables, à l'instar des îles privilégiées par Rubis.

• La diversité géographique s'accompagnant également d'une diversité de climats, de clients et de niveaux de vie, elle constitue pour Rubis un excellent rempart contre les aléas de ses activités.

• Les déséquilibres géographiques (production/raffinage/consommation) ou de produits (carburants aux spécifications diverses) entraînent une demande renforcée des activités de stockage et de prestations associées (additivation).

• L'augmentation du pouvoir d'achat de certains pays s'accompagne d'une hausse des besoins en énergie.

• Enfin, le recentrage des grands opérateurs pétroliers les incite à céder certains de leurs actifs ce qui offre à Rubis de réelles opportunités de croissance externe.

Bénéficiant d'une expertise facilement duplicable partout dans le monde, le Groupe dispose d'un fort potentiel de développement.

« Fort du professionnalisme de ses équipes, Rubis a l'ambition d'accélérer son développement international et sa rentabilité, en y consacrant les investissements nécessaires. »

Zone Europe

- Allemagne
- Belgique
- Bulgarie
- Espagne
- France métropolitaine et Corse
- Îles anglo-normandes
- Pays-Bas
- République Tchèque
- Suisse

Zone Caraïbes

- Bermudes
- Guadeloupe
- Guyane française
- Martinique

Zone Afrique

- Comores
- Madagascar
- Maroc
- Sénégal



1

2

3

4

5

6

7

8

Chiffres

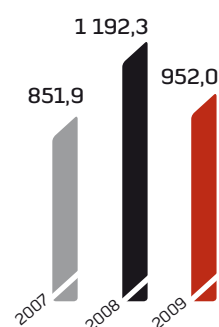
clés du Groupe

2009, un exercice qui s'inscrit dans une décennie de croissance ininterrompue : une stratégie claire, une organisation réactive, des positions de marché de leader, une politique d'investissements industriels et d'acquisitions ambitieuses, ont permis d'enregistrer sur la période 1999-2009, soit durant 10 ans, des croissances fortes et régulières des paramètres financiers du Groupe.

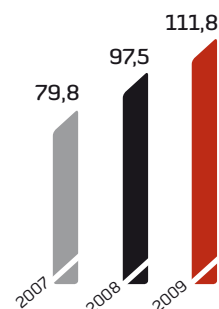
Taux de croissance annuel composé
10 ans: 1999-2009

Résultat brut d'exploitation :	+12 %
Résultat opérationnel courant :	+13 %
Résultat net part du Groupe :	+17 %
Bénéfice par action :	+ 8 %
Dividende par action :	+10 %

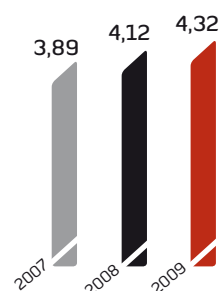
Chiffre d'affaires
(en millions d'euros)



Résultat
brut d'exploitation
(en millions d'euros)



Bénéfice net par action
(en euros)



1

2

3

4

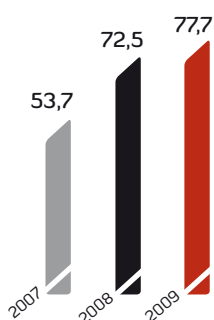
5

6

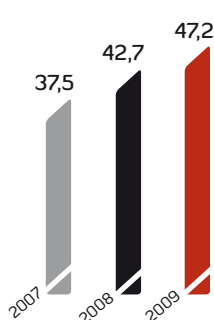
7

8

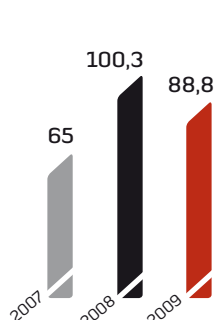
Résultat opérationnel courant
(en millions d'euros)



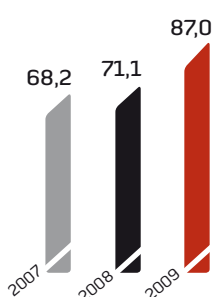
Résultat net part du Groupe
(en millions d'euros)



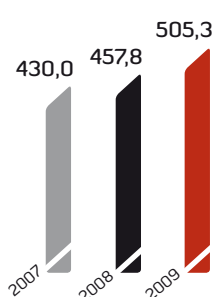
Investissements industriels
(en millions d'euros)



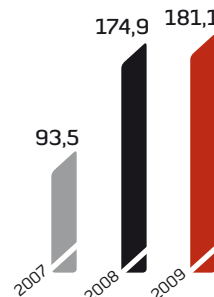
Capacité d'autofinancement
(en millions d'euros)



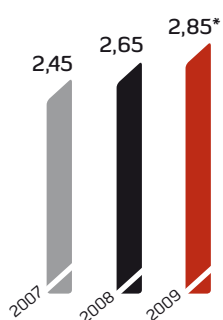
Fonds propres
(en millions d'euros)



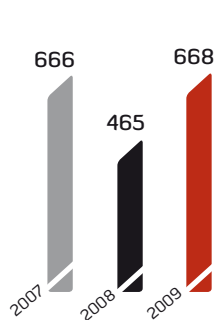
Endettement financier net
(en millions d'euros)



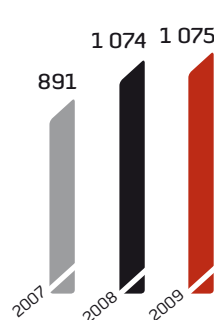
Dividende par action
(en euros)



Capitalisation boursière
(en millions d'euros)

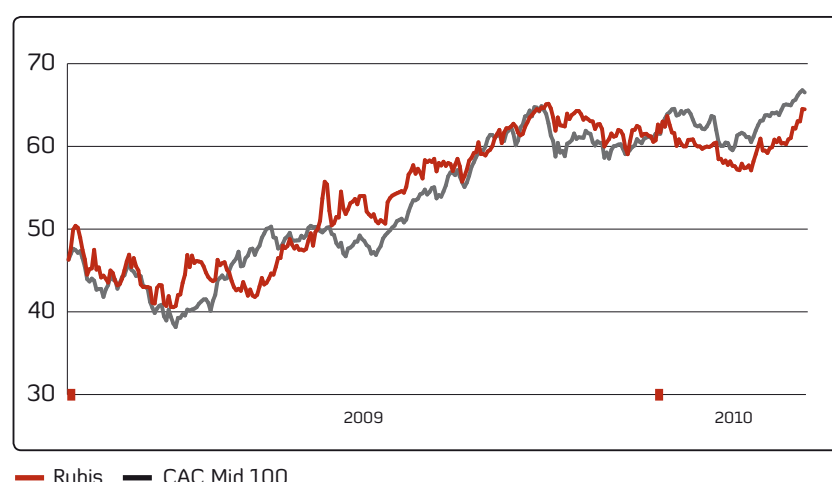


Effectifs
(en nombre de personnes hors sociétés consolidées proportionnellement)



* Soumis à l'approbation de l'AGO du 10 juin 2010.

Bourse et actionnariat



Marché du titre et vie boursière

Le titre Rubis est coté sur Nyse Euronext, compartiment B.

Son code ISIN est FR0000121253 et son code mnémonique RUI FP.

Le titre Rubis fait partie des indices CAC Mid 100, CAC Mid and Small 190 et SBF 250.

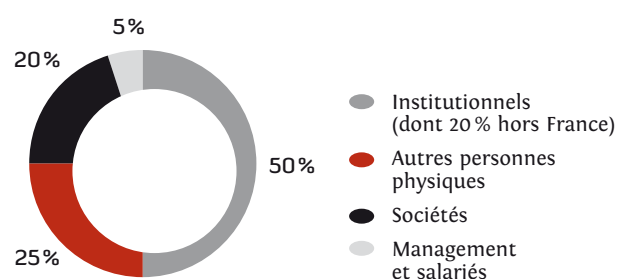
L'action Rubis

Evolution comparée du cours de l'action Rubis et du CAC Mid 100 depuis le 1^{er} janvier 2009.

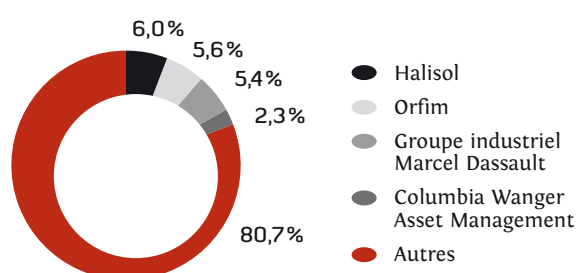
	2008	2009	31.03.2010
Nombre de titres échangés (cumul en millions d'euros)*	3,0	4,2	0,9
Capitaux échangés (cumul en millions d'euros)*	151,75	221,17	57,87
Cours le plus haut en séance (en euros)*	68,0	65,6	64,8
Cours le plus bas en séance (en euros)*	38,0	39,5	54,1

* source Euronext

Structure de l'actionnariat (au 31.12.2009)



Principaux actionnaires (au 31.12.2009)





L'actionnariat de Rubis

Le Groupe compte environ 18 000 actionnaires.
Le flottant est estimé aux environs de 80 %.

Communication financière

Sources d'information

Rubis porte un soin particulier à la diffusion des informations le concernant.

En 2009, plus de 20 communiqués ont été diffusés à la presse et mis simultanément en ligne sur le site internet de la société www.rubis.fr.

Le site internet permet également de consulter les précédents rapports annuels et documents de références du Groupe visés par l'AMF et téléchargeables au format PDF.

Le Groupe publie également, en mars, « l'Essentiel », une plaquette institutionnelle concise, décrivant le groupe Rubis, ses activités et sa stratégie.

Les actionnaires désireux de rentrer en contact avec la Société peuvent appeler la ligne qui leur est dédiée au : **01 45 01 99 51**.

Service du titre

Le service du titre est assuré par :
CACEIS Corporate Trust
14 rue Rouget de Lisle
92862 Issy-les-Moulineaux Cedex 09

Rencontre avec les interlocuteurs financiers

Tout au long de l'année, le Groupe organise également des rencontres avec les principaux acteurs des marchés financiers : investisseurs institutionnels et analystes financiers des sociétés de bourse à Paris, mais également sur les principales places financières européennes.

Le titre Rubis est régulièrement suivi par les analystes des sociétés de bourse suivantes : Berenberg Bank, Cheuvreux, Gilbert Dupont, NATIXIS Securities et Oddo Midcap.

10.03.2010	Résultats annuels 2009
10.05.2010	Chiffre d'affaires 1 ^{er} trimestre 2010 et informations financières
10.06.2010	Assemblée Générale Ordinaire
11.06.2010	Détachement du coupon et début de la période d'option pour le dividende en actions
28.06.2010	Fin de la période d'option pour le paiement du dividende en actions
09.07.2010	Paiement du dividende en espèces
10.08.2010	Chiffre d'affaires 2 ^e trimestre 2010
31.08.2010	Résultats semestriels 2010
10.11.2010	Chiffre d'affaires 3 ^e trimestre 2010 et informations financières
10.02.2011	Chiffre d'affaires 4 ^e trimestre 2010

Ressources humaines

La performance du Groupe Rubis est liée aux compétences et à la motivation de ses collaborateurs. Cette motivation passe par l'épanouissement du salarié dans son cadre professionnel. Afin de valoriser au mieux le capital humain et prendre en compte les différentes spécificités liées aux activités du Groupe, les filiales opérationnelles gèrent de manière autonome les ressources humaines. Toutefois, cette gestion se fait dans le respect de la philosophie du Groupe et des enjeux fixés par la Gérance en étroite concertation avec les Directions Générales des filiales têtes de branche.

Dans les pays où elle est implantée, Rubis veille en permanence à ce qu'on transmette aux collaborateurs les mêmes valeurs et engagements du Groupe afin de leur offrir un environnement de travail sûr, stimulant et épanouissant sur le long terme.

Répartition des effectifs*

	Cadres	Employés	Agents de maîtrise et techniciens
Rubis Terminal	35	150	37
Rubis Energie	161	484	200
Rubis	5	3	-
Total	201	637	237
	18,70 %	59,26 %	22,04 %

Effectifs au 31 décembre 2009
Total : 1 075

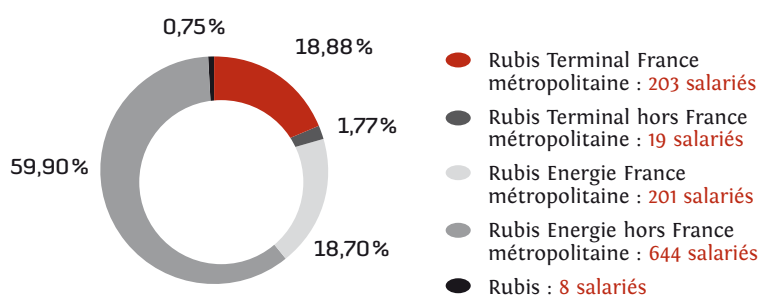
Répartition Femme/Homme

Dans un environnement essentiellement industriel, les hommes sont majoritaires dans le Groupe. Toutefois, les femmes sont en constante augmentation. En 2009, le pourcentage de femmes embauchées sur le total des embauches atteint 36,7 % chez Rubis Energie et 26 % chez Rubis Terminal ; Rubis n'a pas procédé à des embauches en 2009. Les femmes représentent 24,5 % des effectifs globaux du Groupe, soit : 17,5 % chez Rubis Terminal (39 femmes), 25,92 % chez Rubis Energie (219 femmes), et 75 % chez Rubis (6 femmes). Elles sont présentes davantage dans les activités relevant des sièges des deux branches d'activités.

Embauches	Total	dont femmes	% des femmes /total
Rubis Terminal	27	7	26 %
Rubis Energie	79	29	37 %
Rubis	-	-	-

Répartition géographique et par métier*

(en %)



* Y compris salariés des filiales détenues à moins de 50 %, hors la raffinerie des Antilles (Sara) et le GIE Norgal.

Femmes	Cadres	Managers
Rubis Terminal	7	2
Rubis Energie	36	12
Rubis	4	-

Promotions

Dans le cadre des promotions internes, on retrouve le même engagement du Groupe vers un meilleur respect de la parité. C'est ainsi que les femmes représentent 40 % des promotions chez Rubis Energie et 25 % des promotions chez Rubis Terminal.

Promotions	Total	dont femmes	% des femmes/total
Rubis Terminal	8	2	25 %
Rubis Energie	33	13	40 %
Rubis	-	-	-

Répartition par âge et ancienneté Mouvements de personnel

La pyramide des âges traduit la nécessité de préserver l'équilibre entre la jeunesse des salariés et l'expérience liée à l'ancienneté.

Âge	< à 30 ans	Entre 30 et 40 ans	Entre 40 et 50 ans	> 50 ans
Rubis Terminal	23 %	28 %	28 %	21 %
Rubis Energie	17 %	29 %	30 %	24 %
Rubis	-	25 %	37,5 %	37,5 %

L'ancienneté moyenne est de 14,2 ans pour Rubis, 11 ans pour Rubis Terminal, de 11 ans pour Rubis Energie France métropolitaine et de 8,69 ans⁽¹⁾ pour Rubis Energie hors France métropolitaine, ce qui prouve l'attachement des salariés aux valeurs du Groupe et à ses pratiques en matière de gestion du personnel.

En 2009, Rubis Terminal a décerné 11 médailles du travail à des salariés pour leur fidèle collaboration : 1 médaille Grand Or (40 ans d'ancienneté), 7 médailles d'or (35 années d'ancienneté) et 3 médailles de vermeil (30 ans d'ancienneté). Rubis Energie, de son côté, a décerné 5 médailles d'argent (20 années d'ancienneté), 3 médailles de vermeil (30 ans d'ancienneté), 2 médailles d'or (35 années d'ancienneté) et aucune médaille Grand Or (40 ans d'ancienneté).

Le taux de départs volontaires, hors retraite, est très faible :
Rubis Terminal : 7 % • Rubis Energie : 7 % • Rubis : -.

L'individu au cœur de l'organisation

Conformément au principe d'autonomie de chacune des branches d'activité, les actions en matière de développement des compétences et de mobilité interne sont propres à chaque entité. Elles se traduisent, cependant, par des actions communes visant, dans le respect des fondamentaux du Groupe, à :

1 Accorder une large autonomie

Bien qu'ayant acquis une dimension internationale, Rubis demeure une entreprise à taille humaine qui privilégie, dans une organisation décentralisée très proche du terrain, le professionnalisme et l'autonomie de ses collaborateurs qui assument l'intégralité des responsabilités liées à leur poste y compris celle du contrôle des risques.

2 Offrir une rémunération attractive

Tout en restant attentif à la maîtrise des coûts salariaux, le Groupe s'attache à proposer des rémunérations justes et motivantes qui tiennent compte des compétences de chacun et de la réalisation des objectifs fixés avec l'intéressé de manière à encourager l'engagement et la performance des salariés.

Au-delà du salaire de base, les filiales rétribuent leurs collaborateurs avec des rémunérations complémentaires fondées sur la performance individuelle (salaire variable, primes) et collective (intéressement, participation aux résultats)⁽²⁾. Par ailleurs, le Groupe encourage l'épargne salariale par la mise en place de plans d'épargne salariale et d'augmentation de capital réservés aux salariés (avec décote et abondement de l'Entreprise) réalisées via le FCP Rubis Avenir qui détient 1,25 % du capital de Rubis.

Enfin, afin de favoriser une certaine fidélisation de ses collaborateurs, Rubis a accordé depuis 2001 cinq plans de stock options et, depuis 2006, sept plans de stock options et d'actions gratuites aux principaux collaborateurs cadres du Groupe.

3 Favoriser le dialogue social et individuel

L'écoute, le dialogue et le respect mutuel constituent des valeurs sur lesquelles Rubis a fondé sa politique de relation avec l'ensemble de son personnel. Par ailleurs, chaque filiale entretient des relations ouvertes et constructives avec les instances représentatives du personnel partout où elles existent. Des accords collectifs portant notamment sur les salaires, le plan épargne d'entreprise et l'intéressement ont été négociés en 2009 dans chacune des branches d'activité ainsi qu'un plan d'action pour les seniors.

4 Encourager la formation

Les activités du Groupe relèvent essentiellement d'activités soumises à une réglementation très stricte en matière de sécurité et de fonctionnement (Seveso 2). Ainsi, afin de sensibiliser ses collaborateurs aux questions de sécurité et d'améliorer leurs compétences, des formations sont organisées pour ceux-ci tant lors de la prise de fonctions que tout au long de leur carrière.

De plus, selon les vœux émis par les salariés, des formations plus générales (droit social, informatique, comptabilité sécurité routière, gestion des conflits clients, etc.) sont organisées.

(1) Compte tenu de l'entrée récente dans le Groupe de certaines filiales (hors France métropolitaine et à l'étranger), le pourcentage n'est pas représentatif comme peut l'être celui de Rubis Energie France métropolitaine.

(2) Uniquement pour Rubis Terminal et Rubis Energie France métropolitaine et Antilles dans le cadre de la législation française.

Politique de mécénat

Fidèle à sa philosophie entrepreneuriale depuis de nombreuses années, « *l'individu est au cœur des organisations qui font bouger les choses* », le Groupe apporte son soutien financier à différentes associations ou organismes, en France et à l'étranger, dans des domaines aussi variés que le sport, l'enfance, la culture et la lutte contre certaines souffrances ou maladies.

L'année 2009 a été marquée par deux engagements forts :

Par la mise à disposition de montgolfières spécialement équipées, Rubis, à travers sa filiale Vitogaz, est depuis longtemps impliquée dans le monde du handicap. Aujourd'hui, Vitogaz va plus loin et apporte son soutien à un projet particulièrement ambitieux, mené par l'association d'intérêt général « Neurogel en Marche » (www.neurogelenmarche.org). Ce projet repose sur le traitement de personnes paraplégiques et tétraplégiques, suite à une atteinte de la moelle épinière, avec une matrice extracellulaire : le Neurogel.

Le Neurogel est un gel entièrement synthétique qui joue le rôle de matrice de croissance permettant la reconnexion des fibres nerveuses du cerveau vers les membres.

Le deuxième engagement de Rubis s'est porté sur l'Association Fédérative Française des Sportifs Transplantés et Dialysés (www.trans-forme.org et www.lacourseducoeur.com). Trans-Forme est une association loi 1901 à but non-lucratif et non-commercial, agréée par le Ministère de la Santé et des Sports — labellisée Grande Cause Nationale 2009. Elle a pour but de sensibiliser le public à la réussite de la transplantation et à la nécessité des dons d'organes, de réhabiliter les transplantés et les dialysés par l'activité physique et sportive, et de favoriser la recherche médico-sportive en matière de greffe, de dialyse et de sport via l'organisation d'événements médico-sportifs et de symposium médicaux, ainsi que la publication de différents ouvrages.

« L'homme est capable de faire
ce qu'il est incapable d'imaginer »
(René Char)

1

2

3

4

5

6

7

8

« Une deuxième vie à commencer »

Depuis 13 ans, Michel vit avec le cœur d'un autre ! Athlète confirmé et ancien champion de Trial, c'est un habitué des événements organisés par Trans-Forme puisqu'il a participé à plusieurs reprises à la Course du Cœur, une course en relais de plus de 750 kilomètres durant 4 jours et 4 nuits. Au travers de nombreuses actions de sensibilisation, il encourage chacun à se prononcer pour ou contre le don d'organes, afin que les malades en attente de greffe puissent garder espoir et comme lui avoir un jour une deuxième vie à commencer.

Michel, 55 ans, transplanté du cœur.

« On ne choisit pas d'être receveur »

« Choisir de donner, c'est faire honneur au courage de ceux qui luttent jour après jour contre la mort et faire honneur à la mémoire du défunt, par qui la vie continue ». *Elizabeth Totaro*, qui, en donnant les organes de sa fille Audrey décédée brutalement à l'âge de 14 ans, a permis de greffer 5 personnes.

« ...après la vie, il peut encore y avoir la vie »

« C'est un plaisir d'envisager de participer aux Jeux Nationaux des sportifs transplantés et dialysés. L'envie de participer à cette manifestation pour la promotion du don d'organes, de témoigner et surtout de montrer qu'après la vie, il peut encore y avoir la vie..., tout ça dans une ambiance de jeux et de compétition, vous ne pouvez imaginer comme cela peut me plaire au plus haut point. »

Bernard, 52 ans, transplanté du foie.

« L'espoir d'une greffe est la lumière qui me permet de continuer à vivre... »

Malade depuis son plus jeune âge, en dialyse pendant 6 longues années, il a été sur liste d'attente durant 5 ans. Malgré cela il a réussi à poursuivre ses études d'ingénieur et à trouver un emploi. Et enfin ! L'an dernier, Olivier a pu bénéficier d'une greffe de rein. Il comprend « que les personnes ayant perdu un proche se sentent agressées par la demande de don d'organes, pressées par l'urgence de la décision, je comprends tout à fait leur situation. Mais le don d'organes est pour des milliers de malades le seul espoir d'avenir, l'espoir d'une nouvelle vie. »

Olivier, 30 ans, transplanté du rein.

Rubis

au cœur de l'environnement

La protection de l'Environnement est l'affaire de tous. Elle fait partie des priorités de Rubis. Impliqué et responsable, le Groupe œuvre constamment non seulement à la protection de son environnement, mais également à celle de ses salariés et de ses clients. Dans sa démarche continue en faveur de la sauvegarde de la planète, le Groupe consacre une part de son « énergie » et de son talent à promouvoir les énergies vertes et à favoriser les économies d'énergie.

Les exigences du métier

Des activités au cœur des préoccupations environnementales

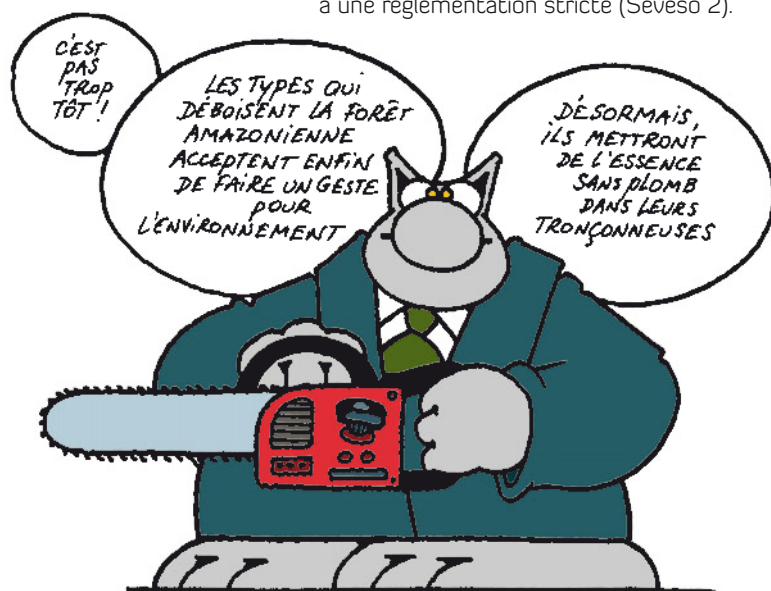
Le stockage de produits pétroliers, chimiques et agricoles

Rubis Terminal stocke des produits sensibles comme les produits pétroliers et chimiques, mais également des produits agricoles comme les oléagineux. À ce titre, ses installations sont soumises à une réglementation stricte (Seveso 2).

Sa vocation principale est de restituer les produits que ses clients lui confient dans l'état où ils sont réceptionnés, sans qu'aucun processus industriel de fabrication ou de manipulation ne vienne l'exposer à des risques additionnels. Cependant, dans le cadre de certaines prestations (comme l'additivation), il peut avoir à intervenir dans un processus de fabrication industriel.

La distribution de GPL et les stations-service

Rubis Energie distribue l'énergie verte par excellence ! Le butane et le propane (des GPL) sont deux gaz dépourvus de toxicité qui brûlent silencieusement et sans odeur. Toutefois cette énergie « propre », nécessite des moyens d'exploitation (stockages massifs et centres emplisseurs) qui l'exposent à des risques environnementaux et à ce titre la soumettent à des normes strictes. Dans le cadre du développement de ses activités, Rubis Energie détient aussi une participation dans une raffinerie aux Antilles, distribue des produits pétroliers (essences, fioul, bitumes...), et gère un réseau de stations-service. Dans ces domaines également, la rigueur est de mise et la protection de l'Environnement est au cœur des préoccupations.



Qualité, Sécurité et Environnement

Pour Rubis, le respect de l'Environnement se conjugue avec Sécurité et Qualité.

La garantie de ces 3 grands principes se traduit au quotidien par des actions concrètes reposant sur :

- la recherche et l'embauche de collaborateurs compétents qui assument de manière autonome l'intégralité des responsabilités liées à leur poste ;
- l'écoute, le dialogue, la formation et la sensibilisation du personnel ;
- le respect strict des normes en vigueur, tant pour les sociétés situées en France qu'à l'étranger ;
- la mise en place de systèmes de gestion de la sécurité dans les sites Seveso 2 ;
- la recherche de la certification Iso 9001 pour un nombre de plus en plus important de sites ainsi que pour l'activité de distribution de GPL ;
- les audits internes, transversaux et externes (réalisés par des organismes indépendants habilités) ;
- l'évaluation régulière des risques encourus par le biais de cartographies des risques significatifs remplies annuellement par les responsables des sites industriels ;
- les inventaires, mesures et analyses des émissions de composés organiques volatils dans l'air, des rejets dans l'eau et le sol.

Conscient que les investissements sont également garants de la compétitivité du Groupe, Rubis continue à investir régulièrement pour faire évoluer ses installations afin de respecter les normes environnementales et de sécurité les plus strictes (protection de l'air, des eaux, des sols, sécurité incendie, gestion de l'urbanisme autour des sites à risques, etc.).

Exemple de politique environnementale chez Vitogaz

La loi POPE (Programme d'Orientation de la Politique Énergétique) a fixé un objectif national d'économies d'énergie, basé sur une logique de résultat, en instaurant un dispositif innovant de Certificats d'Economie d'Energies sur 3 périodes triennales, la première s'est terminée le 30 juin 2009 avec une période transitoire jusqu'au 31 décembre 2009.

Vitogaz a marqué sa volonté d'agir dans le cadre de ce dispositif en menant des actions conjointes en collaboration avec un réseau de partenaires, au sein de la profession d'installateurs chauffagistes, pour la réalisation et la promotion de travaux de rénovation visant à réaliser des économies d'énergies.

En 2009, Vitogaz a collecté plus de 30 giga wh/mois et réalisé une plus-value de 700 000 euros sur les cessions des Certificats d'Economie d'Energie.

Par ailleurs, dans le prolongement de ces actions en qualité d'acteur obligé, Vitogaz a mis en place un programme global dénommé « Vitozeco » qui vise à informer et sensibiliser la clientèle traditionnelle sur le thème des économies d'énergie sur un site ludique dénommé www.meseconomiesdenergie.com.

« Vitozeco » a permis d'ores et déjà à Vitogaz de remplir ses objectifs de la première période triennale fixés à 45 GWhCUMAC.

Vitogaz s'engage également dans un partenariat avec sa clientèle de bailleurs sociaux, en faveur de la promotion de l'efficacité énergétique, par la réalisation d'actions de Maîtrise de la Demande d'Electricité sur le patrimoine et le territoire des bailleurs sociaux concernés.

Enfin, ces dernières années, le Groupe a ainsi participé à un certain nombre d'initiatives environnementales : préservation de la forêt malgache, extension du réseau des stations-service Gaz'L qui distribuent du GPL-carburant, notamment.

Depuis 1994, Rubis a construit, par étapes, sous l'égide de Rubis Terminal, le premier groupe de stockage de produits liquides en France, employant aujourd'hui un effectif de 222 personnes. Le Groupe a amorcé son internationalisation en 2007 avec l'ouverture en mai 2008 du terminal de Rotterdam (Pays-Bas) et le démarrage de la construction, dès 2008, d'un terminal à Anvers (Belgique), dans le cadre d'un partenariat avec Mitsui.

Stockage

de produits liquides

1

2

3

4

5

6

7

8

14% DE LA
 CONSOMMATION
 FRANCAISE DE CARBURANTS,
 GAZOLE ET FIOUL DOMESTIQUE
 TRANSITENT PAR RUBIS TERMINAL.
1 900 000 M³ DE CAPACITÉ DE STOCKAGE.
11 256 000 TONNES DE TRAFIC
 EN SORTIE. **11** SITES DE STOCKAGE
 STRATÉGIQUEMENT SITUÉS
 DONT **9** EN FRANCE (ROUEN, DUNKERQUE,
 STRASBOURG, MULHOUSE,
 SAINT-PIEST, SALAISE,
 BREST, VILLENEUVE-LA-GARENNE,
 CORSE) ET **2** EN EUROPE
 (ANVERS, ROTTERDAM).

J'ESPÈRE

QUE LE FOND
 DE LA MER
 EST
 ÉTANCHE



Rubis Terminal

Le métier de Rubis Terminal consiste à stocker, dans des installations détenues en propre, des produits qui restent la propriété de ses clients. En parallèle, sont fournies des prestations de services connexes telles que l'additivation, le mélange ou l'enfûtage.

La localisation stratégique de ses terminaux permet à Rubis Terminal de détenir une position-clé dans le traitement des flux d'importations et d'expéditions de produits liquides, aussi variés que les hydrocarbures raffinés, les produits chimiques, les engrais, les huiles végétales et autres produits tels que les mélasses.

Ses principaux clients sont :

- les hypermarchés et supermarchés pour le stockage de carburants,
- les compagnies pétrolières qui optimisent leurs coûts logistiques,
- les industriels de la chimie et de l'agroalimentaire qui externalisent la fonction logistique et utilisent les stockages pour leur propre distribution,
- et les traders, intermédiaires sur les marchés internationaux des produits pétroliers, des engrais et autres produits liquides.

La force de Rubis Terminal réside dans la localisation de ses dépôts et dans les lourds investissements d'adaptation réalisés ces dernières années qui en ont fait un acteur essentiel du paysage logistique pétrolier français.

En 2009, le Groupe a vu transiter par ses dépôts quelque 14 % du total de la consommation française de produits pétroliers (carburants, gazole et fioul domestique).

1

2

3

4

5

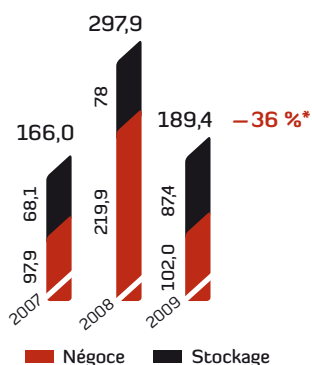
6

7

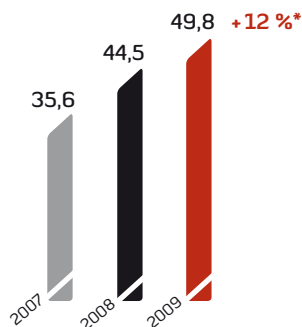
8



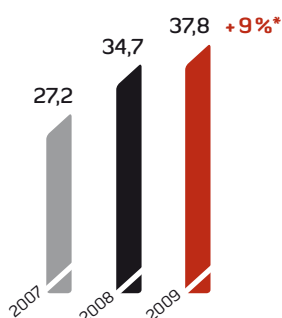
Chiffre d'affaires
(en millions d'euros)



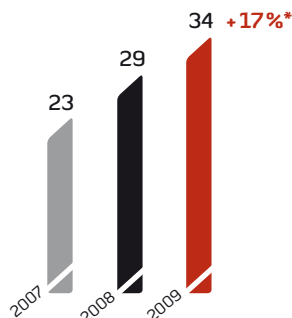
Résultat
brut d'exploitation
(en millions d'euros)



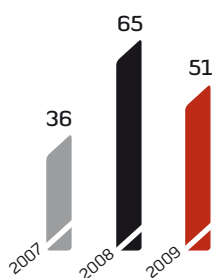
Résultat
opérationnel courant
(en millions d'euros)



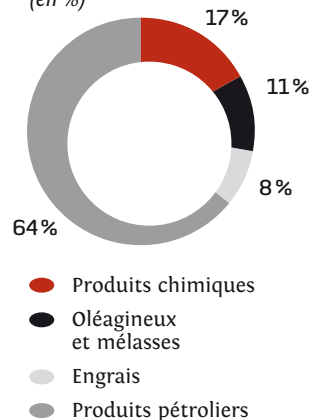
Capacité
d'autofinancement
(en millions d'euros)



Investissements
(en millions d'euros)



Recettes stockage
(en %)



* Variation 2008/2009

Faits marquants 2009

- Nouvelle année record en volumes et chiffre d'affaires.
- À Rotterdam obtention du permis permettant de porter le dépôt à 180 000 m³, et lancement de la construction de quatre nouveaux bacs d'une capacité de 6 300 m³ chacun.
- Avancement de la construction d'Anvers : réalisation de la jetée, construction sur site des premiers bacs liquides, et en atelier des quatre réservoirs de gaz.
- À Rouen, lancement de la construction de deux nouveaux réservoirs de 20 000 m³ chacun.
- À Strasbourg, conclusion d'un contrat devant augmenter de 25 % le trafic pétrolier du dépôt.
- À Salaise construction et mise en service de deux nouveaux bacs.

Calendrier 2010

- Premier trimestre :
 - Prise en charge de l'exploitation de DPLC (dépôts pétroliers de la Corse);
 - Mise en service des nouveaux réservoirs du terminal de Rotterdam.
- Dernier trimestre : mise en service des bacs chimiques et gaz du dépôt d'Anvers.

Atouts stratégiques

- Localisation (façade maritime, branchement pipe-lines).
- Investissements réguliers.
- Qualité des infrastructures.
- Opérateur indépendant.

Capacité globale de stockage

	Capacités attribuées	Sorties de produits		Recettes	
	en milliers de m ³	en milliers de tonnes	Variation 2008/2009	en millions d'euros	Variation 2009/2008
Produits pétroliers	1 310	8 755	6 %	55,9	+ 11 %
Engrais	240	1 097	13 %	7,2	+ 7 %
Oléagineux et mélasses	220	930	4 %	9,2	- 5 %
Produits chimiques	130	474	7 %	13,7	+ 26 %
Total	1 900	11 256	7 %	86,0	+ 11 %

Produits pétroliers

Sites Rubis concernés :

• Brest	130 000 m ³
• Dunkerque	258 000 m ³
• Rouen	373 000 m ³
• Strasbourg	315 000 m ³
• Saint-Priest	98 000 m ³
• Mulhouse	64 000 m ³
• Rotterdam	72 000 m ³
• Corse*	35 000 m ³

*(à compter du 1^{er} janvier 2010).

Produits pétroliers

Les dépôts de Rubis Terminal constituent un maillon essentiel de l'économie du pétrole. À la charnière entre les fonctions d'approvisionnement et de distribution, ils sont utilisés par tous les opérateurs du marché : centrales d'achats de la grande distribution, opérateurs indépendants, raffineurs, traders.

Le recours à des dépôts de stockage leur permet :

- d'organiser la distribution vers les points de consommation (stations-service et consommateurs directs),
- d'entreposer des produits en période contango, c'est-à-dire lorsque les prix à terme sont supérieurs aux prix spot ;
- d'assurer la sécurité et la diversité des approvisionnements, entre les ressources locales et nationales et l'importation ;
- de réaliser préalablement à la mise sur le marché des opérations d'additivation des produits, soit en incorporant des additifs de performance, soit par mélanges avec des biocarburants : ester méthylique d'acide gras (EMAG) pour le gazole, ou éthanol pour l'essence.

Le durcissement des contraintes réglementaires et la hausse des coûts induits, poussent à la poursuite de fermetures de dépôts concurrents mal positionnés ou trop petits.

La massification des enlèvements sur les sites les plus sûrs, les mieux situés et les mieux équipés, profite à l'ensemble des établissements du Groupe.

Le gouvernement a lancé en 2005 un plan bio-carburant destiné à encourager l'additivation d'EMAG (esters méthyliques produits à partir d'huiles végétales ou de graisses animales) dans le gazole, et d'éthanol ou d'ETBE (produits à partir de betteraves sucrières principalement) dans les essences. Les taux d'additivation admis vont progresser de 5 % en 2005 jusqu'à plus de 10 % en 2010. Rubis Terminal, en concertation avec ses grands clients, a mené une politique active pour faciliter la mise en place de ces additivations sur ses sites.

L'utilisation du fioul lourd subsiste dans les centrales thermiques, en appoint pour le chauffage urbain, et chez certains industriels. Les qualités requises étant de moins en moins disponibles dans les raffineries hexagonales, des capacités d'importation doivent être mises en service pour en permettre l'approvisionnement. En 2006 et en 2008, des travaux ont été engagés sur Rouen pour stocker des quantités plus importantes de fioul lourd basse teneur en soufre ; par des barges dédiées, elles alimentent notamment la centrale de Porcheville.

Interview

Le Pétrole : comme Obélix, je suis tombée dedans quand j'étais petite

Très vite, la Pétrochimie et la Chimie ont complété mon parcours professionnel. De formation plutôt administrative, avec un net penchant pour le commercial, je me retrouve plongée dans le monde pétrolier dès le début de ma vie professionnelle, au début des années 1970. Mes premières expériences ont été le négoce de produits pétroliers et la gestion commerciale d'un réseau de stations-service dont disposait Propetrol (l'actuel Rubis Stockage) dans le quart Nord Est de la France sous l'enseigne Avia. J'ai encore en mémoire quelques échanges épiques avec les gérants de stations-service, peu habitués à avoir une jeune femme comme interlocutrice !

Lors de la cession du réseau de stations services, j'intègre le service commercial de l'activité stockage de Propetrol, certains se souviendront peut-être de l'enseigne Manustock. Le stockage était majoritairement pétrolier, avec quelques produits chimiques : l'ordonnancement des flux des produits et le rôle « d'hôtesse » de vrac liquide sont devenus mon quotidien. On ne parlait plus en m³, mais en milliers de m³, voyageant par pipe-line, par barge, par trains, stockés dans d'immenses bacs, aux équipements multiples selon les produits à stocker. J'y ai aussi découvert la complexité douanière, l'exploitation et les aspects techniques. Toutes les fonctions étaient intimement liées, sans oublier toute la partie sécurité et environnement. La diversité relationnelle était riche et passionnante.

Mais le monde de la Chimie m'attirait particulièrement, et vivre une nouvelle expérience me titillait. J'ai quitté la société à la fin des années 80 pour rejoindre la Chemische Fabrik Schweizerhall, distributeur suisse, et prendre en charge le négoce de produits chimiques de la filiale française. Au début le vocabulaire était indigeste ; les produits me semblaient effrayants et compliqués, mais très vite ma motivation l'a emporté : études de marché, achats « worldwide », négociations serrées, organisation des transports, de l'entreposage (mais pour le coup de l'autre côté de la barrière vis-à-vis des stockistes, j'étais cliente de Propetrol !), suivi des réglementations, relations avec les Douanes, les Administrations, et, bien entendu les Ventes.

Ventes : Un univers très industriel, international et vivant. Un monde particulièrement masculin où il fallait s'accrocher, s'affirmer, mais ce milieu allait bien avec mon tempérament. Je n'ai jamais rencontré de réel problème, au contraire !

Après une dizaine d'années de cette enrichissante expérience, je reviens chez Propetrol pour développer l'activité de stockage de produits chimiques.

Et tout s'enchaîne. Rubis reprend Propetrol au début des années 2000 via sa filiale CPA, un autre grand du stockage, basé à Paris. Quel dilemme !

Mais l'opportunité de « commercialiser » encore plus de dépôts de stockage, de pouvoir mettre à profit mes expériences négoce et service, le dynamisme que je ressens chez Rubis et sa politique de développement me décident à sauter le pas : et voici l'Alsacienne « qui monte » à Paris. Un vrai challenge, et aucun regret. Jongler avec les capacités de stockage, proposer les meilleures solutions adaptées à nos clients dans un environnement très réactif et très vivant ne laisse aucune place à l'ennui !

Mon parcours professionnel riche en expériences et en relations humaines m'apporte quotidiennement beaucoup de satisfactions, et je reste toujours aussi attachée à la valeur relationnelle, que ce soit avec les clients ou les collègues.

De plus, les récentes réalisations de Rubis Terminal à Rotterdam et Anvers sont venues élargir mon champ d'action et j'y retrouve avec plaisir des partenaires de ma période « négoce ». Tout ce milieu est une famille où l'on se recroise toujours un jour !

La taille humaine de Rubis facilite grandement les échanges et la réactivité. Sans compter la confiance et l'autonomie que Rubis prête à ses équipes, l'amélioration continue de son outil, les réelles possibilités d'évolution de nos jeunes, en font une entreprise clairement tournée vers l'avenir.

Evelyne NICHTS
Directeur Commercial Chimie
Rubis Terminal

1

2

3

4

5

6

7

8

**Engrais liquides****Sites Rubis concernés :**

• Dunkerque	24 000 m ³
• Rouen	180 000 m ³ à 250 000 m ³

Engrais liquides

Le dépôt de Rouen constitue le plus gros centre d'importation d'engrais liquides en Europe.

Les produits stockés y sont utilisés dans les zones de grande culture de la moitié nord de la France : Picardie, Beauce, Champagne-Ardenne, Berry. Dunkerque, qui participe à l'approvisionnement du nord de la France, de la Champagne et du sud de la Belgique, développe ses positions en s'appuyant sur ses liaisons ferroviaires.

L'existence de moyens logistiques adaptés est essentielle pour la filière :

- L'importation d'engrais fabriqués dans des zones riches en gaz, qui représente déjà plus de 50 % de la consommation, va continuer à se substituer aux productions locales et nécessitera de grosses capacités d'accueil.
- La consommation est très saisonnière et concentrée sur le printemps. Il faut donc à la fois disposer de capacités de stockage importantes et des moyens de chargement proportionnés.
- L'application d'engrais, avec des volumes globalement stables, tend à être plus précise et efficace. On assiste au développement de formules de mélanges associant à l'azote d'autres composants, soufrés ou phosphatés.

Rubis Terminal accompagne les distributeurs dans cette voie et met en place des systèmes d'addition et de mélange, s'orientant ainsi vers des prestations à plus forte valeur ajoutée.

Parallèlement, l'amélioration des flux d'information, notamment *via* l'EDI (Electronic Data Interchange), constitue un axe de développement pour Rubis auprès de cette filière regroupant de nombreux intermédiaires.

Produits chimiques**Sites Rubis concernés :**

• Dunkerque	23 000 m ³
• Rouen	30 000 m ³
• Salaise	19 000 m ³
• Strasbourg	31 000 m ³
• Villeneuve-la-Garenne	17 000 m ³
• Rotterdam	10 000 m ³

Produits chimiques

Avec des sites à Dunkerque, Rouen, Villeneuve-la-Garenne en région parisienne, Salaise-sur-Sanne, au sud de Lyon, Strasbourg, et maintenant Rotterdam, Rubis Terminal offre à ses clients un véritable maillage géographique, associant des moyens fluviaux ou maritimes, ferroviaires et routiers.

1

2

3

4

5

6

7

8

Les obligations réglementaires et environnementales rendent contraignant le stockage de certains produits, y compris dans les unités de production. Rubis Terminal a adapté ses outils à ces produits difficiles, en augmentant ses capacités inox, les réservoirs de petite capacité et les équipements particuliers de chauffage, d'isolation, d'inertage (à l'azote ou à l'air appauvri) et de retour gaz. Chaque réservoir dispose de ses propres lignes dédiées au produit stocké.

Grâce à ces prestations sans cesse améliorées, Rubis Terminal a pu offrir des solutions adaptées à ses clients, aussi bien pour la gestion à moyen terme de flux pérennes, que pour répondre à des problèmes ponctuels et urgents.

L'implantation des dépôts à proximité des plateformes industrielles est une solution idéale pour pallier à des arrêts pour maintenance des usines nécessitant des stocks tampon.



Oléagineux et mélasses

Une part significative des capacités de Rouen et de Dunkerque est consacrée à cette famille de produits dans laquelle sont regroupés les oléagineux, les mélasses et des coproduits issus de l'industrie du sucre, de la levure et de l'amidon.

Les installations de Rubis Terminal permettent à la fois de traiter de gros volumes et de ségréguer les qualités, offrant à ces industries l'outil à la fois flexible et fiable que nécessite leur activité. Un fort accent est mis sur la traçabilité, enjeu majeur dans la chaîne alimentaire.

Le développement des biocarburants a entraîné un accroissement massif et rapide des flux d'oléagineux : sur Dunkerque, le trafic annuel est passé en 5 ans de 130 000 à 850 000 tonnes. Les unités

de production de biocarburant doivent en effet être approvisionnées en huiles, et font appel à des origines et des qualités de plus en plus diversifiées : l'importation doit compléter la production nationale, et au colza viennent s'ajouter des huiles de soja, de tournesol, de palme, ainsi que des graisses animales et des huiles de friture.

Oléagineux et mélasses

Sites Rubis concernés :

- Dunkerque 180 000 m³
- Rouen 40 000 m³

Autre activité : négoce

Rubis Terminal est également présent dans une activité de vente grossiste de produits pétroliers. Cette activité, marginale mais complémentaire, a généré un chiffre d'affaires de 102 millions d'euros pour des volumes annuels d'environ 150 000 m³.

Interview

Quand je vous dis que j'apprécie le rythme du port et ses activités incessantes

Après une formation en économie d'entreprise et une spécialisation en marketing à l'université Erasmus de Rotterdam, j'ai débuté ma carrière en tant que stagiaire chez un opérateur de terminaux portuaires, Europe Combined Terminals (ECT), dans le port de Rotterdam. Bien que natif de cette ville, je ne connaissais guère ce port.

J'ai tout de suite apprécié le rythme du port, ses activités incessantes, partout et à toute heure du jour et de la nuit. J'ai commencé en tant qu'agent marketing en 1992, mais je voulais m'occuper davantage des affaires quotidiennes. J'ai atteint cet objectif en 1998, lorsque l'on m'a confié un poste dans la gestion des opérations. Être en contact avec l'ensemble des personnes de l'entreprise et réaliser des améliorations en (re)structurant et en formant le personnel sont les facteurs clés de réussite qui permettent à une société d'atteindre ses objectifs.

Au cours des années suivantes, j'ai contribué au développement d'une start-up chez Ceres. J'ai ensuite travaillé pour Odjell, où la sécurité devenait un élément crucial dans l'organisation du processus opérationnel dont j'étais responsable en tant que Directeur d'exploitation.

En 2007, j'ai eu l'opportunité de créer une toute nouvelle organisation : le premier terminal étranger de l'opérateur Rubis, à Rotterdam. J'ai accepté ce poste tout d'abord parce qu'il m'offrait l'opportunité d'être responsable d'un nouveau site qui, après la phase de lancement, connaîtrait des années de croissance, mais surtout parce que en accord avec la culture d'entreprise de Rubis Terminal : des prises de décisions rapides, la priorité donnée aux clients et aux employés, et enfin parce que c'était l'unique site de l'entreprise sur le marché.

J'ai commencé seul à Rotterdam en mars 2007 — la construction étant gérée depuis Paris par Alain Roger (qui passe 2 à 3 jours par semaine à Rotterdam) — et mon objectif premier était de tout organiser pour lancer les opérations environ un an plus tard. Dans une toute petite structure, il est indispensable de mettre en place une organisation flexible et sérieuse

pour fonctionner et répondre à tous les besoins. Nous devions donc embaucher des personnes ayant un bon état d'esprit, critère tout aussi important que l'expérience requise pour travailler dans cette start-up.

Dans un délai très serré, nous avons réussi à trouver les bonnes personnes et à terminer la construction des réservoirs de minéraux. Nous avons pu accueillir le premier navire le 5 mai 2008.

Ceci n'a pu être possible que grâce au dévouement de l'équipe qui a su identifier les priorités, et à l'aide de nos collègues parisiens. Nous avons alors pu transformer les problèmes en défis et trouver des solutions adaptées. Grâce à cette ambiance et à ce climat de travail positif, nous avons pu mettre les réservoirs de produits chimiques en service fin 2008.

Après 2 années d'exercice, nous pouvons être fiers de notre réussite : nos clients sont satisfaits, notre résultat est positif en 2009, notre capacité et notre organisation sont en pleine croissance et nous comptons actuellement 25 personnes.

La grande disponibilité des embarcadères et l'accès à tous les moyens de transport sont des facteurs indispensables pour ce site. Nous desservons à la fois le marché des produits chimiques et des minéraux ainsi que le marché du transbordement, avec une capacité de production en 2009 de près de 1 000 000 de tonnes et une capacité légèrement supérieure à 85 000 m³. Au cours des deux premiers mois de l'année 2010, nous avons augmenté notre capacité de 25 000 m³ soit une capacité totale de 110 000 m³ et 14 réservoirs, pour un jour être en mesure d'atteindre une capacité de 182 200 m³ et 30 réservoirs sur ce site.

Un jour... un jour très proche !

Paul VAN HERREWEGEN
Directeur Général
Rubis Terminal BV Rotterdam

1

2

3

4

5

6

7

8



Développements En Europe du Nord

Rotterdam

Situé à Botlek, au cœur du Port de Rotterdam, premier port d'Europe avec un trafic de plus de 400 millions de tonnes par an, le terminal de Rubis offrira à terme une capacité de 180 000 m³ avec des accès ferroviaires et maritimes importants (trois jetées pour navires de haute mer, une jetée barge). Rapportés aux capacités, ces accès se montrent bien supérieurs à ceux des autres opérateurs.

Dans un contexte où la rapidité des opérations maritimes et la réduction des temps d'escale sont des enjeux essentiels de la logistique, ce terminal disposera d'un avantage compétitif décisif.

Par ailleurs, la ségrégation des bacs de stockages, inox ou acier, dans des cuvettes contenant un faible nombre de bacs permet de stocker des produits très différents sans problème d'incompatibilité.

Les travaux ont commencé en avril 2007 pour un démarrage de l'activité en mai 2008. Cette première tranche de 82 000 m³ offre des capacités pour stocker une très large gamme de produits pétroliers, chimiques et agro-industriels. Le terminal a réalisé, en 2009, un trafic de 1 200 000 tonnes, constitué essentiellement de fioul d'avitaillement, dont Rotterdam est le premier marché mondial.

Par ailleurs les quatre premiers bacs chimiques ont été loués dès leur mise en service, pour le stockage de produits sensibles, pour lesquels la compétence de Rubis est reconnue dans ses terminaux français.

De nouveaux contrats chimiques ont été finalisés fin 2008, ce qui a permis de lancer le début de la seconde tranche, 25 000 m³ supplémentaires ont été mis en service début 2010.

Europe du Nord

Sites Rubis concernés :

- Rotterdam 180 000 m³*
- Anvers 400 000 m³*

* À terme.



Anvers

Rubis et le groupe japonais Mitsui ont annoncé en décembre 2007 leur projet de s'associer (à parts égales) pour construire un terminal de produits chimiques liquides et gazeux dans le Port d'Anvers, qui constitue le deuxième centre mondial de transit de produits pétrochimiques.

La construction de ce dépôt a démarré en septembre 2008 avec une capacité initiale de 110 000 m³, implantée sur une concession de huit hectares. Une nouvelle concession de 13 hectares nous a été accordée, qui permettra de porter à terme la capacité à 400 000 m³.

La mise en service du dépôt interviendra fin 2010 pour les produits liquides et le gaz.

Rubis et son secteur

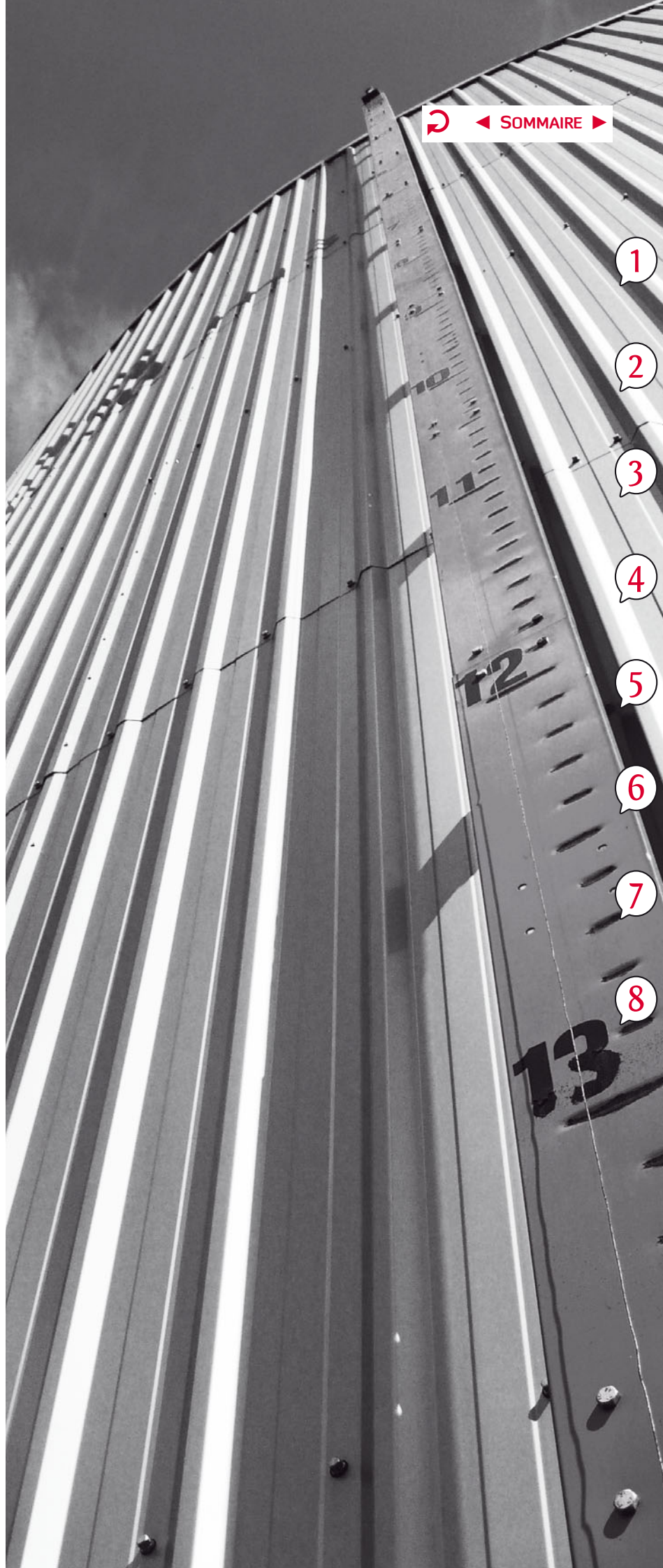
Le stockage de produits pétroliers représente 64 % des recettes de Rubis Terminal. La connaissance de ce secteur spécifique est donc primordiale pour Rubis.

En stockage de distribution de produits pétroliers, on observe une tendance à la concentration sur les grosses unités, avec la disparition progressive des stockages de faible capacité à trafic réduit, ne disposant pas des moyens financiers pour faire face aux investissements réglementaires de sécurité et d'environnement.

En façade maritime fluviale, on recense en France une trentaine de dépôts offrant l'accès à des produits d'importation totalisant une capacité de 6,5 millions de m³ dont 15 % sont contrôlés par Rubis Terminal.

Dans chaque grande zone de chalandise, Rubis Terminal détient une part de marché significative face aux dépôts de la concurrence et aux gares de raffineries. Sur les 18 millions de tonnes de gazole importées en France en 2009, 16 % ont transité par les dépôts de Rubis Terminal.

Sur ses zones de chalandise, Rubis Terminal accroît ses parts de marché. En termes de trafic de produits pétroliers, la part de marché de Rubis Terminal est passée de 25 % en 2002 à 33 % en 2009.



1

2

3

4

5

6

7

8

L'agriculteur, le pétrolier et le garagiste

Avec le développement de la politique biocarburants, les essences et les gazoles consommés en France contiennent une part croissante de produits d'origine végétale : huiles de colza, de soja ou de palme pour le gazole, éthanol de blé, de maïs ou de betterave pour l'essence. Cela signifie que cohabitent dans les réservoirs et dans les moteurs, des produits minéraux et végétaux qui n'ont pas exactement les mêmes caractéristiques en termes de volatilité, de densité, de tenue au froid ou d'oxydation.

Il a donc fallu définir, en liaison avec les constructeurs automobiles des spécifications particulières pour les biocarburants, afin de garantir leur bon fonctionnement sur toute la gamme des véhicules.

Le sujet est devenu sensible, en particulier pour le gazole, avec la montée en puissance des taux d'incorporation, et l'avance prise par la France en ce domaine sur les pays voisins.

Les EMAG (ester méthylique d'acides gras) incorporés dans le gazole ont en général une tenue au froid moins bonne que les produits pétroliers. Il faut donc définir des spécifications pour les deux composants, afin de s'assurer que le produit final, résultant de leur mélange, respecte bien les normes requises. Ces spécifications ne seront évidemment pas les mêmes, selon que la part de biocarburant est de 3 %, ce qui est la moyenne européenne, ou de 7 %, appliqués en France depuis 2008.

Ceci a conduit à exiger des EMAG utilisés en France des spécifications plus contraignantes que les normes internationales.

Ajoutons à cela qu'avec la diversification des produits utilisés pour fabriquer les biocarburants le contrôle qualité est devenu plus complexe, et le rôle du terminal est dans ce cadre essentiel.

Ce sera d'autant plus vrai avec le développement des biocarburants de nouvelle génération, qui mêlent graisses végétales et animales.

Par ailleurs, les EMAG ont une densité un peu plus élevée que le diesel classique. Il y a donc un risque qu'avec le temps le composant le plus lourd décante, que le produit perde en homogénéité, et que la partie basse des réservoirs ait des teneurs supérieures à 7 %, posant des risques de non-conformité.

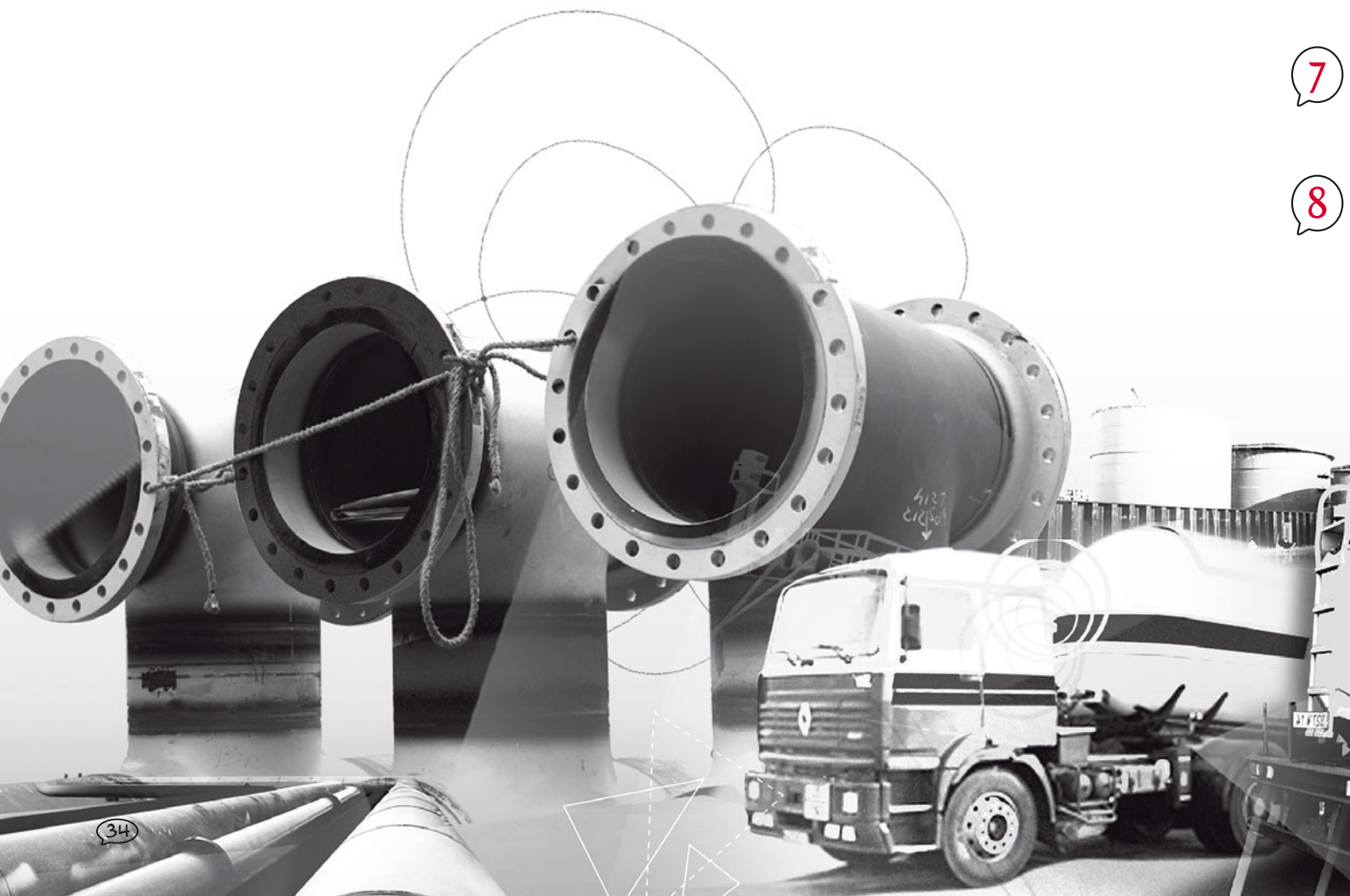
Pour y palier, Rubis a mis en place sur l'ensemble de ses terminaux des moyens de brassage, qui garantissent le maintien d'une bonne homogénéité en bac, et contrôle systématiquement la teneur en EMAG des produits, lors de leur réception, et avant leur réexpédition.

Tout ceci pour éviter que l'énergie verte ne devienne un vecteur de croissance pour la réparation automobile.

Rubis Energie regroupe les activités de Rubis dans la distribution de GPL et de produits pétroliers. Spécialisé historiquement dans la distribution de GPL, Rubis a élargi sa distribution aux produits pétroliers et intervient aujourd'hui dans trois zones géographiques : Europe, Caraïbes et Afrique.

Distribution

de GPL et de produits pétroliers



1

2

3

4

5

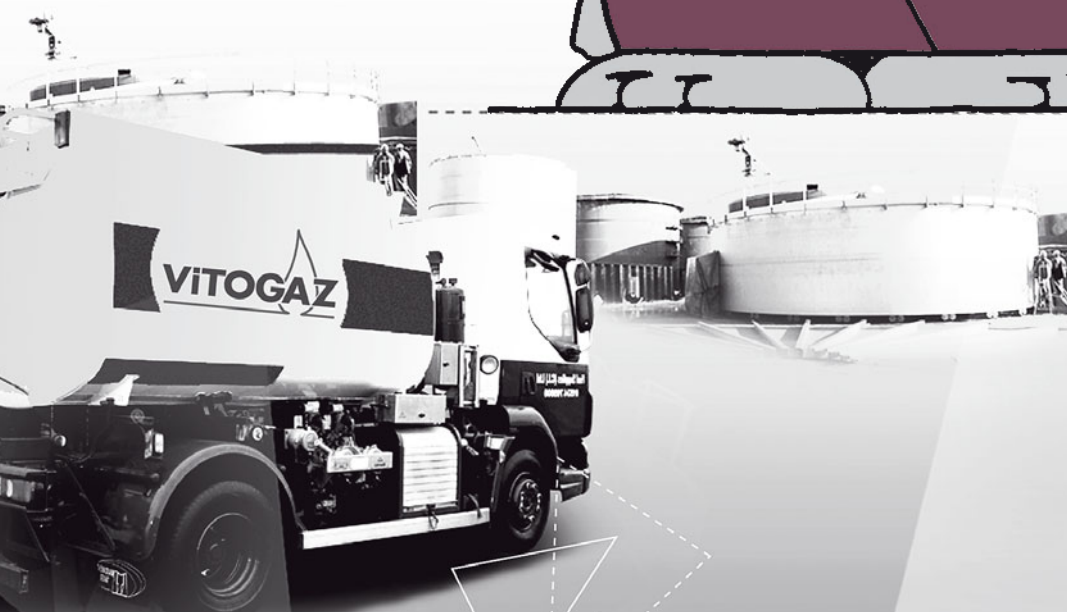
6

7

8

UNE PRÉSENCE DANS
12 PAYS AVEC DES POSITIONS
 DE LEADER DANS **7 PAYS**.
 DES INFRASTRUCTURES LOGISTIQUES
 GARANTISSANT DES CONDITIONS D'ACCÈS
 COMPÉTITIVES À LA RESSOURCE :
8 TERMINAUX MASSIFS D'IMPORTATION
90 000 M³ DE CAPACITÉS
15 CENTRES EMPLISSEURS ET STOCKAGES ASSOCIÉS
800 000 TONNES/M³ DISTRIBUÉES
 DONT **450 000 TONNES** DE GPL
 ET **360 000 M³** DE CARBURANTS,
 GAZOLE, FIOULS, BITUMES.

IL Y A MALGRÉ
 TOUT UN AVANTAGE
 À TOMBER EN PANNE
 SÈCHE, C'EST QUE
 C'EST MOINS LOURD
 À POUSSER QUE SI
 LE RÉSERVOIR
 ÉTAIT PLEIN



Rubis Energie

Opérateur indépendant de taille moyenne, Rubis Energie reste sélectif dans sa politique d'investissement en axant sa croissance sur des marchés de niche : niche géographique (pays en développement, à forte croissance, îles avec bases d'importation) ou niche produits.

Rubis tend à contrôler toute la chaîne de distribution, depuis l'approvisionnement jusqu'à l'utilisateur final.

En maîtrisant une chaîne logistique complète — cellule de négoce, terminaux d'importation, centres emplisseurs, stockages intermédiaires, relais-vrac — Rubis rend accessible et de façon pérenne pour ses clients, l'énergie (gaz ou fioul) dont ils ont besoin.

Le Groupe se fixe les meilleurs standards de la profession et augmente régulièrement ses parts de marché.

1

2

3

4

5

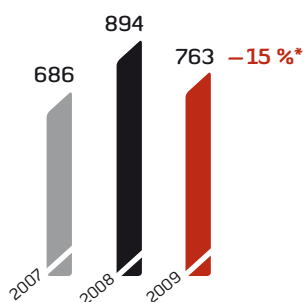
6

7

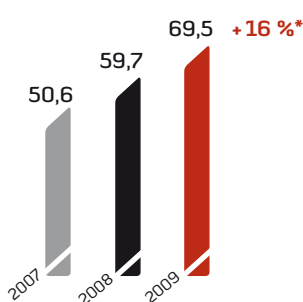
8



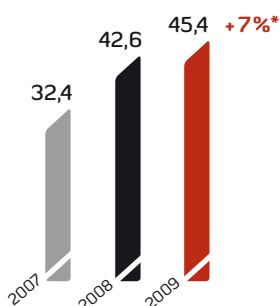
Chiffre d'affaires
(en millions d'euros)



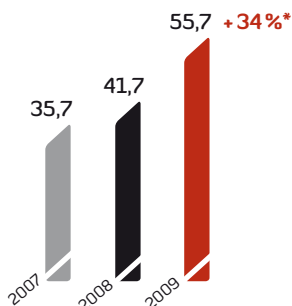
Résultat
brut d'exploitation
(en millions d'euros)



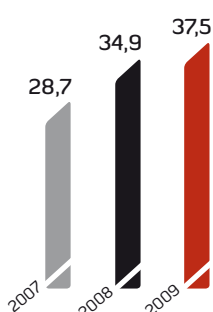
Résultat
opérationnel courant
(en millions d'euros)



Capacité
d'autofinancement
(en millions d'euros)

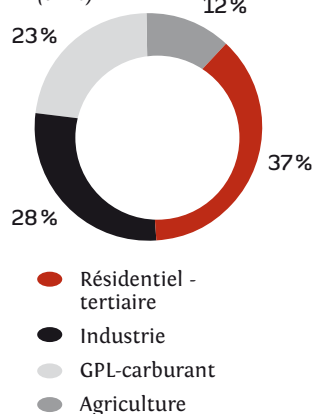


Investissements
(en millions d'euros)



* Variation 2008/2009

Répartition du GPL
(en %)



Faits marquants 2009

- Progression du niveau d'activité dans une conjoncture économique mondiale très défavorable.
- Le redémarrage du GPL-carburant :
 - Ford choisit Vitogaz Allemagne comme fournisseur de GPLc dans ses usines.
 - En Espagne, lancement du GPLc et signature d'un accord avec la chaîne de stations-service Valcarce.
 - Développement du réseau en Suisse et construction de la 1^{re} station GPLc pour bateaux sur le lac de Zurich.
- Toujours dans les carburants, un réseau qui se développe :
 - Acquisition en Corse du réseau Shell et de la moitié du réseau Total, pour une réalisation en 2010.
 - Les îles de Jersey et Guernesey découvrent le logo Rubis.
 - En Martinique, construction d'un nouveau site à Bellefontaine sur le concept 100 % VITO.

Calendrier 2010

- Corse : Passage aux couleurs ViTO sur l'île de Beauté d'environ 55 stations-service du réseau Shell et de la moitié du réseau Total.
- Consolidation du développement du GPL-carburant.
- Poursuite de la croissance externe.

Atouts stratégiques

- Contrôle de l'approvisionnement.
- Infrastructures stratégiquement situées.
- Diversité de produits, de géographie, de niveau de vie...
- Concentration sur des marchés de niches.

Données chiffrées

(en millions d'euros)	2008	2009	Variation 2008/2009
Chiffre d'affaires consolidé	894,4	762,5	- 15%
Résultat brut d'exploitation	59,7	69,5	+ 16%
Résultat opérationnel courant	42,6	45,4	+ 7%
• Europe	9,8	18,6	+ 90%
• Caraïbes	26,5	16,1	- 39%
• Afrique	6,3	10,7	+ 70%
Capacité d'autofinancement	41,7	55,7	+ 34%
Investissements	34,9	37,5	—

L'énergie, un besoin de base

Butane, propane ou GPL-carburant, les gaz de pétrole liquéfiés (GPL) sont commercialisés en vrac et en conditionné. Les GPL constituent une énergie à la fois disponible, stockable et transportable facilement. Énergie propre par excellence, les GPL sont dépourvus de toxicité et ne dégagent aucune odeur lors de leur combustion.

Le GPL est une énergie largement diffusée dans les économies car répondant aux besoins énergétiques de base qu'ils soient domestiques (cuisson, eau

chaude, chauffage), agricoles (séchage de céréales, chauffage de serres, aviculture), industriels ou de services.

Le GPL est également utilisé comme carburant automobile : ses caractéristiques chimiques – faible émission de Nox (oxydes d'azote) et de particules, absence de soufre et de benzène et émission de CO₂ comparable au diesel – en font une énergie largement promue par les Pouvoirs Publics de nombreux pays dans le cadre des politiques de protection de l'Environnement.

En carburants et fiouls, entre les Caraïbes (Antilles et Guyane françaises, Bermudes), les îles anglo-normandes, et prochainement la Corse, le Groupe exploitera notamment un réseau de près de 160 stations-service. Le Groupe est propriétaire des infrastructures nécessaires à cette activité (terminaux d'importation, unités de stockages, centres emplisseurs...).

Une présence internationale

Présente en France métropolitaine depuis 1939, Vitogaz, la marque du Groupe, s'est largement internationalisée, en Afrique, tout d'abord avec le Maroc (2000), Madagascar (2001) et le Sénégal (2003), puis dans la zone Caraïbes avec les Antilles et la Guyane françaises (2005) puis les Bermudes (2006), et enfin en Europe en 2007 (Allemagne, Bulgarie, Espagne, République Tchèque, Suisse) puis en 2008 (îles anglo-normandes) et désormais sur l'île de Beauté avec la signature d'un accord fin 2009 pour la reprise en Corse d'un réseau composé des stations Shell et de la moitié des stations Total.

À l'aube de 2010, les ventes annuelles de Rubis Énergie représentent environ 800 000 m³/tonnes de produits pétroliers, dont 450 000 tonnes de GPL avec des positions de leader sur bon nombre de ses marchés et 360 000 m³ de produits pétroliers à travers notamment ses réseaux de stations-service aux Antilles et Guyane françaises (56), aux Bermudes (12) et dans les îles anglo-normandes (24). Le futur réseau de stations en Corse devrait être constitué d'environ 55 sites.



Rubis Énergie est ainsi devenu un des trois premiers acteurs européens indépendants en distribution de GPL, privilégiant des marchés de niches (géographique ou produit) sur lesquels il contrôle une partie de l'approvisionnement ou possède un outil logistique (terminaux maritimes d'importation, raffinerie, liaison pipe-line) lui assurant un avantage concurrentiel.

Le Groupe dispose d'infrastructures logistiques (stockages massifs d'importation) lui garantissant l'accès à la ressource (GPL et produits pétroliers) à des conditions compétitives.

Zone Europe

En France métropolitaine, Vitogaz occupe des positions stratégiques dans le propane vrac, s'adressant à une clientèle résidentielle, agricole, d'élevage et industrielle. C'est aussi un acteur important en GPL-carburant, sous la marque Gaz'L.

En 2009, l'activité France métropolitaine a réalisé 162 000 tonnes de distribution de GPL dont 50 000 tonnes de négoce.

Sur des ventes globales de 2,27 millions de tonnes de distribution finale réalisées par l'ensemble des adhérents du Comité Professionnel, notre part de marché est de 5 %.

Si Vitogaz est avant tout un propanier s'adressant historiquement à une clientèle résidentielle (27 %) et avicole (25 %), il a néanmoins réussi à construire une forte position de marché en GPL-carburant (17 %), à travers un réseau de 350 stations installées en hypermarchés et dans le réseau BP.

Interview

Une aventure...

Mon aventure au sein du groupe Rubis a commencé en janvier 2000, date à laquelle j'ai rejoint Vitogaz en charge du Contrôle de gestion des filiales françaises. J'ai dans mes bagages une solide formation comptable et financière acquise à l'ICS Bégué, Ecole de Commerce parisienne et une expérience d'un an et demi en tant que coopérant dans une entreprise de distribution de GPL (déjà) à Casablanca, au Maroc.

Ce nouveau challenge est plein de promesses. La croissance externe est forte et les business plans vont bon train : le développement au Maroc, l'appel d'offre à Madagascar, l'implantation aux Comores et l'acquisition des actifs au Sénégal vont me faire glisser vers le contrôle de gestion des filiales internationales.

Pour rattacher ces nouveaux affiliés au vaisseau amiral Vitogaz France, rien de tel que d'implémenter un logiciel de consolidation au travers duquel les deux activités de Rubis s'identifient en deux entités : Rubis Energie et Rubis Terminal.

De nombreux déplacements seront nécessaires pour accomplir ma mission. Ce sera pour moi l'occasion de rencontrer le personnel sur place et d'avoir une vision relativement globale des filiales étrangères. Ces différents voyages seront plus qu'enrichissants et ne feront qu'augmenter mon envie de découvrir d'autres cultures.

C'est alors qu'après cinq années passées au siège à la Défense, en formation, j'accepte la mutation qui m'est proposée et je prends la direction de Pointe-à-Pitre où Rubis vient de racheter les actifs de Shell aux Antilles et Guyane françaises. Je rejoins donc Rubis

Antilles Guyane en tant que Directeur Administratif et Financier. Cette fois plus question de participer, il faut bâtir, insuffler la culture Rubis, non plus dans un nouvel affilié mais dans une société qui a déjà sa propre culture d'entreprise.

Les chantiers sont nombreux mais il faut avant tout donner de l'autonomie à Rubis Antilles Guyane en la dotant de son propre outil informatique et en lui donnant une capacité financière pour accompagner sa croissance. La collaboration et l'adhésion des équipes et des partenaires financiers aux différents projets auront permis à Rubis Antilles Guyane d'atteindre ces objectifs et de partir sur de solides bases pour le futur.

Ces quatre années passées aux Antilles auront été professionnellement passionnantes et m'auront permis de découvrir une partie des Caraïbes, territoire qui m'était jusqu'alors inconnu.

Fort de cette expérience, j'ai rejoint Fuel Supplies Channel Islands Ltd à Jersey en Septembre 2009. Il est encore trop tôt pour donner un retour d'expérience de cette nouvelle mission de Directeur Administratif et Financier, mais je suis convaincu qu'elle sera sans aucun doute toute aussi enrichissante et pleine de rebondissements.

Cette aventure aura été permise grâce aux étroites relations et à la confiance que le Groupe m'apporte, ainsi qu'au soutien indéfectible de ma famille faisant toujours preuve d'adaptation.

Alain BUSIGNY
*Directeur Administratif et Financier
 Channel Islands*

1

2

3

4

5

6

7

8



En 2006, Vitogaz et BP ont créé Frangaz, à parts égales, afin de commercialiser des bouteilles de GPL auprès de la grande distribution. Dans le réseau Intermarché, Frangaz distribue des bouteilles de GPL sous la marque Energaz ; pour le réseau Casino, sous la marque distributeur.

Début 2010, Rubis a racheté les 50 % détenus par BP France dans Frangaz, devenant ainsi l'actionnaire unique. Cette montée de Rubis dans l'actionnariat de Frangaz traduit un renforcement de son partenariat avec les GMS déjà associées à Rubis dans la distribution du GPL-carburant, segment qui connaît une forte accélération depuis fin 2009. Rappelons qu'en 2009 les volumes commercialisés par Frangaz ont progressé de 60 % par rapport à 2008, à travers un réseau de plus de 1600 points de vente.

Le dépôt de Hnevice en République Tchèque

Le dépôt de Hnevice constitue l'investissement le plus important (2,8 M€) depuis la création de l'activité en 1993. Ce centre, constitué de deux parties entièrement indépendantes pour les aérosols et pour tous les produits GPL commerciaux, est composé de 8 réservoirs de 200m³, 3 pour les aérosols et 5 pour les autres produits commerciaux GPL. Ce dépôt a nécessité la construction de deux points de déchargement, avec une voie ferrée réservée à l'importation et à l'exportation de produits soumis aux taxes. La route permet l'accès des camions-citernes pour charger et décharger toutes sortes de véhicules (des camions avec ou sans remorques ou des camions semi-remorques). Une remorque dédiée est stationnée dans le dépôt et est toujours prête à livrer n'importe quel type de produits aérosol.

Les travaux de génie civil ont débuté le 30 mars 2009, la mise en service a eu lieu le 15 décembre 2009 et le processus final de validation le 15 mars 2010. Tout à fait unique, le laboratoire permet non seulement de calibrer le mélange de différentes sortes de produits aérosol, mais aussi de contrôler la qualité des GPL livrés conformément aux spécificités demandées par les clients. Les principaux équipements du laboratoire sont deux appareils de chromatographie, mesurant la teneur en soufre, la pression de vapeur et le résidu de vapeur.

Le niveau de sécurité de ce dépôt répond à la norme européenne la plus élevée. Le centre est piloté du poste de commandes par des ordinateurs, mais pour des raisons de sécurité est également associé à la validation. Toutes les écritures (bons de livraison, etc) sont automatiquement imprimées et enregistrées au poste de commandes. Un directeur du dépôt et trois opérateurs assurent les opérations sur deux périodes de travail en décalé, ainsi que toutes les démarches liées aux procédures douanières spécifiques.

En 2009, Vitogaz Czech Republic, qui compte parmi les 3 leaders du marché, a cumulé 51 000 tonnes de GPL dont 60 % en distribution finale.

1

2

3

4

5

6

7

8



1

2

3

4

5

6

7

8

Le business aviation dans les Iles anglo-normandes a connu des changements importants en 2009. Non seulement cette activité a été affectée par la crise internationale qui s'est traduite par une réduction du nombre de passagers et de vols mais également par des augmentations de coûts et une concurrence accrue des aéroports limitrophes en Grande Bretagne ou en France. Dans ce contexte défavorable, le retrait des volumes (- 31 % par rapport à l'année 2008) a été limité grâce à un travail de maintien de solides relations de proximité avec nos clients « aviation », à une qualité de service reconnue et à un suivi de standards HSE (Hygiène, Sécurité, Environnement) élevés. Les opérations sont en effet effectuées selon les standards internationaux mais également ceux du Groupe Shell avec lequel un contrat d'assistance technique a été conclu.

2009 a été également marquée par la mise aux couleurs Rubis de la flotte de véhicules. Ce changement a été bien perçu par nos clients et partenaires. L'année 2010 débute dans les mêmes conditions que 2009 pour les liaisons internationales avec des compagnies aériennes qui cherchent à réduire leurs coûts en raison d'une pression concurrentielle. En parallèle, le trafic inter-îles, dominé par les deux compagnies Blue Islands et Aurigny, reste stable.

Fuel Supplies Channel Islands Ltd s'investit dans des actions d'amélioration de ses marges, de renforcement de la performance opérationnelle et de sécurité de ses outils industriels (dépôts, véhicules) ainsi que le maintien de la qualité de ses relations avec ses partenaires (Autorités aéroportuaires, compagnies aériennes, etc).

Vitogaz s'appuie sur un dispositif logistique puissant pour développer son fonds de commerce et assurer ses approvisionnements aux meilleures conditions : partenaire à hauteur de 21 % dans le GIE Norgal (situé au Havre), lui donnant accès au plus gros centre de réception de GPL en façade atlantique, à des centres emplisseurs, et à un réseau de relais vrac, répartis sur le territoire pour l'approvisionnement secondaire.

En 2009, le Groupe a étendu son activité européenne en signant un accord pour le rachat :

- à Shell et partiellement à Total de leurs activités de distribution de produits pétroliers en Corse, contribuant en rythme annuel à environ 75 000 m³ de distribution, hors négoce.

- À noter qu'avec l'acquisition faite dans les îles anglo-normandes, le Groupe est entré dans l'activité de vente de carburants aviation. Notre présence dans ce segment de marché a été étendue fin 2008 aux Antilles et Guyane françaises par le rachat à Shell de leur participation dans les groupements aviation de ces 3 départements d'outre-mer.

- **Espagne**: 23 000 tonnes de GPL distribuées, exclusivement vrac et régional, concentré sur le nord de la péninsule.

- **Allemagne**: 38 000 tonnes de GPL distribuées avec une présence en GPL-carburant qui ne cesse de croître dans un marché en très forte extension.

Interview

Voilà presque trois ans déjà que je travaille pour Rubis...

Et je peux vous assurer que chaque journée y a été passionnante ! J'ai débuté ma carrière au service Approvisionnements de Rubis Energie pour être nommé peu de temps après Directeur Général de Vitogaz Allemagne, la filiale que Rubis Energie venait juste d'acquérir en Allemagne. Pour ma part, l'intégration de Vitogaz Allemagne au sein de l'univers Rubis a été une expérience stimulante et j'ai eu la chance d'y trouver de nombreux collègues extrêmement motivés à en faire une de ses filiales les plus florissantes. Durant ce séjour en Allemagne, j'ai appris à apprécier l'importance des normes de sécurité les plus strictes, ce qui nous a permis de collaborer avec les principales compagnies pétrolières.

Je me suis ensuite retrouvé en Suisse où j'ai pris la tête des opérations de Vitogaz Suisse, récemment acquise par le groupe Rubis. Chez Vitogaz, nous utilisons trois langues, aussi bien avec nos clients qu'au sein de l'organisation : l'allemand, le français et l'italien. Nous avons conduit tous nos collaborateurs à adopter la culture Vitogaz - une culture fondée sur le sens des responsabilités et l'esprit d'entreprise.

C'est d'ailleurs ce que j'apprécie le plus chez Rubis, sa pratique de délégation, car ce sont les personnes qui travaillent dans ses filiales qui disposent des meilleures connaissances des contextes locaux. J'ai vraiment apprécié l'opportunité qui m'a été donnée de trouver moi-même comment les conduire sur la voie du succès dans ces deux pays. Je considère que la réussite de Rubis est essentiellement fondée sur un réel sens des affaires, le dénominateur commun de toutes les unités, quel que soit leur environnement géographique et culturel.

C'est avec la plus grande impatience que je me tiens prêt à relever les défis aussi nombreux que passionnants qui nous attendent !

Marc VAN DER SPEK
Directeur Général, Vitogaz Suisse
Directeur Général, Vitogaz Allemagne

- **Bulgarie** : opérateur numéro trois local avec 49 000 tonnes de GPL distribuées, essentiellement sur le marché du GPL-carburant.

- **République Tchèque** : la filiale compte parmi les trois premiers opérateurs du marché avec des volumes de 51 000 tonnes. La distribution finale représente des ventes de 28 000 tonnes dont la moitié dans le segment du GPL-carburant.

- **Suisse** : opérateur numéro un du marché avec 51 000 tonnes dont 41 000 tonnes de distribution finale (conditionné et vrac). La filiale bénéficie d'une position logistique forte.

- **Iles anglo-normandes** : 99 000 m³ de produits pétroliers dont 22 000 m³ en carburants aviation.



Zone Caraïbes

Depuis 2005, Rubis Antilles Guyane est numéro un en distribution de GPL et le numéro deux dans le réseau de stations-service. Le groupe Rubis dispose en amont d'un puissant dispositif d'approvisionnement à travers sa participation de 24 % dans la Sara (Société Anonyme de la Raffinerie des Antilles), unique raffinerie de la région, et à travers ses terminaux associés, contrôlant directement deux dépôts de bitumes (en Guadeloupe et en Martinique) ainsi que les terminaux de carburants à Marie-Galante et Saint-Barthélemy.

La Société opère le second réseau de distribution de carburants automobile aux Antilles et Guyane françaises comprenant 57 stations-service et poursuit, sous la marque « Vito », le programme d'extension et de rénovation de son réseau initié fin 2007. La société commercialise également les différents fiouls (marine, industriel), bitumes et lubrifiants.

En GPL, Rubis Antilles Guyane est le principal acteur régional, avec une part de marché de 60 % réalisée à travers un réseau de 1 700 dépositaires. Le contrôle à 50 % de l'unique terminal d'importation de Guadeloupe (Stocabu) et à 100 % de celui du centre emplisseur de ce même territoire lui confère une position logistique stratégique.

En 2009, Rubis Antilles Guyane a commercialisé 172 000 m³ de carburants et fiouls, 19 000 tonnes de GPL et 16 000 tonnes de bitumes.

Depuis 2006, Rubis opère le premier réseau de distribution de carburants automobile aux Bermudes (12 stations-service). Fort d'un dispositif logistique autonome composé de deux stockages d'importation de carburants et d'un terminal d'importation de GPL, Rubis Energy Bermuda dispose d'une position de leader tant en matière de réseau de stations-service que d'approvisionnements en GPL.

En 2009, la société a commercialisé 33 000 m³ de carburants et fiouls ainsi que 4 700 tonnes de GPL.



Zone Afrique

Rubis Énergie s'est implanté au Maroc en 2000, en partenariat avec les industriels du secteur de la céramique, en construisant à Jorf Lasfar, à 120 km au sud de Casablanca, le plus gros terminal d'importation de propane (10 500 m³) du continent. Fort de cet outil logistique, Rubis a développé une stratégie de distribution finale en vrac uniquement, avec une position de leader (part de marché 2009 de 22 % en propane vrac). Le Groupe opère à travers sa filiale logistique Lasfargaz (70 %) et de distribution Vitogaz Maroc (100 %).

Sur un marché marocain du vrac en baisse sensible — marché de 187 000 tonnes en 2009 — destiné pour l'essentiel à une clientèle professionnelle diversifiée (céramique, hôtellerie, agriculture et résidentielle), Vitogaz a distribué 44 000 tonnes de GPL en 2009, dont 36 000 en distribution finale.

Rubis Énergie est présent au Sénégal depuis 2003, date à laquelle le Groupe a acquis auprès de Shell son fonds de commerce de distribution de GPL, devenant ainsi l'un des premiers opérateurs du pays. 36 000 tonnes de butane ont été commercialisées en 2009 correspondant à une part de marché de près de 30 %.

Le réseau de distribution de Vitogaz Sénégal s'appuie sur un outil logistique puissant, situé à Mbao, dans la périphérie de Dakar comprenant deux réservoirs sous talus de 2 500 m³ et un centre emplisseur de bouteilles dont les dimensions permettent de répondre au développement attendu du marché.

Rubis a démarré son activité de distribution de GPL à Madagascar en 2001 en s'appuyant sur ses infrastructures logistiques propres : terminal d'importation de Mahajunga (5 000 m³) et deux centres emplisseurs.



Le marché du GPL, essentiellement en bouteilles, s'est établi à 7 000 tonnes en 2009, stable par rapport à 2008. Le secteur de l'énergie domestique est dominé par l'utilisation de charbon de bois et de nombreuses actions en faveur d'une substitution par le GPL ont été entreprises afin de lutter contre la déforestation de l'île.

Rubis détient une position de marché forte avec 70 % de part de marché et se développe dans le vrac. Mais, surtout, sa position logistique unique lui a permis de développer une activité de fourniture de produits à l'ensemble des opérateurs de l'île.

Avec un investissement de 4,5 milliards de dollars US, Ambatovy constitue le plus gros projet minier à Madagascar. Piloté par Sherritt International, le projet consiste à extraire de la latérite nickélifère puis de la traiter et de la raffiner pour obtenir des briquettes de nickel pur à 99,9 %.

Vitogaz Madagascar a été retenue pour assurer la fourniture de gaz nécessaire au process. Les investissements sont en cours : réservoirs et logistique de transport pour livrer dès 2011, 5 000 tonnes de gaz annuellement, soit près de 70 % de la consommation actuelle de l'île.

S'IL VOUS RESTAIT 5 MINUTES
À VIVRE... QUE Feriez-VOUS ?



1

2

3

4

5

6

7

8

Facteurs de risques et assurances

3.1	Identification des risques significatifs	48
3.2	Gestion et suivi des risques	50
3.3	Assurances et politique de couverture des risques	52

1

2

3

4

5

6

7

8

Le Groupe est présent dans des secteurs d'activité particulièrement contrôlés et réglementés. Il est exposé à un certain nombre de risques qui peuvent être liés tant à l'exercice de ses activités (stockage de produits liquides pétroliers, chimiques et agricoles, distribution de GPL et de produits pétroliers) qu'à l'environnement juridique, commercial, concurrentiel et financier.

L'identification et la gestion des risques font l'objet d'une attention particulière dans le Groupe tant au niveau des filiales qu'à celui de Rubis. Bien qu'ayant acquis une dimension internationale, Rubis continue à privilégier une organisation décentralisée très proche du terrain qui permet une meilleure identification et gestion des risques.

1

2

3

4

5

6

7

8

3.1 Identification des risques significatifs

Depuis 2008, le Groupe a mis en place des cartographies des risques identifiés comme significatifs. Les cartographies sont renseignées et mises à jour, en fin d'année, tant par Rubis que par Rubis Terminal et Vitogaz, ses filiales directes, ainsi que par tous les responsables de sites et de filiales (en France et à l'étranger) de ces dernières. Un compte-rendu synthétique des risques significatifs du Groupe est ainsi établi par chaque filiale tête de branche et transmis à la Gérance lors des réunions budget et communiqué ensuite au Comité des Comptes de

Rubis. Ces cartographies permettent non seulement d'identifier les principaux risques mais également de faire ressortir les mesures prises ou à prendre pour leur gestion.

Rubis a procédé à une revue des risques qui pouvaient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

3.1.1 Risques liés à l'activité

A/ Risques environnementaux-industriels-incendie-transport

Les activités de Rubis présentent des risques industriels et environnementaux liés à la nature des produits manipulés (hydrocarbures, GPL et produits chimiques) qui peuvent être inflammables, explosifs ou éventuellement toxiques. La majeure partie de ses établissements en Europe est classée « Seveso II » et de ce fait, soumise à une réglementation très stricte dans le domaine de la protection de l'environnement et de la sécurité industrielle. Dans les pays où la Directive « Seveso II » n'est pas en vigueur, Rubis encourage ses filiales à appliquer les mêmes critères de sécurité.

Ces activités comportent également un risque environnemental potentiel lié aux éventuels rejets de produits dans le sol, dans l'air (COV) ou dans l'eau et à la production de déchets. Toutefois, contrairement aux hydrocarbures liquides, les GPL n'ont pas d'incidence sur la pollution des eaux et des sols.

Enfin, en matière de transport, la nature des risques dépend non seulement de la dangerosité des produits transportés mais aussi des modes de transport utilisés, des quantités transportées et de la sensibilité des zones traversées. Ces activités de transport de matières dangereuses sont également soumises à une réglementation européenne très stricte (ADR/RD).

B/ Risques climatiques

La présence de Rubis dans 12 pays accroît son exposition à des risques météorologiques.

Toutefois, Rubis présente l'avantage d'intervenir sur deux métiers qui n'ont pas la même exposition au risque climatique :

- la branche stockage n'est pas exposée à l'élément climatique ;
- la branche distribution est davantage susceptible d'être exposée aux variations de climat : baisse de la demande de GPL à usage de chauffage domestique pendant les périodes estivales ou d'hiver doux, risque cyclonique aux Antilles, etc. Toutefois, la diversification à la fois géographique (Europe, Afrique, Caraïbes) et par catégorie de produits et d'utilisateurs (carburant automobile, carburant aviation, gazole, fioul et GPL) limite l'exposition globale de la marge commerciale brute du Groupe aux aléas climatiques.

C/ Risques de variation des prix du produit

L'activité de stockage n'est pas liée au niveau des prix des commodités ni à leur variation. Il en est de même pour la distribution de produits pétroliers car, dans les zones où Rubis opère, les prix sont généralement administrés (Caraïbes).

En matière de distribution de GPL, il existe un risque de variation des prix qui est toutefois atténué par la courte durée du stockage du produit. Par ailleurs, les hausses sont généralement répercutées sur le client de manière contractuelle (gros vrac par exemple), ou unilatérale, si les conditions de marché le permettent. Dans ce dernier cas, des décalages temporaires peuvent naître.

3.1.2 Risques liés à l'environnement juridique, commercial, concurrentiel, financier, politique et social

A/ Risques juridiques

a) Risques liés à l'activité

Les activités du Groupe (stockage et distribution) sont soumises à une réglementation rigoureuse dans le domaine de la protection de l'environnement et de la sécurité industrielle (cf. 3.1.1.A). Du respect de cette réglementation découle l'obtention et/ou le renouvellement des autorisations d'exploiter. De même, l'obtention et le renouvellement de concessions ou baux portant sur les terrains où se situent les installations font l'objet d'un suivi particulièrement attentif.

b) Risques avérés

Les autres risques majeurs résident dans les litiges auxquels le Groupe pourrait être confronté avec les clients, les fournisseurs ou les prestataires de service ou dans la mise en jeu des garanties de passif signées lors d'opérations de cession et/ou d'acquisition de sociétés.

c) Litiges en cours

À ce jour, il subsiste quelques procédures liées à la vente, en février 2006, de la filiale italienne de distribution de GPL IPEM. Le Groupe est tout à fait confiant dans l'issue de ces procédures qui ne comportent pas de risques majeurs quant à la mise en cause finale de la responsabilité des sociétés appelées en garantie. Par ailleurs, en 2009, aucun événement ou décision/mesure judiciaire importante ne sont intervenus. Les risques évalués par le Groupe sont couverts par des provisions adéquates (1,3 million d'euros).

Par ailleurs, en juillet 2009, Vitogaz et Rubis ainsi que d'autres sociétés distributrices de GPL conditionné en France ont reçu une Notification de griefs de l'Autorité de la concurrence. Les griefs retenus à l'encontre de Vitogaz sont limités (en nombre et dans le temps). La mise en cause de Rubis se fonde uniquement sur les liens capitalistiques qu'elle aurait eus avec sa filiale à l'époque des faits et qui sont contestés par Rubis.

Les observations en réponse à cette Notification de griefs ont été déposées en octobre 2009. Le Rapport des rapporteurs n'a pas été émis à ce jour. Compte tenu des faits reprochés et des éléments dans le dossier, le Groupe est confiant dans l'issue de la procédure.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

B/ Risques commerciaux

Les risques commerciaux principaux sont ceux de dépendance vis-à-vis des fournisseurs, des sous-traitants et des clients ainsi que les risques d'impayés.

L'impact des risques diffère selon l'activité. Dans le stockage, la dépendance vis-à-vis des fournisseurs est importante mais

ne constitue pas un risque significatif. En effet, les achats de produits pétroliers pour l'activité négoce (78 % des achats) sont réalisés sur un produit banalisé dont la seule différenciation entre les fournisseurs est le prix et la disponibilité. Il en est de même de la dépendance vis-à-vis des clients.

Dans la distribution de GPL, les dix premiers fournisseurs de produits sont pour la plupart des compagnies mondiales. Généralement, il existe toujours une solution alternative pour approvisionner une zone donnée par un autre fournisseur. La situation est plus spécifique en Suisse et en République tchèque où les installations sont connectées par pipe à une raffinerie. En ce qui concerne la dépendance vis-à-vis des clients, celle-ci est peu marquée à l'exception des céramistes au Maroc et de Shell en Bulgarie.

Le risque d'impayés est le risque majeur auquel ont été confrontées les sociétés du Groupe au cours de l'année 2009, compte tenu des conséquences de la crise économique sur la solvabilité des clients. Ce risque est resté, toutefois, limité grâce à la mise en place d'une bonne gestion des clients.

C/ Risques de marché

Les risques de liquidité, taux, change, variation de prix du GPL, actions et covenants financiers, sont traités dans les Annexes aux comptes consolidés (en sections 4-10.1, 4-10.2 et 4-10.5).

D/ Risques concurrentiels

La politique de Rubis est celle de se développer dans des marchés de niche (géographiques ou produits) où elle se trouve dans une position stratégique qui lui confère un avantage concurrentiel. Dans l'activité de stockage de produits liquides, l'environnement concurrentiel est faible, d'une part à cause des contraintes financières et de sécurité très élevées à l'entrée et, d'autre part, à cause du désengagement progressif des majors de la profession. Toutefois, les besoins logistiques sont en continuelle augmentation du fait de l'accroissement des importations et de l'évolution des normes en matière de produits pétroliers qui requièrent le stockage de nouveaux produits (oléagineux).

L'activité de distribution de GPL est confrontée à un environnement concurrentiel plus important. Rubis Énergie est devenu un des trois premiers acteurs européens indépendants en distribution de GPL, privilégiant des marchés de niche (géographiques ou produits) sur lesquels il contrôle une partie de l'approvisionnement et/ou possède un outil logistique (terminaux maritimes d'importation, raffinerie, liaison pipeline) stratégiquement situé.

E/ Risques comptables liés au regroupement d'entreprises ou aux situations spécifiques

Goodwill

Suite aux acquisitions importantes des dernières années, plusieurs actifs corporels et incorporels du Groupe sont enregistrés dans son bilan consolidé pour des montants déterminés sur la base de leur juste valeur à la date d'acquisition.

1

2

3

4

5

6

7

8

Rubis a également enregistré des goodwill importants (le bilan consolidé au 31 décembre 2009 faisait apparaître un goodwill de 245 millions d'euros). Conformément aux normes IFRS, Rubis est tenue d'effectuer des tests de perte de valeur des goodwill, tel que détaillé dans l'annexe des comptes consolidés.

Situation spécifique : SARA

Rubis Énergie détient, via Rubis Antilles Guyane, 24 % du capital de la raffinerie de la Martinique (SARA). Les prix des produits pétroliers qui sortent de la raffinerie sont fixés par arrêté préfectoral. La SARA doit négocier chaque année avec l'administration locale le niveau de marge sur coûts variables de raffinage (MCVR) et faire valider également l'avance ou le retard de marge constaté sur les exercices précédents.

À la suite des mouvements sociaux de fin 2008, le gouvernement a décidé de manière unilatérale de baisser les prix des carburants et a cessé d'appliquer le décret qui fixe les prix de vente de la SARA, ce qui a généré un impact négatif sur le résultat net de la SARA. La SARA a donc déposé des demandes en compensation pour non-application de la structure des prix au titre de 2009. À fin 2009, la SARA a reçu le règlement des demandes jusqu'à mai 2009. De juin à octobre 2009, des demandes en compensation ont été déposées à hauteur de 50 millions d'euros. Celles relatives à novembre et décembre 2009 ont été déposées au début de l'année 2010.

F/ Risques politiques et sociaux

Les zones d'implantation du Groupe qui sont susceptibles d'être davantage touchées par les risques politiques ou sociaux sont Madagascar, les Antilles et la Guyane françaises.

À Madagascar, les insurrections civiles de janvier et février 2009 n'ont eu aucun impact ni sur les biens et les personnes du Groupe, ni sur l'activité proprement dite. En effet, les infrastructures de la filiale locale (dépôts et centres emplisseurs) sont situées en dehors des zones urbaines (notamment Antananarivo), où les émeutes se sont concentrées. De plus, la typologie des événements a permis à cette filiale de déployer une logistique sécurisée d'approvisionnement et de livraison nocturne des revendeurs bouteilles et de la clientèle vrac.

En revanche, aux Antilles et en Guyane, les mouvements sociaux de fin 2008 et début 2009 ont largement pénalisé l'activité économique de ces îles et, de ce fait, eu un impact négatif sur les volumes vendus.

En matière de prix des carburants : ceux-ci sont fixés unilatéralement par Arrêté Préfectoral. Il subsiste toujours, toutefois, le risque que les prix actuels soient, temporairement, maintenus à des niveaux qui pourraient impacter, de façon défavorable, les résultats de la zone d'activité Antilles-Guyane.

3.2 Gestion et suivi des risques

La gestion et le suivi des risques sont du ressort de chaque responsable de site ou de filiale ainsi que des directions fonctionnelles des sièges des sociétés têtes de branche : Rubis Terminal et Rubis Énergie. La Direction Générale de chaque branche d'activité est responsable en dernier ressort de la politique de gestion des risques définie par la Gérance. Une revue des risques est portée à l'ordre du jour de chaque Comité de Direction de Rubis Terminal et de Rubis Énergie.

En fonction des risques identifiés (potentiels ou avérés) les mesures à prendre font l'objet d'investissements ou de provisions dans le budget. Ainsi au-delà de cette organisation, dont le fonctionnement est décrit plus précisément dans le chapitre 6 du Rapport Financier Annuel - Document de référence 2009, le respect des contraintes légales et réglementaires auxquelles les activités sont soumises ainsi que l'établissement annuel des cartographies des risques, participent à une bonne gestion des risques.

3.2.1 Risques liés à l'activité

La réglementation relative aux installations classées « Seveso II » impose aux entités opérationnelles une évaluation des risques industriels et environnementaux de leurs activités préalablement à leur développement et régulièrement pendant les opérations. Ces évaluations s'accompagnent de mesures destinées à prévenir et à gérer, le cas échéant, les conséquences d'accidents potentiels.

Rubis s'efforce de minimiser les risques industriels et environnementaux inhérents à ses activités par la mise en place d'organisations performantes, de systèmes de management de la sécurité et de l'environnement, par la recherche de la certification de ses systèmes (ISO), par la réalisation d'audits techniques internes et par la formation et la sensibilisation de son personnel.

A/ Risques environnementaux-industriels-incendie-transport

Afin de prévenir tout risque environnemental, industriel, incendie, transport et pour les équipements en clientèle, les mesures suivantes sont prises :

a) Risques environnementaux

- Analyses mensuelles et/ou trimestrielles des rejets des eaux usées, construction de cuvettes de rétention autour des bacs, collecte et traitement des eaux susceptibles d'être polluées.

- Bilan des émissions atmosphériques (rejets de composés organiques volatils « COV »), pose d'écrans flottants sur les réservoirs, installation de postes de chargement en source (PCS) permettant de récupérer les émissions, équipement pour tous les dépôts chargeant de l'essence d'une unité de récupération des vapeurs (URV) permettant de limiter les rejets de COV à moins de 35 g par normo m³.
- Inventaire permanent des substances ou matières dangereuses présentes sur les sites, transmission tous les trois ans à la préfecture d'un recensement.

b) Risques industriels

- Évaluation, tous les cinq ans, des risques majeurs par mise à jour de l'étude de danger et définition d'une politique de prévention des accidents majeurs, fixant notamment les objectifs annuels de sécurité.
- Mise en œuvre, dans tous les sites répondant aux critères de la Directive Seveso II, en concertation avec l'Administration, de Plans de Prévention de Risques Technologiques « PPRT » afin de réduire en matière d'urbanisme la vulnérabilité des riverains susceptibles d'être impactés par un accident potentiel.
- Mise en place de Plans d'opération interne (POI) visant à gérer et à maîtriser un éventuel sinistre sur le site afin d'éviter que ses effets ne sortent des limites de l'établissement (ou que les effets du sinistre ne menacent la population).
- Mise en place d'un Système de Gestion de la Sécurité dans les établissements classés « Seveso seuil haut » susceptibles de générer des accidents majeurs ; l'objectif d'un tel système étant, par application rigoureuse de procédures, de consignes et de contrôles réguliers, de mettre en évidence des recommandations permettant d'améliorer de façon continue le niveau de sécurité desdits établissements.
- Établissement d'études complémentaires aux études de dangers des installations classées « Seveso seuil haut » sur la faisabilité technico-économique de réduction du risque à la source permettant de définir les investissements nécessaires à l'amélioration du niveau de sécurité.

c) Risques incendie

Chaque terminal dispose de moyens de lutte contre l'incendie propres et adaptés aux produits stockés : cuvettes de rétention résistantes au feu pour une durée appropriée, couronnes d'arrosage sur les bacs, réseau d'eau incendie avec pompes et canons, réseau de mousse, moyens de pompage et de stockage d'émulseur.

Chaque année des exercices incendie sont réalisés sur les sites en collaboration avec les pompiers.

Les établissements de Rubis Énergie et de Rubis Terminal continuent à renforcer les réseaux incendies de leurs différents sites.

d) Risques de transport

Conformément à l'arrêté du 26 décembre 1999, relatif aux opérations de chargement ou de déchargement liées à des transports terrestres de marchandises dangereuses, les sociétés du Groupe concernées ont désigné un conseiller à la Sécurité Transport qui s'assure du respect des procédures en matière de sécurité, rédige les rapports d'accidents répertoriés, définit les mesures correctives en conséquence et établit avant le 31 mars de chaque année un bilan annuel de ses recommandations.

e) Risques pour les équipements en clientèle

Les équipements mis à la disposition de la clientèle (bouteilles et citernes GPL) sont entretenus selon des cahiers des charges descriptifs régulièrement mis à jour. Les bouteilles sont systématiquement contrôlées lors de leur passage en centres emplisseurs et les réservoirs petit vrac régulièrement inspectés en clientèle. Notons, de surcroît, qu'un certain nombre de filiales Rubis Énergie (Vitogaz France, Sigalnor, Lasfargaz, Vitogaz Switzerland, Vitogaz Bulgaria, Vitogaz Germany) exercent leurs activités sous contrôle de certifications ISO 9001.

B/ Risques climatiques

Pour les risques naturels tels que séismes, inondations, cyclones et foudre, ceux-ci sont pris en compte dans la conception des installations. Par ailleurs, les réglementations applicables en matière de vérifications annuelles (ex : tassements et déformations des réservoirs sous talus) sont scrupuleusement effectuées.

Pour ce qui concerne l'impact du climat sur les volumes, le Groupe ne couvre plus cette exposition en raison de sa diversification à la fois géographique et par catégorie de produits et d'utilisateurs qui limite le risque. La dernière couverture climatique, mise en place en 2008, s'est terminée en mars 2009.

C/ Risques de variation du prix des produits

Compte tenu de la diversification du Groupe par segment de marché, par catégorie de produits, et par type de clientèle, l'exposition globale de la marge commerciale brute du Groupe aux variations des prix d'approvisionnement est limitée. Par ailleurs, le Groupe arrive aisément à répercuter les hausses des prix des matières premières aux clients.

La période récente de forte volatilité des prix d'approvisionnement a démontré à nouveau la capacité du Groupe à préserver sa marge commerciale. Par ailleurs, la filiale HP Trading a vocation à sécuriser et optimiser les flux physiques des fournitures des produits en amont des filiales de distribution.

De ce fait, le Groupe a décidé de ne plus recourir aux couvertures produit pour lisser les décalages.

3.2.2 Risques liés à l'environnement juridique, financier et commercial

A/ Risques juridiques

Rubis Terminal et Vitogaz disposent d'un département juridique qui suit la gestion des conventions immobilières et des contrats commerciaux importants, des marques ainsi que des litiges les plus significatifs avec l'assistance de conseils et de cabinets spécialisés extérieurs.

La Direction Juridique de Rubis traite essentiellement des questions relatives à la commandite cotée en relation avec l'Autorité des Marchés Financiers et les actionnaires. Elle est en étroite relation avec les directions juridiques des filiales pour toutes les questions ou litiges importants pouvant avoir un impact significatif sur le Groupe. Elle supervise et coordonne la mise à jour et la synthèse des cartographies des risques remplies par toutes les sociétés du Groupe.

B/ Risques de marché

Les risques de liquidité, taux, change, variation de prix du GPL, actions et covenants financiers, sont traités dans les Annexes aux comptes consolidés (en sections 4.10.1, 4.10.2 et 4.10.5).

En ce qui concerne le risque de liquidité, Rubis a procédé à une revue spécifique de son risque et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

C/ Risques commerciaux

La gestion des risques commerciaux - au-delà de la dépendance vis-à-vis des fournisseurs, sous-traitants et des clients qui reste peu marquante - concerne essentiellement le recouvrement des créances et des impayés. La gestion des retards de paiement est suivie de près dans tous les pays. Des cautions bancaires ou des avances sont en général demandées aux clients présentant des en-cours importants. Les procédures de relances commerciales puis contentieuses existent et sont suivies. Les blocages livraisons sont également utilisés pour limiter les risques.

3.3 Assurances et politique de couverture des risques

Les risques non complètement supprimés sont conservés et transférés au marché de l'assurance. Les principales assurances mises en place par le Groupe concernent les dommages aux biens et les pertes d'exploitation d'une part, la responsabilité civile d'autre part. Le montant total des primes payées au titre de l'année 2009 (y compris Rubis) s'est élevé à 2 340 138 euros dont 962 392 euros au titre de Rubis Terminal et de 1 360 000 euros pour Rubis Énergie. La prime de Rubis n'est pas significative.

Aucune indemnité n'a été versée par le Groupe au cours de l'exercice 2009 en exécution d'une décision judiciaire en matière d'environnement.

Enfin, le Groupe a souscrit également une police couvrant la responsabilité civile de ses dirigeants.

Rubis Énergie

1. En matière de risques industriels

En matière de Risques Industriels et Pertes d'Exploitation, une couverture est définie en France métropolitaine, aux Antilles et en Guyane françaises, aux Bermudes, à Madagascar, au Sénégal, en Allemagne, en Bulgarie, en Suisse, en Espagne, en République tchèque et aux Îles Anglo-Normandes comme suit :

- les bâtiments, installations, matériels et stocks de marchandises en matière d'incendie et d'événements assimilés, y compris pour des attentats en France et en Espagne, sont assurés pour un montant global de 323 millions d'euros avec une limitation contractuelle d'indemnité de 80 millions d'euros par sinistre (limitée à 25 millions d'euros pour Rubis Antilles

Guyane et Rubis Energy Bermuda) et de 1 million d'euros pour le coulage et les frais de dépollution ;

- les frais de décontamination du site sont pris en charge à hauteur de 500 000 euros ;
- la perte d'exploitation pour 9,1 millions d'euros avec une limitation contractuelle combinée à celle des dommages directs, n'est souscrite que pour la France métropolitaine et pour Madagascar ;
- les filiales au Maroc et aux Comores, du fait de la législation locale, souscrivent localement leurs polices Risques Industriels.

2. En matière de responsabilité civile

Rubis Énergie est couvert en « exploitation » et « après livraison », tous dommages confondus, y compris corporels, à raison de 50 millions d'euros par sinistre dont 3,8 millions d'euros en dommages matériels et immatériels consécutifs. En cas de pollution accidentelle, la couverture par sinistre et année d'assurance est de 305 000 euros.

Une police Responsabilité Civile « Atteintes à l'Environnement » a été contractée en juillet 2009 pour couvrir les dommages environnementaux selon la loi 2008-757.

Le montant de la garantie par sinistre est de 5 millions d'euros pour tous dommages confondus dont matériels et immatériels, y compris les frais de dépollution des tiers. Le périmètre d'assurance concerne Rubis Antilles Guyane, Rubis Energy Bermuda et les Îles Anglo-Normandes.

3. Couvertures spécifiques

En plus de la couverture mondiale, Rubis Énergie a mis en place les couvertures spécifiques suivantes :

- en matière de Responsabilité Civile Aviation, Rubis Énergie a souscrit une couverture de 1 milliard de dollars auprès d'un groupement d'assureurs dont les Lloyd's et AIG UK ;
- dans le cadre du Trade Mark License Agreement signé avec Shell, Rubis Énergie a contracté une deuxième ligne en Responsabilité Civile pour un montant de 25 millions d'euros sur Rubis Energy Bermuda ;
- les stations-service sont assurées par les polices Responsabilité Civile exploitation et Propriété Immobilière auprès de la compagnie AGF Outre-Mer pour Rubis Antilles Guyane et auprès d'un courtier local pour Rubis Energy Bermuda et F.S.C.I.

Rubis Terminal

1. En matière de risques industriels

- Les bâtiments, installations, matériels et stocks des clients en matière d'incendie et d'événements assimilés, y compris les attentats, pour un montant global de 971 millions d'euros avec des limitations contractuelles de garantie, par sinistre et par site, de 108 millions d'euros et de 30 millions d'euros pour le coulage de produits.
- Les frais et pertes annexes pour un montant de 4,5 millions d'euros également par sinistre et par site.
- La perte d'exploitation pour 62 millions d'euros avec une limitation contractuelle, par sinistre et par site, de 7 millions d'euros.

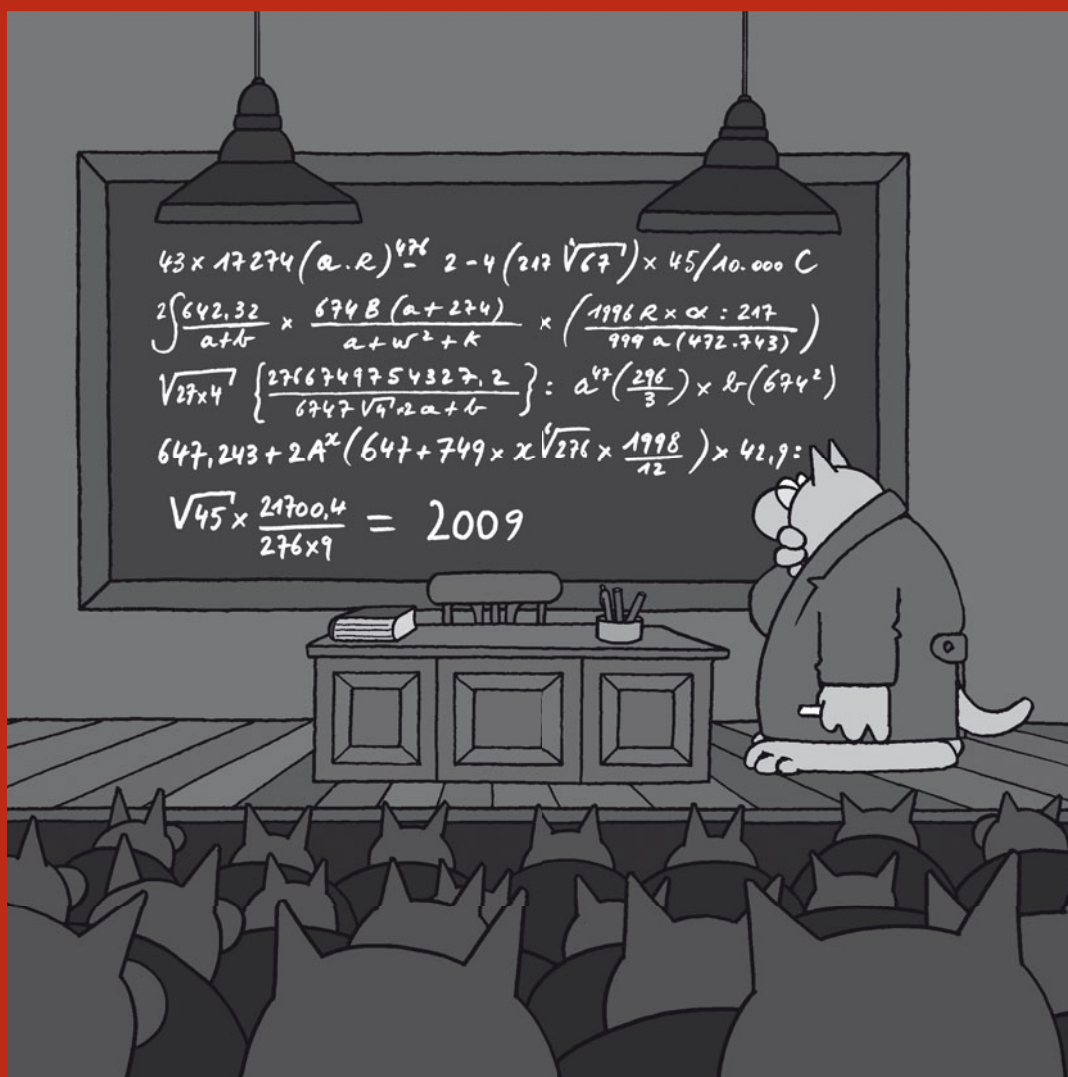
2. En matière de responsabilité civile

- Rubis Terminal est couverte pour son « exploitation », par sinistre, à hauteur de 30 millions d'euros et, « après livraison » par sinistre et par année, à hauteur également de 30 millions d'euros en dommages corporels, matériels et immatériels, dommages consécutifs confondus.
- En matière d'atteinte à l'environnement, la couverture par sinistre et par année, tous dommages confondus, s'élève à 4,6 millions d'euros.
- Pour l'ensemble des risques et des garanties, aucun sinistre significatif n'a été déclaré en 2009 par le Groupe.

Rubis – responsabilité civile des dirigeants

Sont concernés les dirigeants de Rubis et de ses filiales détenues, directement ou indirectement, à plus de 50 %. Sont également couverts les représentants permanents et/ou les personnes physiques mandatées par le Groupe dans les participations minoritaires.

Sont prises en charge les conséquences pécuniaires des sinistres résultant de toute réclamation mettant en jeu la responsabilité civile, individuelle ou solidaire, et imputable à toute faute professionnelle commise par les assurés dans l'exercice de leurs fonctions de dirigeant. Un audit a été engagé en début d'année 2010 afin d'évaluer l'adéquation de cette police avec les nouveaux besoins du Groupe liés à son expansion.



1

2

3

4

5

6

7

8

4

Présentation économique et financière

4.1 Synthèse des résultats économiques	56
4.2 Évolution récente et perspectives du Groupe	63

1

2

3

4

5

6

7

8

4.1 Synthèse des résultats économiques

L'année 2009 marque un excellent exercice pour le Groupe qui enregistre une croissance en volume homogène de 8 % sur ses deux activités.

Cette avance démontre à nouveau la faible exposition du Groupe au cycle économique.

Le résultat net part du Groupe est en croissance de 11 % pour un résultat brut d'exploitation en augmentation de 15 % et un résultat opérationnel courant en progression de 7 %.

La progression du cash-flow de 22 %, à 87 millions d'euros, témoigne de la qualité des résultats.

Résultats consolidés au 31 décembre 2009

(en millions d'euros)	2008	2009	Var en %
Chiffre d'affaires	1 192,3	951,9	- 20 %
Résultat brut d'exploitation (RBE)	97,5	111,8	15 %
Résultat opérationnel courant (ROC)	72,5	77,7	7 %
dont Rubis Énergie	42,5	45,4	7 %
dont Rubis Terminal	34,7	37,8	9 %
Résultat net part du Groupe	42,7	47,2	11 %
Capacité d'autofinancement	71,1	87,0	22 %
Investissements industriels	100,3	88,8	-

Rubis Énergie, présent sur 12 pays, a commercialisé en distribution un volume de 765 000 tonnes/m³ (contre 707 000 tonnes/m³ en 2008).

L'acquis de marge procuré par une configuration favorable des prix d'approvisionnement au premier semestre et l'évolution des

volumes vers des compartiments à meilleure marge ont permis d'enregistrer une hausse significative de la marge unitaire en GPL (+ 14 %) qui, se conjuguant à un hiver rigoureux, ont porté la croissance du RBE à 16 %.

Évolution du volume d'activité (hors négoce)

	2008	2009	Var en %	Pér. égal*
Rubis Énergie				
Distribution finale de GPL (milliers de tonnes)	380	377	- 1 %	
dont GPL Europe	277	278	0 %	
dont GPL Caraïbes	23	23	2 %	
dont GPL Afrique	80	76	- 5 %	
Réseaux et produits pétroliers (milliers de m ³)	265	319	21 %	-5,0 %
Total Rubis Énergie (tonnes/m³)	645	696	8 %	-2,6 %
Rubis Terminal				
Trafic en sorties des dépôts (milliers de tonnes)	10 531	11 613	10 %	
Facturations Stockage (milliers d'euros)	78 059	87 392	12 %	

(*) FSCI - Îles anglo-normandes consolidée depuis le 1^{er} septembre 2008.

Avec un ratio d'endettement de 36 %, Rubis présente une excellente structure financière au 31 décembre 2009. Le Groupe dispose d'une forte capacité d'endettement complémentaire en cas de nouveaux projets d'acquisition grâce à l'existence de près

de 245 millions d'euros de lignes de crédit confirmées disponibles à moyen terme. À cela, s'ajoute une « ligne de capital », mise en place en janvier 2010, disponible à hauteur de 60 millions d'euros et mobilisable de façon fractionnée sur 2 ans.

Bilan résumé

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2009
Fonds propres totaux	458	505
dont part du Groupe	444	491
Disponibilités	90	99
Dette financière	264	280
Dette financière nette	175	181
Ratio dette nette/fonds propres	38 %	36 %

Analyse de l'évolution de la situation financière nette depuis le 1^{er} janvier 2009

(en millions d'euros)

Situation financière au 31/12/2008	(175)
Capacité d'autofinancement	87
Variation du BFR	6
Investissements Rubis Terminal	(51)
Investissements Rubis Énergie	(38)
Acquisition d'actifs financiers	(4)
Dividendes aux actionnaires et minoritaires	(30)
Augmentation des fonds propres	22
Incidence de la variation des taux de change et autres	3

Situation financière au 31/12/2009 **(181)**

La capacité d'autofinancement est en forte hausse à 87 millions d'euros (+ 22 %). Après effet de la variation du fonds de roulement, le cash-flow du Groupe atteint 93 millions d'euros.

Les investissements pour un montant global de 89 millions d'euros se répartissent comme suit :

1 Rubis Terminal : 51 millions d'euros dont :

- 33 millions d'euros se rapportant au financement de la construction des deux grands chantiers en zone ARA : phase 2 pour Rotterdam et phase 1 pour Anvers ;
- 18 millions d'euros se partageant entre développement et maintenance sur le périmètre France.

2 Rubis Énergie : 38 millions d'euros portant sur :

- la filiale Suisse (parc de bouteilles et nouveau siège) plus particulièrement ;
- Frangaz (parc de bouteilles en France) pour accompagner la croissance de la demande en hypermarchés ;
- la filiale Allemagne pour accompagner le développement du parc de stations GPL-carburant ;
- le solde se répartissant entre investissements de maintenance et commerciaux dans l'ensemble du Groupe.

Présentation des contributions par branche d'activité

	Rubis Terminal		Rubis Énergie		Holding & élim.		Groupe	
(en millions d'euros)	2009	Var %	2009	Var %	2009	Var %	2009	Var %
Chiffre d'affaires	189,4	- 36 %	762,5	- 15 %			951,9	- 20 %
RBE	49,8	12 %	69,5	16 %	(7,5)	ns	111,8	15 %
ROC	37,8	9 %	45,4	7 %	(5,5)	ns	77,7	7 %
Capacité d'autofinancement	34,1	17 %	55,7	34 %	(2,7)	ns	87,1	22 %
Investissements	51,1		37,5		0,2		88,8	
ROCE ⁽¹⁾	21 %		14 %				16 %	
Capitaux investis	264		488				752	

(1) Le ROCE (Return On Capital Employed) ou rentabilité des capitaux investis est obtenu en rapportant le RBE de l'exercice aux capitaux investis intégrant le BFR et net des consignations du début d'exercice.

Résultats de Rubis Énergie sur l'exercice 2009 : ROC 45,4 millions d'euros (+ 7 %)

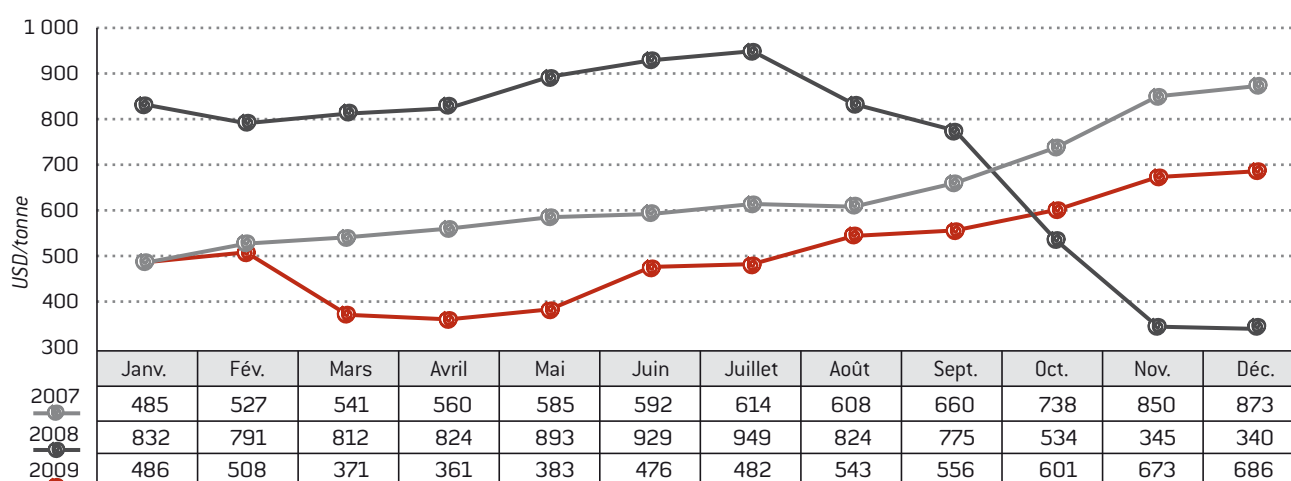
Prix internationaux du propane

Les cotations moyennes du propane (en US\$) ont baissé de près de 30 % par rapport au niveau atteint en 2008 : 511 USD contre 737 USD, une évolution qui a suivi celle des cours du baril de brut.

On notera l'évolution des cotations qui après un point bas en avril 2009 n'ont cessé de croître jusqu'en décembre rejoignant

les hauts niveaux de 2008. D'une façon générale, ce contexte a été favorable au marché au premier semestre, desserrant la contrainte prix de l'énergie dans un environnement de récession mondiale et favorisant les marges commerciales. Sur le second semestre, la situation s'est inversée, Rubis Énergie réussissant néanmoins à stabiliser ses marges au quatrième trimestre par rapport à 2008.

Cotation propane en \$/T



Synthèse de l'activité en volume sur l'exercice 2009

La branche Rubis Énergie, présente désormais sur 12 pays, a commercialisé 765 000 tonnes/m³ sur la période en distribution finale se répartissant en 445 000 tonnes de distribution de GPL et 320 000 m³ de carburants et fiouls.

Les volumes GPL sont globalement stables (+ 1 %) malgré un effet climatique défavorable et la récession mondiale qui a pesé sur les volumes « professionnels ».

En carburants et fiouls, les volumes atteignent 320 000 m³ (+ 20 %). À périmètre constant (FSCI sur 4 mois) les volumes sont en retrait de 5 % et stables si l'on exclut les pertes exceptionnelles dues aux mouvements sociaux aux Antilles au 1^{er} trimestre.

(en milliers de tonnes/m³)

	2008	2009	Var en %
Volumes tous produits	707	765	8 %
Volumes tous produits distribution finale	645	696	8 %
dont GPL (en tonnes)	380	377	- 1 %
dont carburants, autres fiouls	265	319	20 %

Marge commerciale Rubis Énergie

Les marges brutes unitaires progressent de 14 % en GPL à 315 € par tonne tous segments confondus. Ces chiffres sont à relier à la baisse sensible des cotations, en moyenne de 30 % sur la période (en USD) et à l'évolution des volumes vers des compartiments à plus forte marge.

La marge commerciale GPL, est en hausse de 13 % tandis que la marge carburants et fiouls à périmètre constant (FSCI ⁽¹⁾ sur 4 mois), est en retrait de 14 %.

Les effets stocks négatifs en début d'exercice ainsi que les tensions sur les prix aux Antilles ont contribué à cette dégradation.

(en millions d'euros)

	2008	2009	Var %
Marge commerciale brute en milliers d'euros	132	142	7 %
- dont distribution finale de GPL	105	119	13 %
- par tonne périmètre constant (euros/tonne)	276	315	14 %
- dont carburants et fiouls - Caraïbes & FSCI ⁽¹⁾	27	23	- 14 %

(1) FSCI : Fuel Supply Channel Islands.

Résultats de Rubis Énergie sur l'exercice 2009

La branche Rubis Énergie enregistre une solide croissance, avec un RBE en hausse de 16 %. Cette progression significative est due à l'amélioration de la distribution de GPL.

La contribution de la distribution de carburants et fiouls est en recul en liaison avec les mouvements sociaux aux Antilles au premier semestre et l'impact d'effets stocks et de la récession

aux Bermudes et sur les Îles anglo-normandes (baisse du carburéacteur notamment).

Au niveau du ROC, l'augmentation ramenée à 7 % s'explique par des effets de base : les comptes 2008 avaient bénéficié d'une reprise de provision à hauteur de 3,9 millions d'euros sans contrepartie de charge (accords de branche signés en Martinique concernant les retraites des gérants de stations-service).

Résultats 2009

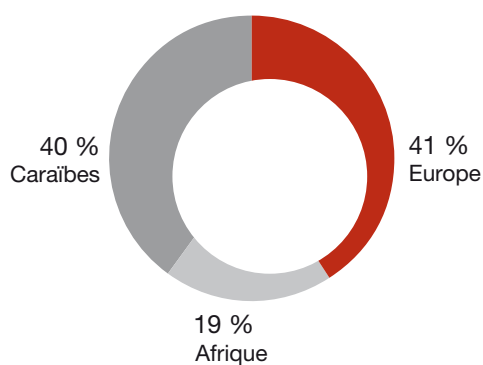
(en millions d'euros)

	2008	2009	Var %
Chiffre d'affaires	894,4	762,5	- 15 %
RBE	59,7	69,5	16 %
ROC	42,5	45,4	7 %
Capacité d'autofinancement	41,7	55,7	34 %
Investissements	34,9	37,5	-

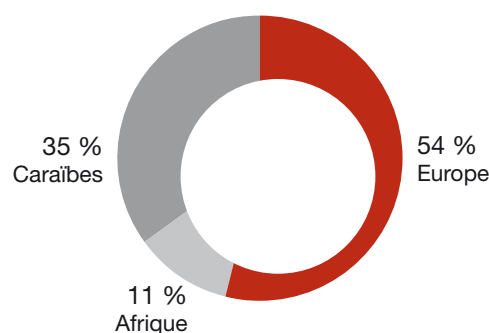
Résultats 2009 par zone géographique

	Europe		Caraïbes		Afrique		Rubis Énergie	
(en millions d'euros)	2009	Var %	2009	Var %	2009	Var %	2009	Var %
Chiffre d'affaires	349,6	- 2 %	356,6	- 25 %	56,3	- 8 %	762,5	- 15 %
RBE	28,2	52 %	28,0	- 14 %	13,3	56 %	69,5	16 %
ROC	18,6	89 %	16,1	- 39 %	10,7	69 %	45,4	7 %
Cash-flow	20,5	135 %	25,2	- 7 %	10,0	63 %	55,7	34 %
Investissements	25,9		9,9		1,7		37,5	

Répartition du RBE par zone géographique



Répartition des volumes



Rubis Énergie Europe

France — Allemagne — Bulgarie — Espagne — République tchèque — Suisse — Îles anglo-normandes

À 277 500 tonnes les volumes en distribution finale de GPL sont stables malgré une conjonction de facteurs défavorables :

- les températures globalement sur l'exercice ont été plus clémentes (DJU France sur les mois hivernaux en retrait de 4 %) expliquant la stabilité des volumes résidentiels et le retrait des volumes agricoles, en France notamment en gros vrac ;

- la récession globale a pesé sur les secteurs professionnels : dans l'industrie (en France et en Suisse), et dans le secteur de l'autogas (en Bulgarie).

L'Espagne a bénéficié de l'apport des tonnages de Totalgaz, tandis que l'Allemagne bénéficiait pleinement de l'essor du secteur de l'autogas.

Par ailleurs, les ventes de carburants et fiouls dans les Îles anglo-normandes contribuent à hauteur de 98 640 m³.

(en millions d'euros)

	2008	2009	Var en %
Distribution finale (milliers de tonnes/m ³)	319	376	18 %
Chiffre d'affaires consolidé	356	350	- 2 %
RBE	18,5	28,2	52 %
ROC	9,8	18,6	89 %
Capacité d'autofinancement	8,7	20,5	135 %
Investissements	15,6	25,9	-

Le pôle Europe a néanmoins connu une excellente performance en termes de rentabilité : RBE : + 52 % et ROC : + 89 %.

Cette performance s'explique par la hausse des marges observée globalement et des performances ou des rattrapages spécifiques par pays, ainsi :

- le retour de la Suisse à une contribution normale (RBE : + 56 %) après un retard dans l'intégration de cette filiale en 2008 ;
- les très bonnes performances de l'Espagne dont la taille a quasiment doublé grâce à l'intégration de la filiale de Total,

et qui continue à améliorer son business mix et ses marges malgré le contexte de crise aiguë (RBE : + 150 %) ;

- la Bulgarie, qui apporte une contribution positive après l'équilibre en 2008 ;
- la France, enfin, bénéficie du décollage de Frangaz (augmentation de 60 % du rythme de consignations et réduction des pertes) avec un RBE en hausse de 38 %.

Rubis Énergie Caraïbes

Antilles — Guyane — Bermudes

(en millions d'euros)

	Réseaux ⁽¹⁾	Var en %	SARA (24 %)	Var en %	Total	Var en %
Chiffre d'affaires	222	- 21 %	135	- 31 %	357	- 25 %
RBE	13,5	- 13 %	14,5	- 16 %	28,0	- 14 %
ROC	8,2	- 45 %	7,9	- 31 %	16,1	- 39 %

(1) Antilles, Guyane & Bermudes.

Activité de distribution : réseaux carburants et fiouls

Les volumes distribués sur cette zone sont stables (- 0,7 %) à 244 000 m³. Le retrait observé en début d'exercice, lié aux mouvements sociaux aux Antilles en janvier-février, a été en partie compensé par l'effet plein en 2009 d'ouvertures de stations au deuxième semestre 2008.

Le retrait de 13 % au niveau du RBE de la zone (hors SARA) intègre 1,5 million d'euros de pertes occasionnées par les mouvements sociaux du début d'exercice, des effets stocks négatifs et des fins de contrats aux Bermudes, enfin une baisse décidée par les autorités d'un centime par litre de la marge de gros en Guadeloupe.

Au niveau du ROC la baisse sensible observée s'explique par un effet de base ; les comptes 2008 intégraient l'effet d'une reprise de provision pour retraites en Martinique à hauteur de 3,9 millions d'euros.

SARA — Raffinerie des Antilles

La SARA a évolué dans un contexte tout particulier au cours du semestre écoulé : suite aux mouvements sociaux les Autorités ont abaissé les prix de sortie en raffinerie afin de maintenir un niveau de prix public des carburants inférieur aux prix de la Métropole. Parallèlement, une mission interministérielle a rendu ses conclusions quant au régime spécifique de fixation des prix aux Antilles et préconise une réforme du mécanisme de rémunération des différents acteurs de la chaîne de distribution pour lequel les discussions se poursuivront en 2010.

Un premier versement compensatoire de l'État à la SARA a été réglé en décembre au titre de la période janvier à mai 2009, le solde devant être réglé courant deuxième trimestre 2010.

Les comptes annuels font ressortir une contribution en retrait de 16 % au niveau du RBE et de 31 % au niveau du ROC (7,9 millions d'euros) qui s'analyse de la façon suivante :

- à hauteur de 50 % des éléments non récurrents : le reversement d'un trop perçu de marge octroyée à la SARA pour la collecte d'huiles usagées, le système ayant été réformé et une provision pour engagement de retraite ;
- à hauteur de 50 % une comptabilisation prudente de la marge sur coût variable motivée par le contexte politique actuel.

Par ailleurs, Rubis applique en comptabilité de consolidation le mécanisme de régulation de la marge de la raffinerie tel que le prévoit le décret de 2003. En conséquence, un produit à recevoir à hauteur de 11,6 millions d'euros a été constaté dans les comptes consolidés soit 9 millions d'euros après impôt, dont 6,1 millions d'euros au titre du résultat 2009.

Rubis Énergie Afrique

Maroc – Madagascar – Sénégal

Les contributions sont en hausse sur la période pour l'ensemble de la zone.

Les volumes sont en retrait de 3 % en raison d'incidents techniques chez un client céramiste important au Maroc et de l'arrêt de l'activité d'un second. Hors céramistes l'activité a connu une bonne croissance.

À Madagascar, en dépit des troubles politiques et des difficultés économiques, les résultats ont été satisfaisants. Les perspectives s'annoncent très favorables avec la signature d'un contrat de fourniture de vrac pour l'industrie minière qui permettra de doubler le volume d'affaires sur la zone dès 2011.

Résultats au 31 décembre 2009

(en millions d'euros)

	2008	2009	Var en %
Volumes (en tonnes)	88 591	86 164	- 3 %
- dont Maroc	46 642	43 327	- 7 %
- dont Madagascar	7 494	7 418	- 1 %
- dont Sénégal	34 455	35 419	3 %
Chiffre d'affaires	61,2	56,3	- 8 %
RBE	8,5	13,3	56 %
ROC	6,3	10,7	69 %
Capacité d'autofinancement	5,7	10,0	76 %

Résultats de Rubis Terminal sur l'exercice 2009 : ROC 37,8 millions d'euros (+ 9 %)

Rubis Terminal a continué à bénéficier d'un environnement favorable qui a permis d'enregistrer d'excellentes performances en termes de recettes, de gains de nouveaux contrats et de rentabilité. Cette évolution confirme à nouveau le caractère acyclique de cette activité.

Au total les recettes Stockage augmentent de 12 %, à périmètre constant (hors Rotterdam) elles sont en progression de 6 %.

Le Pétrole a continué à tirer l'activité avec un fort courant d'importations de gazole à Rouen, des sorties FOD bénéficiant d'un hiver favorable et des anticipations d'écotaxe (finalement reportée), et l'effet de nouveaux contrats : fioul lourd et gazole de Total à Strasbourg.

La Chimie est restée stable (+ 1 %) en France malgré une conjoncture globale déprimée.

Les Engrais ont connu un nouvel exercice record avec des sorties supérieures à 1 million de tonnes (+ 13 %) et des recettes en hausse de 7 %.

Les Oléagineux ont connu un fort déstockage en fin d'année se traduisant par des recettes en retrait de 7 %.

Le terminal de Rotterdam a connu son premier exercice opérationnel complet produisant des recettes de 9 millions d'euros et un ROC de + 1,7 million d'euros. Ce bon démarrage est dû à la montée en cadence, en fin d'exercice, de nouveaux contrats chimiques, qui s'ajoutent aux contrats initiaux de fioul lourd, et du processing associé.

Résultats au 31 décembre 2009

(en millions d'euros)	2008	2009	Var en %
Chiffre d'affaires	297,9	189,4	- 36 %
- dont stockage	78,1	87,4	12 %
- dont distribution	219,9	102,0	- 54 %
RBE	44,5	49,8	12 %
ROC	34,7	37,8	9 %
Capacité d'autofinancement	29,0	34,1	17 %
Investissements	65,2	51,1	-

Le ROC enregistre une croissance de 9 % à 37,8 millions d'euros. On notera la forte augmentation du cash-flow (+ 17 %).

Les investissements de nouvelles capacités (Europe du Nord) représentent 33 millions d'euros, soit 65 % du total.

Analyse de l'activité stockage France par catégorie de produits :

	Capacités attribuées		Trafic sorti		CA	
	(en milliers de m ³)	(en %)	(en milliers de tonnes)	(en millions d'euros)	(en %)	(Var en %)
Pétrole et fioul lourd	1 310	69 %	8 755	55,3	64 %	11 %
Produits chimiques	130	7 %	474	14,3	17 %	26 %
Engrais	240	13 %	1 097	7,2	8 %	7 %
Oléagineux & Mélasses	220	12 %	930	9,2	11 %	- 5 %
Total	1 900	100 %	11 256	85,9	100 %	11 %

Investissements

Les investissements de 51 millions d'euros comprennent :

- à hauteur de 14,5 millions d'euros une partie de la construction de la phase 2 du dépôt de Rotterdam soit 25 000 m³ sur un total de 40 000 m³ de bacs chimiques pour un budget de 25,7 millions d'euros ;

- à hauteur de 17,7 millions d'euros la phase 1 du dépôt d'Anvers : 21 000 m³ de stockage de gaz et 57 000 m³ de stockages de liquides ; au total sur la période 2008-2010, pour 100 % : 100 millions d'euros d'investissements ;
- le solde comprend 12,4 millions d'euros d'extensions (Rouen et St Priest) et 6,5 millions d'euros de mises en conformité.

4.2 Évolution récente et perspectives du Groupe

Évolution du cours de bourse

Au cours de l'année 2009, 4 206 947 titres ont été échangés pour un montant de capitaux de 221,17 millions d'euros.

Le cours le plus haut a atteint 65,60 euros pour un plus bas de 39,50 euros. Le cours moyen de l'année (cours d'ouverture) est de 53,03 euros contre 53,46 euros en 2008.

Du 1^{er} janvier au 31 mars 2010, le cours de Rubis a évolué entre un plus haut de 64,85 euros et un plus bas de 54,10 euros pour une moyenne des premiers cours cotés de 60,15 euros ; un volume de 961 096 titres a été échangé sur cette période correspondant à un montant de capitaux de 57,87 millions d'euros.

Tendances sur l'exercice en cours

En Europe, la saison hivernale a été propice au développement des ventes de GPL dans le secteur résidentiel ; de même, les volumes de GPL-carburant en France et en Allemagne bénéficient d'une forte dynamique.

À fin février 2010, les facturations stockage chez Rubis Terminal enregistrent une avance de 13 %, dont + 8 % au titre du périmètre France et 57 % à Rotterdam.

Événement important survenu depuis la clôture de l'exercice

En janvier 2010, Rubis Terminal a concrétisé le rachat de 35 % des parts de la société DPLC (Dépôt Pétrolier de la Corse) tel que le prévoyait un accord conclu en juillet 2009. La reprise des contrats de fournitures de carburant aux stations-service sous enseigne Shell et Total en Corse interviendra progressivement au cours de l'exercice (54 points de vente).

En février 2010, Vitogaz (Rubis Energie) a racheté à BP France les 50 % qu'elle détenait dans la société Frangaz, devenant ainsi l'unique actionnaire avec 100 % des parts. L'activité de cette filiale est de commercialiser des bouteilles de gaz auprès des hypermarchés (Intermarché et Casino).



1

2

3

4

5

6

7

8

1

2

3

4

5

6

7

8

5

États financiers

5.1/ Comptes consolidés	66
Bilan consolidé au 31 décembre 2009	66
Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2009	68
État des autres éléments du résultat global	68
État des variations des capitaux propres consolidés	69
Tableau de flux de trésorerie consolidés au 31 décembre 2009	70
Annexe des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009	72
Honoraires des contrôleurs légaux des comptes et des membres de leurs réseaux	106
Nantissements d'actifs au 31 décembre 2009	108
Nantissements d'actions des filiales nanties	109
Engagements donnés	111
Engagements reçus	111

5.1/ Comptes consolidés

Bilan consolidé au 31 décembre 2009

Actif

(en milliers d'euros)

	Référence annexe	2009	2008	2007
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles	4.3	5 225	4 971	4 337
Écarts d'acquisition	4.2	245 175	243 214	235 697
Immobilisations corporelles	4.1	465 966	413 129	330 629
Titres mis en équivalence	4.4	18 328	18 331	18 334
Autres actifs financiers	4.5.1	12 152	10 659	4 689
Impôts différés	4.6	3 972	3 944	3 214
Autres actifs long terme	4.5.3	1 168	1 205	1 013
Total actifs non courants (I)		751 986	695 453	597 913
Actifs courants				
Stocks et encours	4.7	52 368	47 091	42 777
Clients et autres débiteurs	4.5.4	148 469	140 725	126 460
Créances d'impôt		1 326	1 998	4 001
Autres actifs courants	4.5.2	3 777	3 013	3 934
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.5.5	99 314	89 561	94 406
Total actifs courants (II)		305 254	282 388	271 578
Total groupe d'actifs destinés à être cédés (III)				
Total actif (I + II + III)		1 057 240	977 841	869 491

Passif

(en milliers d'euros)

	Référence annexe	2009	2008	2007
Capitaux propres - part du Groupe				
Capital		54 109	51 481	49 674
Primes liées au capital		225 226	206 773	190 402
Résultats accumulés		211 525	185 283	176 040
Total		490 860	443 537	416 116
Intérêts minoritaires		14 471	14 142	13 687
Capitaux propres (I)	4.8	505 331	457 679	429 803
Passifs non courants				
Emprunts et dettes financières	4.10.1	217 665	203 046	123 003
Consignations d'emballages		58 904	57 677	54 882
Engagements envers le personnel	4.12	12 080	10 245	9 418
Autres provisions	4.11	20 292	21 169	26 917
Impôts différés	4.6	28 659	24 765	25 588
Autres passifs long terme	4.10.3	7 156	1 807	1 806
Total passifs non courants (II)		344 756	318 709	241 614
Passifs courants				
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	4.10.1	62 735	61 430	64 899
Fournisseurs et autres créditeurs	4.10.4	132 493	120 530	122 331
Dettes d'impôt		3 682	5 551	1 686
Autres passifs courants	4.10.3	8 243	13 942	9 158
Total passifs courants (III)		207 153	201 453	198 074
Total passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés (IV)				
Total passif (I + II + III + IV)		1 057 240	977 841	869 491

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2009

(en milliers d'euros)	Référence annexe	%	2009	2008	2007
Ventes de marchandises			476 292	675 918	521 584
Production vendue de biens et services			475 653	516 415	330 282
Chiffre d'affaires net	5.1	- 20 %	951 945	1 192 333	851 866
Autres produits de l'activité			265	848	465
Achats consommés	5.2		(641 830)	(913 292)	(616 252)
Charges externes	5.4		(112 484)	(105 499)	(93 793)
Charges de personnel	5.3		(71 529)	(62 169)	(49 787)
Impôts et taxes			(14 350)	(13 913)	(12 224)
Amortissements et provisions nets	5.5		(33 731)	(24 895)	(25 805)
Autres produits et charges d'exploitation	5.6		(571)	(961)	(803)
Résultat brut d'exploitation		15 %	111 752	97 460	79 810
Résultat opérationnel courant		7 %	77 715	72 452	53 667
Autres produits et charges opérationnels	5.7		(1 217)	(360)	3 619
Résultat opérationnel		6 %	76 498	72 092	57 286
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie			1 707	2 375	2 660
Coût de l'endettement financier brut			(9 235)	(11 765)	(8 678)
Coût de l'endettement financier net	5.8	- 20 %	(7 528)	(9 390)	(6 018)
Autres produits et charges financiers	5.9		655	805	(526)
Résultat avant impôt		10 %	69 625	63 507	50 742
Impôt sur les bénéfices	5.10		(19 746)	(18 516)	(10 971)
Résultat après impôt		11 %	49 879	44 991	39 771
Quote-part de résultat des mises en équivalence			(3)	(3)	(1)
Résultat net total		11 %	49 876	44 988	39 770
Résultat net part du Groupe		11 %	47 212	42 723	37 535
Résultat net minoritaire		18 %	2 664	2 265	2 235
Résultat non dilué par action (en euros)	5.11	6 %	4,48	4,22	4,01
Résultat dilué par action (en euros)	5.11	5 %	4,32	4,12	3,89

État des autres éléments du résultat global

(en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Résultat net de l'ensemble consolidé	49 876	44 988	39 770
Réserves de conversion	284	(77)	(1 312)
Instruments de couverture	5 995	(11 754)	1 485
Gains et pertes actuariels	(244)	(291)	
Impôts sur les autres éléments du résultat global	(1 871)	3 942	(511)
Résultat global de la période	54 040	36 808	39 432
Part attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe	51 376	34 546	37 206
Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	2 664	2 262	2 226

État des variations des capitaux propres consolidés

	Actions en circulation	dont Actions propres	Capital	Primes	Actions propres	Réserves et résultat consolidés	Écarts de conversion	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère du Groupe	Participa- tions ne donnant pas le contrôle (intérêts minorita- ires)	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
	(en nombre d'actions)				(en milliers d'euros)					
Capitaux propres au 31 décembre 2006	8 718 223	4 880	43 591	131 145	(290)	159 223	(2 318)	331 351	13 107	344 458
Résultat global de la période						38 518	(1 312)	37 206	2 226	39 432
Réserve légale imputée sur prime d'émission				(608)		608		0		
Variation de pourcentage d'intérêts								0	5	5
Païement en actions						607		607		607
Augmentation de capital	1 216 543		6 083	59 865				65 948		65 948
Actions propres		(611)			14			14		14
Distribution de dividendes						(18 972)		(18 972)	(1 655)	(20 627)
Autres variations						(38)		(38)	4	(34)
Capitaux propres au 31 décembre 2007	9 934 766	4 269	49 674	190 402	(276)	179 946	(3 630)	416 116	13 687	429 803
Résultat global de la période						34 630	(84)	34 546	2 262	36 808
Réserve légale imputée sur prime d'émission				(182)		182		0		
Variation de pourcentage d'intérêts								0	175	175
Païement en actions						1 221		1 221		1 221
Augmentation de capital	361 503		1 807	16 553				18 360		18 360
Actions propres		5 898			(162)			(162)		(162)
Distribution de dividendes						(26 570)		(26 570)	(1 973)	(28 543)
Autres variations						26		26	(9)	17
Capitaux propres au 31 décembre 2008	10 296 269	10 167	51 481	206 773	(438)	189 435	(3 714)	443 537	14 142	457 679
Résultat global de la période						51 105	271	51 376	2 664	54 040
Réserve légale imputée sur prime d'émission				(263)		263		0		
Variation de pourcentage d'intérêts									5	5
Païement en actions						1 465		1 465		1 465
Augmentation de capital	525 475		2 628	18 717				21 345		21 345
Actions propres		(8 467)			334			334		334
Distribution de dividendes						(27 282)		(27 282)	(2 261)	(29 543)
Autres variations						85		85	(79)	6
Capitaux propres au 31 décembre 2009	10 821 744	1 700	54 109	225 227	(104)	215 071	(3 443)	490 860	14 471	505 331

Tableau de flux de trésorerie consolidés au 31 décembre 2009

(en milliers d'euros)

	2009	2008	2007
Résultat net total consolidé des activités poursuivies	49 876	44 988	39 770
Résultat net des activités abandonnées			
Ajustements :			
Élimination du résultat des mises en équivalence	2	3	1
Élimination du résultat des amortissements et provisions	35 977	25 319	31 850
Élimination des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	929	451	906
Élimination des produits de dividende	(131)	(289)	(160)
Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie	396	647	(4 195)
Flux liés aux activités abandonnées			
Capacité d'auto-financement après coût de l'endettement financier net et impôt	87 049	71 119	68 172
Élimination de la charge d'impôt	19 746	18 516	10 971
Élimination du coût de l'endettement financier net	7 528	9 389	6 018
Flux liés aux activités abandonnées			
Capacité d'auto-financement avant coût de l'endettement financier net et impôt	114 323	99 024	85 161
Incidence de la variation du BFR	3 589	(23 789)	(12 925)
Impôts payés	(17 645)	(15 169)	(16 887)
Flux liés aux activités abandonnées			
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	100 267	60 066	55 349
Incidence des variations de périmètre : Rubis Énergie Caraïbes et Rubis Énergie France			
Incidence des variations de périmètre : Fuel Supplies Channel Islands		10 756	
Incidence des variations de périmètre : Rubis Énergie Europe			17 703
Acquisition d'actifs financiers : branche Rubis Énergie Caraïbes		(2 828)	
Acquisition d'actifs financiers : branche Rubis Énergie Europe	(3 925)	(29 322)	(60 259)
Acquisition d'actifs financiers : branche Rubis Terminal		30	
Cession d'actifs financiers : branche Rubis Énergie Italie			
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(88 578)	(99 328)	(62 538)
Variation des prêts et avances consentis	(246)	(1 012)	(2 063)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	752	939	464
Acquisition d'actifs financiers	(1 112)	(2 028)	(130)
Dividendes reçus	131	289	160
Autres flux liés aux opérations d'investissement			
Flux liés aux activités abandonnées			
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(92 978)	(122 504)	(106 663)

1

2

3

4

5

6

7

8

(en milliers d'euros)	Référence annexe	2009	2008	2007
Augmentation de capital		21 680	18 534	65 948
Acquisition d'actions propres		337	(175)	14
Émission d'emprunts		116 612	135 465	136 777
Remboursements d'emprunts		(99 428)	(57 942)	(101 871)
Intérêts financiers nets versés		(7 666)	(9 387)	(5 896)
Dividendes payés aux actionnaires du Groupe		(27 282)	(26 572)	(18 972)
Dividendes payés aux minoritaires		(2 261)	(1 973)	(1 655)
Flux liés aux activités abandonnées				
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		2 172	57 950	74 345
Incidence de la variation des taux de change		292	(356)	(405)
Incidence des changements de principes comptables				
Variation de la trésorerie		9 753	(4 844)	22 626
Trésorerie des activités poursuivies				
Trésorerie d'ouverture*	4.5.5	89 561	94 405	71 779
Variation de la trésorerie		9 753	(4 844)	22 626
Trésorerie de clôture*	4.5.5	99 314	89 561	94 405
Dettes financières	4.10.1	(280 400)	(264 476)	(187 902)
Trésorerie nette de dettes financières		(181 086)	(174 915)	(93 497)

* Trésorerie hors concours bancaires.

Annexe des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009

Sommaire des notes

1/ Généralités	72
2/ Principes comptables	72
3/ Périmètre de consolidation	78
4/ Notes annexes au bilan	81
5/ Notes annexes au compte de résultat	96
6/ Information sectorielle	100
7/ Autres informations	104

1/ Généralités

1.1/ Information financière annuelle

Les états financiers consolidés 2009 de Rubis ont été arrêtés conformément aux normes émises par l'IASB (International Accounting Standard Board). Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (*International Financial Reporting Standards*) et les IAS (*International Accounting Standards*), ainsi que leurs interprétations. La note 2 présente les principes comptables appliqués aux comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009 du groupe Rubis.

La publication des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2009 a été autorisée par le Collège de la Gérance le 9 mars 2010.

1.2/ Présentation de la Société

Le groupe Rubis exerce deux activités dans le domaine de l'énergie :

- l'activité **Rubis Terminal**, stockage de produits liquides, à travers sa filiale Rubis Terminal et les sociétés que celle-ci détient, présentes en France et en Hollande dans le stockage et le négoce de produits pétroliers, d'engrais, de produits chimiques et agro-alimentaires ;
- l'activité **Rubis Énergie**, négoce et distribution de Gaz de Pétrole Liquéfiés (GPL) et de produits pétroliers ;

France : sous l'égide de la société Vitogaz, stockage, négoce et distribution des GPL.

Maroc : à travers les sociétés Lasfargaz, qui exploitent le premier terminal d'importation de propane du Royaume, et Vitogaz Maroc qui intervient dans la distribution finale.

Madagascar : à travers la société Vitogaz Madagascar qui se développe dans la distribution finale à partir du terminal d'importation construit à cet effet et destiné également à approvisionner des marchés régionaux voisins (les Comores).

Sénégal : à travers la société Vitogaz Sénégal, troisième opérateur du pays dans la distribution des GPL.

Antilles : à travers la société Rubis Antilles Guyane, principal opérateur de distribution de GPL et de produits pétroliers aux Antilles et en Guyane française. La raffinerie de Fort-de-France, SARA, est détenue à 24 % par Vitogaz.

Bermudes : à travers la société Rubis Energy Bermuda, leader en distribution finale de produits pétroliers.

Suisse : à travers la société Vitogaz Switzerland, premier opérateur dans la distribution des GPL.

Espagne : à travers la société Vitogas Espana, challenger dans la distribution des GPL.

République tchèque : à travers la société Vitogaz Czech Republic, challenger dans la distribution des GPL.

Allemagne : à travers la société Vitogaz Deutschland, spécialisée dans la distribution des GPL.

Bulgarie : à travers la société Vitogaz Bulgaria, spécialisée dans la distribution des GPL.

Îles Anglo-normandes Jersey et Guernesey : à travers la société Fuel Supplies Channel Islands, acquise le 31 août 2008, opérateur clé sur l'ensemble des segments de la distribution locale de produits pétroliers et à travers le dépôt de La Collette acquis le 28 juin 2009.

2/ Principes comptables

Pour mémoire, le Groupe avait choisi, dès 2008, d'anticiper l'application des normes et interprétations suivantes :

- IFRS 8, Secteurs Opérationnels. Cette norme requiert une nouvelle présentation de la note relative à l'information sectorielle qui est basée sur le reporting interne régulièrement examiné par le principal décideur opérationnel du Groupe, afin d'évaluer la performance de chaque secteur opérationnel et de leur allouer des ressources. L'application d'IFRS 8 n'a pas eu d'impact significatif sur les secteurs opérationnels tels que précédemment définis par le Groupe ;
- IFRIC 14. Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction, a permis de confirmer que l'actif net résultant du surfinancement du régime de retraite à prestations définies de la société FSCI acquise par le Groupe en août 2008 ne pouvait pas être reconnu dans les comptes consolidés du Groupe tant à la date d'acquisition qu'au 31 décembre 2008.

L'incidence des normes et interprétations applicables de manière obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2009 sur les comptes consolidés du Groupe est la suivante :

- IAS 1 révisée, Présentation des états financiers. Cette norme introduit la notion de résultat global qui présente les variations de capitaux propres de la période, autres que celles résultant de transactions avec les propriétaires agissant en cette qualité. Le Groupe a choisi de présenter le résultat global en deux états : compte de résultat consolidé et état des autres éléments du résultat global. Le Groupe a également choisi de nommer les états en utilisant les titres tels que présentés dans la norme ;
- les normes IAS 23 révisée, Coût d'emprunts, IFRS 2 amendée, Paiement fondé sur des actions – Conditions d'acquisition des droits et annulations, IAS 1/IAS 32 amendées, Instruments

financiers remboursables au gré du porteur et obligations en cas de liquidation, IFRIC 9/IAS 39 amendées, Dérivés incorporés, IFRS 7 amendée, Amélioration des informations sur les instruments financiers, ainsi que les améliorations annuelles des normes publiées par l'IASB en mai 2008, n'ont pas eu d'effet significatif sur les résultats et la situation financière du Groupe ;

- les interprétations IFRIC 11 : « IFRS 2 – Actions propres et transactions intragroupes » et IFRIC 13, Programmes de fidélisation de la clientèle, n'ont pas eu d'effet significatif sur les résultats et la situation financière du Groupe.

Les normes IFRS 3 révisée, Regroupements d'entreprise, et IAS 27 révisée, États financiers consolidés et individuels, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009, seront adoptées de manière prospective à compter du 1^{er} janvier 2010. Leurs impacts potentiels sur les comptes du Groupe sont toujours en cours d'analyse.

Par ailleurs, l'application des nouvelles normes et interprétations adoptées par l'Europe, entrant en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2010 et dont l'application pouvait être anticipée en 2009, à savoir :

- IAS 39 amendée, Éléments éligibles à la couverture : comptabilisation et évaluation ;
- IAS 32 amendée, Classement des émissions de droits ;
- IFRIC 12, Accords de concessions de services ;
- IFRIC 16, Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger ;
- IFRIC 15, Contrats de construction de biens immobiliers ;
- IFRIC 17, Distributions d'actifs non monétaires aux propriétaires ;
- IFRIC 18, Transfert d'actifs provenant des clients,

ne devrait pas avoir d'effet significatif sur les résultats et la situation financière du Groupe.

Les nouvelles normes et interprétations suivantes non encore adoptées par l'Europe ne devraient pas avoir d'effets significatifs sur les résultats et la situation financière du Groupe :

- IAS 24 révisée, Informations dans les notes aux états financiers sur les parties liées ;
- IFRS 2 amendée, Transactions intragroupes réglées en trésorerie ;
- améliorations annuelles des normes publiées par l'IASB en avril 2009 ;
- IFRIC 14 amendée, IAS 19 - Paiements d'avance au titre des obligations de financement minimum ;
- IFRIC 19, Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres.

Les impacts potentiels de la nouvelle norme IFRS 9 sur les instruments financiers, publiée par l'IASB en novembre 2009 et non encore adoptée par l'Europe, n'ont pas encore été évalués par le Groupe.

Rappel des principes retenus lors de la transition aux normes IFRS :

- IFRS 3, regroupement d'entreprises : en applications de la norme IFRS 1, première adoption des IFRS, le Groupe avait

choisi d'utiliser l'exemption relative au non-retraitement des regroupements d'entreprise antérieurs à la date de transition (1^{er} janvier 2004) ;

- IAS 21, conversion : le Groupe avait retenu l'option de la norme IFRS 1 de réintégrer les réserves de conversion cumulées antérieures au 1^{er} janvier 2004 dans les réserves consolidées.

2.1/ Base d'évaluation utilisée pour l'établissement des comptes consolidés

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs, conformément aux règles IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

2.2/ Recours à des estimations

Pour établir ses comptes la Direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que des informations données en notes annexes.

La Direction du Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figureront dans ses futurs états financiers sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par la Direction du Groupe portent notamment sur les justes valeurs relatives aux regroupements d'entreprise, les tests de perte de valeur des Goodwill, la reconnaissance du chiffre d'affaires, les immobilisations incorporelles et corporelles, les provisions et l'évolution des engagements envers les salariés.

2.3/ Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Rubis et de ses filiales de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Les sociétés dans lesquelles Rubis détient, directement ou indirectement, le contrôle de manière exclusive sont consolidées par intégration globale et ce jusqu'à la date où ce contrôle est transféré à l'extérieur du Groupe.

Les participations dans les entités sous contrôle conjoint sont comptabilisées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les participations dans les entreprises associées, dans lesquelles l'investisseur exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Toutes les transactions significatives réalisées entre les sociétés consolidées ainsi que les profits internes sont éliminés.

Les comptes consolidés sont établis en euros et les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

2.4/ Regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition.

Ainsi, lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur conformément aux prescriptions des IFRS. Les écarts d'évaluation dégagés à cette

1

2

3

4

5

6

7

8

occasion sont comptabilisés dans les actifs et passifs concernés, y compris pour la part des minoritaires et non seulement pour la quote-part des titres acquis. L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans les actifs nets évalués à leur juste valeur, est comptabilisé en Goodwill lorsqu'il est positif et en résultat en autres produits et charges opérationnels lorsqu'il est négatif.

L'IFRS 3 prévoit que dans le cadre de regroupement d'entreprises soient mentionnés :

- les montants affectés à chaque catégorie d'actifs, de passifs et de passifs éventuels au titre de l'entité acquise lors de sa première consolidation chez l'acquéreur ou en cas de modification ;
- les montants de ces mêmes catégories dans les comptes de l'entité acquise, évalués immédiatement avant l'acquisition. Ces informations sont données dans la note 4.2.

2.5/ Information sectorielle

Conformément à la norme IFRS 8, les secteurs opérationnels sont ceux examinés par les principaux décideurs opérationnels du Groupe (les associés-gérants). Cette analyse des secteurs est fondée sur les systèmes internes d'organisation et la structure de gestion du Groupe.

Outre la holding Rubis, le Groupe est géré en deux pôles principaux :

- Rubis Terminal regroupant les activités de stockage de produits liquides ;
- Rubis Énergie regroupant les activités de distribution de GPL et de produits pétroliers.

Par ailleurs, le Groupe a déterminé trois secteurs géographiques :

- l'Europe ;
- l'Afrique ;
- les Caraïbes (entités situées aux Antilles et aux Bermudes).

2.6/ Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les filiales ont pour devise de fonctionnement leur monnaie locale, dans laquelle est libellé l'essentiel de leurs transactions.

Leur bilan est converti en euros sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture ; leur compte de résultat est converti au cours moyen de la période. Les différences de conversion qui en résultent sont inscrites en écart de conversion inclus dans les capitaux propres consolidés.

2.7/ Opérations en devises

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par la filiale dans sa monnaie de fonctionnement au cours du jour de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture de chaque arrêté comptable. Les écarts de conversion correspondants sont enregistrés au compte de résultat en autres produits et charges financiers.

2.8/ Traitement des écarts de change sur transactions et flux internes

Les écarts de change issus de l'élimination des transactions et flux entre sociétés consolidées libellés en monnaies étrangères font l'objet du traitement suivant :

- les écarts de change issus de l'élimination des transactions internes sont inscrits au poste « Écarts de conversion » dans les capitaux propres et au poste « Intérêts minoritaires » pour la part revenant aux tiers, de manière à neutraliser l'incidence sur le résultat consolidé ;
- les écarts de change sur flux de financement réciproques sont, quant à eux, classés dans une rubrique distincte du tableau des flux de trésorerie consolidé.

2.9/ Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition, majoré des coûts annexes, des titres des sociétés consolidées et la juste valeur de leurs actifs nets à la date des prises de participation.

Les écarts d'acquisition font l'objet de tests de perte de valeur annuels (cf. note 2.12).

L'IAS 36 demande que l'annexe mentionne le montant des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie par Unité Génératrice de Trésorerie ainsi que la description des hypothèses de calcul des valeurs d'utilité utilisées dans les tests de dépréciation (cf. note 4.2).

2.10/ Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et leur coût d'emprunt.

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à la durée d'utilisation prévue.

2.11/ Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition.

Les subventions d'équipement sont inscrites au bilan en produits différés au poste « Autres passifs courants ».

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus sauf ceux engagés pour la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location-financement sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en dettes financières. Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrits ci-dessous.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, soit :

Constructions	10 à 40 ans ;
Installations complexes	10 à 20 ans ;
Matériel et outillage	5 à 30 ans ;
Matériel de transport	4 à 5 ans ;
Agencements et installations	10 ans ;
Matériel, mobilier de bureau	5 à 10 ans.

2.12/ Dépréciation de l'actif immobilisé

Les Goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de perte de valeur, conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « Dépréciation des actifs », au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur. Les tests annuels sont effectués au cours du quatrième trimestre.

Les autres actifs immobilisés sont également soumis à un test de perte de valeur chaque fois que les événements, ou changements de circonstances indiquent que ces valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables.

Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est obtenue en additionnant les valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif (ou groupe d'actifs) et de sa sortie *in fine*. Dans ce cadre, les immobilisations sont regroupées par Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Une UGT est un ensemble homogène d'actifs (ou groupe d'actifs) dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

La juste valeur diminuée des coûts de cession correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou groupe d'actifs), dans des conditions de concurrence normale, diminué des coûts directement liés à la cession.

Lorsque les tests effectués mettent en évidence une perte de valeur, celle-ci est comptabilisée afin que la valeur nette comptable de ces actifs n'excède pas leur valeur recouvrable.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'un indice de perte de valeur.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif (ou groupe d'actifs), une perte de valeur est enregistrée en résultat pour le différentiel et est imputée en priorité sur les Goodwill.

Les pertes de valeur comptabilisées relatives à des Goodwill sont irréversibles.

2.13/ Contrats de location

A. Location-financement

Les biens acquis en location-financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les critères d'appréciation de ces contrats sont fondés notamment sur :

- le rapport entre la durée de location des actifs et leur durée de vie ;
- le total des paiements futurs rapporté à la juste valeur de l'actif financé ;
- l'existence d'un transfert de propriété à l'issue du contrat de location ;
- l'existence d'une option d'achat favorable ;
- la nature spécifique de l'actif loué.

Les actifs détenus en vertu des contrats de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilisation ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location correspondant.

B. Location simple

Les contrats de location ne possédant pas les caractéristiques d'un contrat de location-financement sont enregistrés comme des contrats de location opérationnelle et seuls les loyers sont enregistrés en résultat.

2.14/ Actifs financiers et passifs financiers

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et par ses amendements.

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan du Groupe lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

A. Les actifs financiers

La norme IAS 39 distingue quatre catégories d'actifs financiers, faisant l'objet d'un traitement comptable spécifique résultant d'une évaluation spécifique (classement selon IFRS 7) :

- les actifs à la juste valeur par le résultat sont des actifs détenus à des fins de transaction destinés à être vendus à court terme (cette catégorie inclut les valeurs mobilières de placement n'entrant pas dans les « équivalents de trésorerie »), les instruments dérivés hors couverture et les instruments dérivés de couverture de juste valeur ;
- les prêts et créances émis par l'entreprise qui sont des actifs financiers avec des paiements fixes ou déterminables, non cotés sur un marché actif et créés par l'entreprise en procurant de l'argent, des biens ou des services directement à un débiteur. Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les autres prêts, les créances commerciales. Ces actifs sont comptabilisés pour leur coût amorti ;
- les actifs détenus jusqu'à l'échéance, qui ont des flux fixes ou déterminables, une date d'échéance fixe et que l'entreprise a l'intention de détenir jusqu'à l'échéance. Cette catégorie comprend principalement les dépôts et cautionnement versés au titre des contrats de location simple. Ces actifs sont comptabilisés pour leur coût amorti ;
- les actifs disponibles à la vente comprennent les actifs financiers qui n'entrent dans aucune catégorie ci-dessus. Parmi eux, les SICAV et les fonds communs de placement sont valorisés à leur cours de clôture (voir note 4.5.5) et les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur nette comptable.

B. Les passifs financiers

La norme IAS 39 distingue trois catégories de passifs financiers, faisant l'objet d'un traitement comptable spécifique :

- les passifs financiers détenus à des fins de transaction, assumés dans le but principal de dégager un bénéfice lié à des fluctuations à court terme ou à la marge d'arbitragiste. Ils sont évalués à leur juste valeur ;
- les autres passifs financiers non détenus à des fins de transactions. Ils sont évalués au coût amorti ;
- les passifs financiers désignés « évalués à la juste valeur » notamment les instruments financiers dérivés de couverture.

C. Évaluation et comptabilisation des instruments dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés afin de gérer son exposition aux fluctuations des taux d'intérêts, des cours de change en devises étrangères et des prix de matière première. Dans le cadre de sa politique de couverture, le Groupe a recours à des *swaps*. Le Groupe peut aussi utiliser des contrats de *caps*, *floors* et *options*. Les instruments dérivés utilisés par le Groupe sont évalués à leur juste valeur. Sauf exception détaillée ci-dessous, la variation de juste valeur des instruments dérivés est toujours enregistrée en résultat.

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture de juste valeur ou de flux futurs de trésorerie :

- une couverture de juste valeur permet de couvrir le risque de variation de valeur de tout élément d'actif ou de passif, du fait de l'évolution des taux de change ;
- une couverture de flux de trésorerie futurs permet de couvrir des variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou des passifs existants ou futurs.

Seule la couverture de flux de trésorerie est appliquée par le Groupe.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine et tant qu'elle perdure.

L'application de la comptabilité de couverture des flux de trésorerie a la conséquence suivante :

- pour les couvertures de flux futurs de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en contrepartie de la situation nette, la variation de juste valeur de la partie couverte de l'élément couvert n'étant pas enregistrée au bilan. La variation de la valeur de la part inefficace est comptabilisée en autres produits et charges financiers. Les montants enregistrés en situation nette sont repris au compte de résultat symétriquement au mode de comptabilisation des éléments couverts.

2.15/ Cash equivalents

Les *cash equivalents* comprennent les comptes courants bancaires et les parts d'OPCVM qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme (d'une durée inférieure à 3 mois) et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt. Ces actifs sont comptabilisés pour leur coût amorti.

2.16/ Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Le coût d'achat des stocks est déterminé selon la méthode du prix moyen pondéré pour l'activité Rubis Énergie et selon la méthode du premier entré - premier sorti pour l'activité Rubis Terminal.

Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur nette comptable.

2.17/ Créances clients

Les créances clients, dont les échéances sont généralement inférieures à un an, sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture déduction faite des provisions pour dépréciations des montants non recouvrables. Une estimation du montant de créances douteuses est effectuée lorsqu'il n'est plus probable que la totalité de la créance pourra être recouvrée. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

2.18/ Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Restitution des sites : Les dépenses futures de restitution des sites (démantèlement et dépollution), résultant d'une obligation légale ou implicite sont provisionnées sur la base d'une estimation raisonnable de leur juste valeur, au cours de l'exercice durant lequel apparaît l'obligation. En contrepartie de cette provision, les coûts de restitution des sites sont capitalisés et intégrés à la valeur de l'actif sous-jacent et amortis sur la valeur d'utilité de cet actif. L'impact de l'accrétion (passage du temps) sur la provision pour restitution des sites est mesuré en appliquant au montant de la provision un taux d'intérêt sans risque. L'accrétion est comptabilisée dans la rubrique « Autres charges financières ».

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont actualisées.

2.19/ Avantages au personnel

Les salariés des sociétés françaises et allemandes bénéficient, en complément des allocations de retraite conformes à la législation en vigueur en France, des suppléments de retraite et des indemnités de départ à la retraite. Le Groupe offre ces avantages à travers soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes ; la charge qui correspond aux primes versées est inscrite au compte de résultat de l'exercice.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraites et assimilés sont évalués suivant la méthode actuarielle des unités de crédits projetée avec salaire de fin de carrière.

Les gains et les pertes actuariels des régimes à prestations définies d'avantages postérieurs à l'emploi, résultant de changements d'hypothèses actuarielles ou d'ajustements liés à l'expérience (différences entre les hypothèses actuarielles antérieures et les

événements effectifs constatés) sont enregistrés en capitaux propres en totalité sur la période durant laquelle ils ont été constatés, dans les résultats accumulés. Il en est de même de tout ajustement dû au plafonnement des actifs de couverture en cas de régimes surfinancés.

Ces évaluations sont effectuées tous les ans.

Les salariés des sociétés de Vitogaz France, de Rubis Antilles Guyane et de Vitogaz Deutschland bénéficient également de primes d'ancienneté liées à l'attribution d'une médaille du travail. Le montant des primes qui seront susceptibles d'être attribuées a été évalué dans les mêmes conditions que celles utilisées pour la valorisation des indemnités de fin de carrière.

Les salariés de la société SARA bénéficient également des dispositifs de préretraite progressive, préretraite anticipée (« postée ») et de congés de fin de carrière. Le montant des engagements correspondant aux allocations de préretraite et des congés de fin de carrière a été évalué dans les mêmes conditions que celles utilisées pour la valorisation des indemnités de fin de carrière.

Pour les sociétés étrangères, seuls les salariés des sociétés situées au Sénégal, aux Bermudes et dans les îles Anglo-normandes, bénéficient d'avantages au personnel.

La valorisation de ces avantages a été réalisée conformément aux hypothèses actuarielles retenues pour les sociétés françaises.

En 2008 le Groupe a comptabilisé pour la première fois ses écarts actuariels directement et intégralement par capitaux propres (exception faite des médailles du travail qui doivent être reconnues en résultat) alors qu'auparavant il les comptabilisait par le résultat. L'impact de ce changement de méthode n'est pas significatif tant sur les résultats que sur les capitaux propres des exercices 2008 et 2007. En conséquence, aucun ajustement rétrospectif (*restatement*) n'a été effectué sur l'information comparative présentée.

2.20/ Produits des activités ordinaires

Le chiffre d'affaires des activités du Groupe est reconnu :

- pour les produits issus des activités de stockage, par étalement sur la durée du contrat de prestations ;
- pour les produits issus des activités de négoce et de distribution (Rubis Énergie) à la livraison ; en cas de marge administrée, le chiffre d'affaires est retraité par le biais de la comptabilisation d'un produit à recevoir ou d'un produit constaté d'avance afin de tenir compte de la substance des opérations.

2.21/ Résultat brut d'exploitation

Le Groupe utilise le résultat brut d'exploitation comme indicateur de performance. Le résultat brut d'exploitation correspond au chiffre d'affaires net déduction faite :

- des achats consommés ;
- des charges externes ;
- des charges de personnel ;
- des impôts et taxes.

2.22/ Résultat opérationnel courant

Le Groupe utilise le résultat opérationnel courant comme principal indicateur de performance. Le résultat opérationnel courant correspond au résultat brut d'exploitation après prise en compte :

- des autres produits de l'activité ;
- des amortissements et provisions nets ;
- des autres produits et charges d'exploitation.

2.23/ Impôts

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables et leurs valeurs fiscales, selon la méthode du report variable.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces différences temporaires déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés à la date de clôture.

Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

2.24/ Résultat net par action

Le résultat net de base par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le nombre moyen d'actions en circulation est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social, corrigées, le cas échéant, des détentions par le Groupe de ses propres actions.

Le résultat net dilué par action est calculé en divisant le « Résultat net – Part du Groupe » par le nombre d'actions ordinaires en circulation majoré de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives.

2.25/ Traitement des variations du périmètre dans l'analyse des flux de trésorerie

Une rubrique spécifique du tableau des flux de trésorerie consolidé présente l'effet net :

- du prix payé ou reçu par le Groupe lors de l'acquisition ou de la cession de sociétés consolidées ;
- et de la trésorerie détenue par ces dernières ajoutée à, ou soustraite de la trésorerie consolidée.

2.26/ Paiement en actions

Des options de souscription d'actions sont accordées depuis 2001 à certains membres du personnel du groupe Rubis.

Les options sont évaluées à la date d'octroi. Le Groupe utilise pour les valoriser le modèle binomial (Cox Ross Rubinstein). Les évolutions de marché postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale.

La valeur des options est notamment fonction de leur durée de vie attendue, que le Groupe estime correspondre à leur période d'indisponibilité fiscale. Cette valeur est enregistrée en charges de personnel linéairement entre la date d'octroi et la date de maturité (période d'acquisition des droits) avec une contrepartie directe en capitaux propres.

Conformément à la norme IFRS 2, seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 sont évalués et comptabilisés en charges de personnel. Les plans antérieurs au 7 novembre 2002 ne sont pas évalués et restent non comptabilisés.

2.27/ Plan d'épargne entreprise

Le Groupe a mis en place plusieurs plans d'épargne entreprise au profit de ses salariés.

Les plans d'épargne entreprise mis en place par le Groupe remplissent les conditions d'application des plans d'achats d'actions (communiqué du 21 décembre 2004 du Conseil National de la Comptabilité).

La juste valeur de chaque action est alors estimée comme l'écart entre le cours de l'action à la date d'attribution du plan et le prix de souscription. Néanmoins, le cours de l'action est corrigé pour tenir compte de l'indisponibilité de l'action pendant 5 ans, à partir de l'écart entre le taux sans risque à la date d'attribution et le taux d'intérêt d'un prêt à la consommation ordinaire sur une durée de 5 ans.

La charge de personnel doit être lissée de manière à être comptabilisée intégralement à la fin de la période de souscription. La charge annuelle correspondant à l'abondement octroyé aux salariés est comptabilisée en résultat, en charges de personnel.

3/ Périmètre de consolidation

3.1/ Périmètre de consolidation au 31 décembre 2009

Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009 regroupent les états financiers de Rubis et des filiales listées dans le tableau ci-dessous.

Nom	Siège social	31/12/2009 % contrôle	31/12/2008 % contrôle	31/12/2009 % d'intérêt	31/12/2008 % d'intérêt	Lien juridique
Rubis	105, av. Raymond Poincaré 75116 Paris N° DE SIREN : 784 393 530					Société mère
Coparef	105, av. Raymond Poincaré 75116 Paris N° DE SIREN : 309 265 965	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Filiale
Cofidevic	105, av. Raymond Poincaré 75116 Paris N° DE SIREN : 323 069 112	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Rubis Terminal	33, av. de Wagram 75017 Paris N° DE SIREN : 775 686 405	99,11 %	99,11 %	99,11 %	99,11 %	Filiale
Stockbrest	Z I Portuaire St Marc 29200 Brest N° DE SIREN : 394 942 940	65,00 %	65,00 %	64,42 %	64,42 %	Sous-filiale
Société du dépôt de St Priest	16, rue des Pétroles 69800 Saint Priest N° DE SIREN : 399 087 220	100,00 %	100,00 %	99,11 %	99,11 %	Sous-filiale
SLL	33, av. de Wagram 75017 Paris N° DE SIREN : 403 269 095	99,97 %	99,97 %	99,08 %	99,08 %	Sous-filiale
Société des Pipelines de Strasbourg	33, av. de Wagram 75017 Paris N° DE SIREN : 382 433 852	62,49 %	62,49 %	39,75 %	39,75 %	Sous-filiale
Société Européenne de Stockage	28, rue de Rouen 67000 Strasbourg-Robertsau N° DE SIREN : 304 575 194	64,17 %	64,17 %	63,60 %	63,60 %	Sous-filiale
Rubis Stockage	65, quai Tacoutot 67015 Strasbourg N° DE SIREN : 548 502 228	100,00 %	100,00 %	99,11 %	99,11 %	Sous-filiale
Rubis Terminal BV	Welplaatweg 26 3197 KS Botlek-Rotterdam Hollande	100,00 %	100,00 %	99,11 %	99,11 %	Sous-filiale

Nom	Siège social	31/12/2009 % contrôle	31/12/2008 % contrôle	31/12/2009 % d'intérêt	31/12/2008 % d'intérêt	Lien juridique
Rubis Terminal Antwerp	179, rue de la Vignette 1160 Bruxelles Belgique	50,00 %	50,00 %	49,56 %	49,56 %	Sous-filiale
Vitogaz	100, terrasse Boieldieu 92800 Puteaux N° DE SIREN : 552 048 811	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Filiale
HP Trading	100, terrasse Boieldieu 92800 Puteaux N° DE SIREN : 384 025 839	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Sicogaz	100, terrasse Boieldieu 92800 Puteaux N° DE SIREN : 672 026 523	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Sigalnor	Route du Hoc Gonfreville l'Orcher 76700 Harfleur N° SIREN : 353 646 250	35,00 %	35,00 %	35,00 %	35,00 %	Sous-filiale
Starogaz	100, terrasse Boieldieu 92800 Puteaux N° SIREN : 418 358 388	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Norgal	Route de la Chimie Z.I Gonfreville l'Orcher 76700 Harfleur N° SIREN : 777 344 623	20,94 %	20,94 %	20,94 %	20,94 %	Sous-filiale
Frangaz	Parc Saint Christophe Bâtiment Newton 1 10, avenue de l'Entreprise 95866 Cergy Pontoise N° SIREN : 491 422 127	50,00 %	50,00 %	50,00 %	50,00 %	Sous-filiale
Vitogaz Switzerland	Bugeon CH - 2087 Cornaux Suisse	100 %	100 %	100 %	100 %	Sous-filiale
Vitogaz Czech Republic	Tysova 535 278 01 Kralupy Nad Vlavou République Tchèque	100 %	100 %	100 %	100 %	Sous-filiale
Gas Logistics	Tysova 535 278 01 Kralupy Nad Vlavou République Tchèque	80 %	80 %	80 %	80 %	Sous-filiale
Vitogas Espana	Avda. Baix Llobregat 1-3,2° A Poligono Màs Blau II 08820 El Prat de Llobregat Espagne	100 %	100 %	100 %	100 %	Sous-filiale
Vitogaz Deutschland	Stau 169 26122 Oldenburg Allemagne	100 %	100 %	100 %	100 %	Sous-filiale
Stitchting Tigrane	14 Hobbemastraat 1071 ZB Amsterdam Hollande	100 %	100 %	100 %	100 %	Sous-filiale
Vitogaz Bulgaria	3rd Floor 117 Zaichar street 1309 Sofia Bulgarie	100 %	100 %	100 %	100 %	Sous-filiale
Fuel Supplies Channel Islands	La Collette Saint Helier JERSEY JE1 OFS Channel Islands	100 %	100 %	100 %	100 %	Sous-filiale
La Collette Terminal	La Collette Saint Helier JERSEY JE1 OFS Channel Islands	100 %	—	100 %	—	Sous-filiale
Vitogaz Maroc	3, rue Abdelkader El Mazini 20100 Casablanca Maroc	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale

1

2

3

4

5

6

7

8

Nom	Siège social	31/12/2009 % contrôle	31/12/2008 % contrôle	31/12/2009 % d'intérêt	31/12/2008 % d'intérêt	Lien juridique
Lasfargaz	6, rue Réaumur 20 100 Casablanca Maroc	70,00 %	70,00 %	70,00 %	70,00 %	Filiale
Kelsey Gas Ltd	Jamalacs Building Vieux Conseil Street Port Louis Mauritius	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Filiale
Vitogaz Madagascar	122, rue Rainandriamampandry Faravohitra - BP 3984 Antananarivo 101 Madagascar	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Eccleston	Jamalacs Building Vieux Conseil Street Port Louis Mauritius	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Vitogaz Comores	Voidjou Moroni R.F.I. Comores	99,97 %	99,97 %	99,97 %	99,97 %	Sous-filiale
Vitogaz Sénégal	Kilomètre 18 Route de Rufisque BP 20971 Thiaroye Dakar Sénégal	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Gazel	122, rue Rainandriamampandry Faravohitra BP 3984 - Antananarivo 101 Madagascar	49,00 %	49,00 %	49,00 %	49,00 %	Sous-filiale
Rubis Antilles Guyane	BP 86 97181 Abymes Cedex Guadeloupe - France N° SIREN : 542 095 591	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
SIGL Antilles	Voie principale ZI de Jarry 97122 Baie-Mahaut Guadeloupe - France N° SIREN : 344 959 937	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Stocabu Antilles	Carrefour Raizet Baimbridge - Immeuble Sodega 97139 ABYMES Cedex Guadeloupe - France N° SIREN : 388 122 054	50,00 %	50,00 %	50,00 %	50,00 %	Sous-filiale
Sara Antilles	Tour TOTAL 24, cours Michelet 92800 Puteaux N° DE SIREN : 692 014 962	24,00 %	24,00 %	24,00 %	24,00 %	Sous-filiale
Rubis Bermuda	2, Ferry Road Saint George's GE 01 BERMUDES	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Rubis Energy Bermuda	2, Ferry Road Saint George's GE 01 BERMUDES	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale

Toutes les sociétés du Groupe ont été intégrées globalement, à l'exception des sociétés Sigalnor, Stocabu, Frangaz, Rubis Terminal Antwerp et de la SARA, consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle et du GIE Norgal, consolidé selon la méthode de la mise en équivalence.

Les comptes des filiales de Vitogaz Deutschland ne sont pas consolidés ; ils ne sont pas significatifs.

La société Rubis Antilles Guyane détient une participation minoritaire dans cinq GIE situés aux Antilles ; les comptes de ces entités n'étant pas significatifs, elles ne sont pas consolidées.

3.2/ Changement de périmètre de consolidation

3.2.1 Entrée dans le périmètre de consolidation de l'entité La Collette Terminal, au cours du 2^e semestre 2009

Le Groupe a acquis, au cours du second semestre 2008, la société Fuel Supplies Channel Islands dans les îles Anglo-normandes Jersey et Guernesey. Accessoirement à cette acquisition, celle du dépôt de La Collette était subordonnée à une condition suspensive.

À l'occasion de la levée de cette condition suspensive, la société du dépôt de La Collette a été constituée le 28 juin 2009.

La transaction, dans son ensemble, a été réalisée pour un prix total de 25 millions d'euros.

Un goodwill complémentaire de 2 millions d'euros a été constaté au 31 décembre 2009. Le montant du goodwill global est de 7 millions d'euros.

L'impact au bilan consolidé du groupe Rubis des comptes de La Collette, n'est pas significatif. Le montant des frais liés à cette opération n'est pas significatif.

4/ Notes annexes au bilan

4.1/ Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Valeur brute au 31/12/2008	Acquisitions ⁽¹⁾	Diminutions et reclassements ⁽²⁾	Écart de conversion	Valeur brute au 31/12/2009
Autres immobilisations corporelles	57 884	5 556	2 187	(234)	65 393
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	888	322	(876)	3	337
Immobilisations en cours	32 545	53 232	(31 224)	(39)	54 514
Installations techniques, matériel et outillage	493 458	20 839	8 834	(504)	522 628
Terrains et constructions	228 659	9 541	10 406	172	248 779
Total	813 435	89 490	(10 672)	(602)	891 651

(en milliers d'euros)	Amortissements au 31/12/2008	Augmentations ⁽¹⁾	Diminutions et reclassements ⁽²⁾	Écart de conversion	Amortissements au 31/12/2009
Autres immobilisations corporelles	(25 860)	(3 501)	1 598	101	(27 662)
Installations et matériel	(280 792)	(21 776)	7 268	193	(295 106)
Terrains et constructions	(93 655)	(9 487)	81	145	(102 916)
Total	(400 306)	(34 764)	8 948	438	(425 685)
Valeur nette	413 129				465 966

(1) Dont incidence de l'entrée dans le périmètre de l'entité La Collette Terminal : 2 460 milliers d'euros sur les immobilisations et 111 milliers d'euros sur les amortissements.

(2) Les totaux de la colonne « diminutions et reclassements » sont essentiellement constitués de mises au rebut.

4.2/ Écart d'acquisition

	31/12/2008	Variation	31/12/2009
Écart d'acquisition (valeur brute)	243 214	1 961	245 175
Dépréciation			
Écart d'acquisition (valeur nette)	243 214	1 961	245 175

Le 28 juin 2009, Vitogaz a constitué la société La Collette Terminal, laquelle détient une participation de 60 % du dépôt de La Collette. Cette opération étant accessoire à l'acquisition de la société Fuel Supplies Channel Islands, et le délai d'affectation du goodwill initial n'étant pas atteint, un goodwill complémentaire de 2 millions d'euros a été constaté dans les comptes consolidés 2009. Les montants affectés à chaque catégorie d'actifs et de passifs au titre de la société créée, ne sont pas significatifs.

Le Groupe Rubis bénéficiant d'un développement important à l'international, les UGT ou groupes d'UGT ont été redéfinis en 2008, conformément au reporting interne mis à la disposition de la Direction du Groupe.

Dans le cadre de l'affectation des écarts d'acquisition dégagés lors des différents regroupements d'entreprises et de l'application de la norme IFRS 8, Secteurs Opérationnels, les UGT retenues par Rubis sont :

- l'activité Stockage de Produits Liquides (Europe) ;
- l'activité Distribution de GPL (Europe) ;
- l'activité Distribution de GPL (Afrique) ;
- l'activité Distribution de GPL (Caraïbes).

Cette allocation est calquée sur l'organisation de la Direction Générale des Opérations du Groupe et sur le reporting interne permettant, outre le pilotage de l'activité, le suivi du retour sur capitaux employés, i.e. le niveau auquel le goodwill est suivi pour des besoins de gestion interne.

Le montant des écarts d'acquisition et des actifs incorporels à durée de vie indéfinie par UGT est le suivant au 31 décembre 2009 :

(en milliers d'euros)	Goodwill	Incorporels à durée de vie indéfinie
Activité Stockage de Produits liquides (Europe)	49 616	2 319*
Activité Distribution de GPL (Europe)	137 788	
Activité Distribution de GPL (Afrique)	1 210	
Activité Distribution de GPL (Caraïbes)	56 561	
Total	245 175	2 319

* Cf. note 4.3.

Tests de dépréciation au 31 décembre 2009

Au 31 décembre 2009, Rubis a testé de manière systématique tous ses écarts d'acquisition définitivement déterminés selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés.

Les valeurs recouvrables ont été déterminées sur la base du calcul de la valeur d'utilité. Les calculs des valeurs d'utilité reposent sur des projections de flux de trésorerie sur la base de budgets financiers approuvés en fin d'exercice par la Direction couvrant une période de trois ans. Les principales hypothèses formulées concernent les volumes traités et les prix de marché. Les flux de trésorerie au-delà de la période de trois ans sont extrapolés en appliquant un taux de croissance de 1 %.

Le taux d'actualisation retenu, qui repose sur le concept du coût moyen pondéré du capital (encore appelé « WACC »), reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à chaque unité génératrice de trésorerie. Les taux d'actualisation utilisés sont les suivants :

- activité Stockage de Produits liquides (Europe)	5,00 % ;
- activité Distribution de GPL (Europe)	5,00 % ;
- activité Distribution de GPL (Afrique)	7,60 % ;
- activité Distribution de GPL (Caraïbes)	5,00 %.

Ces tests n'ont révélé aucun besoin de dépréciation au 31 décembre 2009.

Sensibilité des tests de dépréciation :

Les tests de dépréciation reposent sur une hypothèse de taux d'actualisation, de taux de croissance à l'infini et d'étude de sensibilité faisant varier le taux de croissance à l'infini de +/- 1 % et le taux d'actualisation de +/- 1 %.

Une hausse de 1 % du taux d'actualisation ou une baisse de 1 % du taux de croissance n'aurait pas pour effet de générer des valeurs recouvrables des capitaux investis inférieures à la valeur nette comptable.

4.3/ Immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent principalement les concessions, brevets et droits similaires et notamment les droits aux conventions des Ports Autonomes de Rubis Terminal pour 2 319 milliers d'euros.

Rubis Terminal dispose pour son exploitation de terrains concédés par les Ports Autonomes de Rouen et Dunkerque d'une surface totale de 203 146 m². Ces droits ont été valorisés en fonction des conventions existantes.

(en milliers d'euros)	Valeur brute au 31/12/2008	Acquisitions	Diminutions et reclassements	Écart de conversion	Valeur brute au 31/12/2009
Droits aux conventions des ports autonomes (Rubis Terminal)	2 319				2 319
Autres concessions, brevets et droits similaires	3 171	203	17	6	3 396
Droit au bail (Vitogaz Sénégal)	87				87
Autres immobilisations incorporelles	4 624	620	(269)	(18)	4 957
Valeurs brutes	10 201	823	(252)	(12)	10 759

(en milliers d'euros)	Amortissements au 31/12/2008	Augmentations	Diminutions et reclassements	Écart de conversion	Amortissements au 31/12/2009
Autres concessions, brevets et droits similaires	(1 434)	(210)		(14)	(1 658)
Autres immobilisations incorporelles	(3 796)	(408)	324	5	(3 876)
Amortissements	(5 230)	(618)	324	(9)	(5 534)
Valeur nette	4 971				5 225

4.4/ Participation dans les entreprises associées

Le Groupe détient 20,94 % d'intérêts dans le GIE Norgal, qui est l'un des plus gros terminaux d'importation (60 000 m³) du nord de l'Europe, situé au Havre et capable de réceptionner des navires de toute taille et de toute provenance. Ce GIE a pour

objet d'assurer au profit de ses membres le stockage de GPL et la répartition des coûts correspondants. Le GIE Norgal est inclus dans l'unité génératrice de trésorerie Rubis Énergie Europe dans le cadre des tests de perte de valeur : Rubis Énergie Europe bénéficie en effet des avantages liés à la participation à ce GIE.

4.5/ Actifs financiers

Répartition des actifs financiers par classes (IFRS7)
et par catégories (IAS 39)
(en milliers d'euros)

	Valeur au bilan			Juste valeur		
	2009	2008	2007	2009	2008	2007
Actifs financiers détenus jusqu'à échéance	2 446	2 026	816	2 446	2 026	816
Obligations et titres de créances négociables	2 446	2 026	816	2 446	2 026	816
Prêts et créances	159 660	151 848	137 049	159 660	151 848	137 049
Prêts à court terme	283	342	337	283	342	337
Prêts à long terme	3 795	3 862	2 907	3 795	3 862	2 907
Dépôts et cautionnements	1 366	989	939	1 366	989	939
Créances clients et autres débiteurs	148 469	140 725	126 460	148 469	140 725	126 460
Autres	5 747	5 930	6 406	5 747	5 930	6 406
Actifs financiers disponibles à la vente	66 860	56 721	56 479	66 860	56 721	56 479
SICAV et Fonds Communs de Placement	62 126	53 069	55 425	62 126	53 069	55 425
Titres de participation	4 748	3 652	669	4 748	3 652	669
Autres	(14)		385	(14)	0	385
Actifs financiers à la juste valeur	51	74	1 995	51	74	1 995
Instruments dérivés	51	74	1 995	51	74	1 995
Disponibilités	37 189	36 492	38 165	37 189	36 492	38 165
Actifs financiers	266 206	247 161	234 504	266 206	247 161	234 504

4.5.1 Actifs financiers non courants

Les autres actifs financiers comprennent notamment les titres de participation, les autres créances rattachées à des participations à plus d'un an, les titres immobilisés, les prêts à plus d'un an,

les dépôts et cautionnements versés à plus d'un an et la part à plus d'un an des valeurs mobilières n'entrant pas dans la catégorie des équivalents de trésorerie.

Valeurs brutes (en milliers d'euros)

	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Titres de participation	4 748	3 652	669
Autres créances rattachées à des participations	3 795	3 861	2 907
Titres immobilisés	3 390	3 327	1 248
Prêts, dépôts et cautionnements versés	1 170	782	727
Total des autres actifs financiers	13 102	11 622	5 551
Dépréciation	(950)	(963)	(862)
Valeurs nettes	12 152	10 659	4 689

Les titres de participation correspondent :

- aux parts de GIE achetées à Shell en 2008 par la société Rubis Antilles Guyane ;
- aux titres détenus par la société Vitogaz Deutschland ;
- aux titres de la société Vito Corse, créée le 13 novembre 2009, société sans activité au 31 décembre 2009.

Ces entités ne sont pas consolidées au 31 décembre 2009, car leur entrée dans le périmètre de consolidation n'aurait pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe.

Les autres créances rattachées à des participations concernent essentiellement des créances détenues par la société Vitogaz sur le GIE Norgal et celles détenues par Rubis Antilles Guyane dans les GIE rachetés à Shell.

4.5.2 Autres actifs financiers courants

Les actifs financiers courants comprennent la part à moins d'un an :

- des créances rattachées à des participations ;
- des prêts et des dépôts et cautionnements versés ;

- les valeurs mobilières de placement qui ne peuvent pas être considérées comme de la trésorerie ou équivalents de trésorerie ;
- les charges constatées d'avance ;

- la juste valeur des instruments de couverture.

Les autres créances rattachées à des participations concernent essentiellement des créances détenues par la société Vitogaz sur le GIE Norgal.

(en milliers d'euros)

	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Autres créances rattachées à des participations	283	342	337
Prêts, dépôts et cautionnements versés	199	223	221
Actifs financiers courants bruts	482	565	558
Dépréciation	(10)	(10)	(10)
Actifs financiers courants nets	472	555	548
Juste valeur des instruments financiers	52	74	1 996
Charges constatées d'avance	3 253	2 384	1 390
Actifs courants	3 305	2 457	3 386
Total Autres Actifs Courants	3 777	3 013	3 934

4.5.3 Autres actifs long terme

Valeurs brutes (en milliers d'euros)

	De un à cinq ans	À plus de cinq ans
Crédit d'impôt italien	645	
Charges constatées d'avance - part à plus d'un an	523	
Total	1 168	

4.5.4 Clients et autres débiteurs (actifs d'exploitation courants)

Les clients et autres débiteurs comprennent la part à moins d'un an des créances clients et comptes rattachés, des créances liées

au personnel, des créances sur l'État et des autres créances d'exploitation. La part à plus d'un an des postes précités est incluse dans les actifs financiers non courants.

Valeurs brutes (en milliers d'euros)

	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Créances clients et comptes rattachés	112 186	112 073	104 454
Créances liées au personnel	203	136	170
Créances sur l'État	12 475	15 479	16 767
Autres créances d'exploitation	15 083	11 699	7 591
Produits à recevoir	11 571	4 130	
Total	151 518	143 517	128 982

Dépréciation (en milliers d'euros)

	31/12/2008	Dotations	Reprises	31/12/2009
Créances clients et comptes rattachés	2 738	748	(547)	2 939
Autres créances d'exploitation	54	71	(15)	110
Total	2 792	819	(562)	3 049

4.5.5 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ce poste comprend les soldes débiteurs des comptes bancaires des différentes sociétés du Groupe ainsi que des valeurs mobilières de placement.

Les valeurs mobilières de placement sont des Sicav et FCP détenus à des fins de transactions et sont à ce titre comptabilisées à leur juste valeur à savoir le cours de clôture.

(en milliers d'euros)

	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Sicav	9 274	3 383	17 367
Actions	2	2	2
Autres fonds	42 814	40 789	31 367
Intérêts à recevoir	10 036	8 895	7 505
Disponibilités	37 188	36 492	38 165
Total	99 314	89 561	94 406

89 % des valeurs mobilières de placement sont détenus par la société mère Rubis.

4.5.6 Risque de crédit

Risque clients de la Société

Chiffre d'affaires réalisé avec le 1^{er} client, les 5 et les 10 premiers clients sur les trois derniers exercices.

(en %)

	2009	2008	2007
Premier client	3 %	7 %	3 %
Cinq premiers clients	7 %	13 %	9 %
Dix premiers clients	9 %	17 %	13 %

Risque sur actions

(en milliers d'euros)

	Portefeuille d'actions tierce ou OPCVM actions	Portefeuille d'actions propres
Position au bilan		102
Hors-bilan		
Position nette globale		102

L'exposition maximale au risque de crédit concernant les créances commerciales à la date de clôture, analysée par zone géographique est la suivante :

	Valeur nette comptable		
(en milliers d'euros)	2009	2008	2007
Europe	69 964	68 919	60 566
Caraïbes	23 425	24 494	28 323
Afrique	15 858	15 922	13 097
Total	109 247	109 335	101 986

L'antériorité des actifs courants à la date de clôture s'analyse comme suit :

	Valeur comptable	Provision	Valeur nette comptable	Montants des actifs non échus	Montant des actifs échus non dépréciés		
(en milliers d'euros)					0-6 mois	6 mois-1 an	Plus d'un an
Clients et autres débiteurs	151 518	3 049	148 469	86 188	52 602	5 815	3 863*
Créances d'impôt	1 326	0	1 326	1 271	4	0	51
Autres actifs courants	3 787	10	3 777	3 357	0	301	120
Total	156 630	3 059	153 571	90 815	52 606	6 116	4 034

* Ces créances sont néanmoins recouvrables.

4.6/ Impôts différés

Les impôts différés sont enregistrés au titre des différences constatées entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales

des actifs et des passifs. Les soldes d'impôts différés actifs et (passifs) peuvent s'analyser comme suit :

(en milliers d'euros)

	2009	2008	2007
Immobilisations et amortissements	(33 422)	(33 465)	(32 653)
Reports déficitaires	4 056	4 204	3 567
Différences temporaires	(380)	765	1 345
Provisions risques	490	1 519	3 561
Provisions pour coûts environnementaux	1 935	1 826	1 708
Instruments financiers	1 702	3 630	(640)
Engagements de retraite	931	726	657
Autres	0	(26)	81
Impôts différés nets	(24 688)	(20 821)	(22 374)
Impôts différés actifs	3 972	3 944	3 214
Impôts différés passifs	(28 660)	(24 765)	(25 588)
Impôts différés nets	(24 688)	(20 821)	(22 374)

Les impôts différés représentatifs de reports déficitaires concernent principalement :

- le report en avant des pertes fiscales des sociétés Frangaz et Rubis Terminal Anvers pour 2 510 milliers d'euros ;
- les amortissements réputés différés et un crédit d'impôt à l'investissement imprescriptible de Vitogaz Madagascar pour 1 039 milliers d'euros.

Les prévisions d'activité mises à jour à la clôture justifient le caractère hautement probable de l'imputation des impôts différés actifs.

Les impôts différés relatifs aux instruments financiers sont constitués par l'impôt différé relatif à la juste valeur des instruments de couverture de matières premières, de taux d'intérêts et de taux de change pour les sociétés Rubis Terminal, Vitogaz, Rubis Antilles Guyane et Rubis.

Les impôts différés portant sur les immobilisations sont constitués principalement :

- de l'annulation des amortissements dérogatoires ;
- de l'homogénéisation des rythmes d'amortissement des installations techniques ;
- de la différence entre la valeur consolidée et la valeur sociale de certains actifs.

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés par entités ou par groupe d'intégration fiscale. Seul figure au bilan le solde actif ou passif d'impôt différé par entités ou par groupe d'intégration fiscale.

Il existe un seul périmètre d'intégration fiscale dans le Groupe, celui de la mère Rubis, qui comprend les entités : Rubis Terminal, Rubis Stockage, Vitogaz, HP Trading, Starogaz, Sicogaz, Rubis Antilles Guyane et SIGL.

4.7/ Stocks

Valeurs brutes (en milliers d'euros)

	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Stocks de matières premières et fournitures	18 657	19 288	15 926
Stocks de produits finis et intermédiaires	14 235	14 639	12 721
Stocks de marchandises	22 117	15 570	15 956
Total	55 008	49 497	44 603

Dépréciation (en milliers d'euros)

	31/12/2008	Dotations	Reprises	31/12/2009
Stocks de matières premières et fournitures	2 133	1 616	1 249	2 501
Stocks de produits finis et intermédiaires	0			0
Stocks de marchandises	273	19	153	139
Total	2 406	1 635	1 402	2 640

4.8/ Capitaux propres

Le capital est composé de 10 821 744 actions entièrement libérées de 5 euros chacune et s'élève à 54 109 milliers d'euros au 31 décembre 2009.

Les souscriptions à une opération d'épargne salariale (PEE) ont donné lieu à une augmentation de capital de 25 643 actions nouvelles dont 128 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 788 milliers d'euros à la prime d'émission, soit 30,72 euros par action. Un montant de 23 milliers d'euros net d'impôt, relatif aux frais liés à cette augmentation de capital, a été imputé sur la prime d'émission.

L'option exercée par les associés commandités et certains actionnaires pour le paiement de leur dividende en actions, a donné lieu à une augmentation de capital de 496 032 actions nouvelles dont 2 480 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 17 922 milliers d'euros à la prime d'émission soit 36,13 euros par action. Un montant de 29 milliers d'euros net d'impôt, relatif aux frais liés à cette augmentation de capital, a été imputé sur la prime d'émission.

Le Collège de la Gérance constate que pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009, 3 800 options ont été levées pour un prix de souscription de 22,70 euros par actions soit un

montant global de 86 milliers d'euros. Chaque levée d'option a entraîné une émission simultanée d'un même nombre d'actions et a donné lieu à une augmentation de capital de 3 800 actions nouvelles dont 19 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 67 milliers d'euros correspondant à la prime d'émission soit 17,70 euros par action. Un montant de 8 milliers d'euros net d'impôt, relatif aux frais liés à cette augmentation de capital, a été imputé sur la prime d'émission.

Un montant de 263 milliers d'euros a été imputé sur la prime d'émission pour doter la réserve légale.

Au 31 décembre 2009, Rubis possédait 1 700 actions d'autocontrôle.

Nombre d'actions Rubis

au 1^{er} janvier 2009 **10 296 269**

Paiement du dividende en actions 496 032

Plan Epargne Entreprise 25 643

Levée de stock-options 3 800

Nombre d'actions Rubis

au 31 décembre 2009 **10 821 744**

4.9/ Options de souscription d'actions et actions gratuites

Options de souscription d'actions

Caractéristiques des plans

Date du Collège de la Gérance	Nombre d'options attribuées	Prix d'exercice (en euros)	Nombre d'options caduques ou annulées au 31/12/2009	Nombre d'options exercées au 31/12/2009	Nombre d'options non exercées au 31/12/2009
17 juillet 2001	222 939	22,70		209 540	13 399
13 décembre 2002	12 349	23,55		12 349	
19 janvier 2004	25 270	27,90		12 635	12 635
29 juillet 2004	3 160	33,00			3 160
12 juillet 2005	4 214	46,59			4 214
27 juillet 2006	309 390	51,90	21 371		288 019
17 novembre 2006	5 116	55,10			5 116
29 août 2007	4 000	58,35			4 000
12 février 2008	11 900	52,89			11 900
4 juin 2008	5 000	57,06			5 000
22 juillet 2009	360 000	50,00			360 000
Total	963 338		21 371	234 524	707 443

Date du Collège de la Gérance	Options en circulation		Options exerçables		
	Nombre d'options	Date limite d'exercice	Prix d'exercice (en euros)	Nombre d'options	Prix d'exercice (en euros)
17 juillet 2001	13 399	16/07/2011	22,70	13 399	22,70
19 janvier 2004	12 635	18/01/2014	27,90	12 635	27,90
29 juillet 2004	3 160	28/07/2014	33,00	3 160	33,00
12 juillet 2005	4 214	11/07/2015	46,59	4 214	46,59
27 juillet 2006	288 019	26/07/2012	51,90		
17 novembre 2006	5 116	16/11/2012	55,10		
29 août 2007	4 000	28/08/2013	58,35		
12 février 2008	11 900	11/02/2013	52,89		
4 juin 2008	5 000	03/06/2014	57,06		
22 juillet 2009	360 000	21/07/2014	50,00		
Total	707 443			33 408	

Le 22 juillet 2009, le Collège de la Gérance a décidé de décaler d'un an l'ouverture des périodes d'exercice des options des

Plans du 27 juillet 2006, du 17 novembre 2006, du 29 août 2007 et du 4 juin 2008.

Actions gratuites

Date du Collège de la Gérance	Nombre d'actions attribuées	Nombre d'actions caduques ou annulées au 31/12/2009
27 juillet 2006	44 304	3 054
17 novembre 2006	717	
29 août 2007	600	
12 février 2008	1 700	
4 juin 2008	700	
22 juillet 2009	51 150	
Total	99 171	3 054

L'attribution définitive des actions aux bénéficiaires ne pourra intervenir qu'au terme d'une période d'acquisition de trois années ou de quatre années suivant les plans, qui court à compter de leur attribution par le Collège de la Gérance. L'attribution est soumise à des conditions fixées par le Collège de la Gérance.

Valorisation des plans d'options et des actions gratuites

Le taux d'intérêt sans risque utilisé dans les calculs de valorisation de ces plans est le taux d'intérêt des obligations d'État pour la France de durée équivalente à celle des options (source Iboxx).

Le taux de dividende annuel a été estimé à 2,50 % pour l'ensemble des plans de stock-options antérieurs à 2009, à l'exception des plans du 27 juillet 2006 et du 17 novembre 2007 pour lesquels un taux de dividende de 3,10 % a été retenu. Pour les plans mis en place en 2009 et les modifications de plan survenues en 2009, un taux de 5 % a été pris en compte.

En ce qui concerne l'exercice anticipé des options : le modèle repose sur une hypothèse d'anticipations rationnelles de la part des détenteurs d'options, qui peuvent exercer continûment leur option sur toute la période d'exercabilité. La volatilité implicite retenue a été estimée à partir de la volatilité historique observée.

Plan d'épargne entreprise

Valorisation des PEE

Le taux d'intérêt sans risque utilisé dans les calculs de valorisation des PEE est le taux d'intérêt des obligations d'État pour la zone Euro de durée équivalente à celle des instruments (source Iboxx), soit 3,15 % pour le plan 2009. La décote liée à l'incessibilité a été estimée à partir du taux d'emprunt moyen sur 5 ans, soit 2,81 % pour le plan 2009. Le taux de dividende annuel a été estimé à 2,50 %.

La charge constatée en 2009 au titre des options de souscription d'actions, des actions gratuites et des PEE est inscrite pour 1 466 milliers d'euros en « charges de personnel ».

4.10/ Passifs financiers

Répartition des passifs financiers par classes (IFRS7) et par catégories (IAS 39) (en milliers d'euros)	Valeur au bilan			Juste valeur		
	2009	2008	2007	2009	2008	2007
Passifs financiers à la juste valeur	4 969	10 552	108	4 969	10 552	108
Instruments dérivés	4 969	10 552	108	4 969	10 552	108
Passifs financiers au coût amorti	464 259	417 327	343 749	464 259	417 327	343 749
Emprunts et dettes financières	258 751	228 372	153 885	258 751	228 372	153 885
Consignations d'emballages	58 904	57 677	54 882	58 904	57 677	54 882
Autres passifs long terme	7 156	1 807	1 806	7 156	1 807	1 806
Fournisseurs et autres créditeurs	132 493	120 530	122 331	132 493	120 530	122 331
Dettes d'impôt	3 682	5 551	1 687	3 682	5 551	1 687
Autres passifs courants	3 274	3 390	9 158	3 274	3 390	9 158
Banques	21 649	36 104	33 907	21 649	36 104	33 907
Passifs financiers	490 877	463 983	377 764	490 877	463 983	377 764

4.10.1 Dettes financières

Les dettes financières sont présentées dans le tableau ci-dessous en distinguant les passifs non courants des passifs courants :

	Courants		
(en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Emprunts auprès des établissements de crédit	40 970	25 069	30 838
Intérêts courus non échus sur emprunts et concours bancaires	665	1 289	814
Concours bancaires	21 100	35 072	33 247
Autres emprunts et dettes assimilées			
Total emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	62 735	61 430	64 899

	Non courants		
(en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Emprunts auprès des établissements de crédit	215 255	201 016	121 056
Consignations citernes	22 944	23 565	23 992
Consignations bouteilles	35 960	34 112	30 890
Autres emprunts et dettes assimilées	2 410	2 030	1 947
Total emprunts et dettes financières	276 569	260 723	177 885
Total	339 304	322 153	242 784

Emprunts et dettes financières (en milliers d'euros)	31 décembre 2009	
	D'un à cinq ans	À plus de cinq ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	214 172	1 083
Autres emprunts et dettes assimilés	865	1 545
Total	215 037	2 628

Au 31 décembre 2009 (en milliers d'euros)	Hypothèques	Nantissements de titres	Nantissements d'immobilisations corporelles	Autres garanties	Non Garantis	Total
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 955	173 117	485	17 928	62 740	256 225
Concours bancaires					21 100	21 100
Autres emprunts et dettes assimilées					2 410	2 410
Total	1 955	173 117	485	17 928	86 250	279 735

La variation des emprunts et autres passifs financiers courants et non courants entre le 31 décembre 2008 et le 31 décembre 2009 s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2008	Émission	Remboursement	Écart de conversion	31/12/2009
Emprunts et dettes financières courantes et non courantes	264 476	114 471	(98 086)	(461)	280 400

	31 décembre 2009	
(en milliers d'euros)	Taux fixe	Taux variable
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 987	212 268
Emprunts auprès des établissements de crédit - part à moins d'un an	1 987	38 983
Total	4 974	251 251

Covenants financiers

L'endettement net consolidé du Groupe atteint 181 millions d'euros au 31 décembre 2009.

Les contrats de crédit intègrent l'engagement par le Groupe de respecter, pendant la durée des emprunts, les ratios financiers suivants :

- endettement net sur fonds propres inférieur à 1 ;

- endettement net sur EBITDA inférieur à 3,5.

Au 31 décembre 2009, les ratios du Groupe faisaient ressortir une position confortable de Rubis par rapport à ces contraintes, de même, la situation générale du Groupe et ses perspectives écartaient toute probabilité d'occurrence des faits générateurs d'exigibilité anticipée. Le non-respect des ratios entraînerait un remboursement anticipé des emprunts.

4.10.2 Instruments financiers dérivés

Couverture / Entités	Élément couvert	Nominal Couvert	Échéances	Type d'instrument	Valeur de marché au 31/12/2009 (en milliers d'euros)
Matière*	Achat de Propane	2 000 tonnes de Propane	2010	Swap « prix » fixe	59
Taux					
Rubis Terminal	Financement investissement Rotterdam	20 millions d'euros	Déc. 2012	Swap	(406)
	Financement de l'exploitation	10 millions d'euros	Oct. 2011	Swap et collar	(1 077)
	Financement investissement Rotterdam	10 millions d'euros	Juil. 2013	Tunnel	(573)
	Financement investissement Anvers	15 millions d'euros	Juin 2012	Tunnel	(39)
	Dette hautement probable liée au financement	10 millions d'euros	Avr. 2012	Tunnel	(385)
Vitogaz	Emprunts	15 millions d'euros	Juin 2012	Tunnel	(608)
	Dette amortissable de 85 millions d'euros finançant l'achat de RAG	10 millions d'euros	Mars 2012	Swap	(441)
	Emprunts	15 millions d'euros	Nov. 2011	Swap	(580)
Rubis Antilles Guyane	Dette financement activité d'exploitation	1,55 million d'euros	Juil. 2017	Cap	(25)
Autres instruments non éligibles à la comptabilité de couverture		27 millions d'euros		UOCAP, collar et floor (taux), Ventes de put (change)...	(843)
Total instruments financiers		133,55 millions d'euros			(4 918)

* Uniquement Vitogaz.

a) Risque de taux

Caractéristique des titres émis ou des emprunts contractés	Taux	Montant global des lignes (en milliers d'euros)	Échéances			Existence ou non de couverture
			Moins d'un an	entre 2 et 5 ans	à plus de 5 ans	
Emprunts (en euro)	Fixe	1 081	518	563	0	Oui
	Variable	244 061	37 207	206 054	800	
Emprunts (en dirham marocain)	Fixe	487	37	450		
	Variable	4 634	824	3 534	276	
Emprunts (en ariary)	Fixe					
	Variable	2 556	953	1 603		
Emprunts (en franc cfa)	Fixe	1 489	882	607		
	Variable					
Emprunts (en franc suisse)	Fixe	449	6	436	7	
	Variable					
Emprunts (en couronne tchèque)	Fixe	1 467	542	925	0	
	Variable					
Total		256 225	40 970	214 172	1 083	

Aucun emprunt à ce jour n'est susceptible d'être remboursé pour cause de mise en jeu de covenants.

Le Groupe a mis en place des contrats de protection de taux (cap, floor, tunnel) à hauteur de 123,55 millions d'euros sur un total de 251 millions d'euros d'endettement à taux variable

au 31 décembre 2009, représentant 49 % de ce montant (cf. ligne Hors-bilan du tableau ci-dessous).

Des contrats de protection des taux à hauteur de 10 millions d'euros ont été mis en place en vue de couvrir la dette financière future.

Tableau de la position nette de taux

(en milliers d'euros)	]] à 1 an ⁽⁴⁾	De 1 à 5 ans	Au-delà
Passifs financiers ⁽²⁾	62 735	214 172	1 083
Actifs financiers ⁽¹⁾	99 314		
Position nette avant gestion	(36 579)	214 172	1 083
Hors-bilan ⁽³⁾		(120 000)	(3 550)
Position nette après gestion	(36 579)	94 172	(2 467)

(1) Obligations, bons du Trésor, autres titres de créances négociables, prêts et avances, actifs divers...

(2) Dépôts, titres de créances négociables, emprunts obligataires, autres emprunts et dettes, passifs divers...

(3) Titres à rémunérés, contrats à terme de taux (FRA, contrats d'échange de taux d'intérêt, autres engagements de hors-bilan y compris les positions conditionnelles (options, cap, floor, dollars, engagements futurs, renégociations). Chaque opération de hors-bilan est une position acheteuse ou vendeuse et contribue à modifier l'échéancier de la dette et/ou la nature du taux d'intérêt.

(4) Y compris les actifs et dettes à taux variable.

Sensibilité à la variation des taux d'intérêt

L'endettement net à taux variable s'élève à 173 millions d'euros : emprunts confirmés à taux variables (251 millions d'euros) plus concours bancaires courants (21 millions d'euros) moins la trésorerie disponible (99 millions d'euros).

En conséquence une variation de 1 % des taux court terme aurait un impact de 490 milliers d'euros sur le résultat financier du Groupe soit de 6,5 % sur le coût de l'endettement financier net ou encore de 0,65 % sur le résultat net total 2009.

b) Risque de change

Les achats des GPL ou de produits pétroliers sont réalisés en dollars ; c'est donc vis-à-vis de cette seule monnaie que le Groupe reste potentiellement exposé.

Rubis Terminal (activité négoce) reste marginalement exposé (position quasiment nulle) à un risque de change dans la mesure où les achats de produits en dollars sont financés par des achats quotidiens de dollars contre euros correspondant aux ventes réalisées. Une position positive peut ponctuellement être

enregistrée en cas de faible niveau des stocks et correspond alors à la valeur du stock outil à reconstituer.

Rubis Énergie affiche au 31 décembre 2009 une position débitrice nette en dollars de 11,8 millions de USD. Cette position est liée essentiellement au financement du fonds de roulement de la raffinerie SARA.

Dans l'hypothèse d'une évolution défavorable de l'euro d'un centime par rapport au dollar le risque de change serait défavorable de 84 milliers d'euros.

(en millions de dollars US)	Au 31/12/2009
Actifs	9,9
Passifs	21,8
Position nette avant gestion	(11,9)
Position hors-bilan	
Position nette après gestion	(11,9)

c) Risque de variation des prix des GPL

Le risque lié aux variations des prix des GPL doit être analysé à partir des deux éléments suivants :

1. Le risque de variation de prix des GPL est atténué par la courte durée de stockage du produit.
2. Les tarifs commerciaux sont régulièrement révisés en fonction des conditions de marché.

4.10.3 Autres passifs

(en milliers d'euros)	Courants		
	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	3 274	3 390	9 158
Juste valeur des instruments financiers	4 969	10 552	
Total autres passifs courants	8 243	13 942	9 158

(en milliers d'euros)	Non courants		
	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Autres dettes - part à plus d'un an	6 457	1 189	1 213
Produits constatés d'avance - part à plus d'un an	699	618	593
Total autres passifs non courants	7 156	1 807	1 806

Les autres dettes - part à plus d'un an comprennent notamment la part hors Groupe comptes-courants avec les coentreprises.

4.10.4 Fournisseurs et autres créditeurs (passifs d'exploitation courant)

(en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Dettes fournisseurs	90 655	87 586	88 220
Dettes sur acquisitions d'actifs	3 171	4 395	2 959
Dettes sociales	13 131	12 134	11 395
Dettes fiscales	19 518	12 409	14 618
Charges à payer	200	53	89
Comptes-courants (envers minoritaires)	590	97	1 319
Dettes diverses d'exploitation	5 228	3 855	3 631
Intérêts courus sur dettes			100
Total	132 493	120 530	122 231

4.10.5 Risque de liquidité**a) Risque de dépendances vis-à-vis des fournisseurs et sous-traitants**

Achats du Groupe réalisés avec le 1^{er} fournisseur, les 5 premiers et les 10 premiers fournisseurs sur les 3 derniers exercices :

(en %)	2009	2008	2007
Premier fournisseur	13 %	16 %	10 %
Cinq premiers fournisseurs	32 %	42 %	29 %
Dix premiers fournisseurs	37 %	49 %	38 %

b) Risque de liquidité

Au 31 décembre 2009 le Groupe utilise des lignes de crédit confirmées pour un montant global de 256 millions d'euros. Compte tenu du ratio de dette nette sur fonds propres (36 %)

du Groupe au 31 décembre 2009 ainsi que du niveau de la capacité d'autofinancement, le tirage de ces lignes n'est pas susceptible d'être remis en cause du fait des covenants.

Échéance de remboursement (en millions d'euros)	Inférieure à 1 an	De 1 à 5 ans	Supérieure à 5 ans
	41	214	1

Parallèlement il est précisé que le Groupe présente à l'actif de son bilan une trésorerie mobilisable immédiatement de 99 millions d'euros.

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers s'analysent comme suit (y compris les paiements d'intérêts) :

Passifs financiers non dérivés (en milliers d'euros)	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 mois	1-3 mois	3 mois à 1 an	1-5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts et dettes financières	217 665	224 546	33	1 565	566	139 092	83 290	224 546
Consignations d'emballage	58 904	58 904	6	12	865	9 425	48 594	58 904
Autres passifs long terme	7 156	7 156	0	0	357	6 799	0	7 156
Emprunts et concours bancaires	62 735	65 467	15 418	1 237	48 163	0	650	65 467
Fournisseurs et autres débiteurs	132 493	132 494	84 159	16 049	31 571	715	0	132 494
Autres passifs courant	8 243	8 243	637	80	5 953	1 127	446	8 243
Total	487 196	496 809	100 252	18 943	87 476	157 158	132 981	496 809

4.11/ Provisions

Non courants (en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Avantages au personnel	12 080	10 245	9 418
Provisions pour risques et charges (a)	9 384	12 188	18 215
Provisions pour renouvellement d'immobilisations (b)	10 908	8 981	8 702
Sous-total (a) + (b)	20 292	21 169	26 917
Total	32 372	31 413	36 335

Les provisions pour risques et charges comprennent notamment :

- une provision pour indemnités de fin de contrat, à verser aux gérants de stations-service du pôle Antilles, est inscrite au 31 décembre 2009 pour un montant de 938 milliers d'euros ;
- lors de la cession de IPEM en février 2006, Rubis et Vitogaz ont conservé le suivi et la charge financière d'un certain nombre de litiges afférents à IPEM et ses filiales. Une provision relative aux risques encourus figure au bilan au 31 décembre 2009 pour un montant de 1 291 milliers d'euros. Le montant plafonné de la garantie de passif IPEM est de 14 millions d'euros ;
- une provision relative à l'obligation du groupe Rubis de personnaliser les actifs de ses nouvelles acquisitions est inscrite au 31 décembre 2009 pour un montant de 1 103 milliers d'euros.

Les provisions pour renouvellement des immobilisations sont conformes à la norme IAS 16 :

- le Groupe a procédé à une estimation des coûts de dépollution et de démantèlement reposant notamment sur les conclusions de conseils externes. Conformément à la norme IAS 16, la valeur actuelle de ces dépenses a été incorporée au coût des installations correspondantes. Rubis a appliqué les dispositions de l'interprétation IFRIC et a ainsi inclus dans le coût des immobilisations corporelles correspondantes le montant de la provision déterminée à la date de transition (1^{er} janvier 2004) et ramené par actualisation financière à la date à laquelle l'obligation correspondante est née en l'espèce en 1995. Cet actif a été amorti rétrospectivement depuis cette date sur une durée de 15 à 40 ans selon les sites industriels et l'échéance probable des dépenses concernées. Ces mêmes dispositions ont été appliquées pour la société Rubis Antilles Guyane. Dans le bilan au 31 décembre 2009, la provision destinée à couvrir ces coûts s'élève à 10 908 milliers d'euros.

(en milliers d'euros)	Provisions au 31/12/2008	Entrée de périmètre	Dotations	Reprises		Provisions au 31/12/2009
				Provisions utilisées	Provisions non utilisées (1)	
Provisions pour risques et charges	12 188		6 115	(5 954)	(2 966)	9 384
Provisions pour pensions et retraite	10 245		2 524	(688)		12 080
Provisions pour renouvellement d'immobilisations	8 981	857	1 535	(464)		10 908
Total	31 413	857	10 174	(7 107)	(2 966)	32 372

(1) Reprise partielle de la provision pour litiges afférents à IPEM.

4.12/ Avantages au personnel

Les avantages du personnel concernent essentiellement les engagements de retraites et avantages similaires (avantages postérieurs à l'emploi) et les primes d'ancienneté liées à l'attribution d'une médaille du travail (avantages à long terme – pôle Rubis Énergie uniquement).

Tous ces régimes sont comptabilisés conformément à la méthode décrite dans la note 2.19.

Le détail des provisions est le suivant :

(en milliers d'euros)	2009	2008	2007
Provision pour indemnités de départ à la retraite	9 196	7 334	7 248
Provision pour médailles du travail	574	302	318
Provision pour couverture assurance maladie et mutuelle	2 310	2 608	1 853
Total	12 080	10 245	9 418

La variation des provisions liées aux avantages du personnel se détaille comme suit :

(en milliers d'euros)	2009	2008	2007
Dette actuarielle au 1^{er} janvier	24 939	9 537	6 719
Coût des services rendus de la période	688	380	507
Charge d'intérêt de la période	1 300	448	365
Prestations payées sur la période	(737)	(257)	(356)
Pertes (gains) actuariels et limitation des actifs	2 705	1 469	(557)
Entrées de périmètre *	0	13 182	3 142
Écarts de conversion	631	180	(283)
Dette actuarielle au 31 décembre	29 525	24 939	9 537

Avantages postérieurs à l'emploi

Les engagements postérieurs à l'emploi sont constitués :

- des engagements d'indemnités de départ à la retraite (France, Allemagne, Sénégal et Bermudes) ;
- des engagements au titre d'un fonds de pension en Angleterre, ce régime ayant été fermé en novembre 2008 ;
- des primes des dispositifs de préretraite et congés de fin de carrière de la société SARA (située aux Antilles) ;
- des engagements de prise en charge par les sociétés localisées aux Bermudes de la couverture d'assurance maladie lors du départ à la retraite des salariés présents lors de l'acquisition de ces entités par le Groupe.

Au 31 décembre 2007, 2008 et 2009, les avantages postérieurs à l'emploi ont fait l'objet d'évaluations par un actuaire indépendant, selon les hypothèses suivantes :

Hypothèses	2009	2008	2007
Taux d'actualisation	De 4,25 % à 6,29 % (selon structure)	De 5,76 % à 6,74 % (selon structure)	De 5,25 % à 6,21 % (selon structure)
Taux d'inflation	2,15 % (3,20 % structure anglo-normande)	2 % (3,20 % structure anglo-normande)	0,02
Taux de revalorisation des salaires	De 0,0 à 4,50 % (selon structure)	de 0,0 à 4,50 % (selon structure)	de 0 à 4,50 % (selon structure)
Taux de charges sociales	De 0 à 51,33 % (selon structure)	de 0 à 51,33 % (selon structure)	de 42,6 à 51,33 % (selon structure)
Proportion de départ volontaire	100 %	100 %	100 %
Âge de départ volontaire à la retraite	De 58 à 65 ans (selon structure)	De 55 à 65 ans (selon structure)	De 60 à 65 ans (selon structure)
Table de mortalité	TH/TF 2000-2002 pour les salariés français TD 88-90 pour les salariés sénégalais et la SARA TV 88-90 pour les salariés bulgares et bermudiens PNL00 MC YOB pour les salariés anglo-normands	TH/TF 2000-2002 pour les salariés français TD 88-90 pour les salariés sénégalais et la SARA TV 88-90 pour les salariés bulgares et bermudiens PNL00 MC YOB pour les salariés anglo-normands	TH/TF 2000-2002 pour les salariés français TD 88-90 pour les salariés sénégalais et la SARA TV 88-90 pour les salariés bulgares et bermudiens

Les écarts actuariels ont été constatés en contrepartie des capitaux propres en 2009 et en 2008.

Les taux d'actualisation ont été utilisés par référence aux rendements procurés par les obligations émises par des entreprises de première catégorie sur des durées équivalentes à celles des engagements à la date d'évaluation. Au 31 décembre 2009 le Groupe a conservé les indices de référence utilisés les années précédentes (taux Iboxx), mais, compte tenu des perturbations de marché, a souhaité les retraiter des éléments de dettes subordonnées figurant dans les indices. Ce retraitement

a conduit à diminuer les taux d'actualisation d'environ 60 points de base sur la zone euro, 20 points de base sur les Bermudes et 70 points de base sur le Royaume-Uni.

Le calcul de sensibilité de l'engagement du plan de couverture maladie à la variation d'un point de pourcentage du taux d'évolution des coûts médicaux (hypothèse centrale : 11 %) montre que le montant de l'obligation et des éléments de résultats ne seraient pas affectés significativement au regard du total reconnu au titre des avantages du personnel dans les comptes du Groupe :

	Hypothèse 10 % (en 2009) Diminution de 0,5 % par an de 2010 à 2019	Hypothèse 11 % (en 2009) Diminution de 0,5 % par an de 2010 à 2019	Hypothèse 12 % (en 2009) Diminution de 0,5 % par an de 2010 à 2019
(en milliers d'euros)			
Dettes actuarielles 31/12/2008	2 645	3 146	3 768
Service Cost	179	216	263
Interest Cost	166	198	237
Dettes actuarielles 31/12/2009	2 990	3 560	4 268

Détail des engagements

(en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Dettes actuarielles des engagements non couverts par des actifs	10 170	9 211	8 671
Dettes actuarielles des engagements couverts par des actifs	19 355	15 728	867
Valeur de marché des actifs de couverture	(18 019)	(15 697)	(437)
Déficit	11 506	9 243	9 101
Limitation des actifs (régimes surfinancés)		699	
Provision constituée au 31/12/2009	11 506	9 942	9 101

Évolution de la dette actuarielle

(en milliers d'euros)

	2009	2008	2007
Dette actuarielle au 1^{er} janvier	24 939	9 537	6 719
Coût des services rendus de la période	688	380	507
Charge d'intérêt de la période	1 300	448	365
Prestations payées sur la période	(737)	(257)	(356)
Pertes (gains) actuariels et limitation des actifs	2 705	1 469	(557)
Entrées de périmètre*	0	13 182	3 142
Écarts de conversion	631	180	(283)
Dette actuarielle au 31 décembre	29 525	24 939	9 537

* Entrée de FSCI dans le périmètre de consolidation en 2008.

Évolution des actifs de couverture

(en milliers d'euros)

	2009	2008	2007
Actifs de couverture au 1^{er} janvier	14 997	437	472
Entrées de périmètre		13 182	
Écart de conversion	1 076		
Limitation des actifs au 31 août 2008		2 803	
Rendement attendu des fonds	478	336	29
Contributions versées aux fonds		222	
Prestations payées	(385)	(321)	(64)
Écarts actuariels	1 103	(963)	
Actifs de couverture au 31 décembre	17 270	15 697	437
Limitation des actifs	750	(699)	
Actifs reconnus au 31 décembre 2009	18 019	14 997	437

Les écarts actuariels des actifs de couverture s'expliquent par la forte chute de leur juste valeur dans un contexte de crise financière.

5/ Notes annexes au compte de résultat

5.1/ Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est détaillé dans le tableau ci-dessous par secteur d'activité et par zone d'implantation des sociétés consolidées.

Chiffre d'affaires (en milliers d'euros)	31/12/2009		31/12/2008		31/12/2007	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Ventes de marchandises	476 293	100 %	675 917	100 %	521 583	100 %
Rubis Terminal	102 032	21,42 %	219 882	32,53 %	97 907	18,77 %
Rubis Énergie Europe	103 814	21,80 %	121 439	17,97 %	114 141	21,88 %
Rubis Caraïbes	215 977	45,35 %	275 107	40,70 %	254 676	48,83 %
Rubis Énergie Afrique	54 470	11,43 %	59 490	8,80 %	54 860	10,52 %
Société mère						
Production vendue de biens et services	475 652	100 %	516 416	100 %	330 283	100 %
Rubis Terminal	87 391	18,37 %	78 062	15,12 %	68 068	20,61 %
Rubis Énergie Europe	245 781	51,67 %	234 228	45,36 %	100 346	30,38 %
Rubis Caraïbes	140 646	29,57 %	202 448	39,20 %	161 134	48,79 %
Rubis Énergie Afrique	1 835	0,39 %	1 675	0,32 %	733	0,22 %
Société mère	1	0,00 %	2	0,00 %	2	0,00 %
Total	951 945	-	1 192 333	-	851 866	-

5.2/ Achats consommés

Achats consommés (en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Achat matières premières, fournitures et autres approvisionnements	142 199	195 848	132 041
Variation de stocks de matières premières, fournitures et autres approvisionnements	1 470	(3 226)	(1 817)
Variation de stocks de marchandises	(6 431)	4 067	494
Production stockée	(605)	(1 688)	1 425
Autres achats	1 986	1 900	3 044
Achats de marchandises	503 261	716 457	481 448
Reprise de provisions des stocks de matières premières et marchandises	(51)	(66)	(383)
Total	641 830	913 292	616 252

5.3/ Frais de personnel

Les frais de personnel du Groupe se ventilent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Salaires et traitements	51 161	43 199	33 476
Rémunération de la Gérance	2 062	2 002	1 957
Charges sociales	18 305	16 968	14 354
Total	71 529	62 169	49 787

L'effectif moyen du Groupe se ventile comme suit :

Effectif moyen des sociétés intégrées globalement par catégorie	31/12/2009
Cadres	200
Employés et ouvriers	599
Agents de maîtrise et techniciens	226
Total	1 025

Effectif moyen des sociétés intégrées globalement	31/12/2008	Entrées	Sorties	31/12/2009
Total	1 016	100	91	1 025

Quote-part de l'effectif moyen des sociétés intégrées proportionnellement	31/12/2009
Total	81

5.4/ Charges externes

Charges externes (en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Locations et charges locatives	9 156	8 919	7 188
Rémunérations intermédiaires et honoraires *	10 785	11 798	11 369
Autres services extérieurs	92 543	84 781	75 236
Total	112 484	105 499	93 794

* Concerne essentiellement Rubis Antilles Guyane et Vitogaz :
- rémunération des concessionnaires distributeurs de GPL ;
- primes versées aux indicateurs de nouveaux réservoirs ;
- commissions versées pour les stations-service GPL-c.

5.5/ Amortissements et provisions nets

(en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Immobilisations incorporelles	1 568	1 893	671
Immobilisations corporelles	33 480	29 944	26 132
Actifs circulants	602	283	(4 655)
Risques et charges d'exploitation	(1 919)	(7 225)	3 657
Amortissements et provisions nets	33 731	24 895	25 805

5.6/ Autres produits et charges d'exploitation

(en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Autres produits et charges d'exploitation	(571)	(961)	(803)
Subventions d'exploitation	37	28	11
Produits divers de gestion courante	1 783	1 764	1 348
Autres produits d'exploitation	1 820	1 792	1 359
Charges diverses de gestion courante	2 391	2 753	2 162
Autres charges d'exploitation	2 391	2 753	2 162
Total	(571)	(961)	(803)

5.7/ Autres produits et charges opérationnels

Autres produits et charges opérationnels (en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Produits de cession d'immobilisations incorporelles	752	939	464
Produits de cessions d'immobilisations corporelles	14	94	28
Produits de cessions autres éléments d'actifs			4 362*
Produits sur écarts d'acquisition			
Total autres produits opérationnels	767	1 033	4 854
VNC des immobilisations incorporelles cédées	0	52	13
VNC des immobilisations corporelles cédées	1 984	1 338	1 222
VNC des autres éléments d'actifs cédés	0	3	
Total autres charges opérationnelles	1 984	1 393	1 235
Total	(1 217)	(360)	3 619

* Les produits sur écarts d'acquisition enregistrés en 2007 correspondent en totalité à l'écart d'acquisition négatif constaté lors de l'entrée en consolidation de la société Vitogaz Bulgaria, suite notamment à la réévaluation d'un terrain.

5.8/ Coût de l'endettement financier net

Coût de l'endettement financier net (en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Revenus des équivalents de trésorerie	1 516	1 979	1 747
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	192	396	914
Intérêts sur emprunts et autres dettes financières	(9 235)	(11 764)	(8 679)
Total	(7 528)	(9 390)	(6 018)

5.9/ Autres produits et charges financiers

Autres produits et charges financiers (en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Pertes de change	(2 025)	(2 697)	(1 674)
Gains de change	1 736	3 153	883
Autres résultats financiers	944	349	265
Total	655	805	(526)

5.10/ Impôts sur le résultat

5.10.1 Charge d'impôt sur les résultats des sociétés intégrées

Impôts courants

La charge d'impôts courants est égale aux montants d'impôt sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de la période, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur en France.

Impôts différés

La charge d'impôts différés est déterminée selon la méthode décrite en note 2.23.

Le taux de base de l'impôt en France est de 33,33 %.

La loi sur le financement de la Sécurité sociale n° 99-1140 du 29 décembre 1999 a instauré un complément d'imposition égale à 3,3 % de l'impôt de base dû ; pour les sociétés françaises le taux légal d'imposition se trouve ainsi majoré de 1,1 %.

5.10.2. Réconciliation entre l'impôt théorique calculé avec le taux d'impôt en vigueur en France et la charge d'impôt réelle

Rapprochement impôt calculé/impôt réel (en milliers d'euros)	Sociétés européennes				Sociétés françaises	Sociétés Caraïbes				Sociétés africaines	Total
Résultat net avant IS	303	4 489	1 282	4 618	34 065	5 275	7 812	2 388	7 972	1 421	69 625
Taux d'IS en vigueur	10 %	15 %	19 %	30 %	34,43 %	34,43 %	22,96 %	0 %	30 %	25 %	
IS théorique	30	681	244	1 385	11 729	1 816	1 794		2 392	355	20 425
Différences permanentes d'imposition	(24)	(246)	(15)	(203)	638	(13)	(94)		(147)	(117)	(221)
Différence de taux d'imposition		(257)		1	43					(245)	(458)
Impôt sur les sociétés comptabilisé	6	178	229	1 183	12 410	1 803	1 700	0	2 245	(7)	19 746

5.11/ Résultat par action

Le résultat de base par action et le résultat dilué par action sont calculés conformément à l'avis 27 de l'OEC :

- le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice ;
- le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le résultat net part du Groupe et le nombre moyen pondéré d'actions sont ajustés

de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs, soit les stock-options et les actions gratuites attribués aux salariés du Groupe.

Dans les deux cas, les actions prises en considération pour le calcul du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, sont celles qui donnent un droit illimité aux bénéfices.

Sont présentés, ci-dessous, les résultats et actions ayant servi au calcul des résultats de base et dilué par action.

Résultat par action (en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Résultat net consolidé part du Groupe	47 212	42 723	37 535
Résultat net consolidé part du Groupe des activités poursuivies	47 212	42 723	37 535
Effet résultat des stock-options	853	632	465
Résultat net consolidé après prise en compte de l'effet résultat des stock-options	48 065	43 355	38 000
Nombre d'actions à l'ouverture	10 296 269	9 934 766	8 718 223
PEE	25 643	24 024	26 121
Bons de souscription d'action			939 204
Dividende en actions	496 032	324 844	237 939
Actions gratuites	96 117	44 967	43 300
Nombre moyen de stock-options	511 024	360 385	376 578
Nombre moyen d'actions (y.c. stock-options)	11 123 157	10 510 906	9 771 789
Résultat dilué par action (en euros)	4,32	4,12	3,89
Résultat non dilué par action (en euros)	4,48	4,22	4,01

5.12/ Dividendes votés et proposés

Rubis a toujours mené une politique active de distribution de dividendes en faveur de ses actionnaires comme le démontre

le taux de distribution par rapport au bénéfice qui a représenté, pour les cinq dernières années, en moyenne 65 % des résultats nets part du Groupe.

Date de distribution	Exercice concerné	Nombre d'actions concernées	Dividende net distribué (en euros)	Total des sommes nettes distribuées (en euros)
AGO 06/06/2000	1999	5 143 324	1,15	5 915 022
AGM 30/05/2001	2000	5 250 168	1,24	6 510 208
AGO 31/05/2002	2001	6 072 216	1,30	7 893 880
AGM 04/06/2003	2002	6 326 582	1,37	8 667 417
AGM 03/06/2004	2003	6 586 911	1,42	9 353 413
AGM 08/06/2005	2004	6 847 306	1,50	10 270 959
AGO 13/06/2006	2005	8 450 594	1,90	16 056 129
AGO 14/06/2007	2006	8 727 872	2,14	18 677 646
AGO 12/06/2008	2007	9 931 546	2,45	24 332 287
AGO 10/06/2009	2008	10 295 269	2,65	27 282 463

6/ Information sectorielle

Conformément à la norme IFRS 8, les secteurs opérationnels sont ceux examinés par les principaux décideurs opérationnels du Groupe (les associés-gérants) (cf. note 2.5).

6.1/ Information par secteur d'activité

Le secteur d'activité Rubis Énergie Europe intègre à compter de 2009 une nouvelle entité La Collette Terminal.

6.1.1 Résultat opérationnel par secteur d'activité

Le tableau suivant présente, pour chaque secteur d'activité, des informations sur les produits des activités ordinaires et les résultats 2009, 2008 et 2007. Chacune des colonnes du tableau ci-dessous, reprend les chiffres propres de chaque secteur, compris comme une entité indépendante ; la colonne « Éliminations » regroupe la suppression des opérations et comptes entre les différents secteurs.

31 décembre 2009 (en milliers d'euros)	Rubis Terminal	Rubis Énergie	Société mère	Éliminations	Total
Chiffre d'affaires net					
Hors Groupe	189 423	762 522	1		951 946
Groupe				(1)	(1)
Total	189 423	762 522	1	(1)	951 945
Résultat opérationnel	37 834	44 104	(5 435)	(5)	76 498

31 décembre 2008 (en milliers d'euros)	Rubis Terminal	Rubis Énergie	Société mère	Éliminations	Total
Chiffre d'affaires net					
Hors Groupe	297 944	894 387	2		1 192 333
Groupe		33		(33)	
Total	297 944	894 420	2	(33)	1 192 333
Résultat opérationnel	34 713	42 267	(4 823)	(65)	72 092

31 décembre 2007 (en milliers d'euros)	Rubis Terminal	Rubis Énergie	Société mère	Éliminations	Total
Chiffre d'affaires net					
Hors Groupe	165 975	685 890	1		851 866
Groupe					
Total	165 975	685 890	1		851 866
Résultat opérationnel	27 018	36 198	(5 916)	(14)	57 286

6.1.2 Éléments du bilan par secteur d'activité

31 décembre 2009
(en milliers d'euros)

	Rubis Terminal	Rubis Énergie	Société mère	Éliminations	Total
Actifs sectoriels	57 762	191 289	91 014	(34 811)	305 254
Titres mis en équivalence		18 328			18 328
Titres de participation		4 748			4 748
Actifs immobilisés	259 445	461 786	3 707		724 938
Actifs d'impôt différé	761	3 211			3 972
Actif total	317 968	679 362	94 721	(34 811)	1 057 240
Passifs sectoriels	59 680	213 991	3 990	(34 811)	242 850
Dettes financières	109 265	168 865	2 270		280 400
Passif d'impôt différé	6 794	17 963	3 902		28 659
Capitaux propres	61 405	36 614	407 312		505 331
Passif total	237 144	437 433	417 474	(34 811)	1 057 240

31 décembre 2008
(en milliers d'euros)

	Rubis Terminal	Rubis Énergie	Société mère	Éliminations	Total
Actifs sectoriels	45 456	188 790	74 904	(26 762)	282 388
Titres mis en équivalence		18 331			18 331
Titres de participation		3 652			3 652
Actifs immobilisés	220 390	445 721	3 415		669 526
Actifs d'impôt différé	496	3 448			3 944
Actif total	266 342	659 942	78 319	(26 762)	977 841
Passifs sectoriels	43 784	204 976	8 923	(26 762)	230 921
Dettes financières	77 558	182 122	4 796		264 476
Passif d'impôt différé	7 665	14 384	2 716		24 765
Capitaux propres	56 512	15 541	385 626		457 679
Passif total	185 519	417 023	402 061	(26 762)	977 841

31 décembre 2007
(en milliers d'euros)

	Rubis Terminal	Rubis Énergie	Société mère	Éliminations	Total
Actifs sectoriels	38 372	181 174	82 376	(30 344)	271 578
Titres mis en équivalence		18 334			18 334
Titres de participation		669			669
Actifs immobilisés	164 437	410 537	722		575 696
Actifs d'impôt différé	148	3 066			3 214
Actif total	202 957	613 780	83 098	(30 344)	869 491
Passifs sectoriels	51 511	198 231	6 800	(30 344)	226 198
Dettes financières	38 048	149 562	292		187 902
Passif d'impôt différé	8 921	15 053	1 614		25 588
Capitaux propres	53 442	9 080	367 281		429 803
Passif total	151 922	371 926	375 987	(30 344)	869 491

6.1.3 Autres informations par secteur d'activité

31 décembre 2009
(en milliers d'euros)

	Rubis Terminal	Rubis Énergie	Société mère	Éliminations	Total
Coût de l'endettement financier	(4 020)	(5 108)	1 100	500	(7 528)
Charge d'impôt	(11 076)	(8 046)	(624)		(19 746)
QP du résultat net dans les sociétés mises en équivalence		(3)			(3)
Résultat net généré par les activités poursuivies	23 658	30 690	(4 469)		49 879
Résultat brut d'exploitation	49 822	69 459	(7 529)		111 752
Résultat opérationnel courant	37 766	45 387	(5 438)		77 715
Investissements	51 083	37 521	216		88 820

31 décembre 2008
(en milliers d'euros)

	Rubis Terminal	Rubis Énergie	Société mère	Éliminations	Total
Coût de l'endettement financier	(4 500)	(8 365)	1 267	2 208	(9 390)
Charge d'impôt	(10 286)	(7 085)	(1 145)		(18 516)
QP du résultat net dans les sociétés mises en équivalence		(3)			(3)
Résultat net généré par les activités poursuivies	20 518	27 108	(2 574)	(64)	44 988
Résultat brut d'exploitation	44 540	59 638	(6 718)		97 460
Résultat opérationnel courant	34 717	42 619	(4 803)	(81)	72 452
Investissements	65 274	34 984	82		100 340

31 décembre 2007
(en milliers d'euros)

	Rubis Terminal	Rubis Énergie	Société mère	Éliminations	Total
Coût de l'endettement financier	(2 220)	(10 418)	2 133	4 487	(6 018)
Charge d'impôt	(8 276)	(2 413)	(282)		(10 971)
QP du résultat net dans les sociétés mises en équivalence		(1)			(1)
Résultat net généré par les activités poursuivies	16 773	23 170	(173)		39 770
Résultat brut d'exploitation	35 565	50 547	(6 302)		79 810
Résultat opérationnel courant	27 157	32 442	(5 916)	(16)	53 667
Investissements	35 886	28 650	65		64 601

6.2/ Information par zone géographique

Les tableaux suivants présentent au 31 décembre 2009, 31 décembre 2008 et 31 décembre 2007 le chiffre d'affaires réalisé par zone de commercialisation à la clientèle et les investissements par zone d'implantation des sociétés consolidées ainsi que les actifs par zone géographique.

31 décembre 2009 (en milliers d'euros)

	Europe	Caraïbes	Afrique	Éliminations	Total
Chiffre d'affaires	553 414	359 540	56 304	(17 313)	951 945
Résultat brut d'exploitation	70 476	28 010	13 266		111 752
Résultat opérationnel courant	50 929	16 084	10 702		77 715
Résultat opérationnel	50 239	15 538	10 721		76 498
Investissements	77 206	9 861	1 753		88 820

31 décembre 2008 (en milliers d'euros)

	Europe	Caraïbes	Afrique	Éliminations	Total
Chiffre d'affaires	671 518	477 555	61 166	(17 906)	1 192 333
Résultat brut d'exploitation	56 298	32 706	8 523	(67)	97 460
Résultat opérationnel courant	39 726	26 460	6 346	(80)	72 452
Résultat opérationnel	39 542	26 247	6 368	(65)	72 092
Investissements	80 880	17 184	2 276		100 340

31 décembre 2007 (en milliers d'euros)

	Europe	Caraïbes	Afrique	Éliminations	Total
Chiffre d'affaires	391 901	415 810	55 597	(11 442)	851 866
Résultat brut d'exploitation	39 788	31 393	8 683	(54)	79 810
Résultat opérationnel courant	25 689	21 864	6 130	(16)	53 667
Résultat opérationnel	29 573	21 581	6 146	(14)	57 286
Investissements	48 242	13 526	2 833		64 601

31 décembre 2009 (en milliers d'euros)

	Europe	Caraïbes	Afrique	Éliminations	Total
Actifs sectoriels	195 409	87 394	26 658	(4 207)	305 254
Titres mis en équivalence	18 328				18 328
Titres de participation	1 840	2 908			4 748
Actifs immobilisés	546 328	152 077	27 768	(1 235)	724 938
Actifs d'impôt différé	2 960	51	961		3 972
Actif total des activités poursuivies	782 025	242 430	55 387	(5 442)	1 057 240

31 décembre 2008 (en milliers d'euros)

	Europe	Caraïbes	Afrique	Éliminations	Total
Actifs sectoriels	183 850	77 817	28 183	(7 462)	282 388
Titres mis en équivalence	18 331				18 331
Titres de participation	824	2 828			3 652
Actifs immobilisés	487 937	153 946	28 891	(1 248)	669 526
Actifs d'impôt différé	3 049	41	854		3 944
Actif total des activités poursuivies	693 991	234 632	57 928	(8 710)	977 841

31 décembre 2007 (en milliers d'euros)

	Europe	Caraïbes	Afrique	Éliminations	Total
Actifs sectoriels	162 763	99 265	27 540	(17 990)	271 578
Titres mis en équivalence	18 334				18 334
Titres de participation	669				669
Actifs immobilisés	400 687	147 789	28 453	(1 233)	575 696
Actifs d'impôt différé	2 165	39	1 010		3 214
Actif total des activités poursuivies	584 618	247 093	57 003	(19 223)	869 491

7/ Autres informations

7.1/ Engagements financiers

(en milliers d'euros)

	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Dettes garanties par des sûretés réelles	175 557	180 383	81 637
Engagements donnés	69 119	67 288	48 011
Avals et cautions	51 621	50 488	32 528
Garanties de passif plafonnées à	14 000	14 000	14 000
Hypothèques et nantissements	1 372	892	892
Autres	2 126	1 908	591
Engagements reçus	247 921	303 896	331 953
Lignes de crédit confirmées	245 058	297 612	324 044
Avals et cautions	2 368	3 344	4 119
Effets escomptés non échus		2 520	2 601
Autres	495	420	1 189

Le Groupe a mis en place des contrats de protection de taux (*cap*, *floor*, *tunnel*) à hauteur de 124 millions d'euros, sur un total de 251 millions d'euros d'endettement à taux variable au 31 décembre 2009, représentant 49 % de ce montant. Des contrats de protection de taux à hauteur de 10 millions d'euros ont été mis en place en vue de couvrir de la dette financière future.

Rubis a signé en 2009 un ensemble de contrats avec le Groupe Shell pour la reprise de l'intégralité de son réseau de stations-service en Corse et avec le Groupe Total pour la reprise d'une partie de son réseau de stations-service dans la même région. Le montant des frais d'acquisition relatif à ces opérations et engagé en 2009 n'est pas significatif.

7.2/ Obligations contractuelles et engagements commerciaux

Obligations contractuelles
au 31 décembre 2009
(en milliers d'euros)

	Total	Paiements dus par période		
		Moins d'un an	entre 2 et 5 ans	à plus de 5 ans
Dettes à long terme	256 225	40 970	214 172	1 083
Obligations en matière de location-financement	néant	966	1 975	23
Contrats de location simple	11 548	2 517	6 596	2 435
Obligations d'achats irrévocables	néant	34	101	néant
Autres obligations à long terme	7 452	2 055	2 302	3 095
Total	275 225	45 542	223 070	6 613

Il n'y a pas d'engagements commerciaux dans le Groupe dont les montants seraient significatifs.

7.3/ Parties liées

7.3.1 Transactions avec les parties liées

Au 31/12/2009
(en milliers d'euros)

	Actifs	Passifs	Chiffre d'affaires	Charges externes	Charges d'intérêts
Coentreprises					
Frangaz	533	3 200	1 263	896	9
Stocabu	152		1 817	476	
Sigalnor	361	135	1 307	316	
SARA	9 469	53	82 334	68	
Rubis Terminal Antwerp		12 263			
Total (à 100 %)	10 515	15 651	86 721	1 756	9

7.3.2 Rémunération des dirigeants

La rémunération de la Gérance relève de l'article 54 des statuts. Elle s'élève pour la période à 2 276 milliers d'euros et comprend aussi bien la rémunération due au titre de la Gérance de la société mère (2 062 milliers d'euros pour laquelle les charges

sociales correspondantes sont entièrement supportées par les gérants) que celle due au titre des fonctions de direction dans les filiales (soit 214 milliers d'euros bruts). Le montant des jetons de présence revenant aux membres du Conseil de Surveillance de la société mère est de 86 milliers d'euros pour l'exercice 2009.

7.3.3 Informations relatives aux entreprises associées

Informations relatives aux entreprises associées au 31/12/2009
(en milliers d'euros)

	Actifs	Passifs	Chiffre d'affaires	Charges externes	Charges d'intérêts
Norgal	0	3 216	701	292	0
montant pris à 100 %					

7.4/ Événements importants survenus au cours de l'exercice

Activité Rubis Énergie – Pôle Caraïbes

À la suite des mouvements sociaux d'octobre et de décembre 2008 aux Antilles et en Guyane, le gouvernement a décidé, de manière unilatérale, de baisser les prix des carburants et a cessé d'appliquer le décret de 2003 qui régit la structure des prix à la pompe. La SARA (pour les Antilles) et Rubis Antilles Guyane (pour la Guyane) ont déposé des demandes de compensation auprès de l'Administration pour non-application du décret de 2003. Au début du mois de juillet 2009, la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale a émis un avis favorable à un projet de décret d'avance visant à compenser dans de brefs délais le préjudice subi. Le 2 décembre 2009, cette compensation a été perçue pour couvrir le manque à gagner lié au non-respect du décret de 2003, jusqu'au 31 mai 2009. Des négociations sont en cours entre la SARA, Rubis Antilles Guyane et les pouvoirs publics afin d'obtenir une compensation complémentaire sur la période du 1^{er} juin au 31 décembre 2009 et d'apporter une solution aux déséquilibres passés et de parvenir à nouveau à une situation pérenne.

7.5/ Événements postérieurs à la clôture

7.5.1 Frangaz

Vitogaz a racheté, le 15 février 2010, les 50 % détenus par BP France dans Frangaz, en devenant ainsi l'actionnaire unique.

7.5.2 Mise en place d'une ligne de capital

Rubis a mis en place avec CALYON, le 18 janvier 2010, une convention de « ligne de capital » lui garantissant des augmentations de capital successives dont le montant cumulé sera inférieur à 10 % du capital social, à un prix de souscription faisant ressortir, au moment de chaque émission, une décote de 8 % par rapport au cours moyen pondéré des 3 jours de Bourse précédant sa fixation.

Honoraires des contrôleurs légaux des comptes et des membres de leurs réseaux

(en milliers d'euros)	Mazars					
	Montant HT			%		
	2009	2008	2007	2009	2008	2007
Audit						
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés						
Émetteur	223,0	183,0	184,3	27,0 %	28,0 %	26,6 %
Filiales intégrées globalement	492,0	454,2	294,5	59,6 %	69,5 %	42,6 %
Rubis Énergie	450,0	379,0	256,7			
Rubis Terminal	42,0	75,2	37,8			
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes						
Émetteur			32,9			4,8 %
Filiales intégrées globalement	111,0	16,0	180,0	13,4 %	2,5 %	26,0 %
Rubis Énergie	111,0	16,0	180,0			
Rubis Terminal						
Sous-total	826,0	653,2	691,7	100 %	100 %	100 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement						
Juridique, fiscal, social						
Autres						
Sous-total						
Total	826,0	653,2	691,7	100 %	100 %	100 %

(en milliers d'euros)	SCP Monnot & Guibourt					
	Montant HT			%		
	2009	2008	2007	2009	2008	2007
Audit						
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés						
Émetteur	100,0	47,0	39,2	60,6 %	42,5 %	42,9 %
Filiales intégrées globalement	65,0	63,5	40,5	39,4 %	57,5 %	44,3 %
Rubis Énergie	24,0	23,5	19,0			
Rubis Terminal	41,0	40,0	21,5			
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes						
Émetteur			11,7			12,8 %
Filiales intégrées globalement						
Rubis Énergie						
Rubis Terminal						
Sous-total	165,0	110,5	91,4	100 %	100 %	100 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement						
Juridique, fiscal, social						
Autres						
Sous-total						
Total	165,0	110,5	91,4	100 %	100 %	100 %

	Autres					
	Montant HT			%		
	2009	2008	2007	2009	2008	2007
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Audit						
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés						
Émetteur						
Filiales intégrées globalement	60,0	59,5	12,6	50 %	75 %	100 %
Rubis Énergie	60,0	59,5	12,6			
Rubis Terminal						
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes						
Émetteur						
Filiales intégrées globalement	60,0	19,6		50 %	25 %	
Rubis Énergie	60,0	19,6				
Rubis Terminal						
Sous-total	120,0	79,1	12,6	100 %	100 %	100 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement						
Juridique, fiscal, social						
Autres						
Sous-total						
Total	120,0	79,1	12,6	100 %	100 %	100 %

Nantissements d'actifs au 31 décembre 2009

Au 31 décembre 2009						
(en milliers d'euros)	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Dettes garanties	Montant d'actif nanti (a)	Total du poste d'actif (b)	% a/b
Sur immobilisations corporelles						
Vitogaz Maroc	27/09/2005	27/09/2012	485	800		
Total Vitogaz Maroc			485	800	10 023	8%
Sur immobilisations financières						
Vitogaz ⁽¹⁾	30/09/2005	21/06/2012	35 417	107 715		
Vitogaz ⁽²⁾	22/10/2007	31/12/2012	37 700	37 442		
Vitogaz ⁽³⁾	31/01/2008	30/06/2013	18 000	9 449		
Vitogaz ⁽⁴⁾	08/01/2008	30/06/2013	6 900	6 916		
Vitogaz ⁽⁵⁾	15/12/2008	30/06/2013	25 100	24 223		
Total Vitogaz			123 117	185 745	349 690	53%
Rubis Terminal ⁽⁶⁾	01/01/2008	16/03/2014	50 000	35 071		
Total Rubis Terminal			50 000	35 071	69 773	50%
Total des dettes garanties			173 602			

Le % nanti du total du bilan consolidé de Rubis au 31 décembre 2009 est de 21 %.

	Nombre d'actions nanties	% du capital nanti
<i>Filiales nanties</i>		
(1) Rubis Antilles-Guyane	53 250	100 %
(2) Vitogaz Switzerland	100	100 %
(3) Vitogas Espana	672 269	100 %
(4) Vitogaz Czech Republic	1	100 %
(5) Fuel Supplies Channel	6 506 000	100 %
(6) Rubis Terminal BV	328 000	100 %

Nantissements d'actions des filiales nanties

Rubis Antilles Guyane

Nom de l'actionnaire inscrit au nominatif pur	Bénéficiaire	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Condition de levée du nantissement	Nombre d'actions nanties de l'émetteur	Nombre d'actions nanties de l'émetteur
Vitogaz	Consortium bancaire : Agent CALYON CRCAM Île-de-France Crédit du Nord CIC HSBC BNP Paribas LCL Natixis	30/09/2005	21/06/2012	Remboursement total de l'emprunt	53 250	100 %
Total					53 250	100 %

Vitogaz Switzerland

Nom de l'actionnaire inscrit au nominatif pur	Bénéficiaire	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Condition de levée du nantissement	Nombre d'actions nanties de l'émetteur	Nombre d'actions nanties de l'émetteur
Vitogaz	Natixis	22/10/2007	31/12/2012	Remboursement total de l'emprunt	100	100 %
Total					100	100 %

Vitogas España

Nom de l'actionnaire inscrit au nominatif pur	Bénéficiaire	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Condition de levée du nantissement	Nombre d'actions nanties de l'émetteur	Nombre d'actions nanties de l'émetteur
Vitogaz	Société Générale	31/01/2008	30/06/2013	Remboursement total de l'emprunt	672 269	100 %
Total					672 269	100 %

Vitogaz Czech Republic

Nom de l'actionnaire inscrit au nominatif pur	Bénéficiaire	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Condition de levée du nantissement	Nombre d'actions nanties de l'émetteur	Nombre d'actions nanties de l'émetteur
Vitogaz	Société Générale	08/01/2008	30/06/2013	Remboursement total de l'emprunt	1	100 %
Total					1	100 %

Fuel Supplies Channel

Nom de l'actionnaire inscrit au nominatif pur	Bénéficiaire	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Condition de levée du nantissement	Nombre d'actions nanties de l'émetteur	Nombre d'actions nanties de l'émetteur
Vitogaz	Société Générale	15/12/2008	30/06/2013	Remboursement total de l'emprunt	6 506 000	100 %
Total					6 506 000	100 %

Rubis Terminal BV

Nom de l'actionnaire inscrit au nominatif pur	Bénéficiaire	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Condition de levée du nantissement	Nombre d'actions nanties de l'émetteur	Nombre d'actions nanties de l'émetteur
Rubis Terminal	BNP PARIBAS	01/01/2008	16/03/2014	Remboursement total de l'emprunt	328 000	100 %
Total					328 000	100 %

Engagements donnés

(en milliers d'euros)

31/12/2009

Dettes garanties par des sûretés réelles	175 557
Dettes garanties par des avals, cautions et autres garanties	17 928
Avals, cautions et autre garanties données	69 119
Total	262 604

Engagements reçus

(en milliers d'euros)

31/12/2009

Avals, cautions et autre garanties reçues	2 863
Lignes de crédit confirmées	245 058
Total	247 921

Le Groupe a mis en place des contrats de protection de taux (*cap*, *floor*, *tunnel*) à hauteur de 124 millions d'euros, sur un total de 251 millions d'euros d'endettement à taux variable au 31 décembre 2009, représentant 49 % de ce montant.

Des contrats de protection de taux à hauteur de 10 millions d'euros ont été mis en place en vue de couvrir de la dette financière future.



1

2

3

4

5

6

7

8

1

2

3

4

5

6

7

8

5

États financiers

5.2 Comptes sociaux 2009	114
Bilan social au 31 décembre 2009	114
Compte de résultat au 31 décembre 2009	115
Tableau de financement en flux de trésorerie	116
Annexe des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2009	117
Tableau des filiales et participations	122
Propriétés immobilières, usines et équipements	123
Inventaire des valeurs mobilières	125
Résultats financiers de Rubis au cours des cinq derniers exercices	126

5.2 Comptes sociaux 2009

Bilan social au 31 décembre 2009

Actif

(en milliers d'euros)

	Référence annexe	Brut	Amortissements ou provisions	Net 2009	Net 2008	Net 2007
Actif immobilisé						
Immobilisations incorporelles et corporelles		1 101	508	593	424	343
Participation et titres relevant du régime des plus-values à long terme	3-1	333 879		333 879	333 879	304 054
Autres immobilisations financières	3-2	464	0	464	769	647
Total (I)		335 444	508	334 936	335 072	305 044
Actif circulant						
Autres créances	3-4	35 987		35 987	27 857	33 504
Valeurs mobilières de placement	3-3	57 091		57 091	50 952	49 029
Disponibilités		256		256	165	108
Charges constatées d'avance		119		119	170	184
Total (II)		93 453	0	93 453	79 144	82 825
Total général (I + II)		428 897	508	428 389	414 216	387 869

Passif

(en milliers d'euros)

	Référence annexe	2009	2008	2007
Capitaux propres				
Capital social		54 109	51 481	49 674
Primes d'émission		225 226	206 773	190 402
Réserve légale		5 411	5 148	4 967
Réserve indisponible		1 763	1 763	1 763
Autres réserves		94 626	94 626	94 626
Report à nouveau		13 167	12 515	1 989
Bénéfice de l'exercice		28 462	27 934	37 097
Total (I)	3-5	422 764	400 240	380 518
Provisions pour risques et charges (ii)	3-6	1 127	3 386	4 774
Dettes				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2 028	4 543	39
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3-7	620	253	444
Dettes fiscales et sociales	3-7	1 851	5 794	2 094
Autres dettes				
Total (III)		4 499	10 590	2 577
Total général (I + II + III)		428 389	414 216	387 869

Compte de résultat au 31 décembre 2009

(en milliers d'euros)

	Référence annexe	2009	2008	2007
Produits d'exploitation				
Prestations de services		3 964	4 219	5 113
Chiffre d'affaires net		3 964	4 219	5 113
Autres achats et charges externes		2 302	1 768	2 164
Impôts, taxes et versements assimilés		185	132	119
Frais de personnel		1 531	1 482	1 407
Dotations aux amortissements sur immobilisations		47	53	68
Dotations et reprises de provisions sur actif circulant		(0)	(645)	(4 717)
Dotations et reprises de provisions pour litiges	4-1	(2 270)	(1 350)	4 723
Autres charges		2 148	2 130	2 093
Excédent brut d'exploitation		(54)	837	1 423
Résultat d'exploitation		21	649	(744)
Produits financiers de participation		26 288	23 856	19 395
Produits financiers d'autres valeurs mobilières		1 334	1 653	1 590
Autres intérêts		490	2 213	4 474
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		180	290	912
Dotations aux provisions financières		(11)	(14)	(716)
Reprises de provisions financières		14	12	
Intérêts et charges assimilées		(426)	(678)	(380)
Résultat financier		27 870	27 332	25 275
Résultat courant avant impôts		27 891	27 981	24 531
Résultat exceptionnel		(0)	(4)	10 174
Impôt sur les bénéfices	4-2	(571)	43	(2 392)
Résultat net total		28 462	27 934	37 097

1

2

3

4

5

6

7

8

Tableau de financement en flux de trésorerie

(en milliers d'euros)

	2009	2008	2007
Activité opérationnelle			
Résultat de l'exercice	28 462	27 934	37 097
Amortissements et provisions	(2 226)	(2 037)	75
Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	0	720	(10 067)
Capacité d'auto-financement (a)	26 236	26 617	27 105
Diminution (augmentation) du besoin en fonds de roulement d'exploitation (b) :	(11 655)	9 161	58 391
- Créances d'exploitation	(8 079)	5 651	62 794
- Dettes d'exploitation	(3 576)	3 510	(4 403)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation (a+b) (I)	14 581	35 778	85 496
Activité investissement			
- Cession des titres Eccleston*			12 150
- Cession des titres Vitogaz Maroc*			11 664
Acquisitions de participations de l'exercice en cours :			
- Branche stockage**		(29 826)	
- Branche butane propane française***			(150 301)
- Branche butane propane hors France			(3)
Autres	103	(264)	169
Trésorerie affectée aux investissements (II)	103	(30 090)	(126 321)
Cash-flow généré par l'activité (I) + (II)	14 684	5 688	(40 825)
Financement			
Augmentation (diminution) des dettes financières	(2 515)	4 504	(66)
Augmentation des capitaux propres	21 343	18 359	65 948
Dividende mis en paiement	(27 282)	(26 571)	(18 972)
Trésorerie résultant du financement (III)	(8 454)	(3 708)	46 910
Variation globale de la trésorerie (I) + (II) + (III)	6 230	1 980	6 085
Trésorerie disponible au début de la période	51 117	49 137	43 052
Variation globale de la trésorerie	6 230	1 980	6 085
Trésorerie disponible à la fin de la période	57 347	51 117	49 137
Dettes financières	(2 028)	(4 543)	(39)
Trésorerie nette de dettes financières à la fin de la période	55 319	46 574	49 098

* Reclassement interne au Groupe.

** Augmentation du capital de Rubis Terminal.

*** Augmentation du capital de Vitogaz.

Annexe des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2009

Sommaire des notes

1/ Présentation de la Société	117
2/ Règles et méthodes comptables	117
3/ Notes relatives à certains postes du bilan	118
4/ Notes relatives à certains postes du compte de résultat	121
5/ Autres informations	122

1/ Présentation de la Société

Le groupe Rubis exerce deux activités dans le domaine de l'énergie :

- l'activité Rubis Terminal, stockage de produits liquides, à travers sa filiale Rubis Terminal (anciennement Compagnie Parisienne des Asphaltes) et les sociétés que celle-ci détient, présentes en France dans le stockage de produits pétroliers, d'engrais, de produits chimiques et agro-alimentaires ;
- l'activité Rubis Énergie, négoce et distribution de Gaz de Pétrole Liquéfiés (GPL).

2/ Règles et méthodes comptables

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2009 sont présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France.

Les comptes annuels de la société Rubis son présentés en euros.

Cette présentation des comptes appelle, en outre, les précisions suivantes :

2.1/ Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le plan suivant :

	Durée	Mode
- Immobilisations incorporelles	1 à 4 ans	Linéaire
- Agencements et installations	4 à 10 ans	Linéaire
- Matériel de bureau	4 ans	Linéaire
- Mobilier	4 à 10 ans	Linéaire
- Matériel de transport	4 ans	Linéaire

2.2/ Immobilisations financières

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition. Ils font, le cas échéant, l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur valeur comptable.

Il est notamment tenu compte pour la détermination de la valeur d'usage des différents éléments incorporels reconnus au moment de l'acquisition des titres et dont la valeur est suivie chaque année.

2.3/ Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été enregistrées à leur coût d'acquisition. En cas de cessions concernant des titres de même nature conférant les mêmes droits, le prix de revient des titres cédés a été déterminé selon la méthode « premier entré-premier sorti ».

À la clôture de chaque exercice, une provision pour dépréciation est enregistrée si la valeur comptable est supérieure :

- pour les titres cotés, ou titres d'OPCVM à la valeur du marché ;
- pour les titres de créances négociables, à leur valeur probable de réalisation.

2.4/ Engagements en matière de retraite

Le montant des indemnités de fin de carrière acquises par les salariés de Rubis est de 64 milliers d'euros, charges sociales comprises. L'évaluation a été réalisée selon la méthode rétrospective.

2.5/ Chiffre d'affaires

Il est constitué par les redevances de gestion perçues des filiales.

2.6/ Calcul de l'impôt

La ventilation de la charge d'impôt se fait entre impôt sur résultat courant et impôt sur résultat exceptionnel.

3/ Notes relatives à certains postes du bilan

3.1/ Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	Valeur nette au 31 décembre 2009	Valeur nette au 31 décembre 2008	Valeur nette au 31 décembre 2007
Titres de participations	333 879	333 879	304 054
Provisions sur titres			
Total	333 879	333 879	304 054

3.2/ Actions propres

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 14 juin 2007 a autorisé le Collège de la Gérance, avec faculté de délégation, à faire racheter par la Société ses propres actions, en vue d'assurer la liquidité ou l'animation du marché du titre Rubis dans le cadre

d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Entreprises d'Investissement.

Au 31 décembre 2009, Rubis possède 1 700 actions Rubis pour un prix d'achat de 104 milliers d'euros. Ce montant figure en « Autres immobilisations financières ».

3.3/ Portefeuille de valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre 2009, le portefeuille des valeurs mobilières de placement s'élève à 57 091 milliers d'euros :

(en milliers d'euros)	Valeur brute au 31/12/2009	Valeur brute au 31/12/2008	Valeur brute au 31/12/2007	Valeur de marché au 31/12/2009*
SICAV	1 711	2 956	5 599	1 711
Actions	2	2	2	2
Titres de créances négociables	10 415	6 890	3 005	10 415
Fonds communs de placement	34 786	32 215	33 634	34 786
Intérêts à recevoir sur Fonds communs de placement	9 940	8 842	7 505	9 940
Intérêts à recevoir sur Titres de créances négociables	237	47		237
Total	57 091	50 952	49 745	57 091

* Valeur de marché définitive au 31 décembre 2009.

3.4/ Créances

3.4.1 État des échéances

(en milliers d'euros)	À moins d'un an	D'un à cinq ans	À plus de cinq ans
Autres créances	3 961	32 026	0

3.4.2 Les autres créances d'un montant de 35 987 milliers d'euros sont constituées de créances sur le Trésor Public français, sur le Trésor italien et de créances intragroupes :

- 645 milliers d'euros de crédit d'impôt à recevoir du Trésor italien ;
- 1 395 milliers d'euros de créances sur le Trésor Public français ;
- 33 890 milliers d'euros de créances intragroupes ;
- 57 milliers d'euros de créances diverses.

3.5/ Capitaux propres

Tableau de variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)

	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
Capitaux propres au début de l'exercice	400 240	380 518	296 445
Augmentation de capital	2 628	1 807	6 083
Augmentation de la prime d'émission	18 453	16 371	59 257
Dotation à la réserve légale imputée sur la prime d'émission	263	181	608
Distribution de dividende	(27 282)	(24 332)	(18 678)
Rémunération des associés commandités	0	(2 239)	(294)
Résultat de l'exercice	28 462	27 934	37 097
Capitaux propres à la fin de l'exercice	422 764	400 240	380 518

Le capital est composé de 10 821 744 actions entièrement libérées de 5 euros chacune et s'élève à 54 109 milliers d'euros au 31 décembre 2009.

Les souscriptions à une opération d'épargne salariale (PEE) ont donné lieu à une augmentation de capital de 25 643 actions nouvelles dont 128 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 788 milliers d'euros à la prime d'émission, soit 30,72 euros par action. Un montant de 23 milliers d'euros net d'impôt, relatif aux frais liés à cette augmentation de capital, a été imputé sur la prime d'émission.

L'option exercée par les associés commandités et certains actionnaires pour le paiement de leur dividende en actions, a donné lieu à une augmentation de capital de 496 032 actions nouvelles dont 2 480 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 17 922 milliers d'euros à la prime d'émission soit 36,13 euros par action. Un montant de 29 milliers d'euros net d'impôt, relatif aux frais liés à cette augmentation de capital, a été imputé sur la prime d'émission.

Le Collège de la Gérance constate que pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009, 3 800 options ont été levées

pour un prix de souscription de 22,70 euros par actions soit un montant global de 86 milliers d'euros. Chaque levée d'option a entraîné une émission simultanée d'un même nombre d'actions et a donné lieu à une augmentation de capital de 3 800 actions nouvelles dont 19 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 67 milliers d'euros correspondant à la prime d'émission soit 17,70 euros par action. Un montant de 8 milliers d'euros net d'impôt, relatif aux frais liés à cette augmentation de capital, a été imputé sur la prime d'émission.

Un montant de 263 milliers d'euros a été imputé sur la prime d'émission pour doter la réserve légale.

Au 31 décembre 2009, Rubis possédait 1 700 actions d'autocontrôle.

Les modalités des plans d'option de souscription d'options d'actions gratuites en cours au 31 décembre 2009 sont illustrées dans les tableaux ci-après :

Option de souscription d'options

Date du Collège de la Gérance	Nombre d'options attribuées	Prix d'exercice (en euros)	Nombre d'options caduques ou annulées au 31 déc. 2009	Nombre d'options exercées au 31 déc. 2009	Nombre d'options non exercées au 31 déc. 2009
17 juillet 2001	222 939	22,70		209 540	13 399
13 décembre 2002	12 349	23,55		12 349	
19 janvier 2004	25 270	27,90		12 635	12 635
29 juillet 2004	3 160	33,00			3 160
12 juillet 2005	4 214	46,59			4 214
27 juillet 2006	309 390	51,90	21 371		288 019
17 novembre 2006	5 116	55,10			5 116
29 août 2007	4 000	58,35			4 000
12 février 2008	11 900	52,89			11 900
4 juin 2008	5 000	57,06			5 000
22 juillet 2009	360 000	50,00			360 000
TOTAL	963 338		21 371	234 524	707 443

Date du Collège de la Gérance	Options en circulation		Options exerçables		
	Nombre d'options	Date limite d'exercice	Prix d'exercice (en euros)	Nombre d'options	Prix d'exercice (en euros)
17 juillet 2001	13 399	7/16/2011	22,70	13 399	22,70
19 janvier 2004	12 635	1/18/2014	27,90	12 635	27,90
29 juillet 2004	3 160	7/28/2014	33,00	3160	33,00
12 juillet 2005	4 214	7/11/2015	46,59	4214	46,59
27 juillet 2006	288 019	7/26/2012	51,90		
17 novembre 2006	5 116	11/16/2012	55,10		
29 août 2007	4 000	8/28/2013	58,35		
12 février 2008	11 900	2/11/2013	52,89		
4 juin 2008	5 000	6/3/2014	57,06		
22 juillet 2009	360 000	7/21/2014	50,00		
TOTAL	707 443			33 408	

Le 22 juillet 2009, le Collège de la Gérance a décidé de décaler d'un an l'ouverture des périodes d'exercice des options des Plans du 27 juillet 2006, du 17 novembre 2006, du 29 août 2007 et du 4 juin 2008.

Actions gratuites

Date du Collège de la Gérance	Nombre d'actions attribuées	Nombre d'actions caduques ou annulées au 31 déc. 2009
27 juillet 2006	44 304	3 054
17 novembre 2006	717	
29 août 2007	600	
12 février 2008	1 700	
4 juin 2008	700	
22 juillet 2009	51 150	
TOTAL	99 171	3054

3.6/ Provisions pour risques et charges

Une provision couvrant l'appréciation de risques dans le cadre de litiges liés à la cession, en 2006, des titres de la société Ipem, est inscrite au bilan au 31 décembre 2009 pour un montant de 1 078 milliers d'euros.

3.7/ Dettes d'exploitation

Les charges à payer s'élèvent à 681 milliers d'euros dont 141 milliers d'euros concernent des fournisseurs, 28 milliers d'euros les intérêts courus et 512 milliers d'euros les dettes fiscales et sociales. Ces charges à payer ont le caractère de charges d'exploitation.

Toutes les dettes d'exploitation inscrites au bilan ont des échéances inférieures à un an.

3.8/ Éléments concernant les entreprises liées

(en milliers d'euros)

Créances	33 890
Dettes	976
Produits de participations	26 288
Produits financiers et charges financières nets	413

4/ Notes relatives à certains postes du compte de résultat

4.1/ Dotations et reprises de provisions pour litiges

Les dotations et reprises de provisions pour litiges correspondent pour la totalité à la reprise partielle de la provision pour risques,

constatée suite au suivi et à la charge financière d'un certain nombre de litiges afférents à IPEM, filiale italienne de Rubis cédée en 2006.

4.2/ Impôt sur les bénéfices

(en milliers d'euros)

	Assiette	Taux	Impôt brut d'impôt	Crédit	Impôt net
IS sur résultat courant au taux de droit commun	(749)	34,43 %	(258)	(11)	(247)
IS calculé sur frais relatifs aux augmentations de capital imputés sur la prime d'émission	58	34,43 %	20	-	20
Produit d'impôt lié à l'intégration fiscale			(344)	-	(344)

Rubis bénéficie du régime fiscal des sociétés-mères et filiales, qui prévoit l'exonération des dividendes versés par les filiales, dans les conditions prévues par la loi de finances pour 2001.

À compter du 1^{er} janvier 2001, Rubis a opté pour le régime de l'intégration fiscale avec sa filiale Rubis Terminal. À compter du 1^{er} janvier 2004, le périmètre d'intégration a été élargi pour accueillir la filiale de Rubis Terminal, Rubis Stockage. À compter du 1^{er} janvier 2006, le périmètre d'intégration a été élargi pour accueillir la filiale de Rubis, Vitogaz ainsi que ses filiales Rubis Antilles Guyane, SIGL, HP Trading, Sicogaz et Starogaz.

Dans le cadre de ces conventions, chaque société calcule son impôt comme en l'absence d'intégration fiscale, la société mère étant seule redevable de l'IS.

Rubis est la société mère du groupe d'intégration fiscale.

La convention de répartition de l'impôt est la suivante :

- les charges d'impôts sont supportées par les sociétés comme en l'absence d'intégration fiscale ;

- les économies d'impôts réalisées par le Groupe sont constatées en résultat par la société mère ;
- les économies d'impôts ne sont pas réallouées aux filiales sauf éventuellement en cas de sortie du Groupe.

4.3/ Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Conformément à la loi de finances rectificative pour 2004, les réserves spéciales des plus-values à long terme existantes avant le 1^{er} janvier 2004, ont perdu leur statut particulier : elles cessent d'être incorporables au capital ou de pouvoir servir à apurer des pertes.

Les sociétés étaient tenues de les libérer durant l'année 2005 contre le paiement d'une taxe exceptionnelle de 2,5 % tenant lieu de complément d'impôt sur les sociétés jusqu'à présent. Cette taxe s'élevait pour Rubis à 2 403 milliers d'euros, à la place d'un impôt complémentaire qui aurait dû être supporté pour 15 513 milliers d'euros en cas de distribution de ses réserves spéciales avant la parution de la loi de finances rectificative pour 2004.

5/ Autres informations

5.1/ Effectif

L'effectif au 31 décembre 2009 est de 8 personnes.

5.2/ Engagements donnés

Engagements donnés (en milliers d'euros)	Filiale	Sous-filiale	
Cautionnement solidaire		Vitogaz Madagascar	2 555
Lettre d'intention		Vitogaz Sénégal	1 631
	Lasfargaz		1 943
		Kelsey	1 735

Engagements reçus

En décembre 2005, une couverture de type CAP a été mise en place sur un montant de 10 millions d'euros pour une durée de 5 ans, en anticipation de la mise en place de nouveaux emprunts. Les charges et produits correspondants sont inscrits en résultat financier et représentent un produit de 16 milliers d'euros pour l'exercice 2009.

Rubis dispose de lignes de crédit confirmées pour un montant de 213 millions d'euros au 31 décembre 2009.

5.3/ Rémunération allouée aux membres des organes de direction et de surveillance

La rémunération de la Gérance relève de l'article 54 des statuts. Elle s'élève pour l'exercice 2009 à 2 062 milliers d'euros. Les charges sociales correspondantes sont entièrement supportées par les gérants.

Le montant des jetons de présence versé aux membres du Conseil de Surveillance est de 86 milliers d'euros.

Tableau des filiales et participations

Filiales : 50 % au moins de capital détenu par Rubis

	Vitogaz SA	Rubis Terminal SA	Lasfargaz SA	Kelsey	Coparef SA
Capital	187 500 000	4 575 000	1 764 773	694	40 000
Capitaux propres autres que le capital	136 834 261	76 677 865	109 335	20 075	185 127
Quote-part du capital détenu en %	100,00 %	99,11 %	60,00 %	100,00 %	99,97 %
Valeur brute comptable des titres détenus	250 002 830	82 725 939	1 112 077	3 663	34 164
Valeur nette comptable des titres détenus	250 002 830	82 725 939	1 112 077	3 663	34 164
Prêts et avances consentis par Rubis et non remboursés	21 000 000	9 956 273	1 058 820	-	5 382
Chiffre d'affaires du dernier exercice clos	107 109 215	146 797 918	1 605 456	17 257 645	-
Résultat net du dernier exercice clos	10 879 083	19 039 425	356 537	378 514	(3 219)
Dividendes encaissés par Rubis au cours de l'exercice 2009	11 999 990	13 872 564	-	415 743	-

Propriétés immobilières, usines et équipements

Le groupe Rubis détient en propriété ses établissements industriels (bâtiments, réservoirs, équipements) exception faite, dans la branche Rubis Terminal, de certains terrains portuaires pris en concession auprès des autorités portuaires de Rouen, Dunkerque, Strasbourg et Brest.

Les informations concernant ces propriétés immobilières sont fournies dans le tableau ci-dessous :

Société	Site	Terrains	Immobilier, bacs et bâtiments
Rubis Terminal	Rouen (76)	Propriété et concession	Propriété
	Dunkerque (59)	Concession	Propriété
Rubis stockage	Pantin (93)	Propriété	Propriété
	Salaise (38)	Concession	Propriété
	Villeneuve la Garenne (92)	Propriété	Propriété
	Gergy (71)	Propriété	Néant
	Village Neuf (68)	Propriété et concession	Propriété
	Strasbourg (67)	Concession	Propriété et concession
SES	Strasbourg (67)	Concession	Propriété
SDSP	Saint Priest (69)	Propriété	Propriété
		Propriété et convention	
Stockbrest	Brest (29)	d'affermage	Propriété et convention d'affermage
Rubis Terminal Antwerp	Anvers (Belgique)	Concession	Propriété
Rubis Terminal BV	Rotterdam (Pays-Bas)	Concession	Propriété

1

2

3

4

5

6

7

8

Rubis Énergie

Pays	Site	Activité
FRANCE	Vitogaz, HP Trading et Starogaz <i>La Défense</i>	Distribution de GPL en bouteilles et vrac, de GPL-carburant et Trading de GPL
	Sicogaz <i>Quéven (56)</i> <i>Brûlon (72)</i>	Centres de stockage GPL
	Sigalnor <i>Le Havre (76)</i> <i>Hauconcourt (57)</i>	Centre emplisseur et centre de stockage GPL
	Rubis Antilles Guyane <i>Abymes - Guadeloupe</i> <i>Le Lamentin-Martinique</i> <i>Kourou - Guyane Française</i>	Distribution de GPL et de produits pétroliers : - 54 stations-service dont 36 sur terrain en toute propriété - 2 dépôts bitumes dont un sur terrain en toute propriété - 2 dépôts produits blancs dont un sur terrain en toute propriété
	Stocabu <i>Guadeloupe</i>	Centre de stockage GPL (terrain du Port Autonome)
	SIGL <i>Guadeloupe</i>	Centre emplisseur GPL (terrain du Port Autonome)
	Frangaz <i>La Défense</i>	Distribution de GPL en bouteilles
	Vito Corse <i>Bastia (20)</i>	Distribution de produits pétroliers
	Vitogaz Bulgaria <i>Sofia - Plovdiv</i>	Distribution de GPL en bouteilles et vrac et de GPL-carburant
	Vitogaz Czech Republic <i>Kralupy - Horka - Hnevice</i>	Distribution de GPL en bouteilles et vrac, de GPL-carburant et Trading de GPL
EUROPE	Vitogaz Deutschland <i>Oldenburg</i>	Distribution de GPL en vrac et de GPL-carburant
	Vitogas Espana <i>Barcelone - Tarragone - Sober - Puig Reig</i>	Distribution de GPL en vrac et de GPL-carburant
	Vitogaz Switzerland <i>Cornaux - Niederhasli - Rancate</i>	Distribution de GPL en bouteilles et vrac et de GPL-carburant
	Fuel Supplies C. I. <i>Guernsey - Jersey</i>	Distribution de produits pétroliers : - 27 stations-service - 2 dépôts de stockage de fuels - 2 dépôts aviation - Soutes marine
	Vitogaz Maroc <i>Casablanca</i>	Distribution de GPL en vrac
MAROC	Lasfargaz <i>Jorf Lasfar</i>	Terminal d'importation de GPL
OCÉAN INDIEN	Vitogaz Madagascar <i>Antananarivo</i> <i>Mahajanga</i>	Distribution de GPL en bouteilles et vrac et Trading de GPL
	Vitogaz Comores <i>Moroni (Grande Comore)</i>	Distribution de GPL en bouteilles
SÉNÉGAL	Vitogaz Sénégal <i>Dakar</i>	Distribution de GPL en bouteilles et vrac
BERMUDES	Rubis Energy Bermuda <i>St. Georges</i>	Distribution de produits pétroliers y compris GPL : - 12 stations-service - 2 dépôts de stockage de fuels - 1 dépôt de stockage de GPL - Soutes marine

Inventaire des valeurs mobilières

	Nombre de parts ou d'actions	Valeur nette au 31 décembre 2009 (en euros)
I - Actions et parts sociales		
Titres de participations français :		
Coparef	2 494	34 164
Cofidevic	1	15
Rubis Terminal	297 319	82 725 939
Vitogaz	7 499 995	250 002 830
Titres de participations étrangers :		
Lasfargaz	119 995	1 112 077
Kelsey	1 000	3 663
Total Titres de Participations	-	333 878 688
OPCVM. :		
Sicav CAAM Tresco Institution	36	786 698
Sicav CPR Cash	42	923 772
FCP SGAM Invest Cash Euro	640	7 242 003
Autres :		
Fonds AGIPI	-	14 858 119
Fonds Open Capital		22 625 597
Compte à terme CIC		3 479 448
Compte à terme Société Générale		5 026 116
Bon du Trésor français BTAN		2 147 668
Actions diverses :	-	1 709
Total OPCVM et assimilés	-	57 091 130

1

2

3

4

5

6

7

8

Résultats financiers de Rubis au cours des cinq derniers exercices

(en euros)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Situation financière en fin d'exercice						
Capital social	34 236 530	42 122 965	43 591 115	49 673 830	51 481 345	54 108 720
Nombre d'actions émises	6 847 306	8 424 593	8 718 223	9 934 766	10 296 269	10 821 744
Résultat global des opérations effectuées						
Chiffre d'affaires hors taxes	3 327 402	3 424 498	3 973 333	5 112 591	4 218 181	3 964 355
Bénéfice avant impôt, amortissements et provisions	13 995 266	21 382 486	8 608 006	35 495 105	26 037 615	25 664 382
Impôt sur les bénéfices	(239 740)	(352 579)	579 161	(2 392 267)	42 770	571 395
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	14 189 496	20 909 469	15 491 820	37 097 079	27 934 325	28 462 138
Montant des bénéfices distribués aux associés	11 637 908	17 976 947	18 972 086	26 570 397	27 372 547	35 869 462*
Résultat des opérations réduit à une seule action						
Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	2,08	2,58	0,92	3,81	2,52	2,32
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	2,07	2,48	1,78	3,73	2,71	2,63
Dividende attribué à chaque action	1,50	1,90	2,14	2,45	2,65	2,85*
Personnel						
Nombre de salariés	8	8	8	8	8	8
Montant de la masse salariale	807 891	852 882	864 828	882 762	954 059	947 290
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	389 673	424 544	430 501	441 729	506 685	493 161

* Montant proposé à l'AGO du 10 juin 2010.



1

2

3

4

5

6

7

8



1

2

3

4

5

6

7

8



1

2

3

4

5

6

7

8

5

États financiers

5.3 Rapports des Commissaires aux Comptes	130
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	130
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	132
Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés	134

5.3 Rapports des Commissaires aux Comptes

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société RUBIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Collège de la Gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la « note 2 - Principes comptables » de l'annexe qui précise l'application de la norme IAS 1 révisée et les incidences non significatives des nouvelles normes d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2009 ainsi que sur les notes 7.4 « Événements importants survenus au cours de l'exercice » et 7.5 « Événements postérieurs à la clôture ».

II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- comme indiqué aux paragraphes 2.12 et 4.2 de l'annexe aux comptes consolidés, les écarts d'acquisitions font l'objet d'un test de perte de valeur au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de pertes de valeur, conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « Dépréciation d'actif ».

Dans le cadre de nos travaux, nous avons procédé à l'analyse de la méthodologie adoptée et de sa mise en œuvre et apprécié le caractère raisonnable des appréciations retenues ;

- les notes 2.18 et 4.11 « Provisions » exposent les critères retenus pour l'application de la norme IAS 37 « Provisions ». Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues et les données sur lesquelles se fondent ces estimations ;
- la note 2.19 « Avantages au personnel » précise les modalités d'évaluation des engagements de retraites et autres engagements assimilés. Ces engagements ont fait l'objet d'une évaluation par des actuaires externes. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues, et à vérifier que la note 4.12 « Avantages au personnel » aux états financiers fournit une information appropriée.

Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes précisées ci-dessus et nous nous sommes assurés de leur correcte application ;

- les notes 2.23 et 4.6 de l'annexe exposent les modalités de reconnaissance des allègements futurs d'impôts découlant de l'utilisation probable de reports fiscaux déficitaires lorsque leur utilisation peut-être raisonnablement anticipée. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues pour estimer les résultats taxables futurs justifiant le caractère recouvrable des actifs d'impôts différés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Courbevoie et Meudon, le 26 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes



Laurent Guibourt
SCP MONNOT & GUIBOURT



Daniel Escudeiro
MAZARS

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société RUBIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Collège de la Gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant les montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

II – Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 2.2 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Collège de la Gérance et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre Société auprès des sociétés contrôlant votre Société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Nous avons par ailleurs vérifié l'application des dispositions de l'article 56 des statuts relatives à la détermination des droits des associés commandités aux résultats de l'exercice.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Courbevoie et Meudon, le 26 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes



Laurent Guibourt
SCP MONNOT & GUIBOURT



Daniel Escudeiro
MAZARS

1

2

3

4

5

6

7

8

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

En application de l'article L. 226-10 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 226-2 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

1. Avenant à la Convention d'Assistance entre RUBIS et Rubis Terminal du 30 juillet 1993

Votre Conseil de Surveillance du 9 septembre 2009 a autorisé la signature de l'avenant n° 4 à la Convention d'assistance administrative, financière, commerciale et juridique du 30 juillet 1993.

En raison de la suppression de l'indice Insee « des salaires horaires de base des ouvriers relevant de l'activité économique -F4-, chimie, caoutchouc, plastique », l'avenant n° 4 signé le 10 septembre 2009 fixe son remplacement par l'indice « des salaires horaires de base de l'ensemble des ouvriers (indices trimestriels) relevant de l'activité économique - Industrie chimique ». La valeur de l'indice de base pour l'indexation de la redevance est celui publié au 30 juin 2008 (99,2).

En contrepartie de ces prestations d'assistance, votre Société a facturé à la société Rubis Terminal, au titre de l'exercice 2009, une redevance forfaitaire hors taxe de 1 856 604 euros.

Personne concernée : Monsieur Jacques Riou exerçant des fonctions de direction dans votre Société et dans la société Rubis Terminal.

2. Avenant à la Convention d'Assistance entre RUBIS et Vitogaz du 23 décembre 1994

Votre Conseil de Surveillance du 9 septembre 2009 a autorisé la signature de l'avenant n° 6 à la Convention d'assistance administrative, financière, commerciale et juridique du 23 décembre 1994.

En raison de la suppression de l'indice Insee « des salaires horaires de base des ouvriers relevant de l'activité économique -EG-, énergie », l'avenant n° 6 signé le 25 septembre 2009 fixe son remplacement par l'indice « des salaires horaires de base de l'ensemble des ouvriers relevant des activités économiques - production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné ». La valeur de l'indice de base pour l'indexation de la redevance est celui publié au 30 juin 2008 (99,9).

En contrepartie de ces prestations d'assistance, votre Société a facturé à la société Vitogaz, au titre de l'exercice 2009, une redevance forfaitaire hors taxe de 2 103 751 euros.

Personne concernée : Monsieur Jacques Riou exerçant des fonctions de direction dans votre Société et dans la société Vitogaz.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice :

Convention d'intégration fiscale

Convention d'intégration fiscale conclue en date du 9 juin 2006 entre votre Société et les sociétés Rubis Terminal, Rubis Stockage, Vitogaz, Sicogaz, Starogaz, HP Trading, Rubis Antilles Guyanne, SIGL, Rubis Terminal & Rubis Stockage.

Les sociétés intégrées versent à RUBIS, au titre de leur participation au paiement de l'impôt du Groupe, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé leur résultat si elles étaient imposables distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont les sociétés concernées auraient bénéficié en l'absence d'intégration.

Fait à Courbevoie et Meudon, le 26 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes



Laurent Guibourt
SCP MONNOT & GUIBOURT



Daniel Escudeiro
MAZARS

1

2

3

4

5

6

7

8



1

2

3

4

5

6

7

8

1

2

3

4

5

6

7

8

6

Gouvernement d'entreprise et Contrôle interne

6.1	Composition des organes de direction et de surveillance	138
6.2	Fonctionnement des organes de direction et de surveillance	140
6.3	Intérêts des organes de direction et de surveillance	143
6.4	Procédures de contrôle interne	146
6.5	Opérations avec des apparentés	149
6.6	Actionnariat salarié	150
	Rapport spécial de la Gérance sur les options de souscription d'actions et les attributions d'actions gratuites	150
6.7	Rapport du Président du Conseil de Surveillance établi en application de l'article L.226-10-1 du Code de commerce	153
6.8	Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance établi en application de l'article L.226-10-1 du Code de commerce	156

6.1 Composition des organes de direction et de surveillance

6.1.1 Associés commandités

– Sont associés commandités de Rubis : Gilles Gobin - Sorgema - GR Partenaires

6.1.2 Gérants

– Sont gérants de Rubis : Gilles Gobin - Sorgema - Agena - GR Partenaires

Noms	Autres principaux mandats au sein du Groupe ⁽¹⁾
Gilles Gobin Gérant-statutaire Associé commandité Fondateur du Groupe en 1990	Gérant de : – Sorgema SARL – Magerco SARL – Thornton
Sorgema <i>SARL au capital de 13 415,51 euros</i> <i>Siège social : 34, av. des Champs Élysées - 75008 Paris</i> <i>Gérant : Gilles Gobin</i> Gérant-associé commandité Depuis le 30 juin 1992	Associé commandité de GR Partenaires
Agena <i>SARL au capital de 10 100 euros</i> <i>Siège social : 6, rue Claude Dalsème - 92190 Meudon</i> <i>Gérant : Jacques Riou</i> Gérant Depuis le 30 novembre 1992	Jacques Riou est également : Associé commandité de GR Partenaires Président du Conseil d'Administration de : Rubis Terminal, Vitogaz Gérant de : Agane Administrateur de : Lasfargaz <i>(expiration du mandat à l'AGO du 27 mai 2009 – non-renouvellement)</i>
GR Partenaires <i>Société en commandite simple au capital de 4 500 euros</i> <i>Siège social : 105, av. Raymond Poincaré - 75116 Paris</i> <i>Gérant : Magerco, représentée par Gilles Gobin</i> <i>Agane, représentée par Jacques Riou</i> Associé commandité depuis le 20 juin 1997 Gérant depuis le 10 mars 2005	Néant

(1) Les gérants n'exercent aucun autre mandat au sein d'un organe d'administration ou de surveillance de toute autre société.

6.1.3 Membres du Conseil de Surveillance : 11 membres

Noms	Autres mandats au cours des cinq dernières années
Olivier Heckenroth* Né le 10/12/1951 Nombre d'actions : 1 520 Date de nomination : 14/06/2007 (1 ^{re} nomination : 15/06/1995) Date d'expiration du mandat : AGO 2010	Associé-gérant de la Banque Jean-Philippe Hottinguer & Cie, Administrateur de la Compagnie du Parc, Jean-Philippe Hottinguer Gestion Privée, Horizon, Lalys Textile, Sicav Monétaire HR, Larcouest Investissements, Bolux, Ariel et Sagone
Nils Christian Bergene* Né le 24/07/1954 Nombre d'actions : 4 348 Date de nomination : 13/06/2006 (1 ^{re} nomination : 06/06/2000) Date d'expiration du mandat : AGO 2012	Co-gérant de Nitrogas Limited
Hervé Claquin Né le 24/03/1949 Nombre d'actions : 7 648 Date de nomination : 14/06/2007 Date d'expiration du mandat : AGO 2010	Président d'Abénex Capital SAS, Directeur général de CVM Investissement SAS, Gérant de Stefrega SARL, Administrateur d'Europe Expansion (Sicav) et Noam France Indice (Sicav), Membre du Conseil d'Administration de Oneo SA, AFIC (association), IPEV (association) et Société d'Investissement S3 SAS, Président de Skiva SAS, Membre du Conseil de Surveillance de Onduline SA, Oeneo SA, Nextira One Group BV, Membre du Comité de Direction de Financière OFIC SAS et Président de la Commission LBO de l'AFIC (association)
Olivier Dassault Né le 01/06/1951 Nombre d'actions : 50 Date de nomination : 14/06/2007 (1 ^{re} nomination : 25/03/1999) Date d'expiration du mandat : AGO 2010	Vice-Président du Groupe Valmonde, Président du Conseil de Surveillance du Journal des Finances, Administrateur de Dassault Aviation, Musée de l'Air et de l'Espace, Administrateur de Socpresse, Vice-Président de G.I.M.D., Administrateur du Figaro
Jean-Claude Dejouhanet Né le 07/03/1942 Nombre d'actions : 673 Date de nomination : 14/06/2007 (1 ^{re} nomination : 03/06/2004) Date d'expiration du mandat : AGO 2010	Juge au Tribunal de Commerce de Paris et jusqu'à récemment Directeur chez Shell
Jean-Pierre Foliguet Né le 04/06/1945 Nombre d'actions : 218 Date de nomination : 14/06/2007 (1 ^{re} nomination : 15/06/1995) Date d'expiration du mandat : AGO 2010	Directeur dans le Groupe Total
Hervé Jouveaud* ⁽¹⁾ Né le 18/09/1943 Nombre d'actions : 173 Date de nomination : 14/06/2007 (1 ^{re} nomination : 24/09/2002) Date d'expiration du mandat : AGO 2010	Président du Conseil d'Administration de LCH Clearnet-SA, Président du Conseil d'Administration de Sicovam Holding, Administrateur de CA Covered Bond
Christian Moretti Né le 21/01/1946 Nombre d'actions : 1 030 Date de nomination : 14/06/2007 (1 ^{re} nomination : 23/06/1998) Date d'expiration du mandat : AGO 2010	Président du Conseil d'Administration de Dynaction, PCAS, Vice-Président de l'UIC, Représentant de l'UIC au CEFIC, Administrateur de Quantel et de Dynagreen
Erik Pointillart* Né le 07/05/1952 Nombre d'actions : 199 Date de nomination : 14/06/2007 (1 ^{re} nomination : 24/03/2003) Date d'expiration du mandat : AGO 2010	Directeur des partenariats internationaux à la Financière Océor, Vice-Président de Carte Bleue Visa, Administrateur de Visa Europe, de la Banque de la Réunion, de la Banque BCP, Président de l'IEFP

(*) Également membre du Comité des Comptes.

(1) Décédé en novembre 2009, Monsieur Jouveaud, dont les qualités humaines et professionnelles ont toujours été très appréciées par le Conseil de Surveillance, a été un des plus anciens membres du Conseil.

Noms

Autres mandats au cours des cinq dernières années

Gilles de Suyrot

Né le 18/09/1940

Nombre d'actions : 5 288

Date de nomination : 14/06/2007

(1^{re} nomination : 30/05/2001)

Date d'expiration du mandat : AGO 2010

Administrateur et Président d'Honneur d'Halisol, Administrateur de CGPPO (Compagnie Générale des Plantations et Palmeraies de Ogoe)

Philip J. Van gestel

Né le 29/09/1958

Nombre d'actions : 2 236

Date de nomination : 14/06/2007

(1^{re} nomination : 09/10/1997)

Date d'expiration du mandat : AGO 2010

PDG du groupe Noord Natie CVA (entreprises portuaires), Administrateur d'Acerta (secrétariat social), Concentra (éditeurs), Efico (négoce café) et Montea (Sicafi Immobilier), Membre du Comité de Gestion d'Anvers de BNP-Paribas Fortis, Administrateur et Membre du bureau de la Chambre de Commerce et de l'Industrie d'Anvers, Juge consulaire au tribunal de commerce d'Anvers

6.2 Fonctionnement des organes de direction et de surveillance

6.2.1 La Gérance

La Direction Générale de la Société est assurée par un Collège de la Gérance composé de quatre gérants, Gilles Gobin et les sociétés Sorgema, Agena et GR Partenaires. À l'exclusion d'Agena, les gérants ont la qualité d'associés commandités ; ils sont donc responsables indéfiniment des dettes de Rubis sur leurs biens personnels. Cette spécificité est une garantie importante donnée aux actionnaires et témoigne du fait que le Groupe est géré dans leur intérêt à moyen et long terme. Elle renforce aussi la vigilance de la Direction à l'égard de la maîtrise des risques.

La responsabilité finale de la Commandite et de la Gérance est assurée directement et indirectement par Monsieur Gilles Gobin, fondateur du Groupe, et Monsieur Jacques Riou.

Les gérants sont nommés, pour une durée non limitée, par les associés commandités. Toutefois, si ledit candidat gérant n'est pas associé commandité, sa nomination ne peut se faire qu'avec l'agrément de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires commanditaires.

Les gérants représentent et engagent la Société dans ses rapports avec les tiers dans les limites de son objet social et dans le respect des pouvoirs attribués par la loi au Conseil de Surveillance et aux assemblées d'actionnaires. Dans la mesure où Rubis contrôle à 100 % ses filiales têtes de branche, Vitogaz et Rubis Terminal, les gérants de Rubis :

- élaborent la stratégie du Groupe ;
- animent son développement et son contrôle ;
- arrêtent les principales décisions de gestion qui en découlent avec les Directions Générales des filiales et s'assurent de leur mise en œuvre tant au niveau de la Société mère qu'au niveau des filiales.

Dans l'exercice de leur pouvoir de direction du Groupe, les gérants s'appuient sur les dirigeants des deux filiales têtes de branche ainsi que sur les responsables des filiales opérationnelles de ces dernières. De surcroît, au quotidien, il existe un travail d'équipe permanent parmi les gérants et également entre ces derniers et les Directions Financière, Juridique et Communication.

Dans son fonctionnement, la Gérance se conforme au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur en France (AFEP/MEDEF 2008).

En 2009 le Collège de la Gérance s'est réuni, officiellement, onze fois. Ces réunions ont eu principalement pour objet :

- l'augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe ;
- la signature du protocole d'accord avec BP Global Investments Ltd ;
- l'approbation des comptes annuels sociaux et consolidés ;
- la modification de la onzième résolution du projet de résolutions présenté à l'Assemblée Générale Mixte du 10 juin 2009 ;
- la constatation des augmentations de capital issues des souscriptions des salariés à l'augmentation de capital qui leur était réservée, du réinvestissement du dividende en actions par les actionnaires et des levées d'options de souscriptions d'actions ;
- les offres d'options de souscriptions d'actions et d'attribution d'actions gratuites à certains cadres du Groupe et dirigeants des filiales, ainsi que la modification des plans précédents ;
- l'approbation des comptes semestriels sociaux et consolidés.

6.2.2 Le Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance, qui représente les actionnaires commanditaires, a pour mission le contrôle permanent de la gestion de la Société ; il est l'organe légal de contrôle parallèlement au contrôle exercé par les Commissaires aux Comptes. Il est composé de trois membres au moins.

Les membres du Conseil de Surveillance sont nommés pour trois ans par l'Assemblée Générale des actionnaires commanditaires. Dans le cadre d'une bonne gouvernance et des recommandations AFEP/MEDEF 2008, l'Assemblée Générale Mixte du 10 juin 2009 a modifié l'article 27.4 des statuts afin de prévoir le renouvellement par roulement des membres du Conseil de Surveillance de telle sorte qu'un renouvellement régulier de ses membres se fasse par fraction aussi égale que possible. La mise en place du roulement se fera lors de la prochaine Assemblée du 10 juin 2010. En effet, 10 membres sur 11 verront leur mandat arriver à expiration. Il sera ainsi proposé aux actionnaires des durées de renouvellement de mandat allant d'un an à trois ans. Par ailleurs, 2 membres du Conseil de Surveillance ne souhaitant pas renouveler leur mandat, nouveaux membres (dont une femme) seront proposés à l'Assemblée du 10 juin 2010. Le choix des futurs membres, dont la nomination est soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires, est effectué d'un commun accord entre la Gérance et le Conseil de Surveillance qui examine le profil du nouveau membre conformément aux critères retenus dans le Code AFEP/MEDEF 2008.

Au 31 décembre 2009, après le décès de Monsieur Hervé Joubeaud, le Conseil de Surveillance est composé de 10 membres (cf. 6.1.3). L'examen de la situation de chacun des membres par le Conseil permet de conclure que 7 d'entre eux sont des membres indépendants, à savoir n'ayant aucune relation de quelque nature que ce soit avec la Société, son Groupe ou sa Direction, qui puisse compromettre l'exercice de leur liberté de jugement. Il s'agit de : Messieurs Olivier Heckenroth, Nils Christian Bergene, Hervé Claquin, Olivier Dassault, Christian Moretti, Erik Pointillart, Gilles de Suyrot.

Outre la sensibilité particulière qu'ils ont pour la situation des actionnaires individuels, les membres du Conseil de Surveillance apportent une valeur complémentaire à la Société par la richesse de leurs connaissances acquises dans leurs domaines professionnels respectifs qu'ils soient industriel, boursier, financier et que leur activité s'exerce dans un cadre national ou international.

Ce dosage de compétences et d'expériences proches ou complémentaires des métiers de Rubis, tel qu'il ressort du tableau concernant la composition du Conseil, engendre une réelle connaissance de l'activité du Groupe et une maîtrise des enjeux stratégiques des marchés où intervient Rubis.

Précisions complémentaires

- Aucun lien familial n'existe entre les personnes composant ces organes ;
- aucune d'entre elles n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude, d'une faillite, d'une mise sous séquestre ou d'une liquidation ;

- aucune d'entre elles n'a fait l'objet d'une incrimination ou d'une sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires.

Par ailleurs, aucune de ces personnes n'est concernée par un conflit d'intérêts entre ses devoirs à l'égard de Rubis et ses intérêts privés et/ou d'autres devoirs.

Il est toutefois signalé que deux membres du Conseil de Surveillance ont des fonctions dans des groupes aux activités proches de celles de Rubis. Il s'agit de Monsieur Jean-Pierre Foliguet qui est un des directeurs du Groupe Total et de Monsieur Philip Van gestel dirigeant de Noord Natie CV, société de stockage dans le port d'Anvers.

a) Préparation des travaux du Conseil de Surveillance : le Comité des Comptes

Le Conseil de Surveillance se réunit régulièrement pour examiner les comptes sociaux et consolidés, annuels et semestriels, l'évolution de chaque branche d'activité et les perspectives d'avenir dans le cadre de la stratégie définie par la Gérance. Il délibère également sur tout autre sujet mis à l'ordre du jour.

Ces réunions sont précédées par l'envoi préalable d'un dossier sur les sujets à l'ordre du jour et par les travaux préparatoires du Comité des Comptes.

Créé en 1997 par le Conseil de Surveillance, sur proposition du Collège de la Gérance, le Comité des Comptes de Rubis a pour objet d'assister le Conseil de Surveillance dans sa mission de contrôle permanent de la gestion de la Société ainsi que le Président du Conseil de Surveillance dans la préparation de son rapport sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société. Son organisation, son fonctionnement et ses missions sont précisées par une charte de fonctionnement qui a été adoptée par le Conseil de Surveillance du 11 mars 2008.

Le Comité est désigné par le Conseil de Surveillance dont il est l'émanation.

Au 31 décembre 2009, après le décès de Monsieur Hervé Joubeaud, il est composé de 3 membres : Monsieur Olivier Heckenroth qui le préside et Messieurs Erik Pointillart et Nils Christian Bergene. Le Président du Conseil de Surveillance en est membre de droit car il lui incombe de présenter aux actionnaires le rapport sur le contrôle interne et la gestion des risques. Les 3 membres qui composent le Comité des Comptes sont considérés comme indépendants, eu égard aux critères évoqués ci-dessus, et tous ont une expertise dans les domaines comptables et financiers par leurs fonctions au sein d'établissements bancaires ou de direction au sein de sociétés commerciales.

Y participent également les gérants, les Commissaires aux Comptes, le Directeur Général Finance, le Directeur Comptable et le Directeur Juridique et Administratif de Rubis ainsi que les représentants d'une société extérieure spécialisée dans l'expertise comptable. Tous lui rendent compte de leurs travaux et répondent à ses questions.

Le Comité a pour principales fonctions de :

- procéder à l'examen des comptes, s'assurer de la permanence des méthodes, de la qualité, de l'exhaustivité et de la sincérité des états financiers ;
- prendre connaissance de l'organisation des procédures de contrôle interne en matière comptable et financière et d'exposition aux risques ;
- faire des recommandations au Conseil de Surveillance relatives à la sélection des Commissaires aux Comptes et assister le Conseil de Surveillance dans l'examen du respect des règles garantissant l'indépendance et l'objectivité des Commissaires aux Comptes.

Les membres du Comité des Comptes ont accès aux mêmes documents de synthèse que les Commissaires aux Comptes.

Le Comité des Comptes se réunit au moins deux fois par an depuis sa création.

Le Comité des Comptes s'est réuni les 5 mars et 3 septembre 2009 en présence de la totalité de ses membres.

Au cours de ces deux réunions, qui ont duré plus de deux heures, ont notamment été examinés : les comptes annuels et semestriels, leur procédure d'élaboration, la situation financière du Groupe ainsi que les points comptables, fiscaux et juridiques majeurs. Ont également été examinées les questions liées aux procédures de contrôle interne et plus spécifiquement celles liées à l'évaluation et à la gestion des risques.

b) Organisation et Fonctionnement du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance a adopté, en mars 2009, un Règlement Intérieur qui décrit, notamment, les conditions et modalités de son organisation et de son fonctionnement ainsi que les pouvoirs et obligations de ses membres dans le cadre des dispositions statutaires et légales d'une société en commandite par actions.

Le règlement intérieur traite notamment des questions suivantes :

- la composition du Conseil de Surveillance : plus de 50 % de ses membres sont indépendants, au sens de la définition AFEP/MEDEF 2008 ;
- l'information du Conseil de Surveillance. Le Conseil est informé par la Gérance :
 - de l'évolution de chaque branche d'activité et de ses perspectives d'avenir dans le cadre de la stratégie définie par la Gérance,
 - des acquisitions et/ou des cessions d'activités ou de filiales, des prises de participation et, plus généralement, de tout investissement majeur,
 - de l'évolution de l'endettement bancaire et de la structure financière dans le cadre de la politique financière définie par la Gérance,

- des procédures de contrôle interne définies et élaborées par les sociétés du Groupe sous l'autorité de la Gérance qui veille à leur mise en œuvre,
 - des projets de résolutions présentées par la Gérance aux Assemblées Générales des actionnaires,
 - de toute opération majeure se situant hors de la stratégie définie, de manière préalable à sa réalisation ;
- les missions du Conseil de Surveillance : il assure le contrôle permanent de la gestion de la Société et dispose, à cet effet, des mêmes pouvoirs que les Commissaires aux Comptes. Il procède :
- à l'examen des comptes et s'assure de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes consolidés et sociaux de la Société,
 - aux recommandations en matière de sélection des Commissaires aux Comptes dont la nomination est proposée par la Gérance à l'Assemblée des actionnaires ; le Comité des Comptes s'assure du respect des règles garantissant l'indépendance et l'objectivité des Commissaires aux Comptes,
 - à l'approbation du rapport sur les procédures de contrôle interne mises en place par la Société préparé par le Président du Conseil de Surveillance,
 - à l'approbation des conventions réglementées,
 - au contrôle de la conformité de la rémunération de la Gérance et des associés commandités avec les dispositions statutaires ;
 - les devoirs et les obligations des membres (notamment eu égard aux conflits d'intérêts, à la confidentialité et aux restrictions d'intervention sur les titres de Rubis) ;
 - le fonctionnement du Conseil de Surveillance : fréquence et lieux des réunions (deux réunions minimum par an), ordre du jour, délibérations ;
 - la rémunération des membres du Conseil : le montant des jetons de présence est fixé par l'Assemblée des actionnaires. Le Conseil répartit le montant global entre ses membres (cf. 6.3.3. ci-après) ;
 - l'évaluation du Conseil de Surveillance.

c) Évaluation du Conseil de Surveillance

Jusqu'à présent le fonctionnement du Conseil de Surveillance ou les travaux du Comité des Comptes ont fait l'objet de débats réguliers et informels au sein de ces organes. Suite à la mise en place du Règlement Intérieur du Conseil de Surveillance, celui-ci procédera en 2010 à une évaluation annuelle de sa performance à l'occasion de sa réunion sur les comptes semestriels et à une évaluation formalisée trisannuelle sur la base d'un questionnaire qui est transmis à chacun des membres.

1

2

3

4

5

6

7

8

6.3 Intérêts des organes de direction et de surveillance

6.3.1 Rémunération et avantages

Gérance

La rémunération de la Gérance relève de l'article 54 des statuts. Fixée au titre de l'exercice 1997, elle évolue depuis, en fonction d'un coefficient égal à la moyenne arithmétique du taux d'évolution, pendant l'exercice au titre duquel elle est due, des indices de référence retenus pour le calcul des redevances

payées à Rubis par ses deux plus importantes filiales en termes de chiffre d'affaires (Vitogaz et Rubis Terminal). Les charges sociales de cette rémunération sont entièrement supportées par les gérants.

La rémunération globale directe et indirecte de la Gérance s'est élevée aux montants ci-après au titre des deux derniers exercices :

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

Sorgema (gérant : Gilles Gobin)	Exercice 2008		Exercice 2009	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	1 401 331	1 401 331	1 443 279	1 443 279
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	-	-	-	-
Total	1 401 331	1 401 331	1 443 279	1 443 279

Gilles Gobin	Exercice 2008		Exercice 2009	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	-	-	-	-
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature (voiture)	9 724	9 724	9 724	9 724
Total	9 724	9 724	9 724	9 724

Agena (gérant : Jacques Riou)	Exercice 2008		Exercice 2009	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	600 571	600 571	618 548	618 548
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	-	-	-	-
Total	600 571	600 571	618 548	618 548

Jacques Riou (en tant que gérant d'Agena et Président de Vitogaz et Rubis Terminal)	Exercice 2008		Exercice 2009	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	202 180	202 180	207 535	207 535
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature (voiture)	8 880	8 880	6 225	6 225
Total	211 060	211 060	213 760	213 760

Depuis sa création, Rubis a toujours eu une politique de rémunération de la Gérance conforme aux recommandations AFEP/MEDEF ; elle a ainsi, tout naturellement, adhéré aux recommandations émises par l'AFEP/MEDEF en octobre 2008 en matière de rémunération des dirigeants mandataires sociaux.

Les gérants ne bénéficient d'aucun régime spécifique de retraite au sein de la Société : ils prennent en charge leurs propres cotisations de retraite tout comme les autres charges sociales et

de prévoyance. Les gérants ne bénéficient d'aucun avantage ou indemnités en cas de cessation de leurs fonctions ni d'attribution d'options de souscriptions d'actions ou d'actions de performance.

À leur rémunération statutaire, ne s'ajoute aucune rémunération exceptionnelle et/ou variable. De ce fait, les tableaux n° 1 et 4 à 7 rédigés par l'AFEP/MEDEF dans sa recommandation d'octobre 2008, ne sont pas applicables à la Société.

6.3.2 Associés commandités

Fixés à l'article 56 des statuts, selon les modalités décrites au chapitre 7, section 7.1 intitulée « Renseignements généraux concernant la Société », les droits des associés commandités

dans les résultats de Rubis versés en 2009 et 2010 au titre respectivement de 2008 et 2009 s'élèvent aux montants suivants :

Au titre de :	2008	2009
Sorgema - Gilles Gobin	Néant	3 088 890,35 €
GR Partenaires		
Dont Gilles Gobin - 5/35 :	Néant	237 606,95 €
Dont Jacques Riou - 30/35 :	Néant	1 425 641,70 €
Soit total Gilles Gobin :	Néant	3 326 497,30 €
Soit total Jacques Riou :	Néant	1 425 641,70 €

La rémunération des commandités est un dividende. Son montant est directement lié à la performance boursière de Rubis au cours de l'exercice.

Conformément à la volonté des gérants, 50 % de cette rémunération est immédiatement réinvestie en actions Rubis, qui sont bloquées pendant 3 ans.

6.3.3 Conseil de Surveillance

Les membres du Conseil de Surveillance perçoivent des jetons de présence dont la moitié est réinvestie en titres Rubis jusqu'à une détention minimale de 250 actions par membre (conformément au règlement intérieur), exception faite des membres qui représentent une société déjà actionnaire. Le montant global des jetons de présence fixé par l'Assemblée des actionnaires du 8 juin 2005 s'élève à 86 300 euros et n'a pas été modifié depuis.

La répartition des jetons incombe au Conseil de Surveillance qui tient compte, dans son allocation, des responsabilités exercées par ses membres. Les membres du Conseil qui appartiennent au Comité des Comptes reçoivent une indemnité plus importante (+ 37 %). Le Président du Conseil reçoit, par ailleurs, une part précipitaire. Au titre de l'année 2009, elle a été de 12 000 euros.

Au titre des exercices 2008 et 2009, sa répartition, a été la suivante :

Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations ⁽¹⁾ perçues par les mandataires sociaux non dirigeants

	Allocation versée au cours de l'exercice N – 1	Allocation versée au cours de l'exercice N
	2008	2009
Membres du Conseil de Surveillance		
Hervé Claquin	5 957,63	5 957,63
Olivier Dassault	5 957,63	5 957,63
Jean-Claude Dejouhanet	5 957,63	5 957,63
Jean-Pierre Foliguet	5 957,63	5 957,63
Christian Moretti	5 957,63	5 957,63
Gilles de Suyrot	5 957,63	5 957,63
Philip J. Van gestel	5 957,63	5 957,63
Membres du Conseil de Surveillance et du Comité des Comptes		
Olivier Heckenroth (Président)	8 149,15	8 149,15
Part précipitaire	12 000	12 000
Nils Christian Bergene	8 149,15	8 149,15
Hervé Joubeaud ⁽²⁾	8 149,15	8 149,15
Erik Pointillart	8 149,15	8 149,15
Total	86 300	86 300

(1) Aucune rémunération autre que les jetons de présence n'est versée aux membres du Conseil de Surveillance.

(2) Décédé en novembre 2009.

6.3.4 Options de souscription d'actions

Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été consentie par Rubis ou par ses filiales aux mandataires sociaux de Rubis, que ce soit en 2009 ou au cours d'exercices antérieurs.

6.3.5 Conventions conclues avec des membres des organes de direction et de surveillance

- Gérance et associés commandités : il n'existe pas de contrat de service liant les gérants ou les associés commandités à l'une quelconque des filiales de Rubis et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat.
- Il est précisé qu'aucun prêt ou garantie n'a été accordé ou constitué en faveur des gérants, associés commandités ou membres du Conseil de Surveillance.

6.4 Procédures de contrôle interne

6.4.1 Description

La description ci-après des procédures de contrôle interne au sein du Groupe Rubis se fonde sur le Guide simplifié de l'AMF du 9 janvier 2008 portant cadre de référence en matière du contrôle interne pour les petites et moyennes valeurs.

Toutefois, Rubis a tenu à adapter les principes généraux résultant du référentiel de l'AMF, à son activité et ses caractéristiques

propres. Bien qu'ayant acquis une dimension internationale, Rubis demeure une entreprise à taille humaine qui privilégie, dans une organisation décentralisée très proche du terrain, les échanges réguliers entre la Gérance d'une part et les Directions des deux branches d'activité ainsi que de leurs filiales étrangères d'autre part.

6.4.2 Objectifs du contrôle interne

Rubis s'est dotée d'un certain nombre de procédures ayant pour objectif d'assurer :

- la conformité aux lois et aux règlements ;
- l'application des instructions et des orientations définies par les organes sociaux de Rubis et de ses filiales ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la Société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;

- la fiabilité des informations financières ;
- l'existence d'un processus d'identification des principaux risques liés à l'activité de l'entreprise.

Comme pour tout système de contrôle interne, celui mis en place par Rubis ne peut, cependant, fournir une garantie absolue à l'entreprise quant à sa capacité à atteindre ses objectifs et à éliminer tous les risques.

6.4.3 Périmètre du contrôle interne

Les procédures décrites ci-dessous sont applicables aux sociétés dont Rubis consolide les comptes selon la méthode de l'intégration globale ou proportionnelle.

6.4.4 Le Contrôle interne en matière comptable et financière

Rubis contrôle à 100 % l'ensemble de ses filiales têtes des branches, énergie et stockage, élabore la stratégie du Groupe, anime et finance son développement, arrête les principales décisions de gestion qui en découlent et s'assure de leur mise en œuvre tant au niveau de ses filiales directes que des sous-filiales de ces dernières.

Rubis dispose de structures et de procédures comptables et financières qui participent à la mise en place d'un contrôle interne fiable en matière d'élaboration de l'information comptable et financière.

6.4.4.1 Une organisation

Le service comptable et financier

Le service comptable de Rubis procède à la consolidation trimestrielle, semestrielle et annuelle des comptes du Groupe, en étroite coordination avec les services comptables de

Rubis Énergie et de Rubis Terminal qui effectuent leur propre consolidation. Elle procède :

- à un contrôle de cohérence des comptes consolidés avec les résultats prévisionnels consolidés établis par les filiales ;
- à la vérification de la correcte application des normes IFRS ;
- à l'analyse des comptes consolidés par le biais d'une revue analytique, motivant la variation de chaque rubrique des comptes consolidés entre deux arrêts de comptes.

Il est assisté d'un cabinet spécialisé dans les métiers de l'audit et de l'expertise comptable et opère sous la supervision permanente des gérants, du Directeur Général Finance et du Directeur Comptable.

Chez Rubis Terminal, l'élaboration de l'information comptable et financière est effectuée par le service comptable qui est assisté, notamment pour les filiales étrangères et la société Stock Brest, d'un cabinet extérieur d'expertise comptable.

Le service comptable opère sous la supervision de la Direction Financière du pôle Rubis Terminal qui est en charge de l'activité et du contrôle de l'information financière remontée par les filiales.

Chez Rubis Énergie, l'élaboration de l'information comptable et financière est assurée au niveau de chaque pays par des services comptables, qui rapportent opérationnellement au Directeur du pays et fonctionnellement à la Direction Financière de Rubis Énergie. Par ailleurs, compte tenu de son développement à l'international, il a été mis en place, chez Rubis Énergie, une direction du contrôle de gestion et du contrôle interne (Direction Contrôle de Gestion, Audit et Consolidation) à laquelle ont été affectées 5 personnes.

C'est vers la Direction Comptable et la Direction Financière de Rubis et, *in fine*, vers le Collège de la Gérance de Rubis que convergent les résultats de l'information comptable et financière établie par les filiales.

Le Comité des Comptes

Le Comité des Comptes dont la composition et le fonctionnement sont décrits au paragraphe 6.2.2.a) ci-dessus, a notamment pour mission :

- de procéder à l'examen des comptes, de s'assurer de la permanence des méthodes, de la qualité, de l'exhaustivité et de la sincérité des états financiers ;
- de prendre connaissance de l'organisation des procédures de contrôle interne en matière comptable et financière et d'exposition aux risques.

Pour accomplir ces travaux, le Comité des Comptes entend tous les responsables de la chaîne d'information : la Direction Générale, le Directeur Général Finance, le Directeur Comptable, le Directeur Juridique et Administratif et le cabinet d'expertise comptable ainsi que les Commissaires aux Comptes.

Les membres du Comité des Comptes ont accès aux mêmes documents que les Commissaires aux Comptes dont ils examinent la synthèse des travaux.

6.4.4.2 Des procédures

6.4.4.2.1 Élaboration de l'information comptable et financière

a) Recueils de procédures

Il existe chez Rubis ainsi que chez Rubis Énergie et Rubis Terminal des manuels de procédures comptables détaillant un ensemble de règles sur l'organisation du service comptable, la comptabilité budgétaire, le traitement des achats, des ventes, des opérations de banque, des immobilisations, des salaires, des remboursements des frais, etc.

Ces textes de référence définissent des principes communs d'établissement des comptes sociaux et consolidés.

Il existe, par ailleurs, des notes et des procédures formalisées, notamment en matière de :

- délégations et limites de pouvoir, tant en termes d'engagement de dépenses (y compris les investissements), qu'en matière de pouvoir d'approbation des factures et de pouvoirs de paiement en banque ;

- gestion commerciale, pour encadrer les conditions particulières accordées aux clients, pour limiter les en-cours autorisés, pour obtenir des cautions bancaires en garantie de paiement, etc.

b) Les budgets et les reportings

Les budgets sont élaborés en fin d'année par, successivement, les filiales et les sous-filiales des branches énergie et stockage, dans le cadre d'un budget plan de trois ans glissant en fonction d'éléments de gestion et d'indicateurs budgétaires fournis par la Direction Générale et les Directions Opérationnelles, et en tenant compte de la stratégie de Rubis.

Les indicateurs budgétaires sont, notamment, les suivants :

- Chiffres d'affaires ;
- RBE ;
- ROC ;
- Investissements ;
- Free cash flow ;
- Endettement ;
- Trafics ;
- Taux d'utilisation des capacités ;
- etc.

Chez Rubis Terminal, les budgets sont élaborés par les Directeurs des sites assistés des services comptables et validés par les Directeurs Opérationnels et les membres du Comité de Direction.

Chez Rubis Énergie, les budgets sont élaborés par pays pour chaque filiale. Ils sont revus par la Direction Contrôle de Gestion, Audit et Consolidation de Rubis Énergie, avant d'être présentés au Comité de Direction (cf. 6.4.4.2.2.a). Après discussion et/ou révision des budgets présentés en Comité de Direction, la Direction Financière de Rubis Énergie élabore un budget consolidé qu'elle transmet à Rubis.

Les Directions Financières et Contrôle de gestion des deux branches élaborent les « reportings » mensuels et analysent les écarts entre réalisations et prévisions budgétaires.

Les reportings sont diffusés dans les 10 jours environ suivant la fin de chaque mois et sont examinés et comparés avec les prévisions initiales lors du Comité de Direction suivant de la filiale concernée, en présence de la Gérance. Les tableaux de bord budgétaires sont ajustés en conséquence.

c) Le financement et la gestion de la trésorerie

La Direction Financière de Rubis est en charge de négocier auprès des banques les besoins de financement d'acquisitions. Elle analyse les covenants bancaires. Les placements de trésorerie sont effectués sur des instruments de bonne qualité à l'exclusion de tout placement spéculatif ou à risque et gérés par chaque entité.

d) Les comptes

Les sociétés du Groupe établissent les comptes sociaux trimestriels, semestriels et annuels. Les comptes semestriels et annuels sont audités par les Commissaires aux Comptes. La Direction Financière et comptable de Rubis élabore les comptes consolidés du Groupe conformément aux normes émises par l'IASB (International Accounting Standards Board).

Les procédures de consolidation prévoient une série de contrôles garantissant la qualité et la fiabilité de l'information financière.

6.4.4.2 Contrôle comptable et financier

Le système de contrôle interne s'appuie tant sur des procédures techniques et opérationnelles visant à identifier les points sensibles que sur une organisation légère et resserrée autour de la Gérance de Rubis et des Directions Générales et Opérationnelles des deux principales filiales permettant de s'assurer, à travers les Comités de Direction, de l'efficacité des systèmes de contrôle interne.

a) Les Comités de Direction

Au niveau de chaque branche d'activité les procédures de contrôle sont organisées autour du Comité de Direction de chacune des deux principales filiales, Vitogaz et Rubis Terminal, respectivement à la tête des sous-groupes Rubis Énergie et Rubis Terminal.

Chez Rubis Terminal, le Comité de Direction réunit, environ toutes les trois semaines, la Direction Générale et les Directeurs Généraux Adjoints (Commercial, Travaux - Exploitation, Finance) ainsi que les gérants et le Directeur Général Finance de Rubis.

Chez Rubis Énergie, il a été mis en place un Comité de Direction par pays qui se réunit, environ trois fois par an, et comprend : le Directeur du pays, la Direction Générale, la Direction Finance, la Direction Contrôle de Gestion, Audit et Consolidation, la Direction technique et la Direction des Ressources et des Risques de Rubis Énergie ainsi que les gérants et le Directeur Général Finance de Rubis.

C'est au cours de ces réunions que sont analysés les reportings/ tableaux de bord budgétaires ainsi que les comptes sociaux et consolidés de chaque branche d'activité, les projets de développement et leur suivi, les événements considérés comme importants pour la vie de la Société et du Groupe tant en matière de stratégie, d'exploitation que de personnel. Les questions et les points soulevés lors des précédentes réunions peuvent, si nécessaire, être également revus.

C'est donc, *in fine*, les Comités de Direction qui analysent les informations financières et non financières collectées à travers le processus de reporting mis en place dans chaque direction opérationnelle des deux filiales tête de branche et de leurs sous-filiales. L'ensemble du cycle de reporting est basé sur des principes unifiés et sur une base de données unique partagée par l'ensemble des équipes de directions financières et opérationnelles qui produisent les reportings.

b) La Gérance, la Direction Comptable et la Direction Financière de Rubis

La Direction Comptable de Rubis effectue des nombreux contrôles, qui visent également à garantir la fiabilité de l'information financière, notamment à l'occasion des revues réalisées lors des phases de clôture des comptes.

La Direction Financière et la Direction Générale du Groupe analysent régulièrement les comptes des filiales et rencontrent périodiquement les dirigeants des filiales tête de branche afin de faire le bilan et d'évaluer les risques et les actions correctrices éventuellement nécessaires pour atteindre les objectifs.

6.4.5 Le Contrôle interne en matière de risques

L'ensemble des risques majeurs ainsi que la politique de couverture de ces risques fait l'objet d'une description détaillée figurant au chapitre 3 du Rapport Financier Annuel - Document de Référence 2009.

En matière de risques, le Groupe est présent dans des secteurs d'activité particulièrement contrôlés et réglementés. Il dispose de ce fait d'une organisation et d'un système de gestion de la sécurité (identification, analyse et gestion des risques) dans tous ses sites classés SEVESO II.

Par ailleurs, de nombreux sites du Groupe, chez Rubis Terminal et chez Rubis Énergie, sont certifiés ISO 9001 et suivent des procédures extrêmement formalisées.

Plus généralement, les procédures de contrôle interne en matière de gestion et de surveillance de risques s'appuient sur un processus d'identification et d'analyse des principaux risques conforté par une organisation appropriée.

6.4.5.1 Une organisation appropriée

La Direction Générale de chaque branche d'activité est responsable, en dernier ressort, de la politique de gestion des risques dans le cadre défini par la Gérance de Rubis.

Les responsables opérationnels de chaque site sont assistés par les directions fonctionnelles de leur société mère : direction technique et sécurité, direction juridique, direction assurance.

En France, dans les sites les plus importants, ces responsables sont assistés d'un ingénieur qualité et un responsable HSE.

À l'Étranger, le directeur de la filiale est responsable de la gestion et du contrôle des risques. Par ailleurs, chez Rubis Énergie, il a été créé une direction technique et audit qui procède à des audits périodiques des installations des filiales hors France métropolitaine.

Dans son organisation décentralisée, le Groupe privilégie la qualité et l'autonomie de ses collaborateurs qui assument l'intégralité des responsabilités liées à leur poste y compris celle du contrôle des risques.

6.4.5.2 Identification et analyse des principaux risques

Afin de se conformer au Cadre de Référence de l'AMF, Rubis a élaboré, en 2007, des cartographies des risques significatifs auxquels sont exposées les différentes activités du Groupe. Les risques significatifs ont été classés en 11 familles : risques marché, risques d'erreur d'appréciation comptable, risques assurances, risques commerciaux, risques environnementaux, risques industriels, risques climatiques, risques logistiques, risque social, risques juridiques et contractuels et risques informatiques.

Ces cartographies sont remplies, par branche d'activité, par les responsables opérationnels de chaque site industriel, les directeurs des filiales étrangères ainsi que par les responsables

fonctionnels de Rubis Terminal et de Rubis Énergie. Leur objectif est de donner, au 31 décembre de chaque année, l'état du suivi des risques significatifs identifiés et de décrire les éventuelles mesures prises ou à prendre.

Par ailleurs, en 2009, le Groupe a procédé à une autoévaluation des cartographies des risques mises en place en 2007 qui a abouti à la prise en compte de risques non identifiés auparavant ainsi qu'à une analyse de leur occurrence et de leur impact en termes financier et d'image.

L'ensemble de ces cartographies a fait l'objet d'une consolidation au niveau de Rubis Terminal et de Rubis Énergie avant d'être transmises à la Gérance de Rubis qui en a rendu compte au Comité des Comptes du 8 mars 2010 et au Conseil de Surveillance du 10 mars 2010.

Enfin, au-delà de l'établissement annuel des cartographies, la gestion et le suivi des risques s'effectuent tout au long de l'année dans le cadre des réunions de suivi budgétaire.

6.4.5.3 Contrôle par des organismes extérieurs permanents

Ils sont assurés par :

- l'Administration des Douanes en ce sens que les dépôts pétroliers de Rubis Terminal ayant le statut d'entrepôt fiscal sous douane, les produits y sont stockés en « suspension de taxes », ces dernières ne devenant exigibles que lors de la

mise à la consommation des produits. De ce fait, les Directeurs des dépôts rendent compte trois fois par mois aux autorités douanières des mouvements de leurs stocks que la Douane a toute latitude pour vérifier avec la comptabilité tenue sur le site. Par là même, un contrôle supplémentaire et strict de la comptabilité matière est réalisé régulièrement ;

- la DRIRE (Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Équipement) qui effectue des contrôles réguliers des installations industrielles des sites et de l'application du manuel « Système de Gestion de la Sécurité » en vue de vérifier la maîtrise par la filiale des risques liés à son activité.

Ces contrôles sont également utilisés par chaque branche d'activité en tant que vérification de la valeur de ses actifs pour son audit interne en matière comptable et financière ;

- l'AFAQ (Association Française de l'Assurance Qualité) : Rubis Terminal, ses principales filiales ainsi que cinq filiales de Rubis Énergie ont fait l'objet d'une certification ISO 9001 et s'engagent à respecter les procédures mises en place qui concernent l'ensemble des services de la filiale.

L'AFAQ effectue un contrôle annuel sous forme d'audit duquel dépend le renouvellement de certification ISO 9001 ;

- les clients : les clients effectuent régulièrement des audits au sein des dépôts accueillant leurs produits, essentiellement chez Rubis Terminal. Ils vérifient ainsi le respect par l'exploitant de leur cahier des charges, essentiellement en matière qualité.

6.5 Opérations avec des apparentés

Les apparentés du Groupe comprennent les entreprises associées (les « coentreprises ») ainsi que les principaux dirigeants et les membres proches de leur famille. Les apparentés de Rubis SCA comprennent également les filiales de cette dernière (voir la note 7.3 de l'annexe des comptes consolidés). Les transactions entre la société mère et ses filiales ainsi que celles entre les filiales sont éliminées dans les comptes consolidés.

Les conventions conclues par Rubis avec ses filiales Rubis Terminal et Vitogaz se sont poursuivies au cours de l'exercice 2009. Il s'agit de conventions d'assistance, internes au Groupe.

Par ailleurs :

- un avenant n° 6 à la convention d'assistance du 23 décembre 1994 entre Rubis et Vitogaz a été signé le 25 septembre 2009 afin de remplacer l'ancien indice INSEE qui a cessé de paraître par un nouvel indice ;
- un avenant n° 4 à la convention d'assistance du 30 juillet 1993 entre Rubis et Rubis Terminal a été signé le 10 septembre 2009 afin de remplacer l'ancien indice INSEE qui a cessé de paraître par un nouvel indice.

Ces conventions font l'objet du rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

6.6 Actionnariat salarié

Contrats d'intéressement et de participation

Ces contrats sont individualisés pour chaque filiale opérationnelle du Groupe. Un contrat d'intéressement a, également, été mis en place chez Rubis en 2009.

Plans d'épargne entreprise

Ils ont été créés au sein de chaque filiale opérationnelle et chez Rubis ; par leur intermédiaire, les salariés du Groupe ont régulièrement souscrit, depuis 2002, au Fonds Commun de

Placement Rubis Avenir ; leur participation atteint 1,25 % du capital de Rubis au 31 décembre 2009. Une nouvelle opération a été prévue et mise en place en avril 2010.

Plans d'options de souscription d'actions et d'attribution d'actions gratuites

Rapport spécial de la Gérance sur les options de souscription d'actions et les attributions d'actions gratuites

Mesdames, Messieurs, Chers actionnaires,

En application des dispositions des articles L. 225-184 et L. 225-197-4 du Code de commerce, vous trouverez ci-après les informations requises relatives aux options de souscription d'actions et aux attributions gratuites d'actions effectuées au cours de l'exercice 2009.

L'attribution des options de souscription d'actions et d'actions gratuites a pour objectif de reconnaître la contribution de certains cadres supérieurs, ainsi que des mandataires sociaux dirigeants des deux filiales tête de branche, à la mise en œuvre de la stratégie du Groupe, à son développement et d'encourager leur engagement à long terme. Les plans ne bénéficient pas aux mandataires sociaux de Rubis. L'attribution d'actions gratuites est subordonnée aux conditions suivantes : conditions de cours ou de performance et appartenance du bénéficiaire à l'effectif du Groupe au jour de l'attribution définitive.

Au cours de l'exercice 2009, le Collège de la Gérance a fait usage, à deux reprises, des autorisations qui lui avaient été données par les Assemblées Générales Mixtes des commanditaires et des commandités du 10 juin 2009, afin de procéder à des opérations associant une attribution d'options de souscription d'actions et une attribution d'actions gratuites :

Le 22 juillet 2009, le Collège de la Gérance a procédé à l'attribution globale de 360 000 options de souscription d'actions et à 51 150 actions gratuites. Le prix de souscription des options de souscription d'actions a été fixé à 50 euros. L'attribution définitive

des options de souscription d'actions a été subordonnée à une croissance moyenne annuelle des résultats du Groupe de 6 % entre l'exercice 2008 et celui 2011⁽¹⁾. L'attribution définitive des actions gratuites est subordonnée à un objectif de cours minimum de l'action Rubis (57 euros) ainsi qu'à une croissance moyenne annuelle des résultats du Groupe de 6 % entre l'exercice 2008 et celui 2011⁽¹⁾.

Le 22 juillet 2009, le Collège de la Gérance a modifié les plans d'options de souscription d'actions et d'attributions d'actions gratuites émis en 2006, 2007 et 2008 afin de prendre en compte les effets exceptionnels de la crise financière qui, depuis octobre 2008, a affecté le cours de l'action Rubis de manière anormale en pénalisant les cadres et salariés bénéficiaires des dits plans. Le Collège de la Gérance a décidé ainsi de décaler de 12 mois la date d'ouverture de la période de levée des options et d'ajouter à la condition de cours déclenchant l'acquisition définitive des actions gratuites une condition de performance des résultats.

Par ailleurs, 3 800 options de souscription d'actions ont été exercées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2009 entraînant l'émission simultanée du même nombre d'actions. Il s'agit de 3 800 options attribuées le 17 juillet 2001 par le premier plan d'options de souscription d'actions de Rubis, levées à un prix de 22,70 euros, conformément au réajustement intervenu le 25 juillet 2007 suite à l'émission des bons de souscription d'actions de mai 2007.

Le tableau ci-après donne les caractéristiques des douze plans d'options de souscription d'actions consenties par Rubis et l'état des levées de ces options à la date du 31 décembre 2009.

(1) Pour le Plan n°12, il a été rajouté la condition de mise en service du terminal d'Anvers au plus tard le 30/06/2011.

Historique des attributions d'options de souscription d'actions

Plan d'option	Plan n° 1	Plan n° 2	Plan n° 3	Plan n° 4	Plan n° 5	Plan n° 6
Date d'Assemblée	30/05/01	30/05/01	30/05/01	30/05/01	08/06/05	08/06/05
Date de réunion du Collège de la Gérance	17/07/01	13/12/02	19/01/04	29/07/04	12/07/05	27/07/06
Nombre total d'actions pouvant être souscrites						
dont :	222 939 ^(a)	12 349 ^(a)	25 270 ^(a)	3 160 ^(a)	4 214 ^(a)	309 390 ^(a)
- nombre d'actions pouvant être souscrites par les mandataires sociaux	0	0	0	0	0	0
- nombre de mandataires sociaux concernés	0	0	0	0	0	0
- nombre des autres bénéficiaires	15	1	2	1	2	25
Date de départ d'exercice des options	17/07/05	13/12/06	19/01/08	29/07/08	12/07/09	27/07/10*
Date d'expiration	16/07/11	12/12/12	18/01/14	28/07/14	11/07/15	26/07/12*
Prix de souscription	22,70 ^(a)	23,55 ^(a)	27,90 ^(a)	33,00 ^(a)	46,59 ^(a)	51,90*
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2009	209 540	12 349	12 635	0	0	0
Nombre d'options échues ^(b)	0	0	0	0	0	21 371
Nombre d'options restantes en circulation	13 399	0	12 635	3 160	4 214	288 019

(a) Après dernier réajustement du 25/07/2007.

(b) Options échues pour cause d'expiration du plan ou de départ de salariés.

* Après décalage période.

Plan d'option	Plan n° 7	Plan n° 8	Plan n° 9	Plan n° 10	Plan n° 11	Plan n° 12
Date d'Assemblée	08/06/05	08/06/05	08/06/05	08/06/05	10/06/09	10/06/09
Date de réunion du Collège de la Gérance	17/11/06	29/08/07	12/02/08	04/06/08	22/07/09	22/07/09
Nombre total d'actions pouvant être souscrites						
dont :	5 116 ^(a)	4 000	11 900	5 000	320 000	40 000
- nombre d'actions pouvant être souscrites par les mandataires sociaux	0	0	0	0	0	0
- nombre de mandataires sociaux concernés	0	0	0	0	0	0
- nombre des autres bénéficiaires	1	1	3	1	27	1
Date de départ d'exercice des options	17/11/10*	29/08/11*	12/02/11	04/06/12*	22/07/12	22/07/12
Date d'expiration	16/11/12*	28/08/13*	11/02/13	03/06/14*	21/07/14	21/07/14
Prix de souscription	55,10*	58,35	52,89	57,06	50,00	50,00
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2009	0	0	0	0	0	0
Nombre d'options échues ^(b)	0	0	0	0	0	0
Nombre d'options restantes en circulation	5 116	4 000	11 900	5 000	320 000	40 000

(a) Après dernier réajustement du 25/07/2007.

(b) Options échues pour cause d'expiration du plan ou de départ de salariés.

* Après décalage période.

Historique des attributions d'actions gratuites

Date du Collège de la Gérance	Nombre d'actions attribuées	Nombre d'actions caduques ou annulées au 31 déc. 2008	Condition de cours et/ou autre condition
27 juillet 2006	44 304*	3 054	65,49 ⁽¹⁾
17 novembre 2006	717*		65,49 ⁽¹⁾
29 août 2007	600		73,60 ⁽¹⁾
12 février 2008	1 700		67,00 ⁽²⁾
4 juin 2008	700		73,66 ⁽²⁾
22 juillet 2009	45 450		57,00 ⁽³⁾
22 juillet 2009	5 700		57,00 ⁽⁴⁾
Total	48 021	3 054	-

* Après réajustement du 25/07/2007.

(1) Condition de cours ou Résultat Net Part du Groupe 2009 ≥ à 90 % de celui de 2008.

(2) Condition de cours ou croissance moyenne annuelle des résultats du Groupe de 6 % entre les exercices 2007 et 2010.

(3) Condition de cours ou croissance moyenne annuelle des résultats du Groupe de 6 % entre les exercices 2008 et 2011.

(4) Condition de cours ou mise en service du terminal d'Anvers au plus tard le 30/06/2011.

Il est rappelé qu'aucune option de souscription d'actions ou actions gratuites n'ont été consenties à des mandataires sociaux de Rubis.

Le tableau, ci-après, vous informe des options consenties et levées par les dix premiers salariés non-mandataires sociaux de Rubis.

Options de souscription d'actions consenties aux dix premiers salariés non-mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers

Options de souscription d'actions consenties aux dix premiers salariés non-mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers	Nombre d'options attribuées/d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré (en euros)	Plan n° 1	Plan n° 11 et n° 12
---	--	-------------------------------	-----------	---------------------

Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé (information globale).

240 000

50,00

X

Options détenues sur l'émetteur levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi souscrites est le plus élevé (information globale).

3 800

22,70

X

Rubis, société mère du Groupe, est la seule société du Groupe à avoir attribué des options de souscription d'actions et des actions gratuites.

La Gérance

1

2

3

4

5

6

7

8

6.7 Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance ainsi que sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société

1

2

3

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Afin de répondre aux dispositions de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce, le présent Rapport a pour objet de rendre compte aux actionnaires de la composition, des conditions de préparation et d'organisation du Conseil de Surveillance ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques.

Conformément aux dispositions légales, je vous informerai également du code de gouvernement d'entreprise auquel la Société se réfère, des modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale, ainsi que des rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux.

Toutefois, en tant que Président du Conseil de Surveillance d'une société en commandite par actions, je tiens à apporter les précisions suivantes qui ont présidé à l'établissement de ce Rapport, et plus particulièrement à la partie relative aux procédures de contrôle interne et de gestion des risques.

Selon les dispositions du Code de commerce, la Gérance d'une société en commandite par actions dispose des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et s'apparente de ce fait davantage au Conseil d'Administration d'une société anonyme classique qu'au directoire d'une société anonyme dualiste.

Le Conseil de Surveillance assume le contrôle permanent de la gestion de la Société et dispose, à cet effet, des mêmes pouvoirs que les Commissaires aux Comptes. Il ne doit, en aucun cas, s'immiscer dans la gestion de la Société assurée par la Gérance.

Pour ces raisons, Rubis a toujours considéré que les procédures de contrôle interne et de gestion des risques qui sont mises en place par la Gérance doivent être décrites par celle-ci dans le Rapport Financier Annuel - Document de Référence. Le Rapport du Président du Conseil de Surveillance doit porter une appréciation sur l'existence et l'adéquation des procédures de contrôle, qui lui sont décrites, par rapport aux risques significatifs répertoriés par la Gérance.

I. Composition, préparation et organisation des travaux du Conseil de Surveillance de Rubis au cours de l'exercice 2009

Toutes les informations utiles concernant la composition, l'organisation et le fonctionnement du Conseil de Surveillance et du Comité des Comptes sont développées dans la partie Gouvernement d'Entreprise du Rapport Financier Annuel - Document de Référence 2009 aux Chapitres 6.1.3 et 6.2.2. J'ai revu ces Chapitres et j'en confirme les termes.

Au cours de l'exercice 2009, le Conseil de Surveillance s'est réuni à deux reprises :

– **le 11 mars 2009**, pour examiner l'activité du Groupe durant l'exercice 2008, ses résultats et les comptes sociaux et consolidés ainsi que le marché du titre Rubis. Il s'est penché sur la description qui lui a été faite par la Gérance des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et financière de la Société et du Groupe ainsi que sur les procédures de gestion des risques. Eu égard à ce dernier point, le Conseil a entendu le compte rendu, présenté par le Comité des Comptes, de l'examen des cartographies des risques élaborées par le Groupe. Il a également travaillé sur le rapport du Conseil de Surveillance et le rapport de son Président sur les conditions de préparation et d'organisation de ses travaux ainsi que sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société. Ces rapports ont été présentés à l'Assemblée des actionnaires qui s'est tenue le 10 juin 2009.

À cet égard, le Conseil a pris connaissance : i) de la loi du 3 juillet 2008 portant sur le contenu élargi du Rapport du Président du Conseil de Surveillance en matière de procédures de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que ii) du nouveau code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF de décembre 2008.

Il a, par ailleurs, été informé des nouvelles dispositions issues de l'Ordonnance du 8 décembre 2008 (qui transpose la Directive européenne du 17 mai 2006), précisant les attributions du Comité d'Audit.

Il a, enfin, approuvé le Règlement intérieur du Conseil de Surveillance ;

- **le 9 septembre 2009**, pour examiner les comptes sociaux et consolidés du premier semestre 2009, le marché du titre Rubis, la répartition de la rémunération des membres du Conseil de Surveillance. Le Conseil a également approuvé, au titre des conventions réglementées, deux avenants aux conventions d'assistance administratives entre Rubis et ses filiales Rubis Terminal et Vitogaz.

Il a par ailleurs, été informé des nouvelles procédures judiciaires et administratives en cours.

Chacune de ces réunions a été caractérisée par un taux élevé de participation, supérieur à 90 %, et a donné lieu à de nombreux échanges. Ont participé également à ces réunions les gérants, le Directeur Général Finance, le Directeur Juridique et Administratif de Rubis ainsi que les Commissaires aux Comptes qui ont pu apporter, en séance, tous les éclaircissements nécessaires à la bonne compréhension des questions à l'ordre du jour.

Les procès-verbaux des conseils sont établis à l'issue de chaque réunion et transmis à tous les membres du Conseil, préalablement à la réunion suivante, afin d'être approuvés à l'occasion de celle-ci.

II. Procédures de contrôle interne mises en place au sein du Groupe et de la Société

Les procédures de contrôle interne sont définies par la Gérance et mises en œuvre sous sa responsabilité et celle des organes dirigeants des sociétés filiales en prenant en compte les spécificités de l'organisation et des activités du Groupe. Elles sont décrites au chapitre 6.4 du Rapport Financier Annuel – Document de Référence 2009.

La définition et les objectifs du contrôle interne adoptés par Rubis sont ceux définis par l'AMF dans son Guide publié le 9 janvier 2008 portant cadre de référence en matière du contrôle interne pour les petites et moyennes valeurs (VaMPs).

Le contrôle interne a pour périmètre Rubis et les sociétés filiales intégrées dans les comptes consolidés selon la méthode globale ou proportionnelle.

1. Élaboration et traitement de l'information comptable et financière

Rubis dispose de structures et de procédures comptables et financières qui participent à la mise en place d'un contrôle interne fiable en matière d'élaboration de l'information comptable et financière. Elles sont décrites dans le chapitre 6.4 du Rapport Financier Annuel – Document de Référence 2009. Le Comité des Comptes a été en mesure, lors des réunions, de poser toutes les questions et obtenir toutes les informations, tant auprès de la Gérance que des Commissaires aux Comptes, nécessaires à la garantie que les procédures d'élaboration et de traitement de l'information comptable et financière, pour l'établissement des comptes sociaux et consolidés, reflètent de façon sincère et objective la situation patrimoniale et l'activité du Groupe. Il en a rendu compte au Conseil de Surveillance.

2. Gestion des risques

L'identification et l'analyse des principaux risques, décrits au chapitre 3 du Rapport Financier Annuel – Document de Référence 2009, font l'objet de cartographies élaborées, à la fin de chaque exercice, par les responsables fonctionnels et opérationnels de Rubis et de ses filiales directes (Rubis Terminal et Vitogaz) et indirectes. Les risques majeurs ont été classés en 11 familles : risques marché, risques d'erreur d'appréciation comptable, risques assurances, risques commerciaux, risques environnementaux, risques industriels, risques climatiques, risques logistiques, risque social, risques juridiques et contractuels et risques informatiques.

Par ailleurs, en 2009, le Groupe a procédé à une analyse et autoévaluation des cartographies des risques mises en place en 2007 qui a abouti à la prise en compte de risques non identifiés auparavant ainsi qu'à une analyse de leur occurrence et de leur impact en termes financier et d'image.

Une synthèse écrite de ces cartographies a été transmise aux Commissaires aux Comptes et aux membres du Comité des Comptes préalablement à la réunion du Comité des Comptes du 8 mars 2010 afin que ceux-ci puissent poser à la Gérance toutes les questions et obtenir toutes les informations souhaitées. Le Comité des Comptes en a rendu compte au Conseil de Surveillance lors de la réunion du 10 mars 2010. Cette présentation n'a pas mis en évidence de risques majeurs susceptibles d'affecter de manière significative la réalisation des objectifs fixés par la Gérance et permet de conclure que les procédures de contrôle interne existent au sein du Groupe et sont conformes à la description qui vous en est faite au chapitre 6.4. du Rapport Financier Annuel – Document de Référence 2009.

III. Code de gouvernement d'entreprise

Rubis se réfère volontairement aux recommandations de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées issues du rapport consolidé de l'AFEP/MEDEF de décembre 2008. Rubis adapte, toutefois, ces recommandations de manière adéquate à sa forme juridique de société en commandite par actions. Elle s'est détachée de recommandations susvisées sur un certain nombre de points :

- **le Comité des Nominations** : dans la mesure où les gérants sont nommés dans les statuts et par les associés commandités, avec l'agrément des actionnaires lorsque le gérant n'est pas commandité, la Société n'a pas jugé utile de procéder à la mise en place d'un tel Comité ;

- **le Comité des Rémunérations** : la rémunération de la Gérance ainsi que des associés commandités étant fixée par les articles 54 et 56 des statuts, celle des membres du Conseil de Surveillance par l'Assemblée Générale des actionnaires, la Société n'a pas jugé utile de procéder à la mise en place d'un tel Comité ;
- **l'évaluation du Conseil de Surveillance** : jusqu'à présent le fonctionnement du Conseil ou les travaux du Comité des Comptes ont fait l'objet de débats réguliers et informels. Suite à la mise en place du Règlement Intérieur du Conseil de Surveillance en 2009, celui-ci procédera, de la manière décrite dans le Règlement, à une évaluation de sa performance, incluant une évaluation de la conformité avec son Règlement Intérieur ;
- **le renouvellement des membres du Conseil de Surveillance** : les membres sont renouvelés par roulement de telle sorte qu'un renouvellement régulier du Conseil de Surveillance se fasse par fraction aussi égale que possible (art. 27 des statuts).

Pour la mise en place d'un tel roulement, l'Assemblée Générale Mixte du 10 juin 2009 a voté une disposition spécifique permettant de désigner et/ou renouveler, en 2010, les membres du Conseil de Surveillance pour des durées inférieures à la durée statutaire.

Le Conseil de Surveillance, dans sa séance du 10 mars 2010, a procédé à un tirage au sort fixant des durées différentes de renouvellement des mandats venant à expiration lors de l'assemblée du 10 juin 2010.

IV. Participation des actionnaires à l'Assemblée Générale

Les conditions de participation des actionnaires aux Assemblées Générales sont décrites aux articles 34 à 40 des statuts de Rubis qui peuvent être consultés au siège de la Société ou sur son site internet.

V. Rémunération et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux

Rubis applique les recommandations AFEP/MEDEF d'octobre 2008. La rémunération de la Gérance ainsi que des associés commandités est fixée par les articles 54 et 56 des statuts et fait l'objet de vérifications par les Commissaires aux Comptes. Les informations concernant la rémunération et les avantages de toute nature accordés aux gérants et membres du Conseil de Surveillance figurent au chapitre 6.3 du Rapport Financier Annuel - Document de Référence 2009.

VI. Diligences mises en œuvre pour établir le présent Rapport

Pour rédiger le présent Rapport, j'ai bénéficié :

- des informations et documents obtenus lors des réunions du Comité des Comptes et du Conseil de Surveillance ;
- des questions posées aux Commissaires aux Comptes, en dehors de la présence de la Gérance et/ou de la Direction de Rubis ;
- des échanges réguliers avec la Gérance et les Directions Financière et Juridique de Rubis.

VII. Approbation du présent Rapport

Par le Conseil de Surveillance, dans sa séance du 10 mars 2010.

Fait à Paris, le 10 mars 2010



Olivier Heckenroth
Président du Conseil de Surveillance

6.8 Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance établi en application de l'article L.226-10-1 du Code de commerce

1

2

3

4

5

6

7

8

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société RUBIS et en application des dispositions de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du Conseil de Surveillance de votre Société conformément aux dispositions de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil de Surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Société et donnant les autres informations requises par l'article L. 226-10-1 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière ; et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 226-10-1 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la Société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil de Surveillance comporte les autres informations requises à l'article L. 226-10-1 du Code de commerce.

Fait à Courbevoie et Meudon, le 26 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes



Laurent Guibourt
SCP MONNOT & GUIBOURT



Daniel Escudeiro
MAZARS

1

2

3

4

5

6

7

8



1

2

3

4

5

6

7

8

7

Informations générales sur la Société et le capital

7.1	Renseignements généraux sur Rubis	160
7.2	Renseignements statutaires sur Rubis	161
7.3	Renseignements de caractère général concernant le capital social	164
7.4	Renseignements concernant les délégations de compétence et de pouvoirs	168
7.5	Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 10 juin 2010	169

1

2

3

4

5

6

7

8

7.1 Renseignements généraux sur Rubis

7.1.1 Dénomination sociale, siège social, registre du commerce et des sociétés

Rubis

105 avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris

RCS Paris 784 393 530

7.1.2 Date de constitution, durée et exercice social

La Société a été constituée le 21 juillet 1900. Sa forme actuelle est née de la fusion, le 30 juin 1992, de deux sociétés cotées en bourse, Rubis Investment & Cie et la Compagnie de Penhoët. Sa durée s'étend jusqu'au 25 juin 2040 sauf cas de dissolution anticipée ou de nouvelle prorogation.

Chaque exercice social a une durée de douze mois ; il commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

7.1.3 Forme juridique et spécificité de la commandite par actions

7.1.3.1 Présentation générale

Rubis est une société en commandite par actions, de droit français, régie par les articles L. 226-1 à L. 226-14 du Code de commerce et, dans la mesure où elles sont compatibles avec les articles visés ci-dessus, par les dispositions concernant les sociétés en commandite simple et les sociétés anonymes, à l'exception des articles L. 225-17 à L. 225-93. Elle est régie également, dans le cadre de la loi, par les spécificités des statuts.

Cette structure juridique comprend deux catégories d'associés :

- des associés commanditaires (les actionnaires) dont le statut est le même que celui des actionnaires d'une société anonyme : leurs actions sont négociables dans les mêmes conditions et leur responsabilité est limitée au montant de leurs apports ;
- des associés commandités qui ont la qualité de commerçants et sont solidairement et indéfiniment responsables des dettes sociales sur leurs biens propres et dont les droits ne sont pas librement cessibles.

Compte tenu de l'existence de deux catégories d'associés, les décisions collectives exigent une double consultation : celle des commanditaires réunis en Assemblée Générale et celle des commandités. Toutefois les commandités ne participent pas à la désignation des membres du Conseil de Surveillance, celle-ci revenant aux seuls commanditaires.

La Société comprend également un Conseil de Surveillance qui représente les commanditaires. Il assure le contrôle permanent de la gestion de la Société.

La Société est dirigée par un ou plusieurs gérants, personnes physiques ou morales, choisis parmi les commandités ou des tiers.

7.1.3.2 Spécificité

La spécificité de la commandite par actions qui consiste à avoir deux catégories d'actionnaires (commandités et commanditaires) la préserve d'un changement de contrôle non souhaité et lui permet d'être gérée dans la continuité.

En effet, un changement de contrôle de la Société implique à la fois un changement dans la composition de ces deux catégories d'associés. Tout tiers qui viendrait à prendre le contrôle du capital et des droits de vote par le biais d'une offre publique d'achat, ne pourrait prendre le contrôle de l'assemblée des associés commandités et de ce fait modifier les statuts de la Société.

Par ailleurs, dans la mesure où les gérants (commandités ou non) sont nommés par les associés commandités, même si la nomination d'un gérant non commandité doit recevoir l'agrément des actionnaires commanditaires, le tiers qui viendrait à prendre le contrôle du capital ne pourrait nommer de nouveaux gérants.

7.2 Renseignements statutaires sur Rubis

7.2.1 Objet social (article 2 des statuts)

La Société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger :

« La prise de participation dans toutes sociétés civiles ou commerciales, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres, de droits sociaux ou d'obligations convertibles ou non, de fusion, d'alliance ou autrement.

Le tout directement ou indirectement, par voie de création de sociétés et groupements nouveaux, d'apport de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation ou de prise ou de dation en location ou location gérance de tous biens et autres droits.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes ».

Son activité est celle d'un opérateur industriel dans le secteur de l'énergie, plus particulièrement dans l'aval pétrolier et chimique.

7.2.2 Gérance (articles 7 et 20 à 22 des statuts)

La Société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, personne physique ou morale, associé commandité ou non.

Si une personne morale est gérante, ses dirigeants sont soumis aux mêmes conditions et obligations et encourent les mêmes responsabilités civiles et pénales que s'ils étaient gérants en leur nom propre sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'ils dirigent.

7.2.2.1 Nomination

Au cours de l'existence de la Société la nomination de tout nouveau gérant est de la compétence des associés commandités qui statuent à l'unanimité des voix. Toutefois si ledit candidat gérant n'est pas associé commandité, sa nomination ne peut se faire qu'avec l'agrément de l'Assemblée Générale Ordinaire des commanditaires.

7.2.2.2 Pouvoirs

Chaque gérant est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi ou les statuts aux assemblées et au Conseil de Surveillance.

En cas de pluralité de gérants il y a lieu de requérir l'accord unanime du Collège de la Gérance pour toute décision impliquant des dépenses supérieures à 152 449 euros.

7.2.3 Conseil de Surveillance (articles 27 à 29 des statuts)

7.2.3.1 Constitution

La Société est dotée d'un Conseil de Surveillance dont les membres sont choisis parmi les actionnaires n'ayant ni la qualité de commandité ni celle de gérant.

Les membres sont nommés et révoqués par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, les actionnaires ayant la qualité de commandité ne pouvant participer au vote des résolutions concernées.

La durée de leurs fonctions est de trois années et prend fin à l'issue de l'Assemblée qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expirent leurs mandats. Ils sont rééligibles.

Le nombre des membres du Conseil ayant dépassé l'âge de 70 ans ne peut être supérieur au tiers des membres en fonction. En cas de dépassement de cette proportion le membre le plus âgé serait réputé démissionnaire d'office à l'issue de la plus prochaine Assemblée.

7.2.3.2 Délibérations

Le Conseil, sur convocation de son Président ou de la Gérance se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige et au moins une fois par semestre.

7.2.3.3 Pouvoirs

Le Conseil de Surveillance assume le contrôle permanent de la gestion de la Société tel que prévu par la loi. Il établit chaque année, à l'occasion de l'Assemblée Générale Ordinaire, un rapport qui est mis à la disposition des actionnaires en même temps

que le rapport de la Gérance et les comptes de l'exercice. Son Président établit, également, un rapport sur le fonctionnement des organes de direction et de contrôle ainsi que sur les procédures de contrôle interne mises en place dans le Groupe et la Société.

7.2.4 Commandités (articles 19 et 24 des statuts)

7.2.4.1 Agrément de nouveaux associés commandités

Les droits sociaux attachés à la qualité d'associé commandité ne peuvent être cédés qu'avec l'accord unanime de tous les autres associés commandités et lorsque le cessionnaire n'est pas déjà associé commandité, de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires commanditaires statuant à la majorité prévue pour les décisions extraordinaires.

7.2.4.2 Pouvoirs et décisions

Ils exercent toutes les prérogatives attachées par la loi et les statuts à leur qualité. Les décisions des commandités peuvent être recueillies soit en Assemblée soit par consultation écrite.

Toutes les décisions des associés commandités (art. 24.4) sont prises à l'unanimité de tous les commandités à l'exception de celle concernant la révocation d'un gérant non commandité qui est prise à la majorité (art. 20.2).

7.2.5 Assemblées Générales des actionnaires commanditaires (articles 34 et 38 des statuts)

7.2.5.1 Modes de convocation

Elles sont convoquées par la Gérance ou le Conseil de Surveillance dans les formes et délais prévus par la loi ou par toute autre personne disposant de ce droit en vertu de la loi.

Le Collège de la Gérance adresse ou met à la disposition des actionnaires, conformément aux dispositions législatives, les documents permettant aux actionnaires de se prononcer en connaissance de cause.

7.2.5.2 Conditions d'admission

Le droit de participer aux Assemblées est subordonné à l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire, au 3^e jour ouvré précédant l'Assemblée à 0 heure, heure de Paris, soit dans les comptes des titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes des titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité teneur de compte. L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes des titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité est constaté par une attestation de participation délivrée par ce dernier.

Toute cession intervenue après la date d'enregistrement ci-dessus n'aura aucune influence sur le fonctionnement de l'Assemblée : le cédant pourra voter pour l'intégralité du montant antérieur de sa participation.

7.2.5.3 Conditions d'exercice du droit de vote

Chaque actionnaire dispose d'autant de voix qu'il possède, ou représente, d'actions ayant le droit de vote.

Il n'y a pas de droits de vote multiples.

À défaut d'assister personnellement à l'Assemblée, l'actionnaire a la possibilité, soit de donner procuration à un autre actionnaire ou à son conjoint, soit d'envoyer une procuration sans indication de mandataire ce qui signifie que le Président de l'Assemblée émettra un vote favorable à l'adoption des seuls projets de résolutions présentés ou agréés par la Gérance et un vote défavorable à l'adoption de tous les autres projets de résolutions ; l'actionnaire peut, également, voter par correspondance.

7.2.5.4 Lieu de consultation des documents juridiques

Les documents relatifs à la Société et en particulier les statuts, les procès-verbaux des Assemblées Générales, les rapports présentés à ces Assemblées par le Collège de la Gérance, le Conseil de Surveillance ou les Commissaires aux Comptes, peuvent être consultés au siège social ainsi que le site Internet de la Société (www.rubis.fr).

1

2

3

4

5

6

7

8

7.2.6 Répartition statutaire des bénéfices (articles 55, 56 et 57 des statuts)

Sur les bénéfices nets diminués, le cas échéant, des pertes antérieures, il est fait d'abord un prélèvement de 5 % pour constituer le fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ledit fonds atteint le dixième du capital social. La réserve légale constituée pour consolider le capital apporté par les actionnaires commanditaires, restera leur appartenir intégralement et ne pourra, en aucun cas, être distribuée aux associés commandités et ce, même par voie d'augmentation de capital. Cette réserve calculée sur l'ensemble des bénéfices réalisés par la Société, sera à la charge exclusive des actionnaires commanditaires.

Le solde desdits bénéfices augmenté du report bénéficiaire constitue le bénéfice distribuable qui est réparti comme suit :

7.2.6.1 Dividende statutaire aux associés commandités

Les associés commandités perçoivent, pour chaque exercice social, un dividende égal à 3 % de la performance boursière globale, si elle est positive, des actions Rubis, déterminée comme indiqué ci-dessous, dans la limite d'une somme au plus égale à 10 % du résultat net consolidé de Rubis, avant dotation aux amortissements et provisions des immobilisations incorporelles et, dans la limite du bénéfice distribuable.

La performance boursière globale correspond à :

- l'évolution de la capitalisation boursière, égale au produit de la différence entre la moyenne des premiers cours cotés lors des vingt dernières séances de bourse de l'exercice concerné et de l'exercice précédent, par le nombre d'actions à la clôture de l'exercice concerné. Il n'est pas tenu compte des actions nouvelles créées en cours d'exercice à la suite de toute augmentation de capital, à l'exception des actions qui seraient attribuées gratuitement du fait d'une augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission et du fait d'éventuelles divisions ou regroupements d'actions ;
- augmentée du dividende net distribué et, le cas échéant, des acomptes payés par Rubis à ses associés commanditaires au cours de l'exercice concerné, ainsi que des sommes correspondant à la valeur des droits cotés en bourse détachés

des actions ou à la valeur de tout titre attribué gratuitement aux actionnaires autres que des actions de la Société. Notamment, en cas d'existence d'un droit préférentiel de souscription ou d'une attribution gratuite de bon de souscription, la valeur de chaque action entrant dans le calcul de la capitalisation boursière sera augmentée, à due concurrence des droits préférentiels ou des bons de souscription auxquels elle a donné droit, d'une somme correspondant à la moyenne des dix premiers cours cotés desdits droits préférentiels de souscription ou bons de souscription.

Le montant du dividende statutaire est constaté par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires commanditaires et celle des associés commandités. Il est réinvesti pour moitié en actions de la Société, bloquées pendant trois ans (pacte entre associés commandités du 19 juin 1997 complétant les dispositions statutaires relatives à leur rémunération).

7.2.6.2 Dividende aux actionnaires commanditaires

La part distribuée aux actionnaires commanditaires requiert l'accord de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires commanditaires et celle des associés commandités.

Il peut être accordé à chaque associé commandité et commanditaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividendes, une option entre le paiement du dividende ou des acomptes sur dividende en numéraire ou en actions.

En aucun cas, cette faculté ne peut être accordée aux associés commandités sans qu'elle soit ouverte aux associés commanditaires aux mêmes conditions.

7.2.6.3 Affectation de la part non distribuée

L'Assemblée affecte la part non distribuée du bénéfice distribuable de l'exercice dans les proportions qu'elle détermine, soit à un ou plusieurs fonds de réserves, généraux ou spéciaux, qui restent à sa disposition, soit au compte « Report à nouveau ».

7.2.7 Seuils statutaires (article 14.7 des statuts)

Outre la déclaration de franchissement de seuils légaux prévue par l'article L. 233-7 du Code de commerce, un actionnaire détenant plus de 5 % du capital social ou des droits de vote est tenu d'informer la Gérance, dans les 5 jours de bourse, de toute variation ultérieure supérieure à 1 % du capital ou des droits de vote.

En cas de non-respect des obligations d'information ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées

du droit de vote pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification. Sauf en cas de franchissement de l'un des seuils prévus au I de l'article L. 233-7 du Code de commerce, la privation des droits de vote n'interviendra qu'à la demande, consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée Générale, d'un ou de plusieurs actionnaires détenant 5 % au moins du capital ou des droits de vote de la Société.

7.3 Renseignements de caractère général concernant le capital social

7.3.1 Capital souscrit au 31 décembre 2009

Le montant du capital social au 31 décembre 2009 est de 54 108 720 euros divisés en 10 821 744 actions de 5 euros de valeur nominale chacune contre 51 481 345 euros divisés en 10 296 269 actions de 5 euros chacune au 31 décembre 2008, par suite de la réalisation des opérations suivantes :

- souscription des salariés des entités françaises du Groupe, par l'intermédiaire du Fonds Commun de Placement Rubis-Avenir, à une augmentation de capital qui leur était réservée dans le cadre des articles L. 3332-3 et suivants du Code du travail. Cette opération décidée par le Collège de la Gérance réuni le 9 janvier 2009 sur délégation des Assemblées Générales Mixtes des commanditaires et des Commandités en date du 14 juin 2007, a donné lieu à l'émission de 25 643 actions nouvelles au prix de 35,72 euros l'action (soit 80 % de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant la décision de la Gérance) pour un versement global de 915 967,96 euros correspondant à hauteur de 128 215 euros à la libération de

la valeur nominale des 25 643 actions de 5 euros chacune et à hauteur de 787 752,96 euros à la libération de la prime d'émission ;

- exercice par une majorité (environ 74,8 %) de commanditaires et par les commandités de l'option offerte pour le paiement du dividende en actions, à un prix d'émission de 41,13 euros l'action. À la suite de cette option 496 032 actions nouvelles ont été émises correspondant à une augmentation du capital de 2 480 160 euros. La prime d'émission afférente à cette augmentation de capital est de 17 921 636,16 euros ;
- levées de 3 800 options de souscription d'actions attribuées par le Collège de la Gérance du 17 juillet 2001, à un prix de souscription de 22,70 euros par action, ayant entraîné une émission simultanée d'un même nombre d'actions. L'augmentation de capital en résultant est de 19 000 euros et la prime d'émission y afférente de 67 260 euros.

7.3.2 Capital autorisé mais non émis au 31 décembre 2009

Les informations figurent dans la section 7.4 ci-après.

7.3.3 Titres donnant accès au capital

À l'exception des options de souscription d'actions non encore exercées et des actions gratuites non encore définitivement attribuées, il n'existe aucun titre donnant accès au capital.

Au 31 décembre 2009, en tenant compte de l'ensemble des plans de souscription d'actions et d'actions gratuites (cf. chapitre 6.6. « Gouvernement d'Entreprise »), il existait 707 443 options de souscription susceptibles d'être exercées jusqu'à juillet 2015 et 96 117 actions gratuites susceptibles d'être attribuées.

7.3.4 Tableau d'évolution du capital au cours des cinq derniers exercices

Date	Opération	Montant de l'augmentation du capital	Nombre de titres créés	Capital à l'issue de l'opération	Actions composant le capital
2004					
15/07	Épargne salariale	186 005 €	37 201	33 120 560 €	6 624 112
15/07	PDA ⁽¹⁾	1 115 970 €	223 194	34 236 530 €	6 847 306
2005					
18/07	Épargne salariale	139 215 €	27 843	34 375 745 €	6 875 149
18/07	PDA ⁽¹⁾	1 183 865 €	236 773	35 559 610 €	7 111 922
du 17/7 au 21/10	Levées de stock-options	700 800 €	140 160	36 260 410 €	7 252 082
du 22/11 au 12/12	Exercice de BSA	5 857 555 €	1 171 511	42 117 965 €	8 423 593
21/12	Levées de stock-options	5 000 €	1 000	42 122 965 €	8 424 593
2006					
03/03	Levées de stock-options	37 295 €	7 459	42 160 260 €	8 432 052
28/04	Levées de stock-options	25 000 €	5 000	42 185 260 €	8 437 052
28/04	Épargne salariale	86 375 €	17 275	42 271 635 €	8 454 327
11/07	Levées de stock-options	67 710 €	13 542	42 339 345 €	8 467 869
11/07	PDA ⁽¹⁾	1 063 525 €	212 705	43 402 870 €	8 680 574
17/11	Levées de stock-options	187 460 €	37 492	43 590 330 €	8 718 066
31/12	Levées de stock-options	785 €	157	43 591 115 €	8 718 223
2007					
11/05	Levées de stock-options	66 145 €	13 229	43 657 260 €	8 731 452
11/05	Épargne salariale	130 605 €	26 121	43 787 865 €	8 757 573
02/07	Exercice de BSA	4 696 020 €	939 204	48 483 885 €	9 696 777
11/07	Levées de stock-options	250 €	50	48 484 135 €	9 696 827
11/07	PDA ⁽¹⁾	1 189 695 €	237 939	49 673 830 €	9 934 766
2008					
09/05	Épargne salariale	120 120 €	24 024	49 793 950 €	9 958 790
07/07	Levées de stock-options	8 175 €	1 635	49 802 125 €	9 960 425
07/07	PDA ⁽¹⁾	1 624 220 €	324 844	51 426 345 €	10 285 269
03/11	Levées de stock-options	55 000 €	11 000	51 481 345 €	10 296 269
2009					
20/05	Épargne salariale	128 215 €	25 643	51 609 560 €	10 321 912
10/07	PDA ⁽¹⁾	2 480 160 €	496 032	54 089 720 €	10 817 944
07/12	Levées de stock-options	19 000 €	3 800	54 108 720 €	10 821 744
31/12	État du capital			54 108 720 €	10 821 744

(1) PDA : paiement du dividende en actions.

7.3.5 Répartition du capital et des droits de vote

- Nombre total des droits de vote au 31 décembre 2009 : 10 821 744 droits de vote correspondant au nombre d'actions composant le capital social, et disposant toutes des mêmes droits.
- Évolution de la répartition du capital au cours des trois dernières années :

Actionnariat	Situation au 31 décembre 2009		Situation au 31 décembre 2008		Situation au 31 décembre 2007	
	Nombre d'actions*	Part de capital*	Nombre d'actions*	Part de capital*	Nombre d'actions*	Part de capital*
Participations supérieures à 5 %						
Halisol Group BV	658 239	6,08 %	620 017	6,02 %	590 737	5,95 %
Orfim	606 776	5,61 %	606 687	5,89 %	579 553	5,83 %
Groupe Industriel Marcel Dassault	591 389	5,46 %	555 592	5,40 %	519 220	5,23 %
Columbia Wanger Asset Management	246 600	2,28 %	312 684	3,04 %	543 800	5,47 %
Organes de direction et de surveillance						
Associés commandités, gérants et membres du Conseil de Surveillance	198 457	1,83 %	249 687	2,42 %	193 241	1,95 %
FCP Rubis-Avenir	135 683	1,25 %	120 079	1,17 %	110 114	1,11 %
Autocontrôle	1 700	0,02 %	10 167	0,10 %	4 269	0,04 %
Public	8 382 900	77,47 %	7 821 356	75,96 %	7 393 832	74,42 %
Total	10 821 744	100 %	10 296 269	100 %	9 934 766	100 %

* À la connaissance de la Société.

- la société Halisol Group BV, société anonyme, est une holding de droit hollandais dont l'objet est la prise de participations dans des entreprises. Elle est contrôlée par Madame Nicole Bru-Magniez ;
- la société Orfim est une société de capital-développement contrôlée par la famille Picciotto ;
- Columbia Wanger Asset Management est une société américaine d'investissements agissant pour le compte de trois fonds commun de placements à savoir : Columbia Acorn International, Wanger International Small Cap et Wanger European Smaller Companies ;
- la société Groupe Industriel Marcel Dassault est une société patrimoniale de prises de participations détenue entièrement par la famille Dassault.

À la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant 5 % ou plus du capital.

- Évolution à compter du 1^{er} janvier 2010.

Des augmentations fractionnées de capital (96 240 actions) sont intervenues au titre d'une « ligne de capital » (*Equity Line*) négociée avec Crédit Agricole Corporate and Investment Bank pour un montant maximum pouvant atteindre 10 % du capital (Convention du 28 janvier 2010).

Une opération d'épargne salariale est en cours et se terminera le 16 avril 2010.

Des levées d'options de souscription d'actions sont susceptibles d'intervenir jusqu'à la veille de l'Assemblée Générale des actionnaires du 10 juin 2010 pouvant entraîner une augmentation simultanée du capital social.

Par ailleurs, le 11 mars 2010, 41 967 actions gratuites ont été définitivement attribuées aux cadres du Groupe bénéficiaires des Plans du 27 juillet et du 17 novembre 2006.

Enfin, il n'y a eu aucune offre publique d'achat ou d'échange, ni de garantie de cours effectuées par des tiers sur les actions de la Société et Rubis n'a pas fait d'offre publique d'échange sur les actions d'une autre société.

Franchissements de seuils déclarés en 2009

Néant.

Autres informations

- Absence de convention, prévoyant des conditions préférentielles de cession ou d'acquisition d'actions, susceptible d'être transmise à l'Autorité des Marchés Financiers.
- Absence de nantissement d'actions de l'émetteur au nominatif pur.

7.3.6 Dividendes

Politique de distribution

Rubis a toujours mené une politique active de distribution de dividendes tel que le démontre le taux de distribution par rapport au bénéfice qui a représenté, depuis l'exercice 2004, en moyenne 65 % du résultat net consolidé part du Groupe,

avec une croissance annuelle moyenne du dividende unitaire de 19 % (2,65 € versés au titre de 2008 contre 1,50 € versé au titre de 2004).

Cette politique dynamique sera maintenue en fonction des résultats.

Dividendes versés aux actionnaires au cours des cinq dernières années

Date de distribution	Exercice concerné	Nombre d'actions concernées	Dividende net distribué (en euros)	Total des sommes nettes distribuées (en euros)
AGO 08/06/2005	2004	6 847 306	1,50 ^(a)	10 270 959
AGM 13/06/2006	2005	8 450 594	1,90 ^(b)	16 056 128
AGM 14/06/2007	2006	8 727 872	2,14 ^(b)	18 677 646
AGO 12/06/2008	2007	9 931 546	2,45 ^(b)	24 332 287
AGM 10/06/2009	2008	10 321 912	2,65 ^(b)	27 282 463

(a) Somme ayant donné droit à un abattement de 50 % aux personnes physiques domiciliées en France.

(b) Somme ayant donné droit à un abattement de 40 % aux personnes physiques domiciliées en France.

Les dividendes non réclamés dans un délai de cinq ans, à compter de la date de leur mise en paiement, sont prescrits et versés au Trésor Public.

7.3.7 Programme de rachat d'actions – autocontrôle

Pour réguler le marché du titre Rubis, la Société a mis en place en juin 2006, et renouvelé depuis, un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie de l'AFEI. Pour la mise en œuvre de

ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité : huit cent mille euros. Au 31 décembre 2009, la Société détenait 1 700 titres Rubis.

7.4 Renseignements concernant les délégations de compétence et de pouvoirs

7.4.1 Tableau des délégations de compétence et de pouvoirs et de leur usage fait en 2009

Autorisations données par les Assemblées Générales Mixtes des commanditaires et des commandités du 14 juin 2007

a) Augmentation de capital par émission d'actions réservées aux adhérents d'un PEE établi en application des articles L. 3332-3 et suivants du Code du travail :

Montant nominal maximum :	700 000 euros
– Utilisation en cours d'exercice :	le 9 janvier 2009 : 128 215 euros
– Terme de l'autorisation :	le 14 août 2009

Autorisations données par les Assemblées Générales Mixtes des commanditaires et des commandités du 10 juin 2009

a) Augmentation de capital par appel public à l'épargne ou par placement privé, à savoir :

- émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, avec ou sans maintien du droit préférentiel de souscription :

Montant nominal maximum :	25 000 000 euros
– Utilisation en cours d'exercice :	néant
– Terme de l'autorisation :	le 10 août 2011

- émettre des actions par offre visée au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier (placement privé) :

Montant nominal maximum :	10 % du capital social au jour de l'AGM du 10 juin 2009
– Utilisation en cours d'exercice :	néant
– Terme de l'autorisation :	le 10 août 2011

- augmenter le nombre de titres à émettre en cas de demandes excédentaires lors d'augmentations de capital avec ou sans maintien du droit préférentiel de souscription :

– Utilisation en cours d'exercice : néant

– Terme de l'autorisation : le 10 août 2011

- émettre des actions, dans la limite de 10 % du capital social par période de 12 mois, en fixant le prix d'émission avec une décote maximale de 15 % en cas d'émission avec droit de priorité, ou une décote maximale de 8 % en cas d'émission sans droit de priorité réalisée dans le cadre d'un placement privé :

– Utilisation en cours d'exercice : néant

– Terme de l'autorisation : le 10 août 2011

b) Augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices et/ou primes

– Utilisation en cours d'exercice : néant

– Terme de l'autorisation : le 10 août 2011

c) Attribution d'options de souscription d'actions

– Utilisation en cours d'exercice : le 22 juillet 2009

– Terme de l'autorisation : le 10 août 2012

d) Attribution d'actions gratuites

– Utilisation en cours d'exercice : le 22 juillet 2009

– Terme de l'autorisation : le 10 août 2012

e) Augmentation de capital par émission d'actions réservées aux adhérents d'un PEE établi en application des articles L. 3332-3 et suivants du Code du travail

Montant nominal maximum : 700 000 euros

– Utilisation en cours d'exercice : le 28 janvier 2010

– Terme de l'autorisation : le 10 août 2011

7.5 Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 10 juin 2010

Ordre du jour

- Rapports du Collège de la Gérance et du Conseil de Surveillance.
- Rapports des Commissaires aux Comptes.
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009.
- Affectation du bénéfice et fixation du dividende.
- Modalités de paiement du dividende, en numéraire ou en actions.
- Ratification de la nomination, par le Conseil de Surveillance du 10 mars 2010, de Monsieur Olivier Mistral en remplacement d'un membre décédé.
- Renouvellement pour 1 an du mandat de Monsieur Olivier Heckenroth comme membre du Conseil de Surveillance.
- Renouvellement pour 1 an du mandat de Monsieur Jean-Claude Dejohanet comme membre du Conseil de Surveillance.
- Renouvellement pour 1 an du mandat de Monsieur Christian Moretti comme membre du Conseil de Surveillance.
- Renouvellement pour 2 ans du mandat de Monsieur Hervé Claquin comme membre du Conseil de Surveillance.
- Renouvellement pour 2 ans du mandat de Monsieur Olivier Mistral comme membre du Conseil de Surveillance.
- Renouvellement pour 2 ans du mandat de Monsieur Erik Pointillart comme membre du Conseil de Surveillance.
- Renouvellement pour 3 ans du mandat de Monsieur Olivier Dassault comme membre du Conseil de Surveillance.
- Renouvellement pour 3 ans du mandat de Monsieur Gilles de Suyrot comme membre du Conseil de Surveillance.
- Nomination de Monsieur Jacques-François de Chaunac-Lanzac comme nouveau membre du Conseil de Surveillance pour une durée de 3 ans.
- Nomination de Madame Chantal Mazzacurati comme nouveau membre du Conseil de Surveillance pour une durée de 3 ans.
- Renouvellement du mandat de la société anonyme Mazars & Guérard comme Commissaire aux Comptes titulaire.
- Renouvellement du mandat de la SCP Jean-Louis Monnot & Laurent Guibourt comme Commissaire aux Comptes titulaire.
- Nomination de Madame Manuela Baudoin-Revert comme Commissaire aux Comptes suppléant.
- Nomination de Monsieur Pascal Famarzi comme Commissaire aux Comptes suppléant.
- Autorisation à donner au Collège de la Gérance concernant un programme de rachat par la Société de ses propres actions.
- Approbation de conventions visées aux articles L. 226-10 et suivants du Code de commerce.
- Pouvoirs pour formalités.



1

2

3

4

5

6

7

8



1

2

3

4

5

6

7

8

8

Informations complémentaires

8.1	Attestation des personnes responsables	172
8.2	Incorporation par référence	174
8.3	Documents accessibles au public	175
8.4	Table de concordance	176
8.5	Table de concordance du Rapport Financier Annuel	177

8.1 Attestation des personnes responsables

Personnes responsables du Document de Référence

Gilles Gobin : Associé-gérant

Jacques Riou : Gérant d'Agena, société co-gérante de Rubis

Attestation des responsables du Document de Référence contenant un Rapport Financier Annuel

Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de référence sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion du Rapport Financier Annuel défini à la section 8.5. présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Nous avons obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Les contrôleurs légaux, dans le rapport sur les comptes consolidés en page 134 du Document de référence 2008, sans remettre en cause leur opinion exprimée sur les comptes, attirent l'attention sur la note 2.19 « Avantages au personnel » de l'annexe aux états financiers consolidés. Cette note fait état d'un changement de méthode comptable suite à l'application de la norme IAS 19 révisée qui permet de comptabiliser en capitaux propres les écarts actuariels relatifs aux avantages au personnel.

Les contrôleurs légaux, dans le Rapport sur les comptes consolidés en page 130 du Document de référence 2009, sans remettre en cause leur opinion exprimée sur les comptes, attirent l'attention sur la « note 2 - Principes comptables » de l'annexe qui précise l'application de la norme IAS 1 révisée et les incidences non significatives des nouvelles normes d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2009 ainsi que sur les notes 7.4 « Evénements importants survenus au cours de l'exercice » et 7.5 « Evénements postérieurs à la clôture ».

Fait à Meudon et à Paris, le 28 avril 2010



Jacques Riou
Gérant d'AGENA, société co-gérante de RUBIS



Gilles Gobin
Associé-gérant

Information concernant les Commissaires aux Comptes titulaires et suppléants dont le renouvellement est proposé

Commissaires aux Comptes titulaires

	Date de nomination	Date expiration
SCP JL MONNOT & L GUIBOURT 2 bis A avenue Le Corbeiller 92190 Meudon représentée par Laurent Guibourt	AGO 3 juin 2004	Exercice 2009 -AG 2010
MAZARS 61, rue Henri Regnault 92400 Courbevoie représentée par Daniel Escudeiro	AGO 3 juin 2004	Exercice 2009 -AG 2010

Commissaires aux Comptes suppléants

	Date de nomination	Date expiration
Jean-Louis Monnot	AGO 3 juin 2004	Exercice 2009 -AG 2010
Frédéric Allilaire	AGO 3 juin 2004	Exercice 2009 -AG 2010

8.2 Incorporation par référence

Conformément à l'article 28 du règlement européen n° 809/2004 du 29 avril 2004, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Document de référence :

Informations relatives à l'exercice 2008

- les comptes consolidés et le rapport des Commissaires aux Comptes correspondant sont inclus dans le Document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 28 avril 2009, répertorié sous le n° D. 09-0327, aux pages 68 à 114 et pages 134 à 135 ;
- les comptes annuels, le rapport des Commissaires aux Comptes correspondant et le rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementées sont inclus dans le Document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 28 avril 2009, répertorié sous le n° D. 09-0327, aux pages 118 à 130 et pages 136 à 139.

Informations relatives à l'exercice 2007

- les comptes consolidés et le rapport des Commissaires aux Comptes correspondant sont inclus dans le Document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 28 avril 2008, répertorié sous le n° D. 08-0306, aux pages 66 à 112 ;
- les comptes annuels, le rapport des Commissaires aux Comptes correspondant et le rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementées sont inclus dans le Document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 28 avril 2008, répertorié sous le n° D. 08-0306, aux pages 116 à 131.

8.3 Documents accessibles au public

Les responsables du présent Rapport Financier Annuel – Document de référence 2009 attestent que pendant la durée de celui-ci, les documents suivants pourront être consultés par

toute personne sur le site Internet de la Société (www.rubis.fr) sous les rubriques suivantes, ainsi qu'au siège social de la Société :

Résultats financiers

- Rapport financier semestriel 2009.

Relations investisseurs

- Information réglementée :
 - Rapports financiers semestriels des trois derniers exercices ;
 - Rapports annuels des trois derniers exercices.

Relations actionnaires

- Vie de l'actionnaire :
 - Informations mensuelles sur le capital et les droits de vote ;
 - Opérations sur titres des dirigeants ;
 - Contrat de liquidité ;
 - Documents d'Assemblées Générales relatifs aux 3 derniers exercices ;
 - Documents de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 juin 2010.
- Gouvernement d'entreprise :
 - Statuts à jour.

1

2

3

4

5

6

7

8

8.4 Table de concordance

La table de concordance ci-dessous renvoie aux principales rubriques exigées par le Règlement européen CE n° 809/2004 pris en application de la Directive européenne dite « Prospectus » 2003/71/CE.

Rubriques de l'annexe 1 du Règlement Européen CE n° 809/2004	Chapitres	Pages
1 Attestation des personnes responsables	8	172
2 Commissaires aux Comptes	8	173
3 Informations financières sélectionnées	1-4-5-7	12 à 15-56-57-96-97-160
4 Facteurs de risques	3	48
5 Informations concernant l'émetteur	7	160
6 Aperçu des activités	2	22
7 Organigramme	1-5	5-78-79
8 Propriétés immobilières, usines et équipements	5	123-124
9 Examen de la situation financière et du résultat	4-5	56 à 135
10 Trésorerie et capitaux	5	116-119
11 Recherche et développement, brevets et licences	sans objet	
12 Information sur les tendances et perspectives	4	63
13 Prévisions ou estimation du bénéfice	sans objet	
14 Organes d'administration, de direction et de surveillance	6-7	143 à 152-161
15 Rémunération et avantages	6	143
16 Fonctionnement des organes d'administration et de direction	6	140 à 145
17 Salariés	5-6	76 à 78-97-150
18 Principaux actionnaires	1-7	14-166
19 Opérations avec des apparentés	6	149
20 Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	4-5	56 à 63-66 à 135
21 Informations complémentaires	8	172 à 175
22 Contrats importants	sans objet	
23 Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	sans objet	
24 Documents accessibles au public	8	175
25 Informations sur les participations	2-5	22 à 45-78 à 80

8.5 Table de concordance du Rapport Financier Annuel

Le Rapport Financier Annuel, établi en application de l'article L 451-1-2 du Code monétaire et financier de l'article 223-3 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, comprend les documents, rapports et informations figurant dans le présent Document de référence aux parties susvisées :

	Chapitres	Pages
• Comptes annuels et consolidés 2009	5.1 et 5.2	66 à 133
• Rapport de gestion 2009	1.8-3-4-6 et 7	16-46-54-138-160
• Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels et consolidés	5.3	130 à 133
• Attestation des personnes responsables	8.1	172

1

2

3

4

5

6

7

8

1

2

3

4

5

6

7

8



Société en Commandite par Actions au capital de 54 799 555 euros
Siège social : 105, avenue Raymond Poincaré – 75116 Paris
784 393 530 RCS Paris
Tel : 33 (0) 1 44 17 95 95 – Fax : 33 (0) 1 45 01 72 49
Relations actionnaires : 33 (0) 1 45 01 99 51

Crédits photos : Photothèque groupe Rubis, Thierry Beyne, Gilles Dacquin,
Stéphane Leitenberger, Jean-Eudes Peloye, X.

Illustrations : © Philippe Geluck (que nous tenons à remercier « chat.....leureusement »)

Création, conception et réalisation de la partie institutionnelle



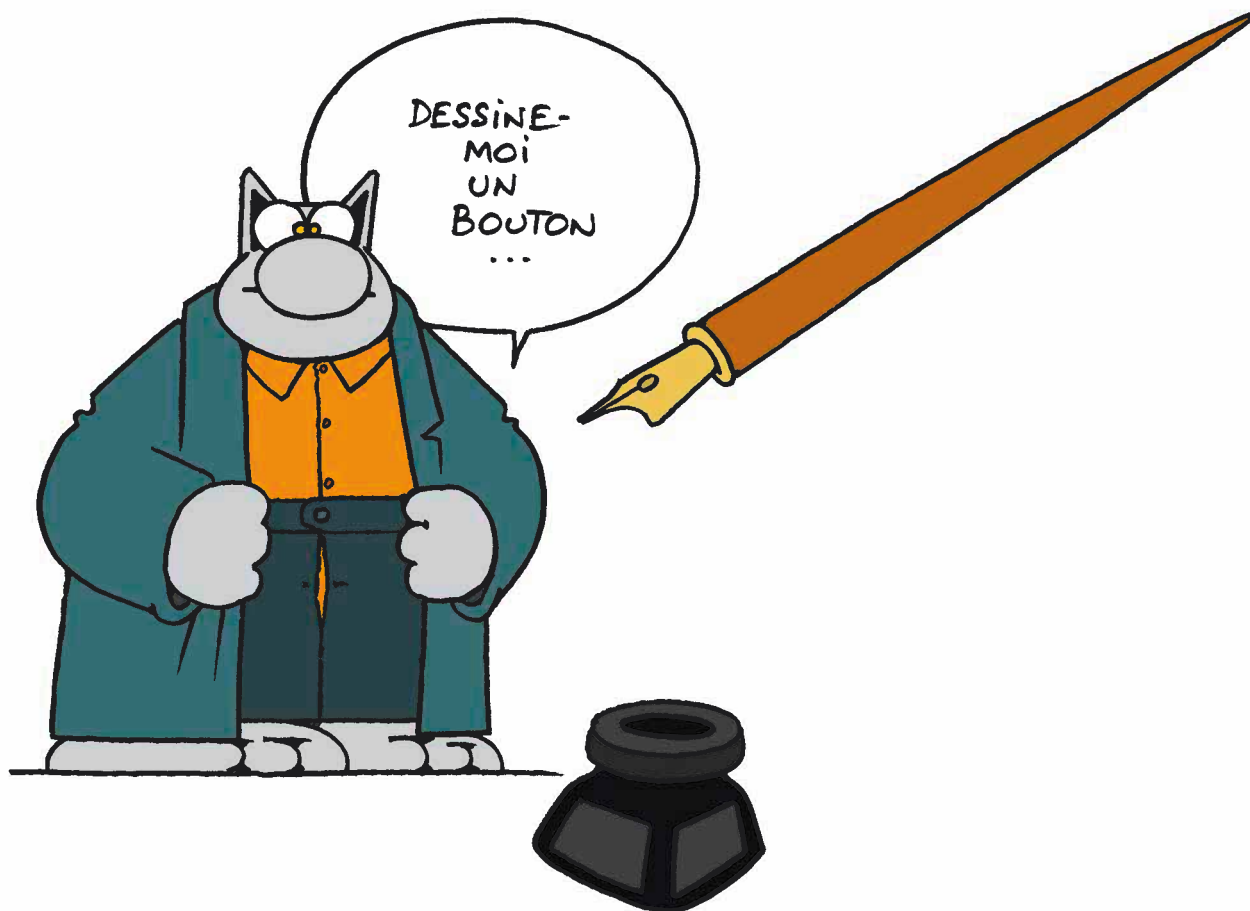
Publicis Consultants |

01 57 32 88 96

Conception et réalisation du Document de référence



Labrador +33 (0)1 53 06 30 80



Le Présent Document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 28 avril 2010, conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF.

Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

